



## CADETS DE LA MARINE ROYALE CANADIENNE

# NORME DE QUALIFICATION ET PLAN DE LA PHASE QUATRE

(FRANÇAIS)

This publication is available in English as A-CR-CCP-604/PG-001.

**Publiée avec l'autorisation du Chef d'état-major de la Défense**

Canada



#### NOTICE

This documentation has been reviewed by the technical authority and does not contain controlled goods. Disclosure notices and handling instructions originally received with the document shall continue to apply.

#### AVIS

Cette documentation a été révisée par l'autorité technique et ne contient pas de marchandises contrôlées. Les avis de divulgation et les instructions de manutention reçues originalement doivent continuer de s'appliquer.





## CADETS DE LA MARINE ROYALE CANADIENNE

# NORME DE QUALIFICATION ET PLAN DE LA PHASE QUATRE

(FRANÇAIS)

This publication is available in English as A-CR-CCP-604/PG-001.

**Publiée avec l'autorisation du Chef d'état-major de la Défense**

**BPR : D Cad 3 – Officier supérieur d'état-major – Développement des programmes - Jeunesse**

**2010-12-01**

**Canada**



**NOTICE**

This documentation has been reviewed by the technical authority and does not contain controlled goods. Disclosure notices and handling instructions originally received with the document shall continue to apply.

**AVIS**

Cette documentation a été révisée par l'autorité technique et ne contient pas de marchandises contrôlées. Les avis de divulgation et les instructions de manutention reçues originalement doivent continuer de s'appliquer.

## ÉTAT DES PAGES EN VIGUEUR

Insérer les pages le plus récemment modifiées et se défaire de celles qu'elles remplacent conformément aux instructions pertinentes.

## NOTA

La partie du texte touchée par le plus récent modificatif est indiquée par une ligne verticale noire dans la marge de la page. Les modifications aux illustrations sont indiquées par des mains miniatures à l'index pointé ou des lignes verticales noires.

Les dates de publication des pages originales et modifiées sont :

Original.....	0	2010-12-01	Mod.....	3
Mod.....	1		Mod.....	4
Mod.....	2		Mod.....	5

Un zéro dans la colonne Numéro de modificatif indique une page originale. La présente publication comprend 343 pages réparties de la façon suivante :

Numéro de page	Numéro de modificatif	Numéro de page	Numéro de modificatif
Couverture.....	0	3E-1 à 3E-2.....	0
Titre.....	0	3E1-1 à 3E1-2.....	0
A.....	0	4-1-1 à 4-1-2.....	0
i à viii.....	0	4-401-1 à 4-401-2.....	0
1-1 à 1-6.....	0	4-C401.01-1 à 4-C401.01-2.....	0
2-1 à 2-6.....	0	4-C401.02-1 à 4-C401.02-2.....	0
2A-1 à 2A-6.....	0	4-C401.03-1 à 4-C401.03-2.....	0
2B-1 à 2B-6.....	0	4-C401.04-1 à 4-C401.04-2.....	0
2C-1 à 2C-4.....	0	4-402-1 à 4-402-2.....	0
2C1-1 à 2C1-2.....	0	4-M402.01-1 à 4-M402.01-4.....	0
2D-1 à 2D-12.....	0	4-403-1 à 4-403-2.....	0
3-1 à 3-6.....	0	4-M403.01-1 à 4-M403.01-4.....	0
3A-1 à 3A-2.....	0	4-M403.02-1 à 4-M403.02-2.....	0
3B-1 à 3B-4.....	0	4-M403.03-1 à 4-M403.03-2.....	0
3B1-1 à 3B1-10.....	0	4-M403.04-1 à 4-M403.04-4.....	0
3B2-1 à 3B2-6.....	0	4-M403.05-1 à 4-M403.05-4.....	0
3B3-1 à 3B3-10.....	0	4-M403.06-1 à 4-M403.06-4.....	0
3B4-1 à 3B4-8.....	0	4-C403.01-1 à 4-C403.01-2.....	0
3B5-1 à 3B5-4.....	0	4-404-1 à 4-404-2.....	0
3B6-1 à 3B6-4.....	0	4-M404.01-1 à 4-M404.01-4.....	0
3B7-1 à 3B7-4.....	0	4-M404.02-1 à 4-M404.02-2.....	0
3B8-1 à 3B8-6.....	0	4-M404.03-1 à 4-M404.03-2.....	0
3C-1 à 3C-2.....	0	4-C404.01-1 à 4-C404.01-4.....	0
3D-1 à 3D-4.....	0	4-C404.02-1 à 4-C404.02-6.....	0
3D1-1 à 3D1-2.....	0	4-405-1 à 4-405-2.....	0

## ÉTAT DES PAGES EN VIGUEUR (suite)

Numéro de page	Numéro de modificatif	Numéro de page	Numéro de modificatif
4-M405.01-1 à 4-M405.01-4.....	0	4-M420.01-1 à 4-M420.01-4.....	0
4-406-1 à 4-406-2.....	0	4-M420.02-1 à 4-M420.02-4.....	0
4-M406.01-1 à 4-M406.01-4.....	0	4-M420.03-1 à 4-M420.03-2.....	0
4-C406.01-1 à 4-C406.01-4.....	0	4-M420.04-1 à 4-M420.04-2.....	0
4-C406.02-1 à 4-C406.02-4.....	0	4-C420.01-1 à 4-C420.01-2.....	0
4-407-1 à 4-407-2.....	0	4-C420.02-1 à 4-C420.02-2.....	0
4-M407.01-1 à 4-M407.01-4.....	0	4-C420.03-1 à 4-C420.03-2.....	0
4-M407.02-1 à 4-M407.02-2.....	0	4-C420.04-1 à 4-C420.04-2.....	0
4-C407.01-1 à 4-C407.01-4.....	0	4-421-1 à 4-421-2.....	0
4-408-1 à 4-408-2.....	0	4-C421.01-1 à 4-C421.01-2.....	0
4-M408.01-1 à 4-M408.01-2.....	0	4-C421.02-1 à 4-C421.02-2.....	0
4-M408.02-1 à 4-M408.02-2.....	0	4-C421.03-1 à 4-C421.03-2.....	0
4-M408.03-1 à 4-M408.03-2.....	0	4-422-1 à 4-422-2.....	0
4-M408.04-1 à 4-M408.04-2.....	0	4-C422.01-1 à 4-C422.01-2.....	0
4-C408.01-1 à 4-C408.01-2.....	0	4-423-1 à 4-423-2.....	0
4-C408.02-1 à 4-C408.02-2.....	0	4-M423.01-1 à 4-M423.01-4.....	0
4-409-1 à 4-409-2.....	0	4-M423.02-1 à 4-M423.02-2.....	0
4-M409.01-1 à 4-M409.01-4.....	0	4-M423.03-1 à 4-M423.03-2.....	0
4-M409.02-1 à 4-M409.02-4.....	0	4-M423.04-1 à 4-M423.04-2.....	0
4-M409.03-1 à 4-M409.03-4.....	0	4-C423.01-1 à 4-C423.01-2.....	0
4-M409.04-1 à 4-M409.04-2.....	0	4-C423.02-1 à 4-C423.02-2.....	0
4-M409.05-1 à 4-M409.05-2.....	0	4-424-1 à 4-424-2.....	0
4-C409.01-1 à 4-C409.01-2.....	0	4-425-1 à 4-425-2.....	0
4-C409.02-1 à 4-C409.02-2.....	0	4-C425.01-1 à 4-C425.01-2.....	0
4-C409.03-1 à 4-C409.03-2.....	0	4-C425.02A-1 à 4-C425.02A-2.....	0
4-C409.04-1 à 4-C409.04-4.....	0	4-C425.02B-1 à 4-C425.02B-2.....	0
4-C409.05-1 à 4-C409.05-2.....	0	4-SIDC-1 à 4-SIDC-6.....	0
4-C409.06-1 à 4-C409.06-2.....	0	4A-1 à 4A-6.....	0
4-420-1 à 4-420-2.....	0		

Personne responsable : D Cad 3-2-4 Officier d'état-major  
de l'élaboration du programme des Cadets de la Marine

© 2010 DND/MDN Canada

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

## **AVANT-PROPOS ET PRÉFACE**

1. **Autorité compétente.** La présente norme de qualification et plan (NPQ) A-CR-CCP-604/PG-002 a été élaborée sous l'autorité du Directeur – Cadets et Rangers juniors canadiens, conformément à l'OAIC 11-03, Mandat du programme des cadets, à l'OAIC 11-04, Aperçu du programme des cadets, et à l'OAIC 31-03, Aperçu du programme des cadets de la Marine, et a été publiée avec l'autorisation du Chef d'état-major de la Défense.
2. **Élaboration.** Cette NPQ a été élaborée conformément aux principes de l'instruction axée sur le rendement décrits dans le Manuel de l'instruction individuelle et du système d'éducation des Forces canadiennes, série A-P9-050, avec des modifications pour satisfaire aux besoins des Organisations des cadets.
3. **But de la NPQ.** Les corps de cadets de la Marine royale canadienne doivent utiliser cette NPQ pour donner la phase quatre du programme d'instruction, tel qu'énoncé dans l'OAIC 11-04 *Aperçu du programme des cadets* et l'OAIC 31-03 *Aperçu du programme des cadets de la Marine*.
4. **Date d'entrée en vigueur.** Cette publication entre en vigueur dès réception. Les modificatifs subséquents entrent en vigueur dès réception.
5. **Suggestions de modifications.** Les suggestions de modifications au présent document doivent se faire par le biais de la voie hiérarchique habituelle, au Quartier général de la Défense nationale (QGDN), à l'attention de : Officier d'état-major de l'élaboration du programme des Cadets de la Marine (D Cad 3-2-4), ou par courriel à [sea.dev@cadets.gc.ca](mailto:sea.dev@cadets.gc.ca).

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

## TABLE DES MATIÈRES

		PAGE
<b>CHAPITRE 1</b>	<b>GÉNÉRALITÉS</b>	<b>1-1</b>
	BUTS	1-1
	MISSION DU PROGRAMME ET RÉSULTATS POUR LES PARTICIPANTS	1-1
	APERÇU DE L'INSTRUCTION	1-1
	CONCEPTION DU PROGRAMME	1-1
	OBJECTIFS DE RENDEMENT	1-2
	MÉTHODE POUR ATTEINDRE LES OBJECTIFS	1-6
	QUALIFICATIONS PRÉALABLES À L'INSTRUCTION	1-6
	UTILISATION DE LA NPQ	1-6
<b>CHAPITRE 2</b>	<b>DÉTAILS DE GESTION DE L'INSTRUCTION</b>	<b>2-1</b>
	ORGANISME RESPONSABLE ET ÉTABLISSEMENTS D'INSTRUCTION	2-1
	DÉTAILS D'INSTRUCTION	2-1
	ADMINISTRATION DE L'INSTRUCTION	2-4
	QUALIFICATION	2-4
	DOCUMENTS CONNEXES	2-5
	INSTRUCTIONS SPÉCIALES	2-5
	DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE	2-5
	Annexe A – RÉSUMÉ DE L'INSTRUCTION DE LA PHASE QUATRE ET RÉPARTITION DU TEMPS	2A-1
	Annexe B – EXEMPLE DE CALENDRIER D'INSTRUCTION N <sup>o</sup> 1	2B-1
	Annexe C – RESSOURCES REQUISES	2C-1
	Appendice 1 – LISTE DE MATÉRIEL DES DISPOSITIFS DE LEVAGE	2C1-1
	Annexe D – DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE	2D-1
<b>CHAPITRE 3</b>	<b>ÉVALUATION DES CADETS</b>	<b>3-1</b>
	OBJET	3-1
	ÉVALUATION DE L'APPRENANT	3-1
	CONCEPTION ET ÉLABORATION DE L'ÉVALUATION DES CADETS	3-1
	PÉRIODES DE DÉVELOPPEMENT (PD) DU PROGRAMME DES CADETS	3-2
	ÉVALUATION DU PLAN D'APPRENTISSAGE DU CADET	3-2
	INSTRUMENTS D'ÉVALUATION	3-3
	ÉVALUATION SUPPLÉMENTAIRE DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE	3-3
	DOSSIER ET RAPPORT DES RÉALISATIONS DU CADET	3-3
	NORME DE QUALIFICATION DE LA PHASE QUATRE	3-3
	BREVET D'APTITUDE DE LA PHASE QUATRE	3-4
	CADETS NE SATISFAISANT PAS À LA NORME DE QUALIFICATION	3-4
	CONTRÔLE DU PROGRÈS DU CADET	3-4
	SÉANCE DE COUNSELLING POUR L'INSTRUCTION	3-5
	Annexe A – CARACTÉRISTIQUES DES PD DU PC	3A-1

**TABLE DES MATIÈRES (suite)**

	<b>PAGE</b>
Annexe B – ÉVALUATION DU PLAN D'APPRENTISSAGE – PHASE QUATRE	3B-1
Appendice 1 – COREN 403 INSTRUCTIONS D'ÉVALUATION	3B1-1
Appendice 2 – COREN 408 INSTRUCTIONS D'ÉVALUATION	3B2-1
Appendice 3 – COREN 409 INSTRUCTIONS D'ÉVALUATION	3B3-1
Appendice 4 – COREN 423 INSTRUCTIONS D'ÉVALUATION	3B4-1
Appendice 5 – COCOM 01 DE L'OREN 324	3B5-1
Appendice 6 – COCOM 02 DE L'OREN 324	3B6-1
Appendice 7 – COCOM 03 DE L'OREN 324	3B7-1
Appendice 8 – COREN 324	3B8-1
Annexe C – DOSSIER DE QUALIFICATION DE LA PHASE QUATRE	3C-1
Annexe D – LIGNES DIRECTRICES POUR UNE ENTREVUE DE CADET	3D-1
Appendice 1 – FORMULAIRE D'ENTREVUE DE RENDEMENT DU CADET	3D1-1
Annexe E – LIGNES DIRECTRICES D'UNE SÉANCE DE COUNSELLING POUR L'INSTRUCTION	3E-1
Appendice 1 – FORMULAIRE DE SÉANCE DE COUNSELLING POUR L'INSTRUCTION	3E1-1
<b>CHAPITRE 4</b>	<b>4-1-1</b>
<b>SECTION 1 OBJECTIFS DE RENDEMENT ET PLAN D'INSTRUCTION</b>	<b>4-1-1</b>
OBJET	4-1-1
OBJECTIFS DE RENDEMENT	4-1-1
OBJECTIFS DE COMPÉTENCE	4-1-1
DESCRIPTIONS DE LEÇON	4-1-1
ÉVALUATION POUR L'APPRENTISSAGE	4-1-2
<b>SECTION 2 OREN 401 – COMPRENDRE L'IMPACT DU SYSTÈME JURIDIQUE SUR LES JEUNES</b>	<b>4-401-1</b>
OCOM C401.01 – DÉCRIRE LE SYSTÈME JURIDIQUE POUR LES JEUNES	4-C401.01-1
OCOM C401.02 – DISCUTER DES LOIS FONDÉES SUR L'ÂGE	4-C401.02-1
OCOM C401.03 – DISCUTER DES POUVOIRS GOUVERNEMENTAUX	4-C401.03-1
OCOM C401.04 – DISCUTER DE LA CRIMINALITÉ INFORMATIQUE	4-C401.04-1
<b>SECTION 3 OREN 402 – EFFECTUER UN SERVICE COMMUNAUTAIRE</b>	<b>4-402-1</b>
OCOM M402.01 – EFFECTUER UN SERVICE COMMUNAUTAIRE	4-M402.01-1
<b>SECTION 4 OREN 403 – AGIR À TITRE DE CHEF D'ÉQUIPE</b>	<b>4-403-1</b>
OCOM M403.01 – DÉCRIRE LES BESOINS ET LES ATTENTES DES MEMBRES DE L'ÉQUIPE	4-M403.01-1
OCOM M403.02 – CHOISIR UNE APPROCHE DE LEADERSHIP	4-M403.02-1
OCOM M403.03 – MOTIVER LES MEMBRES D'UNE ÉQUIPE	4-M403.03-1
OCOM M403.04 – DONNER DE LA RÉTROACTION AUX MEMBRES DE L'ÉQUIPE	4-M403.04-1

**TABLE DES MATIÈRES (suite)**

	<b>PAGE</b>
OCOM M403.05 – PARTICIPER À UNE RELATION DE MENTORAT	4-M403.05-1
OCOM M403.06 – AGIR À TITRE DE CHEF D'ÉQUIPE LORS D'UNE AFFECTATION À UN POSTE DE LEADERSHIP	4-M403.06-1
OCOM C403.01 – PARTICIPER À UN SÉMINAIRE SUR LE LEADERSHIP	4-C403.01-1
<b>SECTION 5 OREN 404 – METTRE À JOUR LE PLAN D'ACTIVITÉ PERSONNEL</b>	<b>4-404-1</b>
OCOM M404.01 – PARTICIPER À L'ÉVALUATION DE LA CONDITION PHYSIQUE DES CADETS	4-M404.01-1
OCOM M404.02 – METTRE À JOUR LE PLAN D'ACTIVITÉ PERSONNEL	4-M404.02-1
OCOM M404.03 – ÉVALUER LE PLAN D'ACTIVITÉ PERSONNEL	4-M404.03-1
OCOM C404.01 – DÉCRIRE LES BESOINS EN NUTRITION ET EN HYDRATATION POUR LES ACTIVITÉS DE CONDITIONNEMENT PHYSIQUE ET SPORTIVES	4-C404.01-1
OCOM C404.02 – PRÉPARER L'EXÉCUTION DE L'ÉVALUATION DE LA CONDITION PHYSIQUE DES CADETS	4-C404.02-1
<b>SECTION 6 OREN 405 – PARTICIPER À DES SPORTS RÉCRÉATIFS</b>	<b>4-405-1</b>
OCOM M405.01 – PARTICIPER À DES SPORTS D'ÉQUIPE RÉCRÉATIFS ORGANISÉS	4-M405.01-1
<b>SECTION 7 OREN 406 – TIRER AVEC LA CARABINE À AIR COMPRIMÉ DES CADETS PENDANT UNE ACTIVITÉ RÉCRÉATIVE DE TIR DE PRÉCISION</b>	<b>4-406-1</b>
OCOM M406.01 – PARTICIPER À UNE ACTIVITÉ RÉCRÉATIVE DE TIR DE PRÉCISION	4-M406.01-1
OCOM C406.01 – AIDER L'OFFICIER DE SÉCURITÉ DE CHAMP DE TIR (OSCT)	4-C406.01-1
OCOM C406.02 – MARQUER LES CIBLES DE TIR DE PRÉCISION AVEC LA CARABINE À AIR COMPRIMÉ	4-C406.02-1
<b>SECTION 8 OREN 407 – SERVIR DANS UN CORPS DE CADETS DE LA MARINE</b>	<b>4-407-1</b>
OCOM M407.01 – IDENTIFIER LES OCCASIONS D'INSTRUCTION DE LA PHASE QUATRE	4-M407.01-1
OCOM M407.02 – IDENTIFIER LES OCCASIONS D'INSTRUCTION DE QUATRIÈME ANNÉE AU CENTRE D'INSTRUCTION D'ÉTÉ DES CADETS (CIEC)	4-M407.02-1
OCOM C407.01 – SE PRÉPARER POUR UN CONSEIL DE MÉRITE	4-C407.01-1
<b>SECTION 9 OREN 408 – COMMANDER UNE DIVISION LORS D'UN RASSEMBLEMENT</b>	<b>4-408-1</b>
OCOM M408.01 – DISCUTER DE LA FAÇON DE COMMANDER LORS D'UN RASSEMBLEMENT D'UNE DIVISION	4-M408.01-1
OCOM M408.02 – DÉCRIRE LA SÉQUENCE D'UN RASSEMBLEMENT	4-M408.02-1

**TABLE DES MATIÈRES (suite)**

	<b>PAGE</b>
OCOM M408.03 – COMMANDER UNE ESCOUADE	4-M408.03-1
OCOM M408.04 – INSPECTER UN CADET LORS D'UN RASSEMBLEMENT	4-M408.04-1
OCOM C408.01 – DISCUTER DE L'HISTOIRE D'UN EXERCICE MILITAIRE	4-C408.01-1
OCOM C408.02 – OBSERVER UNE RECONSTITUTION HISTORIQUE DE L'EXERCICE MILITAIRE	4-C408.02-1
<b>SECTION 10 OREN 409 – ENSEIGNER UNE LEÇON</b>	<b>4-409-1</b>
OCOM M409.01 – IDENTIFIER LES MÉTHODES D'INSTRUCTION	4-M409.01-1
OCOM M409.02 – IDENTIFIER LES ÉLÉMENTS D'UN ENVIRONNEMENT D'APPRENTISSAGE POSITIF	4-M409.02-1
OCOM M409.03 – DÉCRIRE LES BESOINS DE L'APPRENANT	4-M409.03-1
OCOM M409.04 – EXPLIQUER L'ÉVALUATION	4-M409.04-1
OCOM M409.05 – ENSEIGNER UNE LEÇON DE 30 MINUTES	4-M409.05-1
OCOM C409.01 – PLANIFIER UNE LEÇON	4-C409.01-1
OCOM C409.02 – ENSEIGNER UNE LEÇON DE 30 MINUTES	4-C409.02-1
OCOM C409.03 – AGIR À TITRE D'INSTRUCTEUR ADJOINT	4-C409.03-1
OCOM C409.04 – PARTICIPER À UN ATELIER CRÉATIF DE PLANIFICATION DE LEÇON	4-C409.04-1
OCOM C409.05 – AGIR À TITRE D'INSTRUCTEUR ADJOINT D'EXERCICE MILITAIRE	4-C409.05-1
OCOM C409.06 – ENSEIGNER UNE LEÇON D'EXERCICE MILITAIRE DE 30 MINUTES	4-C409.06-1
<b>SECTION 11 OREN 420 – DÉCRIRE LES ASPECTS DE LA MARINE CANADIENNE ET DU MILIEU MARITIME</b>	<b>4-420-1</b>
OCOM M420.01 – DÉCRIRE LES OPÉRATIONS NAVALES ACTUELLES	4-M420.01-1
OCOM M420.02 – DÉCRIRE LA MODERNISATION DE LA MARINE CANADIENNE	4-M420.02-1
OCOM M420.03 – DÉCRIRE LA GARDE CÔTIÈRE CANADIENNE (GCC)	4-M420.03-1
OCOM M420.04 – DÉCRIRE TRANSPORT CANADA EN TANT QU'ORGANISME MARITIME	4-M420.04-1
OCOM C420.01 – DÉCRIRE PÊCHES ET OCÉANS CANADA (MPO)	4-C420.01-1
OCOM C420.02 – DÉCRIRE LES AGENCES ET LES INSTITUTIONS MARITIMES CIVILES	4-C420.02-1
OCOM C420.03 – DÉCRIRE LE JOUR J ET LA BATAILLE DE NORMANDIE	4-C420.03-1
OCOM C420.04 – PARTICIPER À UNE PRÉSENTATION DONNÉE PAR UN CONFÉRENCIER INVITÉ D'UN ORGANISME MARITIME CIVIL	4-C420.04-1

## TABLE DES MATIÈRES (suite)

	<b>PAGE</b>	
<b>SECTION 12</b>	<b>OREN 421 – EXÉCUTER LE TRAVAIL DE CÂBLES ET DE CORDAGES</b>	<b>4-421-1</b>
	OCOM C421.01 – FAIRE UNE CEINTURE DE MANŒUVRIER	4-C421.01-1
	OCOM C421.02 – FABRIQUER UN TAPIS ROND	4-C421.02-1
	OCOM C421.03 – FAIRE UN HAMAC EN FILET	4-C421.03-1
<b>SECTION 13</b>	<b>OREN 422 – DÉCRIRE LES MESURES À PRENDRE EN CAS DE CONDITIONS MÉTÉOROLOGIQUES CHANGEANTES DURANT L'OPÉRATION D'UNE PETITE EMBARCATION</b>	<b>4-422-1</b>
	OCOM C422.01 – DÉCRIRE LES MESURES À PRENDRE EN CAS DE CONDITIONS MÉTÉOROLOGIQUES CHANGEANTES DURANT L'OPÉRATION D'UNE PETITE EMBARCATION	4-C422.01-1
<b>SECTION 14</b>	<b>OREN 423 – TROUVER UN POINT SUR UNE CARTE</b>	<b>4-423-1</b>
	OCOM M423.01 – IDENTIFIER LES ASPECTS D'UNE CARTE	4-M423.01-1
	OCOM M423.02 – UTILISER DES INSTRUMENTS DE NAVIGATION	4-M423.02-1
	OCOM M423.03 – DÉCRIRE LA LATITUDE ET LA LONGITUDE	4-M423.03-1
	OCOM M423.04 – TRACER UN POINT	4-M423.04-1
	OCOM C423.01 – TRACER UN POINT PAR OBSERVATION DE TROIS RELÈVEMENTS	4-C423.01-1
	OCOM C423.02 – TRACER UN POINT PAR OBSERVATION D'ANGLES HORIZONTAUX	4-C423.02-1
<b>SECTION 15</b>	<b>OREN 424 – NAVIGUER EN VOILIER CONFORMÉMENT AU NIVEAU II DE VOILE BLANCHE DE L'ASSOCIATION CANADIENNE DE YACHTING (ACY)</b>	<b>4-424-1</b>
<b>SECTION 16</b>	<b>OREN 425 – PARTICIPER À UNE FIN DE SEMAINE D'INSTRUCTION NAUTIQUE</b>	<b>4-425-1</b>
	OCOM C425.01 – SE PRÉPARER À UNE FIN DE SEMAINE D'INSTRUCTION NAUTIQUE	4-C425.01-1
	OCOM C425.02A – EFFECTUER DES TÂCHES LIÉES AUX OPÉRATIONS DE PETITES EMBARCATIONS OU DE PETITS NAVIRES FAISANT ROUTE	4-C425.02A-1
	OCOM C425.02B – PARTICIPER À UNE ACTIVITÉ NAUTIQUE	4-C425.02B-1
<b>SECTION 17</b>	<b>COMPÉTITION DE MATELOTAGE INTERDIVISIONS (CMI) – PARTICIPER À UNE COMPÉTITION DE MATELOTAGE INTERDIVISIONS</b>	<b>4-SIDC-1</b>
	Annexe A – MÉTHODOLOGIES D'INSTRUCTION ET LEURS UTILISATIONS	4A-1

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

## CHAPITRE 1 GÉNÉRALITÉS

### BUTS

1. Le programme des cadets vise à développer chez les jeunes les qualités de civisme et de leadership, à promouvoir la forme physique et à stimuler l'intérêt pour les activités maritimes, terrestres et aériennes des Forces canadiennes (FC).
2. Le programme de la phase quatre vise à fournir au cadet de la Marine les connaissances théoriques et l'expérience pratique dont il aura besoin pour participer aux activités du corps de cadets et aux nominations à des postes de chef d'équipe.

### MISSION DU PROGRAMME ET RÉSULTATS POUR LES PARTICIPANTS

3. Le programme des cadets a pour mission de favoriser un épanouissement chez les jeunes et de les préparer à faire la transition à l'âge adulte en donnant aux cadets les connaissances nécessaires pour relever les défis d'une société moderne grâce à un programme communautaire dynamique.
4. Les résultats du programme des cadets pour les participants se définissent par les avantages qu'ils en retirent durant ou après leur participation au programme, et qui sont liés aux connaissances, compétences, attitudes, valeurs, comportements, à l'état et au statut. Les cinq résultats du programme des cadets sont les suivants :
  - a. bien-être émotionnel et physique ;
  - b. comportement social ;
  - c. compétences cognitives ;
  - d. sens civique proactif ;
  - e. compréhension des FC.
5. La mission du programme et les résultats pour les participants sont expliqués plus en détails dans l'OAIC 11-03, *Mandat du programme des Cadets*.

### APERÇU DE L'INSTRUCTION

6. Le programme de la phase quatre est un programme dirigé, offert aux corps de cadets, afin de donner à tous les cadets l'instruction et les occasions d'acquérir des connaissances et des compétences dans une variété de domaines d'intérêt, tout en les familiarisant avec des activités spécialisées. Ce programme comprend cinq niveaux d'instruction. Habituellement, un cadet tentera de réussir un seul niveau au cours d'une année d'instruction.
7. Chaque phase est répartie en objectifs de rendement (OREN), lesquels sont subdivisés en objectifs de compétence (OCOM).

### CONCEPTION DU PROGRAMME

8. Le programme de la phase quatre a été conçu :
  - a. en présumant que la majorité des cadets sont âgés de 15 ou 16 ans ;
  - b. en présumant que la plupart des cadets ont terminé avec succès la phase trois ;
  - c. en utilisant des stratégies d'apprentissage correspondant à l'âge,

- d. en utilisant une période de 30 minutes comme norme de période d'instruction;
- e. en prévoyant un mélange de programmation consistant en instruction obligatoire fixe et en instruction complémentaire flexible ;
- f. En incluant de l'instruction expérientielle fondée sur les compétences en mettant moins l'accent sur les connaissances théoriques ;
- g. en tenant pour acquis que l'apprentissage se réalisera par une combinaison de périodes d'instruction prévues, de discussions non structurées, de périodes propices à l'apprentissage et d'occasions d'encadrement ou de mentorat.

## OBJECTIFS DE RENDEMENT

9. Voici les résumés des OREN qui sont communs à tous les éléments du programme des cadets(les OREN désignés et numérotés de 401 à 419) et des OREN qui s'appliquent au programme de la phase quatre :

- a. **Civisme.** OREN 401 – Comprendre l'impact du système juridique sur les jeunes
  - (1) Le but du civisme de la phase quatre est de présenter aux cadets les aspects du système juridique canadien et des lois qui touchent les jeunes.
  - (2) Le civisme contribue directement à atteindre le but du programme qui consiste à développer les qualités de civisme et à favoriser un sens civique proactif comme résultat pour les participants.
- b. **Service communautaire.** OREN 402 – Exécuter un service communautaire en tant que chef d'équipe
  - (1) Le but du service communautaire de la phase quatre est d'encourager les cadets à devenir actifs au sein de leurs communautés en participant à une activité de service communautaire locale à titre de chef d'équipe.
  - (2) Le service communautaire de la phase quatre contribue directement à la réalisation des buts du programme qui consistent à développer les qualités de civisme et de leadership et à favoriser le sens civique proactif et le comportement social comme résultats pour les participants.
- c. **Leadership.** OREN 403 – Agir comme chef d'équipe
  - (1) Le but du leadership de la phase quatre est de fournir aux cadets des connaissances et des compétences pour leur permettre de pratiquer le leadership d'équipe pendant les occasions de leadership qui se présentent naturellement.
  - (2) Le leadership de la phase quatre contribue directement à la réalisation du but du programme qui consiste à développer les qualités de leadership et à favoriser le comportement social et la compétence cognitive comme résultats pour les participants.
- d. **Bonne forme physique et mode de vie sain.** OREN 404 – Mettre à jour le plan d'activité personnel
  - (1) Le but du conditionnement physique personnel et du style de vie sain de la phase quatre est d'encourager le cadet à se fixer et à poursuivre des buts personnels qui contribuent à une vie active et à une bonne santé cardiovasculaire.
  - (2) Le conditionnement physique personnel et le style de vie sain de la phase quatre contribuent directement à la réalisation du but du programme qui consiste à promouvoir

le conditionnement physique et à favoriser le bien-être physique comme résultat pour les participants.

- e. **Sports récréatifs.** OREN 405 – Participer à des sports récréatifs
  - (1) Le but des sports récréatifs de la phase quatre est d'encourager le cadet à participer activement à des activités de sports récréatifs.
  - (2) Les sports récréatifs de la phase quatre contribuent directement à la réalisation du but du programme qui consiste à promouvoir le conditionnement physique et à favoriser le bien-être physique comme résultat pour les participants.
- f. **Tir de précision avec la carabine à air comprimé.** OREN 406 – Tirer avec la carabine à air comprimé des cadets pendant une activité récréative de tir de précision
  - (1) Le but du tir de précision avec la carabine à air comprimé de la phase quatre est de développer les habilités en tir de précision du cadet par sa participation à des activités récréatives de tir de précision.
  - (2) Le tir de précision avec la carabine à air comprimé de la phase quatre contribue indirectement à la réalisation du but du programme qui consiste à développer les qualités de civisme et de leadership au moyen de compétitions de tir de précision servant de réseau pour le développement de l'autodiscipline et du travail d'équipe. Il contribue aussi indirectement à favoriser le bien-être émotionnel et physique comme résultat pour les participants, en consolidant l'estime de soi et en promouvant un mode de vie actif.
- g. **Connaissance générale des cadets.** OREN 407 – Servir dans un corps de cadets de la Marine
  - (1) Le but des connaissances générales des cadets de la phase quatre est de fournir aux cadets des renseignements sur les occasions inhérentes au programme des cadets de la Marine et sur le partenariat entre le ministère de la Défense nationale et la Ligue navale du Canada.
  - (2) Les connaissances générales des cadets de la phase quatre contribuent indirectement à la réalisation du but du programme qui consiste à développer les qualités de civisme, à susciter un intérêt pour les activités des FC et à favoriser le sens civique proactif et la compréhension des FC comme résultats pour les participants.
- h. **Exercice militaire.** OREN 408 – Commander le rassemblement d'une division
  - (1) Le but de l'exercice militaire de la phase quatre est de fournir aux cadets des connaissances et des compétences pour leur permettre de commander le rassemblement d'une division.
  - (2) L'exercice militaire de la phase quatre contribue directement à la réalisation des buts du programme qui consistent à développer le leadership, à susciter un intérêt pour les activités maritimes des FC et à favoriser le comportement social et la compétence cognitive comme résultats pour les participants.
- i. **Techniques d'instruction.** OREN 409 – Enseigner une leçon
  - (1) Le but des techniques d'instruction de la phase quatre est de fournir aux cadets des connaissances et des compétences pour leur permettre d'enseigner une période d'instruction de 30 minutes.
  - (2) Les techniques d'instruction de la phase quatre contribuent indirectement à la réalisation du but du programme qui consiste à développer les qualités de civisme par la capacité d'exprimer ses pensées et ses idées, et à favoriser le comportement social comme résultat pour les participants grâce aux compétences en communication interpersonnelle efficace.

- j. **Marine canadienne et milieu maritime.** OREN 420 – Reconnaître les aspects de la Marine canadienne et du milieu maritime
- (1) Le but de la Marine canadienne et du milieu maritime de la phase quatre est d'élargir les connaissances des cadets au sujet de la Marine canadienne et de son rôle au sein des Forces canadiennes (FC) ainsi que de présenter le rôle des FC dans les institutions internationales.
  - (2) La Marine canadienne et le milieu maritime de la phase quatre contribuent directement à la réalisation du but du programme qui consiste à susciter un intérêt pour les activités maritimes des FC et à favoriser la compréhension des FC comme résultat pour les participants.
- k. **Travail de câbles et de cordages.** OREN 421 – Exécuter le travail de câbles et de cordages
- (1) Le but du travail de câbles et de cordages de la phase quatre est de fournir aux cadets des compétences additionnelles en travaillant avec les câbles et les cordages qu'ils pourront mettre en pratique durant les activités de matelotage, telles que l'opération de petites embarcations, les opérations à bord d'un navire et d'autres entraînements nautiques.
  - (2) Le travail de câbles et de cordages de la phase quatre complète les opérations sur l'eau des cadets de la Marine en fournissant l'ensemble des compétences de base nécessaires pour effectuer les tâches de matelotage en tant que membre d'équipage à bord de divers types de navires. Les opérations nautiques des cadets de la Marine regroupent les compétences perfectionnées grâce au travail de câbles et de cordages, l'opération de petites embarcations, l'opération d'un navire et la navigation à la voile. De plus, elles contribuent directement à la réalisation du but du programme qui consiste à développer chez les jeunes les qualités de civisme et de leadership. Elles contribuent également à la promotion de la forme physique, et du bien-être émotionnel et physique, d'un comportement social, des compétences cognitives ainsi que d'un sens civique proactif comme résultats pour les participants.
- l. **Opération de petites embarcations.** OREN 422 – Décrire les mesures à prendre en cas de conditions météorologiques changeantes durant l'opération d'une petite embarcation
- (1) Le but des opérations à bord de petites embarcations de la phase quatre est de fournir aux cadets l'ensemble des connaissances de base nécessaires pour pouvoir opérer une petite embarcation.
  - (2) L'opération d'une petite embarcation de la phase quatre complète les opérations sur l'eau des cadets de la Marine en fournissant l'ensemble des connaissances de base nécessaires pour opérer une petite embarcation. Les opérations nautiques des cadets de la Marine regroupent les compétences perfectionnées grâce au travail de câbles et de cordages, l'opération de petites embarcations, l'opération d'un navire et la navigation à la voile. De plus, elles contribuent directement à la réalisation du but du programme qui consiste à développer chez les jeunes les qualités de civisme et de leadership. Elles contribuent également à la promotion de la forme physique, et du bien-être émotionnel et physique, d'un comportement social, des compétences cognitives ainsi que d'un sens civique proactif comme résultats pour les participants.
- m. **Opérations à bord d'un navire,** OREN 423 – Trouver un point sur une carte
- (1) Le but des opérations à bord d'un navire de la phase quatre est de fournir aux cadets certaines connaissances et compétences de base en navigation maritime.

- (2) Les opérations à bord d'un navire de la phase quatre complètent les opérations sur l'eau des cadets de la Marine et les fonctions habituelles du corps de cadets en fournissant l'ensemble des connaissances et des compétences nécessaires pour remplir leurs fonctions en tant que membres d'équipage d'un navire. Les opérations nautiques des cadets de la Marine regroupent les compétences perfectionnées grâce au travail de câbles et de cordages, l'opération de petites embarcations, l'opération d'un navire et la navigation à la voile. De plus, elles contribuent directement à la réalisation du but du programme qui consiste à développer chez les jeunes les qualités de civisme et de leadership. Elles contribuent également à la promotion de la forme physique, et du bien-être émotionnel et physique, d'un comportement social, des compétences cognitives ainsi que d'un sens civique proactif comme résultats pour les participants.
- n. **Voile.** OREN 424 – Naviguer en voilier conformément au niveau II de Voile blanche de l'Association canadienne de yachting (ACY)
- (1) Le but de la navigation à voile de la phase quatre est de poursuivre le développement des connaissances et des compétences de base nécessaires pour faire partie de l'équipage d'un voilier.
- (2) L'instruction de la navigation à voile de la phase quatre complète les opérations sur l'eau des cadets de la Marine en fournissant l'ensemble des compétences de base nécessaires pour effectuer les tâches de matelotage en tant que membre d'équipage à bord de divers types de petites embarcations. Les opérations nautiques des cadets de la Marine regroupent les compétences perfectionnées grâce au travail de câbles et de cordages, l'opération de petites embarcations, l'opération d'un navire et la navigation à la voile. De plus, elles contribuent directement à la réalisation du but du programme qui consiste à développer chez les jeunes les qualités de civisme et de leadership. Elles contribuent également à la promotion de la forme physique, et du bien-être émotionnel et physique, d'un comportement social, des compétences cognitives ainsi que d'un sens civique proactif comme résultats pour les participants.
- o. **Instruction nautique.** OREN 425 – Participer à une fin de semaine d'instruction nautique
- (1) Le but de l'instruction nautique de la phase quatre est d'offrir aux cadets d'autres occasions pour participer à une activité nautique qui :
- (a) renforce l'instruction obligatoire et l'instruction complémentaire;
- (b) permet aux cadets de participer aux aspects navals des FC ou de la communauté maritime;
- (c) donne une occasion d'expérience pratique qui introduit de nouvelles compétences et connaissances.
- (2) L'instruction nautique de la phase quatre complète les opérations sur l'eau des cadets de la Marine en fournissant l'ensemble des compétences de base nécessaires pour effectuer les tâches de matelotage en tant que membre d'équipage à bord de divers types de petites embarcations. Les opérations nautiques des cadets de la Marine regroupent les compétences perfectionnées grâce au travail de câbles et de cordages, l'opération de petites embarcations, l'opération d'un navire et la navigation à la voile. De plus, elles contribuent directement à la réalisation du but du programme qui consiste à développer chez les jeunes les qualités de civisme et de leadership. Elles contribuent également à la promotion de la forme physique, et du bien-être émotionnel et physique, d'un comportement social, des compétences cognitives ainsi que d'un sens civique proactif comme résultats pour les participants.

## MÉTHODE POUR ATTEINDRE LES OBJECTIFS

10. La plupart des OREN de la phase quatre sont liés aux compétences. L'acquisition de compétences se fait grâce aux périodes pratiques d'instruction et à la pratique. Afin d'atteindre ces OREN, une approche d'apprentissage pratique est primordiale. Les conseils suivants peuvent aider à mettre en œuvre la phase quatre :

- a. Un peu de théorie est nécessaire pour des raisons de sécurité et pour présenter la nouvelle matière. Par contre, la plus grande partie de la matière peut être enseignée à l'aide de méthodes pratiques ;
- b. S'assurer que les séances d'instruction sont bien organisées et planifiées afin de donner aux instructeurs assez de temps pour se préparer à la prestation et à la conduite de l'instruction. Cela inclut la révision des descriptions des leçons et des guides pédagogiques et l'élaboration du matériel d'instruction, s'il y a lieu ;
- c. planifier l'instruction de façon à que la matière soit présentée de manière à assurer un passage en douceur d'une activité à la prochaine ;
- d. prendre suffisamment de temps pour discuter des activités d'instruction expérientielle et d'en faire une récapitulation afin de s'assurer que les cadets ont compris la façon dont cette expérience peut être intégrée aux expériences futures.

## QUALIFICATIONS PRÉALABLES À L'INSTRUCTION

11. Pour participer à la phase quatre, les jeunes doivent être membres d'un corps de cadets, tel que précisé dans le document A-CR-CCP-950/PT-001, *Ordres et règlements royaux des cadets du Canada*, article 4.01.

12. Les cadets qui participent à la phase quatre doivent généralement être âgés de 15 ou 16 ans.

## UTILISATION DE LA NPQ

13. La présente NQP doit servir de source principale régissant l'élaboration, la mise en œuvre, la conduite et l'évaluation de l'instruction et des normes pour la qualification des cadets à la phase quatre. Cette NQP doit aussi servir de document de référence principal à la Direction des cadets et des Rangers juniors canadiens pour la validation de l'instruction de qualification de la phase quatre.

14. La phase quatre doit être donnée en se servant de cette NQP comme document de contrôle de l'instruction conjointement avec le document A-CR-CCP-604/PF-002, *Cadets de la Marine royale canadienne - Guides pédagogiques de la phase quatre*.

15. Le D Cad 3, Officier supérieur d'état-major – Développement des programmes – Jeunesse, QGDN, doit approuver tout changement aux exigences détaillées dans cette publication en raison des restrictions reliées à l'instruction.

## CHAPITRE 2

### DÉTAILS DE GESTION DE L'INSTRUCTION

#### ORGANISME RESPONSABLE ET ÉTABLISSEMENTS D'INSTRUCTION

1. L'autorité de gestion d'instruction des phases du programme des cadets de la Marine est le Directeur - Cadets et Rangers juniors canadiens (D Cad et RJC). Les unités régionales de soutien aux cadets (URSC) sont responsables pour l'instruction dudit programme par les établissements d'instruction (EI) autorisés. En voici quelques-uns :

- a. les Corps de Cadets de la Marine royale canadienne (CCMRC) ;
- b. des établissements d'instruction technique, tels que :
  - (1) l'école régionale de voile des cadets (ERVC) ou les centres de voile;
  - (2) d'autres zones, détachements ou EI régionaux, autorisés par le commandant (cmdt) de l'URSC.

#### DÉTAILS D'INSTRUCTION

2. Conformément aux OAIC 11-04, *Aperçu du programme des cadets* et 31-03, *Aperçu du programme des cadets de la Marine*, le programme d'instruction de phase se déroule entre le 1<sup>er</sup> septembre et le 30 juin de chaque année d'instruction par l'entremise d'une combinaison de séances d'instruction et de journées et fins de semaine d'instruction avec support. Tous les cadets doivent compléter les deux éléments obligatoires du programme d'instruction de phase. Ces éléments sont les suivants :

- a. **Instruction obligatoire.** L'instruction obligatoire est un éventail d'activités que les corps de cadets et, dans certains cas, les EI spécialisés doivent conduire et que les cadets doivent accomplir afin de compléter le programme d'instruction de phase;
- b. **Instruction complémentaire.** L'instruction complémentaire est un éventail d'activités que les corps et, dans certains cas, les EI spécialisés doivent conduire et que les cadets doivent accomplir afin de compléter le programme d'instruction de phase. Ces activités complètent les activités obligatoires et forment partie intégrante du programme d'instruction de phase. Les cmdt ont la possibilité de choisir les activités parmi un éventail de choix, ce qui leur permet d'ajuster le programme d'instruction de phases par rapport aux intérêts et aux ressources du corps.

3. **Aperçu de l'instruction de phase quatre.** La répartition de l'instruction obligatoire et de l'instruction complémentaire de la phase quatre est la suivante :

- a. Instruction obligatoire :
  - (1) 60 périodes d'instruction qui doivent se dérouler pendant les séances d'instruction (3 périodes par séance) ;
  - (2) 18 périodes d'instruction qui doivent se dérouler pendant les jours d'instruction obligatoires (9 périodes par jour) pour un total de deux jours ;
  - (3) deux (2) jours pour une compétition de matelotage interdivisions ;
  - (4) une fin de semaine pour la conduite de l'OREN 424.

## b. Instruction complémentaire :

- (1) 30 périodes d'instruction qui doivent se dérouler pendant les séances d'instruction (3 périodes par séance) ;
- (2) 18 périodes d'instruction qui doivent se dérouler pendant les jours d'instruction complémentaires (9 périodes par jour) pour un total de deux jours ;
- (3) une fin de semaine pour le déroulement de l'OCOM C325.02A ou C325.02B (instruction nautique).

4. **Répartition des périodes d'instruction.** Les périodes d'instruction durent 30 minutes. Une répartition détaillée des périodes d'instruction se trouve à l'annexe A. La répartition totale des périodes d'instruction par OREN est la suivante :

Sujet	OREN	Objectif de rendement	Périodes d'instruction obligatoires	Jours d'instruction obligatoires spécifiques	Fins de semaine d'instruction obligatoires spécifiques	Périodes d'instruction complémentaires	Fins de semaine d'instruction complémentaires spécifiques
Civisme	401	Comprendre l'impact du système juridique sur les jeunes	0	-	-	4	-
Service communautaire	402	Effectuer un service communautaire	9	-	-	12	-
Leadership	403	Agir à titre de chef d'équipe	10	-	-	13	-
Bonne forme physique et mode de vie sain	404	Mettre à jour le plan d'activité personnel	4	-	-	5	-
Sports récréatifs	405	Participer à des sports récréatifs	9	-	-	27	-
Tir de précision avec la carabine à air comprimé	406	Tirer avec la carabine à air comprimé des cadets pendant une activité récréative de tir de précision	3	-	-	15	-
Connaissance générale des cadets	407	Servir dans un corps de cadets de la Marine	2	-	-	7	-
Exercice militaire	408	Commander une division	5	-	-	22	-
Techniques d'instruction	409	Enseigner une leçon	10	-	-	22	-
Biathlon	311	Participer à une activité récréative de biathlon d'été	0	-	-	9	-
Marine canadienne et milieu maritime	420	Reconnaître les aspects de la Marine canadienne	4	-	-	11	-
Travail de câbles et de cordages	421	Exécuter le travail de câbles et de cordages	0	-	-	27	-
Opérations de petites embarcations	422	Décrire les mesures à prendre en cas de conditions météorologiques changeantes durant l'opération d'une petite embarcation	-	-	-	17	-
Opérations d'un navire	423	Trouver un point sur une carte	12	-	-	9	-
Voile	424	Naviguer en voilier conformément au niveau II de Voile blanche de	-	-	1	-	-

Sujet	OREN	Objectif de rendement	Périodes d'instruction obligatoires	Jours d'instruction obligatoires spécifiques	Fins de semaine d'instruction obligatoires spécifiques	Périodes d'instruction complémentaires	Fins de semaine d'instruction complémentaires spécifiques
		l'Association canadienne de yachting (ACY)					
Instruction nautique	425	Participer à une fin de semaine d'instruction nautique	-	-	-	1	1
Compétition de matelotage interdivisions	S.O.	S.O.	1	2	-	-	-
Relations sociales positives pour la jeunesse	S.O.	S.O.	6	-	-	-	-
Cérémonie de la revue annuelle	S.O.	S.O.	3	-	-	-	-
		<b>Total</b>	<b>78</b>	<b>2</b>	<b>1</b>	<b>203</b>	<b>1</b>

5. **Capacité d'instruction.** La capacité d'instruction se limite à la capacité du corps de cadets à satisfaire aux exigences de supervision conformément à l'OAIC 13-12, *Supervision des cadets*, et, dans certains cas, aux quotas établis.

6. **Besoins en personnel d'instruction.**

a. Officier d'instruction du corps (O Instr) :

GRADE	ID SGPM	NOMBRE	QUALIFICATION
Ltv	00232-01	1	Minimale : Qualification de capitaine ou Qualification d'officier subalterne EP2 du CIC Préférable : Cours d'instructeur senior et Cours d'officier d'instruction du CIC

b. Officier de cours de la phase quatre (O Cours Phase Quatre) :

GRADE	ID SGPM	NOMBRE	QUALIFICATION
ens 2/ ens 1	00232-01	1	Minimale : Qualification élémentaire d'officier ou Qualification élémentaire d'officier militaire (CIC – Commun) Préférable : Cours de développement professionnel (Mer) ou Qualification élémentaire d'officier militaire (CIC – Mer)

Remarque : Un aspm peut remplir ce poste si les circonstances le justifient.

c. Instructeurs :

GRADE	ID SGPM	NOMBRE	QUALIFICATION
OREN 1 et supérieur	S.O.	1 par 10 cadets	Minimale : Phase quatre Préférable : Réalisation d'un cours de qualification de six semaines au CIEC

7. **Instructeurs spécialisés.** Les instructeurs spécialisés possèdent des qualifications spécialisées précises. Le nombre d'instructeurs spécialisés nécessaire est influencé par le document de directives propre à l'activité (p. ex., les OAIC, les *ordonnances de sécurité nautique*, etc.) et par les circonstances locales, tout comme la structure pour le cadre de support d'instruction ou d'entraînement l'est également. Voici une liste des postes d'instructeurs spécialisés nécessaires pour le cours de la phase quatre :

- a. Officier de sécurité du champ de tir (OSCT) (carabine à air comprimé), pour les OREN 406 et 311 ;
- b. Un ou plusieurs instructeurs de tir de précision avec la carabine à air comprimé, pour l'OREN 406 et l'OREN 311, selon les besoins ;
- c. Un ou plusieurs instructeurs de conditionnement physique et de sports, pour l'OREN 404 et l'OREN 405, selon les besoins ;
- d. Un ou plusieurs instructeurs d'exercice militaire et de cérémonial, pour l'OREN 408, selon les besoins ;
- e. Un ou plusieurs conducteurs de bateau, pour l'OREN 425 ;
- f. Un ou plusieurs instructeurs de voile, pour l'OREN 424 ;
- g. Un ou plusieurs instructeurs de la qualification CCEP, pour l'OREN 322.

8. **Ressources requises.** Les cmdt des URSC sont responsables de s'assurer que les fournitures et l'équipement nécessaires sont disponibles. Une liste détaillée du matériel, de l'équipement audiovisuel et du matériel d'instruction et d'apprentissage nécessaires au déroulement de l'instruction se trouve au chapitre 2 à l'annexe C.

## ADMINISTRATION DE L'INSTRUCTION

9. **Évaluation des cadets.** Les détails au sujet de l'évaluation des cadets sont présentés au chapitre 3.

10. **Rapports.** Les O Instr doivent tenir un dossier d'instruction pour chaque cadet afin d'enregistrer son progrès pendant l'année d'instruction. Le dossier d'instruction doit comprendre au moins un dossier de qualification de la phase quatre (chapitre 3, annexe B). Les dossiers d'instruction sont des documents temporaires dont on peut se défaire lors de l'adaptation du dossier de qualification de la phase quatre au dossier personnel du cadet (MDN 2399).

## QUALIFICATION

11. Les cadets recevront la qualification de la phase quatre après avoir réussi les exigences précisées au chapitre 3.

## DOCUMENTS CONNEXES

12. La présente NQP doit être utilisée conjointement avec :
- a. les Ordonnances sur l'administration et l'instruction des cadets (OAIC) ;
  - b. le document A-CR-CCP-604/PF-002, *Cadets de la Marine royale canadienne, Guides pédagogiques de la phase quatre*.

## INSTRUCTIONS SPÉCIALES

13. **Calendrier.** Pendant la planification de l'instruction, il faut consulter les descriptions des leçons indiquées au chapitre 4 pour obtenir des renseignements détaillés. Même si un exemple d'horaire se trouve à l'annexe B, il ne tient pas compte des nombreux facteurs que le corps de cadets doit affronter au cours de l'élaboration des horaires d'instruction annuels. Voici les éléments à prendre en considération au moment d'établir l'horaire d'instruction annuel :

- a. l'environnement d'instruction nécessaire pour chaque activité ;
- b. la disponibilité d'un instructeur spécialisé pour diriger l'activité, selon les besoins ;
- c. le regroupement logique et le séquençement des OCOM pour tirer avantage des rapports mutuels qui existent dans les matières d'instruction ;
- d. la planification de l'instruction pendant les séances par rapport à l'instruction de fin de semaine, par exemple l'identification des OCOM qui doivent être enseignés avant une journée ou une fin de semaine d'instruction afin de préparer les cadets à l'événement.

## 14. Journées et fins de semaine d'instruction.

- a. Le corps de cadets est responsable de la planification et du déroulement des journées d'instruction. La journée d'instruction doit se dérouler à l'emplacement de rassemblement du corps de cadets ou dans la collectivité locale s'il n'y a pas d'installations appropriées à l'emplacement de rassemblement du corps de cadets.
- b. La responsabilité de la conduite des fins de semaine d'instruction nautique ou de navigation à la voile revient habituellement aux établissements d'instruction technique. La planification de ces activités doit être faite parallèlement avec le détachement de cadets du secteur, l'URSC et les EI techniques applicables.
- c. Conformément à l'OAIC 11-04, *Aperçu du programme des cadets*, l'instruction de fin de semaine doit se dérouler dans un rayon de trois cents kilomètres de l'emplacement de rassemblement du corps de cadets.
- d. Si un soutien pour les journées ou les fins de semaine complémentaires ou obligatoires est nécessaire, une demande doit être envoyée à l'URSC pertinente. Se référer à l'OAIC 31-03, *Aperçu du programme des cadets de la Marine*, et aux ordonnances régionales pour obtenir plus d'information sur le soutien offert par les URSC.
- e. Les journées et les fins de semaine d'instruction doivent être structurées de façon à inclure les cadets de tous les niveaux d'instruction de phase, à moins d'indication contraire dans la NQP de chaque phase individuelle.

## DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE

15. Une liste des documents de référence utilisés dans cette NQP est présentée à l'annexe D.

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

## ANNEXE A

## RÉSUMÉ DE L'INSTRUCTION DE LA PHASE QUATRE ET RÉPARTITION DU TEMPS

## RÉPARTITION DES PÉRIODES D'INSTRUCTION

OREN	Objectif de rendement	OCOM	Objectif de compétence	N <sup>bre</sup> de pd	
401	Comprendre l'impact du système juridique sur les jeunes	C401.01	Décrire le système juridique pour les jeunes	1	
		C401.02	Discuter des lois fondées sur l'âge	1	
		C401.03	Discuter des pouvoirs gouvernementaux	1	
		C401.04	Discuter de la criminalité informatique	1	
		<b>OREN 401 - Total des périodes d'instruction obligatoires</b>			<b>0</b>
		<b>OREN 401 - Total des périodes d'instruction complémentaires</b>			<b>4</b>
402	Effectuer un service communautaire	M402.01	Effectuer un service communautaire	9	
		C102.01	Participer à une cérémonie	3	
		C102.02	Effectuer un service communautaire	9	
		<b>OREN 402 - Total des périodes d'instruction obligatoires</b>			<b>9</b>
		<b>OREN 402 - Total des périodes d'instruction complémentaires</b>			<b>12</b>
403	Agir comme chef d'équipe	M403.01	Décrire les besoins et les attentes des membres de l'équipe	1	
		M403.02	Choisir une approche de leadership	2	
		M403.03	Motiver les membres de l'équipe	2	
		M403.04	Donner de la rétroaction aux membres de l'équipe	2	
		M403.05	Participer à une relation de mentorat	2	
		M403.06	Agir comme chef d'équipe lors d'une affectation à un poste de leadership	1	
		COREN 403		0	
		C403.01	Participer à un séminaire sur le leadership	3	
		C303.01	Diriger des activités de promotion du travail d'équipe	3	
		C303.02	Donner une présentation au sujet d'un chef	2	
		<b>OREN 403 - Total des périodes d'instruction obligatoires</b>			<b>10</b>
		<b>OREN 403 - Total des périodes d'instruction complémentaires</b>			<b>8</b>
		404	Mettre à jour le plan d'activité personnel	M404.01	Participer à l'évaluation de la condition physique des cadets
M404.02	Mettre à jour le plan d'activité personnel			1	
M404.03	Évaluer le plan d'activité personnel			1	
C404.01	Décrire les besoins en nutrition et en hydratation pour les activités de conditionnement physique et sportives.			2	
C404.01	Préparer l'exécution de l'évaluation de la condition physique des cadets			2	
C304.01	Participer à l'évaluation de la condition physique des cadets			1	
C304.02	Évaluer le plan d'activité personnel			1	
C304.03	Décrire le stress			2	
C104.01	Établir des objectifs d'équipe			1	
<b>OREN 404 - Total des périodes d'instruction obligatoires</b>				<b>4</b>	
<b>OREN 404 - Total des périodes d'instruction complémentaires</b>			<b>9</b>		

OREN	Objectif de rendement	OCOM	Objectif de compétence	N <sup>bre</sup> de pd	
405	Participer à des sports récréatifs	M405.01	Participer à des sports d'équipe récréatifs organisés	9	
		C105.01	Participer à une rencontre omnisportive	9	
		C105.02	Participer à une activité sportive intra-muros organisée	9	
		C105.03	Participer à une course d'orientation	9	
		<b>OREN 405 - Total des périodes d'instruction obligatoires</b>			<b>9</b>
		<b>OREN 405 - Total des périodes d'instruction complémentaires</b>			<b>27</b>
406	Tirer avec la carabine à air comprimé des cadets pendant une activité récréative de tir de précision	M406.01	Participer à une activité récréative de tir de précision	3	
		C406.01	Assister l'officier de sécurité de champ de tir (O secur. Tir)	1	
		C406.02	Marquer les points de tir de précision	1	
		C306.01	Identifier les associations civiles de tir de précision	1	
		C306.02	Corriger l'erreur de tir	2	
		C306.03	Tirer avec la carabine à air comprimé des cadets en position debout	2	
		C106.01	Participer à une activité récréative de tir de précision	3	
		<b>OREN 406 - Total des périodes d'instruction obligatoires</b>			<b>3</b>
<b>OREN 406 - Total des périodes d'instruction complémentaires</b>			<b>10</b>		
407	Servir dans un corps de cadets de la Marine	M307.01	Identifier les occasions d'instruction de la phase quatre	1	
		M307.02	Identifier les occasions d'instruction de quatrième année du CIEC	1	
		C401.01	Se préparer pour un conseil de mérite	1	
		C307.01	Participer à une présentation donnée par un conférencier invité d'une Unité régionale de soutien aux cadets	2	
		C307.02	Participer à une présentation donnée par l'officier de liaison – cadets (OLC)	2	
		C307.03	Participer à une présentation donnée par un conférencier invité de la Ligue navale du Canada	2	
		<b>OREN 407 - Total des périodes d'instruction obligatoires</b>			<b>2</b>
		<b>OREN 407 - Total des périodes d'instruction complémentaires</b>			<b>7</b>
408	Commander un rassemblement de division	M408.01	Discuter de la façon de commander une division	1	
		M408.02	Décrire la séquence d'un rassemblement	1	
		M408.03	Commander une division	1	
		M408.04	Inspecter un cadet lors d'un rassemblement	2	
		COREN 408		0	
		C408.01	Discuter de l'histoire de l'exercice militaire	1	
		C408.02	Observer à une reconstitution historique de l'exercice militaire	3	
		C308.01	Exécuter l'exercice militaire avec drapeau	4	
		C308.02	Exécuter l'exercice militaire au Cénotaphe	2	
		C308.03	S'exercer à donner les commandements oraux de l'exercice militaire	2	
		C208.01	S'exercer à la prise d'armes dans le cadre d'une revue	2	
		C208.02	Exécuter l'exercice militaire avec des armes	8	
		<b>OREN 408 - Total des périodes d'instruction obligatoires</b>			<b>5</b>
		<b>OREN 408 - Total des périodes d'instruction complémentaires</b>			<b>22</b>
409	Enseigner une leçon	M409.01	Identifier les méthodes d'instruction	2	
		M409.02	Identifier les éléments d'un environnement d'apprentissage positif	2	
		M409.03	Décrire les besoins de l'apprenant	2	
		M409.04	Expliquer l'évaluation	1	
		M409.05	Enseigner une leçon de 30 minutes	3	
		COREN 409		0	

OREN	Objectif de rendement	OCOM	Objectif de compétence	N <sup>bre</sup> de pd
		C409.01	Planifier une leçon	2
		C409.02	Enseigner une leçon de 30 minutes	3
		C409.03	Agir à titre d'instructeur adjoint	3
		C409.04	Participer à un atelier créatif de planification de leçon	3
		C409.05	Agir à titre d'instructeur adjoint de l'exercice militaire	3
		C409.06	Enseigner une leçon d'exercice militaire de 30 minutes	3
		C309.04	Identifier les formations pour l'instruction d'exercice militaire	1
		C309.05	Décrire les techniques d'instruction d'exercice militaire	2
		C309.06	Enseigner une leçon d'exercice militaire de 15 minutes	3
		<b>OREN 409 - Total des périodes d'instruction obligatoires</b>		<b>10</b>
		<b>OREN 409 - Total des périodes d'instruction complémentaires</b>		<b>23</b>
311	Participer à une activité récréative de biathlon d'été	C311.01	Pratiquer la visée et le tir à la carabine à air comprimé des cadets après une activité physique	3
		C311.02	Participer à une activité récréative de biathlon d'été	6
		C211.01	Reconnaître les occasions de biathlon civil	1
		C211.02	Courir sur un terrain à géographie différente	1
		C211.03	Tirer avec la carabine à air comprimé des cadets en se servant d'une bretelle, après une activité physique	1
		C211.04	Participer à une activité compétitive de biathlon d'été	6
		C111.01	Participer à une séance d'information sur le biathlon	1
		C111.02	Courir des sprints courts	1
		C111.03	Tirer avec la carabine à air comprimé utilisée des cadets après une activité physique	1
		C111.04	Participer à une activité récréative de biathlon d'été	6
		<b>OREN 311 - Total des périodes d'instruction obligatoires</b>		<b>0</b>
		<b>OREN 311 - Total des périodes d'instruction complémentaires</b>		<b>9</b>
420	Décrire les aspects de la Marine canadienne et du milieu maritime	M420.01	Décrire les opérations navales actuelles	1
		M420.02	Décrire la modernisation de la Marine canadienne	1
		M420.03	Décrire la Garde côtière canadienne (GCC)	1
		M420.04	Décrire Transport Canada en tant qu'agence maritime	1
		C420.01	Décrire Pêches et Océans Canada (MPO)	1
		C420.02	Décrire les agences et les institutions maritimes civiles	1
		C420.03	Participer à une discussion ou une présentation sur les commémorations du Jour J	2
		C420.04	Participer à une présentation donnée par un conférencier invité d'une agence maritime civile	2
		C320.01	Assister à une présentation d'événement commémoratif de la Marine	2
		C320.02	Décrire le Service féminin de la Marine royale du Canada	2
		C320.03	Décrire l'Aéronavale canadienne	2
		<b>OREN 420 - Total des périodes d'instruction obligatoires</b>		<b>4</b>
		<b>OREN 420 - Total des périodes d'instruction complémentaires</b>		<b>12</b>
421	Exécuter le travail de câbles et de cordages	C421.01	Faire une ceinture de manœuvrier	3
		C421.02	Fabriquer un tapis rond	3
		C421.03	Fabriquer un hamac en filet	3
		C320.02	Gréer un mât de levage	6
		C320.03	Gréer une bigue	6
		C320.04	Faire une pomme de lance-amarre	3
		C320.05	Faire un nœud de tête de turc	3

OREN	Objectif de rendement	OCOM	Objectif de compétence	N <sup>bre</sup> de pd
			<b>OREN 421 - Total des périodes d'instruction obligatoires</b>	<b>0</b>
			<b>OREN 421 - Total des périodes d'instruction complémentaires</b>	<b>27</b>
422	Décrire les mesures à prendre en cas de conditions météorologiques changeantes durant l'opération d'une petite embarcation	C422.01	Décrire les mesures à prendre en cas de conditions météorologiques changeantes durant l'opération d'une petite embarcation	2
		C322.01	Décrire les lois, les codes et les règlements	3
		C322.02	Décrire la sécurité personnelle	3
		C322.03	Décrire la sécurité à bord d'un navire	3
		C322.04	Décrire la sécurité de la navigation	4
		S.O.	Examen écrit pour la CCEP	2
			<b>OREN 422 - Total des périodes d'instruction obligatoires</b>	<b>0</b>
			<b>OREN 422 - Total des périodes d'instruction complémentaires</b>	<b>17</b>
423	Trouver un point sur une carte	M423.01	Identifier les aspects d'une carte	2
		M423.02	Utiliser des instruments de navigation	2
		M423.03	Décrire la latitude et la longitude	4
		M423.04	Tracer un point observé	2
		COREN 423		2
		C423.01	Tracer un point par observation de trois relèvements	2
		C423.02	Tracer un point par observation d'angles horizontaux	2
		C323.01	Communiquer en utilisant des pavillons et des flammes	4
		C323.02	Lancer l'appel du réveil	2
		C323.03	Lancer l'appel de l'équipage au dîner	3
			<b>OREN 423 - Total des périodes d'instruction obligatoires</b>	<b>12</b>
	<b>OREN 423 - Total des périodes d'instruction complémentaires</b>	<b>13</b>		
424	Naviguer en voilier conformément au niveau II de Voile blanche de l'Association canadienne de yachting (ACY)	S.O.	Remarque : Cette instruction est le prolongement de l'OREN 324 et des objectifs de compétence associés de la phase trois.	S.O. (Fin de semaine)
		COCOM 01 de l'OREN 324		0
		COCOM 02 de l'OREN 324		0
		COCOM 03 de l'OREN 324		0
		COREN 324		0
			<b>OREN 424 - Total des périodes d'instruction obligatoires</b>	<b>0</b>
	<b>OREN 424 - Total des périodes d'instruction complémentaires</b>	<b>0</b>		
425		C425.01	Se préparer à une fin de semaine d'instruction nautique	1
		C425.02A	Effectuer des tâches liées aux opérations de petites embarcations ou de petits navires faisant route	S.O. (Fin de semaine)

OREN	Objectif de rendement	OCOM	Objectif de compétence	N <sup>bre</sup> de pd
		C425.02B	Participer à une activité nautique	S.O. (Fin de semaine)
<b>OREN 425 - Total des périodes d'instruction obligatoires</b>				<b>0</b>
<b>OREN 425 - Total des périodes d'instruction complémentaires</b>				<b>1</b>
S.O.	Se préparer pour la compétition de matelotage interdivisions			1
S.O.	Relations sociales positives pour la jeunesse			6
S.O.	Cérémonie de la revue annuelle			3
<b>Total des périodes d'instruction obligatoires</b>				<b>78</b>
<b>Total des périodes d'instruction complémentaires</b>				<b>201</b>

### RÉPARTITION DE LA JOURNÉE ET DE LA FIN DE SEMAINE D'INSTRUCTION

Activité	Description	Durée
Périodes d'instruction obligatoires	Dix-huit périodes d'instruction (9 par jour) choisies à partir des OCOM obligatoires devant être enseignées durant une journée complète d'instruction. Il est préférable d'enseigner les OREN 402, 405 et/ou 406 pendant les journées d'instruction; par contre, le corps a la possibilité d'enseigner les OREN qui conviennent le mieux aux circonstances (p. ex. : l'infrastructure, la disponibilité des ressources, etc.).	2 jours
Voile	Une fin de semaine d'entraînement à la voile qui se déroule conformément à l'OREN 424.	1 fin de semaine
Compétition de matelotage interdivisions	Une compétition de deux jours à l'appui de l'OREN 403 et des OREN 420 à 424. Cette activité se déroulera sur une période de deux jours conformément à la description de leçon et au guide pédagogique associés.	2 jours
<b>Total des périodes d'instruction obligatoires</b>		<b>6 jours</b>

### COMPLÉMENTAIRE

Activité	Description	Durée
Périodes d'instruction complémentaires	Dix-huit périodes d'instruction (9 par jour) choisies à partir des OCOM complémentaires devant être enseignés durant une journée complète d'instruction. Il est préférable d'enseigner les OREN 402, 405, 406 et/ou 311 pendant les journées d'instruction; par contre, le corps a la possibilité d'enseigner les OREN qui conviennent le mieux aux circonstances (p. ex. : l'infrastructure, la disponibilité des ressources, etc.).	2 jours
Instruction nautique	Une fin de semaine d'entraînement à la voile qui se déroule conformément à l'OREN 425.	1 fin de semaine
<b>Total des périodes d'instruction complémentaires</b>		<b>4 jours</b>

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

**ANNEXE B**  
**EXEMPLE DE CALENDRIER D'INSTRUCTION N° 1**

SÉANCES D'INSTRUCTION		Période 1	Période 2	Période 3
Séance 1	OCOM	M408.01 Discuter de la façon de commander un rassemblement de division	M407.01 Identifier les occasions d'instruction de la phase quatre	M408.02 Décrire la séquence de rassemblement
	Instructeur			
	Endroit			
Séance 2	OCOM	M403.01 Décrire les besoins et les attentes des membres de l'équipe	M403.02 Choisir un comportement influent dans le style de leadership participatif	M408.03 Commander une escouade
	Instructeur			
	Endroit			
Séance 3	OCOM	M403.02 Choisir un comportement influent dans le style de leadership participatif	M404.01 Participer à l'évaluation de la condition physique des cadets	M404.02 Mettre à jour le plan d'activité personnel
	Instructeur			
	Endroit			
Séance 4	OCOM	M403.03 Décrire la façon de motiver les membres de l'équipe	M403.03 Décrire la façon de motiver les membres de l'équipe	M420.01 Décrire les opérations navales actuelles
	Instructeur			
	Endroit			
Séance 5	OCOM	C421.01 Fabriquer une ceinture de manœuvrier	C421.01 Fabriquer une ceinture de manœuvrier	C421.01 Fabriquer une ceinture de manœuvrier
	Instructeur			
	Endroit			
Séance 6	OCOM	C323.02 Lancer l'appel du réveil	C323.02 Lancer l'appel du réveil	C322.01 Décrire les lois, les codes et les règlements
	Instructeur			
	Endroit			
Séance 7	OCOM	C322.02 Décrire la sécurité personnelle	C322.02 Décrire la sécurité personnelle	C322.02 Décrire la sécurité personnelle
	Instructeur			
	Endroit			
Séance 8	OCOM	C322.02 Décrire la sécurité personnelle	M403.04 Donner de la rétroaction aux membres de l'équipe	M403.04 Donner de la rétroaction aux membres de l'équipe
	Instructeur			
	Endroit			
Séance 9	OCOM	C401.01 Se préparer pour un conseil de promotion	M403.05 Participer à une relation de mentorat	M403.05 Participer à une relation de mentorat
	Instructeur			
	Endroit			
Séance 10	OCOM	C322.03 Décrire la sécurité à bord d'un navire	C322.03 Décrire la sécurité à bord d'un navire	C322.03 Décrire la sécurité à bord d'un navire
	Instructeur			
	Endroit			

SÉANCES D'INSTRUCTION		Période 1	Période 2	Période 3
Séance 11	OCOM	C322.03 Décrire la sécurité à bord d'un navire	C322.03 Décrire la sécurité à bord d'un navire	M403.06 Agir comme chef d'équipe lors d'une affectation à un poste de leadership
	Instructeur			
	Endroit			
Séance 12	OCOM	M408.04 Inspecter un cadet lors d'un rassemblement	Examen de la CCEP (OREN 322)	Examen de la CCEP (OREN 322)
	Instructeur			
	Endroit			
Séance 13	OCOM	C401.01 Se préparer pour un conseil de promotion	C401.01 Se préparer pour un conseil de promotion	M408.04 Inspecter un cadet lors d'un rassemblement
	Instructeur			
	Endroit			
Séance 14	OCOM	M407.02 Identifier les occasions d'instruction de quatrième année du CIEC	M409.01 Identifier les méthodes d'instruction	M409.01 Identifier les méthodes d'instruction
	Instructeur			
	Endroit			
Séance 15	OCOM	C401.01 Décrire le système juridique pour les jeunes	C404.01 Participer à l'évaluation de la condition physique des cadets	C404.02 Mettre à jour le plan d'activité personnel
	Instructeur			
	Endroit			
Séance 16	OCOM	M409.02 Identifier les éléments d'un environnement d'apprentissage positif	M409.03 Décrire les besoins de l'apprenant	M409.03 Décrire les besoins de l'apprenant
	Instructeur			
	Endroit			
Séance 17	OCOM	M406.01 Participer à une activité récréative de tir de précision	M406.01 Participer à une activité récréative de tir de précision	M406.01 Participer à une activité récréative de tir de précision
	Instructeur			
	Endroit			
Séance 18	OCOM	M423.01 Identifier les aspects d'une carte	M423.01 Identifier les aspects d'une carte	M409.04 Expliquer l'évaluation
	Instructeur			
	Endroit			
Séance 19	OCOM	C409.01 Préparer une leçon	C409.01 Préparer une leçon	C406.02 Marquer les points de tir de précision avec la carabine à air comprimé
	Instructeur			
	Endroit			

SÉANCES D'INSTRUCTION		Période 1	Période 2	Période 3
Séance 20	OCOM	M423.02 Utiliser des instruments de navigation	M423.02 Utiliser des instruments de navigation	M420.03 Décrire Pêches et Océans Canada
	Instructeur			
	Endroit			
Séance 21	OCOM	M409.05 Enseigner une leçon de 30 minutes	M409.05 Enseigner une leçon de 30 minutes	M409.05 Enseigner une leçon de 30 minutes
	Instructeur			
	Endroit			
Séance 22	OCOM	M423.03 Décrire la latitude et la longitude	M423.03 Décrire la latitude et la longitude	M423.03 Décrire la latitude et la longitude
	Instructeur			
	Endroit			
Séance 23	OCOM	M404.01 Participer à l'évaluation de la condition physique des cadets	M404.03 Évaluer le plan d'activité personnel	Préparation pour la CMI
	Instructeur			
	Endroit			
Séance 24	OCOM	M423.03 Décrire la latitude et la longitude	M423.04 Tracer un point observé	M423.04 Tracer un point observé
	Instructeur			
	Endroit			
Séance 25	OCOM	M420.04 Décrire Transport Canada en tant qu'agence maritime civile	COREN 423	COREN 423
	Instructeur			
	Endroit			
Séance 26	OCOM	C409.04 Participer à un atelier créatif de planification de leçon	C409.04 Participer à un atelier créatif de planification de leçon	C409.04 Participer à un atelier créatif de planification de leçon
	Instructeur			
	Endroit			
Séance 27	OCOM	C420.01 Décrire les agences maritimes civiles	C423.01 Tracer un point par observation de trois relèvements	C423.01 Tracer un point par observation de trois relèvements
	Instructeur			
	Endroit			
Séance 28	OCOM	C308.03 S'exercer à donner les commandements oraux de l'exercice militaire	C308.03 S'exercer à donner les commandements oraux de l'exercice militaire	C401.02 Discuter des lois fondées sur l'âge
	Instructeur			
	Endroit			

SÉANCES D'INSTRUCTION		Période 1	Période 2	Période 3
Séance 29	OCOM	C208.01 S'exercer à une cérémonie militaire dans le cadre d'une revue annuelle	C208.01 S'exercer à une cérémonie militaire dans le cadre d'une revue annuelle	C425.01 Se préparer pour une fin de semaine d'instruction nautique
	Instructeur			
	Endroit			
Séance 30	OCOM	RA	RA	RA
	Instructeur			
	Endroit			

<b>JOURNÉES D'INSTRUCTION OCOM obligatoires (Répartition des périodes d'instruction)</b>		<b>Période 1</b>	<b>Période 2</b>	<b>Période 3</b>	<b>Période 4</b>	<b>Période 5</b>	<b>Période 6</b>	<b>Période 7</b>	<b>Période 8</b>	<b>Période 9</b>
<b>Jour 1</b>	OCOM	M402.01 Effectuer un service communautaire	M402.01 Effectuer un service communautaire	M402.01 Effectuer un service communautaire	M402.01 Effectuer un service communautaire	M402.01 Effectuer un service communautaire	M402.01 Effectuer un service communautaire	M402.01 Effectuer un service communautaire	M402.01 Effectuer un service communautaire	M402.01 Effectuer un service communautaire
	Instructeur									
	Endroit									
<b>Jour 2</b>	OCOM	M405.01 Participer à des sports d'équipe récréatifs organisés	M405.01 Participer à des sports d'équipe récréatifs organisés	M405.01 Participer à des sports d'équipe récréatifs organisés	M405.01 Participer à des sports d'équipe récréatifs organisés	M405.01 Participer à des sports d'équipe récréatifs organisés	M405.01 Participer à des sports d'équipe récréatifs organisés	M405.01 Participer à des sports d'équipe récréatifs organisés	M405.01 Participer à des sports d'équipe récréatifs organisés	M405.01 Participer à des sports d'équipe récréatifs organisés
	Instructeur									
	Endroit									

<b>JOURNÉES D'INSTRUCTION OCOM complémentaires (Répartition des périodes d'instruction)</b>		<b>Période 1</b>	<b>Période 2</b>	<b>Période 3</b>	<b>Période 4</b>	<b>Période 5</b>	<b>Période 6</b>	<b>Période 7</b>	<b>Période 8</b>	<b>Période 9</b>
<b>Jour 1</b>	OCOM	C311.01 Pratiquer la visée et le tir à la carabine à air comprimé des cadets après une activité physique	C311.01 Pratiquer la visée et le tir à la carabine à air comprimé des cadets après une activité physique	C311.01 Pratiquer la visée et le tir à la carabine à air comprimé des cadets après une activité physique	C311.02 Participer à une activité récréative de biathlon d'été	C311.02 Participer à une activité récréative de biathlon d'été	C311.02 Participer à une activité récréative de biathlon d'été	C311.02 Participer à une activité récréative de biathlon d'été	C311.02 Participer à une activité récréative de biathlon d'été	C311.02 Participer à une activité récréative de biathlon d'été
	Instructeur									
	Endroit									
<b>Jour 2</b>	OCOM	C105.01 Participer à une rencontre omnisportive	C105.01 Participer à une rencontre omnisportive	C105.01 Participer à une rencontre omnisportive	C105.01 Participer à une rencontre omnisportive	C105.01 Participer à une rencontre omnisportive	C105.01 Participer à une rencontre omnisportive	C105.01 Participer à une rencontre omnisportive	C105.01 Participer à une rencontre omnisportive	C105.01 Participer à une rencontre omnisportive
	Instructeur									
	Endroit									

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

**ANNEXE C**  
**RESSOURCES REQUISES**

Remarque : L'équipement de sport requis dépendra des sports choisis par le corps.

**Instruction obligatoire**

<u>Article</u>	<u>Qté</u>	<u>OREN / OCOM</u>
Règle de 30 cm (12 pouces)	1	M404.01
Lecteur CD	1	M404.01
Tapis d'exercice	5	M404.01
Ruban à mesurer	2	M404.01, M404.02
Cônes	20	M404.01, M404.02
Balle de base-ball	3	M405.01
But de base-ball	4	M405.01
Bâton de base-ball	2	M405.01
Gant de base-ball (pour droitier et gaucher)	12	M405.01
Ballon de basket-ball	2	M405.01
Panier de basket-ball	2	M405.01
Casque de frappeur	2	M405.01
Bâton de crosse pour joueurs	24	M405.01
Trousse de premiers soins	1	M405.01
Drapeau ou ruban	18	M405.01
Ballon de football	2	M405.01
Équipement de gardien de but	2 ensembles	M405.01
Bâton de gardien de but	2	M405.01
Bâton de crosse pour gardien de but	2	M405.01
Masque de gardien de but (ringuette)	2	M405.01

<b><u>Article</u></b>	<b><u>Qté</u></b>	<b><u>OREN / OCOM</u></b>
Masque de gardien de but (crosse)	2	M405.01
Bâton de gardien de but (ringuette)	2	M405.01
Protège-gorge et plastron de gardien de but (crosse)	2	M405.01
Filet de hockey	2	M405.01
Balle de hockey	2	M405.01
Bâtons de hockey	12	M405.01
Balle de crosse	2	M405.01
Filet de crosse	2	M405.01
Protège-dents	1 par cadet	M405.01
Disque de plastique (disque volant)	2	M405.01
Filet de ringuette	2	M405.01
Anneau de caoutchouc	2	M405.01
Ballon de soccer	2	M405.01
Filet de soccer	2	M405.01
Balle molle	3	M405.01
Ballon de volley-ball	2	M405.01
Filet de volley-ball	1	M405.01
Carabine à air comprimé	1 par 2 cadets	M406.01
Chargeur de cinq plombs pour carabine à air comprimé	3 par 2 cadets	M406.01
Plombs pour carabine à air comprimé	50 par cadet	M406.01
Bretelle de carabine à air comprimé	1 par cadet	M406.01
Lunettes de sécurité	10	M406.01

<b>Article</b>	<b>Qté</b>	<b>OREN / OCOM</b>
Gant de tir (facultatif)	1 par 2 cadets	M406.01
Tapis de tir	1 par 2 cadets	M406.01
Cadre de cible	1 par 2 cadets	M406.01
Cibles (variées)	2 par cadet	M406.01
Marqueurs (paquets de 4)	1	M407.01, M407.02, M408.01
Chronomètre	1	M409.03
Sifflet	1	M409.03
Cordage de 4 mm (3/16 po) de diamètre et de 1/2 m de longueur	1 par cadet	OREN 424
Espar	1 par 2 cadets	OREN 424
Aviron	2 par bateau	OREN 424
Ruban à masquer	1 rouleau	OREN 424
Drapeau bleu	1	OREN 424
Voiliers tout équipés	1	OREN 424
Vedette des entraîneurs	1	OREN 424
Bouées munies de cordages et de poids	5	OREN 424
Casques	1 par cadet	OREN 424
V.F.I.	1 par cadet	OREN 424

#### **Instruction complémentaire**

<b>Article</b>	<b>Qté</b>	<b>OREN / OCOM</b>
Loupe de correction .177	1	C406.02
Lecteur DVD ou magnétoscope	1	C408.02
Feuilles pour tableau de papier (bloc)	1	C406.01, C422.02
Marqueurs (paquets de 4)	1	C406.01, C422.02

<b>Article</b>	<b>Qté</b>	<b>OREN / OCOM</b>
Calculatrice	1	C404.01, C407.01
Cibles de carabine à air comprimé pour le biathlon (BART)	10	OREN 411
Cordage tressé de 4 mm (3/16 pouce) de diamètre	1 longueur par cadet	C421.01
Anneau ou crochet approprié pour fabriquer une ceinture de manœuvrier	2 par cadet	C421.01
Cordage tressé de 4 mm (3/16 pouce) de diamètre	1 longueur par cadet	C421.02
Carreau de liège	1 par cadet	C421.02
Épingles droites	2 paquets	C421.02
Outil coupant	1	C421.03
Anneau de 5 cm (2 po) de diamètre	2 par cadet	C421.03
Filet de 1 m de largeur sur 2 m de longueur	1 par cadet	C421.03
Cordage tressé de 4 mm (3/16 pouce) de diamètre (bobine)	1	C421.03

**Annexe C, appendice 1****Liste de matériel des dispositifs de levage****Trousse de la bigue à deux montants**

- deux espars ronds,
- neuf poulies doubles,
- six poulies simples,
- sept estropes (faites pour les espars),
- une estrope (faite pour le martinet d'apiquage),
- une estrope (faite pour le brin de manœuvre)\*,
- un martinet d'apiquage (la longueur est en fonction de la dimension des espars),
- un palan principal (la longueur est en fonction de la dimension des espars),
- un brêlage de sommet (la longueur est en fonction de l'épaisseur des espars),
- un palan d'écart (la longueur est en fonction de la dimension des espars),
- un palan de pied (la longueur est en fonction de la dimension des espars),
- un câble de halage (la longueur est en fonction de la dimension des espars),
- de la ficelle à surlier.

**Trousse de mât de levage**

- un espar rond,
- neuf poulies doubles,
- six poulies simples,
- le dispositif antigiratoire,
- huit estropes (faites pour l'espar),
- un martinet d'apiquage (la longueur est en fonction de la dimension de l'espar),
- un palan principal (la longueur est en fonction de la dimension de l'espar),
- deux haubans (la longueur est en fonction de la dimension de l'espar),
- trois palans de pied (la longueur est en fonction de la dimension de l'espar),
- des butoirs ou des colliers de cordage (si installés),
- le sabot (si installé),
- de la ficelle à surlier.

**Trousse de la bigue**

- deux espars ronds,
- cinq poulies doubles,
- quatre poulies simples,
- sept estropes (faites pour l'espar),
- une estrope (faite pour le palan principal),
- un palan principal (la longueur est en fonction de la dimension de l'espar),
- trois palans d'écart (la longueur est en fonction de la dimension de l'espar),
- des sabots (si installés),
- des butoirs ou des colliers de cordage (si installés),
- de la ficelle à surlier.

## ANNEXE D

### DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE

#### Documents conservés à l'unité

- A0-002      A-PD-201-000/PT-000 DHP 3-2 (2005). *Manuel de l'exercice et du cérémonial des Forces canadiennes*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.
- A0-027      A-CR-CCP-177/PT-002 D Cad (2001). *Mouvement des cadets du Canada* : Manuel de référence - Programme de tir de précision des cadets. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.
- A1-003      A-CR-005-001/AG-001 D Cad (2006). Instructions sur la tenue des Cadets de la Marine royale canadienne. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.
- C1-007      ISBN 0-920232-17-5 / A-CR-CCP-009/PT-001 Donaldson, Sven (2001). *Basic sailing skills*. Kingston, Ontario, Association canadienne de yachting.
- C1-098      0-662-42286-4 Bureau de la sécurité nautique (2006). *Guide de sécurité nautique*. Ottawa, Ontario, Sa Majesté la Reine du chef du Canada, telle que représentée par Transports Canada.
- C1-159      Pêches et Océans Canada (2004). *Signes conventionnels, abréviations et termes (carte n° 1)*, Ottawa, Ontario, Service hydrographique du Canada.

#### Documents supplémentaires auxquels il est fait référence pendant le développement

- A0-010      OAIC 11-03 D Cad (2006). *Mandat du programme des cadets*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.
- A0-033      OAIC 14-21 D Cad (2004). *Instruction et formation musicales au sein des Organisations de cadets du Canada*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.
- A0-041      OAIC 14-41 D Cad 4 (2007). *Instruction au tir autorisée*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.
- A0-055      A-P9-050-000/PT-006 Directeur – Politique d'instruction et d'éducation (2002). *Manuel de l'instruction individuelle et de l'éducation des Forces canadiennes (vol. 6)*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.
- A0-111      A-MD-007-006/PW-001 SCEM PSF (2005). *Bouffe-santé pour un rendement assuré : cahier de Nutrition-action*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.
- A0-118      Directeur – Cadets 3 (2007). *Youth reference guide*. Ottawa, Ministère de la Défense nationale.

- A0-123 A-PD-050-001-PF-001 Chef d'état-major de la Défense (2001). *Central flying school flight instructors handbook*. Winnipeg, Ministère de la Défense nationale.
- A0-124 A-CR-CCP-603/PG-002 Directeur - Cadets 3 (2008). Norme de qualification et plan de la phase trois. Ottawa, Ministère de la Défense nationale.
- A0-131 A-CR-CCP-910/PT-002 Directeur - Cadets 6 (1989). Training school leadership. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.
- A0-132 OAIC 11-07 Directeur – Cadets 2 (2002). *Utilisation acceptable d'Internet – Programme des cadets*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.
- A0-133 OAIC 13-02 Directeur – Cadets 3 (2008). Promotion des cadets. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.
- A0-134 A-MD-050-072/PW-001 Forces canadiennes (2006). *Military first aid: Safety oriented: basic and standard Levels: Activity book*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.
- C0-007 ISBN 0-02-029265-1 Kjellstrom, Bjorn (1994). *Be expert with map & compass: The complete orienteering handbook*. New York, New York, Hungry Minds, Inc..
- C0-022 ISBN 0-02864-207-4 Cole, Kris (2002). *The complete idiot's guide to clear communication*. Indianapolis, Indiana, Alpha Books.
- C0-025 ISBN 1-895465-33-8 – Gifford, Doug (éd.) (2000). *Canoeing instructor's resource manual*. Merrickville, Ontario, Association canadienne du canotage récréatif.
- C0-095 0-7360-5962-8 The Cooper Institute (sans date). *Fitnessgram / Activitygram Test Administration Kit: La trousse Fitnessgram 8.0 Stand-Alone Test Kit*. Windsor, Ontario, Human Kinetics.
- C0-104 0-662-26628-5 Agence de la santé publique du Canada (sans date). Cahier d'accompagnement du Guide d'activité physique canadien pour une vie active saine. Ottawa, Ontario, Agence de la santé publique du Canada.
- C0-105 0-662-32897-3 Agence de la santé publique du Canada (2002). Guide pédagogique d'activité physique pour les jeunes du Canada (de 10 à 14 ans). Ottawa, Ontario, Agence de la santé publique du Canada.
- C0-106 0-662-32899-X Agence de la santé publique du Canada (2002). *Vive la vie active! Magazine pour les jeunes (de 10 à 14 ans)*. Ottawa, Ontario, Sa Majesté la Reine du chef du Canada.
- C0-114 0-02-863656-2 Pell, A.R. (1999). *The Complete Idiot's guide to team building*. Indianapolis, Indiana, Alpha Books.
- C0-115 0-7879-4059-3 VanLinden et Ferthan (1998). *Youth Leadership*. San Francisco, Californie, Jeossey-Bass Inc. Publisher.

- C0-155 0-662-33410-8 Santé Canada (2003). Valeur nutritive. Ottawa, Ontario, Sa Majesté la Reine du chef du Canada.
- C0-166 978-0-7360-4602-2 Clark, N. (2003). *Sports nutrition guide book*. Windsor, Ontario, Human Kinetics.
- C0-167 0-7360-5866-4 Meredith, M. et Welk, G. (2005). *Fitnessgram / Activitygram: Test administration manual*. Windsor, Ontario, Human Kinetics.
- C0-174 978-0-7360-6828-4 Masurier, G., Lambdin, D. et Corbin, C. (2007). *Fitness for life: Middle school: Teacher's guide*. Windsor, Ontario, Human Kinetics.
- C0-175 978-0-7360-4406-6 McNeely, E. et McLaughlin, W. (2003). *ACSM fitness book: A proven step-by-step program from the experts*. Windsor, Ontario, Human Kinetics.
- C0-176 0-662-33411-6 Santé Canada (2003). Le point sur l'étiquetage nutritionnel : fiches explicatives. Ottawa, Ontario, Sa Majesté la Reine du chef du Canada.
- C0-191 ISBN 978-0-7360-6675-4 Corbin, C. et Lindsey, R. (2007). *Fitness for life: Updated fifth edition..* Windsor, Ontario, Human Kinetics.
- C0-245 1-58062-513-4 Adams, B. (2001). *The everything leadership book*. Avon, Massachusetts, Adams Media.
- C0-247 0-14-024272-4 Rosen, R. H. et Brown, P. B. (1997). *Leading people*. New York, New York, Penguin Books.
- C0-248 0-7894-4862-9 Heller, R. (1999). *Learning to lead*. New York, New York, DK Publishing, Inc..
- C0-253 0-7894-8006-9 Bruce, A. et Langdon, K. (2001). *Do it now!*. New York, New York, DK Publishing, Inc..
- C0-254 0-7894-3244-7 Heller, R. (1998). *Communicate clearly*. New York, New York, DK Publishing, Inc..
- C0-255 0-7645-5408-5 Brounstein, M. (2002). *Managing teams for dummies*. Indianapolis, Indiana, Wiley Publishing, Inc..
- C0-256 0-7894-4863-7 Heller, R. (1999). *Achieving excellence*. New York, New York, DK Publishing, Inc..
- C0-258 978-1-59869-450-5 Nigro, N. (2008). *The everything coaching and mentoring book*. Avon, Massachusetts, F+W Publications Company.
- C0-324 Taylor, J. (2003). *Training new mentees: A manual for preparing youth in mentoring programs*. États-Unis, The National Mentoring Center.
- C0-375 ISBN 978-1-879097-10-0 Kagan, S. et Kagan, M. (2009). *Kagan cooperative learning*. San Clemente, Kagan Publishing.

- C0-376 ISBN 0-7619-4626-8 Earl, L. M. (2003). *Assessment as learning*. Thousand Oaks: Corwin Press.
- C0-377 Association canadienne de yachting (2003). *Level 2 technical coach manual*. Kingston, Association canadienne de yachting.
- C0-398 ISBN I-57517-344-1 Burke, K. (2000). *What to do with the kid who.....* Arlington Heights: Skylight Professional Development.
- C0-401 ISBN 0-7879-6068-3 Hesselbein, F. et Johnston, R (2002). *A leader to leader guide: On mission and leadership*. San Francisco, Californie, Jossey-Bass Publishing.
- C0-402 Goodkin, J (2001). *National Outdoor Leadership School (NOLS): Leadership education toolbox*. Lander, Wyoming, NOLS Publishing.
- C0-403 Peeling, G (2000). *Feedback techniques: 7 things to know about giving feedback: Trainers Guide*. Cambridgeshire, Angleterre, Fenman Limited.
- C0-405 ISBN 0-7879-6294-5 Rhodes, J (2002). *New directions for youth development: A critical view of youth mentoring*. New York, New York, Jossey-Bass Publishing.
- C0-411 Dweck, C. S (2007). *The perils and promises of praise*. Education Leadership (JOURNAL).
- C0-412 ISBN 978-0-87425-495-2 Tulgan, B (1999). *Fast feedback (2<sup>e</sup> éd.)*. Amherst, Massachusetts, HRD Press, Inc.
- A1-047 OAIC 31-01, Directeur - Cadets 4 (1994). *Ordres permanents uniformisés des corps de cadets de la Marine*. Ottawa, Ministère de la Défense nationale.
- C1-064 1-55267-986-1 Budworth, Geoffrey (2001). *The ultimate encyclopedia of knots and ropework*. Londres, Angleterre, Anness Publishing Limited.
- C1-077 Veteran's Affairs Canada (1999). *Normandie 1944-1999*. Canada, Sa Majesté la Reine du chef du Canada.
- C1-102 Fukuhara, David (2002). *Fancy knotting: An introduction*. Vancouver, Colombie-Britannique, David Fukuhara.
- C1-106 0-920232-19-1 / A-CR-CCP-013/PT-001 Donaldson, Sven (1992). *Advanced sailing skills*. Gloucester, Ontario, Association canadienne de yachting.
- C1-158 ISBN 0-385-04025-3 Ashley, C. (1993). *The Ashley Book of Knots*. New York, New York, Doubleday.
- C1-160 ISBN 0-920232-15-9 Neff, D. (1990). *Basic power boating skills*. Gloucester, Ontario, Association canadienne de yachting.

- C1-163 ISBN 0-07-137226-1 Brogdon, B. (1995). *Boat Navigation for the Rest of Us: Second Edition*. Camden, Maine, International Marine.
- C1-164 C-57-007-002/AF-001 Royal Navy (1987). *Admiralty Manual of Navigation (Vol. 1)*. Londres, Angleterre, Her Majesty's Stationery Office.
- C1-165 ISBN 1-57409-052-6 Larkin, F. (1998). *Basic Coastal Navigation*. Dobbs Ferry, New York, Sheridan House Inc..
- C1-170 ISBN 0-9694958-0-3 Saunders, A. E. (1990). *Small Craft Piloting & Coastal Navigation*. Halifax, Nouvelle-Écosse, Binnacle Bavigation Instruments.
- C1-178 Thales Navigation Inc. (2004). *Magellen eXplorist 200 GPS User Manual*. San Dimas, Californie, Thales Navigation Inc..

### Sites Web

- C0-178 *Les principaux nutriments*. (2006). Extrait le 28 octobre 2007 du site [http://www.hc-sc.gc.ca/fn-an/label-etiquet/nutrition/cons/core\\_nutrients-principaux\\_nutriments-fra.php](http://www.hc-sc.gc.ca/fn-an/label-etiquet/nutrition/cons/core_nutrients-principaux_nutriments-fra.php)
- C0-180 *Les fibres, les grains entiers et les glucides*. (2006). Extrait le 30 octobre 2007 du site [http://www.fmcoeur.com/site/c.ntJXJ8MMIqE/b.3562401/k.9927/Mode\\_de\\_vie\\_sain\\_\\_Fibres\\_les\\_grains\\_entiers\\_et\\_les\\_glucides.htm](http://www.fmcoeur.com/site/c.ntJXJ8MMIqE/b.3562401/k.9927/Mode_de_vie_sain__Fibres_les_grains_entiers_et_les_glucides.htm)
- C0-181 *Regardez l'étiquette*. (2006). Extrait le 30 octobre 2007 du site [http://www.healthyeatingisinstore.ca/pdf/FR\\_RGB\\_FactSheet.pdf](http://www.healthyeatingisinstore.ca/pdf/FR_RGB_FactSheet.pdf)
- C0-182 *BC health files: Iron and your health*. (2006). Extrait le 30 octobre 2007 du site <http://www.bchealthguide.org/healthfiles/pdf/hfile68c.pdf>
- C0-320 *Exercise and fluid replacement*. (2006). Extrait le 26 septembre 2008 du site [http://www.acsm.org/Content/NavigationMenu/Research/Roundtables\\_Specialty\\_Conf/PastRoundtables/Position\\_Stand\\_Fluid\\_Replacement.htm](http://www.acsm.org/Content/NavigationMenu/Research/Roundtables_Specialty_Conf/PastRoundtables/Position_Stand_Fluid_Replacement.htm)
- C0-321 *Sport nutrition*. (2006). Extrait le 26 septembre 2008 du site [http://www.bcdairyfoundation.ca/nutrition\\_education/docs/sportnutrition.pdf](http://www.bcdairyfoundation.ca/nutrition_education/docs/sportnutrition.pdf)
- C0-344 *Resting energy expenditures*. (2006). Extrait le 23 octobre 2008 du site <http://www.vacumed.com/293.html>
- C0-345 *Basal metabolic rate & daily energy requirements calculator*. (2006). Extrait le 23 octobre 2008 du site <http://www.health.drgily.com/basal-metabolic-rate-calculator.php>
- C0-346 *Calories burned during exercise*. (2006). Extrait le 23 octobre 2008 du site <http://www.nutristrategy.com/activitylist4.htm>
- C0-348 *Nutrition and athletic performance*. (2006). Extrait le 29 octobre 2008 du site [http://www.coach.ca/eng/nutrition/documents/sports\\_nutrition\\_position\\_2000.pdf](http://www.coach.ca/eng/nutrition/documents/sports_nutrition_position_2000.pdf)

- C0-014 *La Légion royale canadienne : Répondre aux besoins des communautés canadiennes.* (2006). Extrait le 25 mai 2006 du site [http://www.legion.ca/asp/docs/about/community\\_f.asp](http://www.legion.ca/asp/docs/about/community_f.asp)
- C0-015 *Découvrir Kiwanis.* (2006). Extrait le 25 mai 2006 du site <http://www.kiwanis.org/ln/francais/>
- C0-016 *Histoire du Lions Clubs International.* (2006). Extrait le 25 mai 2006 du site <http://www.lionsclubs.org/FR/index.shtml>
- C0-017 *À propos du Rotary.* (2006). Extrait le 25 mai 2006 du site <http://www.rotary.org/fr/aboutus/pages/ridefault.aspx>
- C0-044 *Commission canadienne pour l'UNESCO.* (2006). Extrait le 16 août 2006 du site <http://www.unesco.ca>.
- C0-243 *Leadership & direction.* (2006). Extrait le 21 février 2008 du site <http://www.nwlink.com/~donclark/leader/leaddir.html>
- C0-379 *Education Information for new and future teachers.* (2006). Extrait le 26 février 2009 du site [www.adprima.com](http://www.adprima.com)
- C0-380 *Cortisol and stress: how to stay healthy.* (2006). Extrait le 25 février 2009 du site <http://www.Stress.about.com/od/stresshealth/a/cortisol.htm?p=1>
- C0-381 *How to involve and engage students.* (2006). Extrait le 4 mars 2009 du site [http://www.education-world.com/a\\_curr/columnists/mcdonald/mcdonald007.shtml](http://www.education-world.com/a_curr/columnists/mcdonald/mcdonald007.shtml)
- C0-382 *Quiet signals for getting attention and control of your classroom.* (2006). Extrait le 27 février 2009 du site <http://www.teachercreated.com/blog/?tag=attention-signals>
- C0-383 *Creating a learning centered environment - Introduction.* (2006). Extrait le 23 février 2009 du site <http://www.dialogueonlearning.tc3.edu/model/environment/Introduction-grp.htm>
- C0-384 *Classroom management plan.* (2006). Extrait le 27 février 2009 du site <http://www.katiehandy.wordpress.com/classroom-management-plan/>
- C0-385 *Creating the ideal learning environment - Emotional.* (2006). Extrait le 25 février 2009 du site <http://ezinearticles.com/?Creating-the-Ideal-Learning-Environment---Emotional&mid=1536435>
- C0-386 *Integrating creativity into online university courses.* (2006). Extrait le 11 février 2009 du site [http://ifets.ieee.org/discussions/discuss\\_september2006.html](http://ifets.ieee.org/discussions/discuss_september2006.html)
- C0-387 *Thomas Edison "Quotes".* (2006). Extrait le 9 mars 2009 du site <http://www.thomasedison.com/index.html>
- C0-388 *Being more creative in everyday life is simple, says author of 'Group Genius'.* (2006). Extrait le 10 mars 2009 du site <http://news-info.wustl.edu/tips/page/normal/9421.html>
- C0-389 *How to think like a genius.* (2006). Extrait le 9 mars 2009 du site <http://www.creativity-portal.com/howto/a/davinci/genius.html>

- C0-395 *Approaches to creativity.* (2006). Extrait le 16 mars 2009 du site [http://www.mindtools.com/pages/article/newCT\\_00.htm](http://www.mindtools.com/pages/article/newCT_00.htm)
- C0-397 *Stickiness: Skills retention and synthesis.* (2006). Extrait le 23 mars 2009 du site [http://www.airs.org/files/public/Making\\_Training\\_Stick.pdf](http://www.airs.org/files/public/Making_Training_Stick.pdf)
- C0-404 *Follow these six steps when providing constructive performance feedback.* (2006). Extrait le 5 février 2009 du site [http://articles.techrepublic.com.com/5100-10878\\_11-6102736.html](http://articles.techrepublic.com.com/5100-10878_11-6102736.html)
- C0-410 *Module 5: Defining leadership styles.* (2006). Extrait le 12 février 2009 du site [http://www.aspira.org/files/documents/youthdev08/U\\_V\\_M\\_5\\_dls.pdf](http://www.aspira.org/files/documents/youthdev08/U_V_M_5_dls.pdf)
- C0-413 *4-H volunteer leaders' series: The enabler—A leadership style.* (2006). Extrait le 18 février 2009 du site [http://www.uaex.edu/other\\_areas/publications/PDF/4HCD2.pdf](http://www.uaex.edu/other_areas/publications/PDF/4HCD2.pdf)
- C0-414 *Extrinsic Motivation.* (2006). Extrait le 26 février 2009 du site <http://giftedkids.about.com/od/glossary/g/extrinsic.htm>
- C0-415 *Intrinsic Motivation.* (2006). Extrait le 26 février 2009 du site <http://giftedkids.about.com/od/glossary/g/intrinsic.htm>
- C0-416 *Sponsoring committee resources: Mock boards.* (2006). Extrait le 4 mars 2009 du site [http://www.aircadetleague.bc.ca/SponCommResources/Mock\\_Boards.pdf](http://www.aircadetleague.bc.ca/SponCommResources/Mock_Boards.pdf)
- C0-417 *Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents : Résumé et historique.* (2006). Extrait le 3 février 2009 du site <http://www.justice.gc.ca/fra/pi/jj-yj/ljsjpa-ycja/hist-back.html>
- C0-418 *L'association de l'industrie canadienne de l'enregistrement.* (2006). Extrait le 5 février 2009 du site <http://www.cria.ca/>
- C0-419 *International Federation of the Phonographic Industry.* (2006). Extrait le 5 février 2009 du site <http://www.ifpi.org>
- C0-420 *Fédéralisme canadien: Distribution des pouvoirs législatifs.* (2006). Extrait le 3 février 2009 du site from <http://www.pco-bcp.gc.ca/aia/index.asp?lang=fra&#page=federal>
- C0-421 *Age-based laws.* (2006). Extrait le 3 février 2009 du site <http://www.jfcy.org/>
- C0-424 *Droits d'auteur.* (2006). Extrait le 23 mars 2009 du site <http://www.cipo.ic.gc.ca/eic/site/cipointernet-internetopic.nsf/fra/accueil>
- C0-425 *NASA exercise: Survival on the moon.* (2006). Extrait le 14 avril 2009 du site <http://www.shurdington.org/Downloads/NASA%20Exercise.pdf>
- C0-477 *Stepladder technique: Making better group decisions.* (2006). Extrait le 14 avril 2009 du site [http://www.mindtools.com/pages/article/newTED\\_89.htm](http://www.mindtools.com/pages/article/newTED_89.htm)

- C0-477 *Six thinking hats.* (2006). Extrait le 14 avril 2009 du site [http://www.mindtools.com/pages/article/newTED\\_07.htm](http://www.mindtools.com/pages/article/newTED_07.htm)
- C0-477 *Why do we procrastinate.* (2006). Extrait le 30 mars 2009 du site [http://www.mindtools.com/pages/article/newHTE\\_96.htm](http://www.mindtools.com/pages/article/newHTE_96.htm)
- C0-477 *Preparing a to-do list.* (2006). Extrait le 30 mars 2009 du site [http://www.mindtools.com/pages/article/newHTE\\_05.htm](http://www.mindtools.com/pages/article/newHTE_05.htm)
- C0-477 *Simple Prioritization.* (2006). Extrait le 30 mars 2009 du site [http://www.mindtools.com/pages/article/newHTE\\_92.htm](http://www.mindtools.com/pages/article/newHTE_92.htm)
- C0-479 *Problem solving: Do you have the answer?.* (2006). Extrait le 14 avril 2009 du site <http://www.pedagonet.com/brain/brainers.html>
- C0-480 *Brain boosters.* (2006). Extrait le 15 avril 2009 du site <http://school.discoveryeducation.com/brainboosters/>
- C0-481 *Time management: Manage yourself, not your time.* (2006). Extrait le 31 mars 2009 du site <http://www.tsuccess.dircon.co.uk/timemanagementtips.htm>
- C0-482 *11 Time management tips.* (2006). Extrait le 30 mars 2009 du site <http://sbinfoCanada.about.com/cs/timemanagement/a/timemgttips.htm>
- C0-483 *Time management tips for high school students.* (2006). Extrait le 31 mars 2009 du site <http://www.collegeboard.com/student/plan/college-success/116.html>
- C0-487 *Supervision of Children.* (2006). Retrieved April 1, 2009, from <http://www.pscwa.org.au/documents/DCDGUIOSHCFactSheetSupervisionofChildren.pdf>.
- A1-001 Anciens Combattants Canada. (2006). Extrait le 24 mars 2006 du site [www.vac-acc.gc.ca](http://www.vac-acc.gc.ca).
- A1-044 Opération interarmée et intégrée des FC dans l'est de l'Arctique canadien. (2006). Extrait le 12 février 2008 du site <http://www.forces.gc.ca/site/news-nouvelles/news-nouvelles-fra.asp?cat=00&mid=2023>
- A1-045 Les Forces canadiennes complètent l'opération la plus grande dans le nord. (2006). Extrait le 12 février 2008 du site [http://www.mdn.ca/site/newsroom/view\\_news\\_f.asp?id=2422](http://www.mdn.ca/site/newsroom/view_news_f.asp?id=2422)
- A1-059 Commandement Canada. (2006). Extrait le 10 avril 2008 du site <http://www.canadacom.forces.gc.ca/site/index-fra.asp>
- A1-065 Modernisation de la classe Halifax. (2006). Extrait le 27 janvier 2009 du site <http://www.forces.gc.ca/aete/modernisationdelaclassahalifax-modernizedhalifaxclass-fra.asp>
- A1-070 La sécurité maritime dans l'Arctique canadien : reprise des activités dans le troisième océan du Canada. (2006). Extrait le 5 avril 2009 du site <http://www.journal.forces.gc.ca/vo8/no2/huebert-fra.asp>

- A1-071 La dimension maritime de la sécurité et de la défense du Canada. (2006). Extrait le 25 mars 2009 du site <http://www.journal.forces.gc.ca/vo5/no3/policy-police-01-fra.asp>
- A1-072 Le CEMD visite le HMCS Ville de Québec. (2006). Extrait le 24 mars 2009 du site [http://www.navy.forces.gc.ca/villedequebec/2/2-s\\_fra.asp?category=269&title=3904](http://www.navy.forces.gc.ca/villedequebec/2/2-s_fra.asp?category=269&title=3904)
- A1-073 Une frégate canadienne prolonge son soutien à l'opération humanitaire du PAM. (2006). Extrait le 24 mars 2009 du site <http://www.comfec-cefcom.forces.gc.ca/pa-ap/nr-sp/doc-fra.asp?id=2783>
- A1-074 Canada's Arctic maritime security: Concrete actions or smoke and mirrors. (2006). Extrait le 6 mars 2009 du site : <http://wps.cfc.forces.gc.ca/papers/csc/csc32/exnh/devillers.doc>
- A1-075 HMCS FREDERICTON supports RCMP in drug seizure. (2006). Extrait le 6 avril 2009 du site [http://www.navy.forces.gc.ca/Fredericton/2/2-s\\_eng.asp?category=147&title=3889](http://www.navy.forces.gc.ca/Fredericton/2/2-s_eng.asp?category=147&title=3889)
- A1-076 Opération SEXTANT. (2006). Extrait le 25 mars 2009 du site <http://www.comfec-cefcom.forces.gc.ca/pa-ap/ops/sextant/index-fra.asp>
- A1-077 Opération ALTAIR. (2006). Extrait le 25 mars 2009 du site <http://www.comfec-cefcom.forces.gc.ca/pa-ap/ops/altair/index-fra.asp>
- A1-078 La Marine de demain : La marine dont le Canada a besoin. (2006). Extrait le 2 février 2009 du site [http://www.navy.forces.gc.ca/cms/10/10-a\\_fra.asp?category=24&id=285](http://www.navy.forces.gc.ca/cms/10/10-a_fra.asp?category=24&id=285)
- A1-079 Navires de soutien interarmées : Livret et renseignements. (2006). Extrait le 2 février 2009 du site [http://www.navy.forces.gc.ca/cms/10/10-a\\_fra.asp?id=463](http://www.navy.forces.gc.ca/cms/10/10-a_fra.asp?id=463)
- A1-080 Le CH-148 Cyclone : Documentation. (2006). Extrait le 21 avril 2009 du site <http://www.airforce.forces.gc.ca/v2/equip/ch148/bgd-doc-fra.asp>
- A1-081 Navires de patrouille extracôtiers/de l'Arctique. (2006). Extrait le 18 avril 2009 du site <http://www.forces.gc.ca/site/news-nouvelles/news-nouvelles-fra.asp?cat=00&id=2370>
- A1-082 La Marine de demain : Les sous-marins : des atouts indispensables. (2006). Extrait le 2 mars 2009 du site [http://www.navy.forces.gc.ca/cms/10/10-a\\_fra.asp?category=24&id=290](http://www.navy.forces.gc.ca/cms/10/10-a_fra.asp?category=24&id=290)
- C1-084 Modernisation des frégates de la classe Halifax. (2006). Extrait le 27 janvier 2009 du site <http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/bulletin/fa-db/2008/2008-01/2008-01-002-fra.html>
- C1-085 L-3 awarded \$61 million contract for Canadian Halifax. (2006). Extrait le 27 janvier 2009 du site : <http://www.biz.yahoo.com/bw/090108/20090108005758.html?.v=1>
- C1-135 Armed naval icebreakers - The arctic / offshore patrol ships.. (2006). Extrait le 12 février 2008 du site <http://www.sfu.ca/casr/doc-dnd-icebreaker.htm>
- C1-136 Canada announces deepwater port at Nanisivik on Baffin Island & army base at Resolute-Key points on North West Passage.. (2006). Extrait le 12 février 2008 du site <http://www.sfu.ca/casr/id-arctic-empires-2.htm>

- C1-186 How to make your own hammock. (2006). Extrait le 16 février 2009 du site <http://www.hammocks.com/howtomakeyourownhammockarticle.cfm>
- C1-189 Canadian Coast Guard business plan 2008 - 2011. (2006). Extrait le 25 février 2009 du site <http://www.ccg-gcc.gc.ca>
- C1-189 La Garde côtière canadienne - Plan stratégique des ressources humaines 2008-2011. (2006). Extrait le 25 mars 2009 du site [http://www.ccg-gcc.gc.ca/folios/00018/docs/ccg\\_hrplan0811-fra.pdf](http://www.ccg-gcc.gc.ca/folios/00018/docs/ccg_hrplan0811-fra.pdf)
- C1-189 Canadian Coast Guard, safety first, service always, business plan 2007 - 2010. (2006). Extrait le 25 mars 2009 du site [http://www.ccg-gcc.gc.ca/folios/00018/docs/ccg\\_Business\\_Plan\\_v19-eng.pdf](http://www.ccg-gcc.gc.ca/folios/00018/docs/ccg_Business_Plan_v19-eng.pdf)
- C1-189 Structure organisationnelle. (2006). Extrait le 24 mars 2009 du site <http://www.dfo-mpo.gc.ca/us-nous/organisation-fra.htm>
- C1-189 Plan stratégique : Nos eaux, notre avenir. (2006). Extrait le 24 mars 2009 du site <http://www.dfo-mpo.gc.ca/dfo-mpo/plan-fra.htm>
- C1-189 Régions (2006). Extrait le 24 mars 2009 du site <http://www.dfo-mpo.gc.ca/regions-fra.htm>
- C1-192 Le jour J : 6 juin 1944. (2006). Extrait le 30 mars 2009 du site <http://www.junobeach.org>.
- C1-193 D-Day Canada's role. (2006). Extrait le 31 mars 2009 du site <http://www.cbc.ca/news/dday/>
- C1-194 Democracy at war: Canadian newspapers and the second world war. (2006). Extrait le 31 mars 2009 du site <http://www.warmuseum.ca>
- C1-195 Au sujet de Transports Canada. (2006). Extrait le 26 mars 2009 du site <http://www.tc.gc.ca/fra/sujet-menu.htm>
- C1-196 Arctic could be ice-free in summer in 15 years: Conference. (2006). Extrait le 4 avril 2009 du site [http://www.cbc.ca/manitoba/story/mb\\_arctic-ice-20060215.html](http://www.cbc.ca/manitoba/story/mb_arctic-ice-20060215.html)
- C1-197 Northern interests and Canadian foreign policy: Paper prepared for Canadian Defence and Foreign Affairs Institute, 2003. (2006). Extrait le 4 avril 2009 du site <http://cdfai.org/PDF/Northern%20Interests%20and%20Canadian%20Foreign%20Policy.pdf>
- C1-198 JSS Terminated. (2006). Extrait le 8 février 2009 du site <http://www.cdnmilitary.ca/index.php? =65>
- C1-199 Russia to boost Arctic troops to defend resources.. (2006). Extrait le 30 mars 2009 du site <http://reuters.com/article/environmentNews/iDUSTRE52P5NS20090327>
- C1-200 Russia to create Arctic military force. (2006). Extrait le 30 mars 2009 du site <http://www.huffingtonpost.com/huff-wires/20090327/eu-russia-arctic-claim/>

- C1-201 HMCS Winnipeg thwarts Arabian Sea pirate attack. (2006). Extrait le 6 avril 2009 du site [http://www.ctv.ca/servlet/ArticleNews/story/CTVNews/20090405/pirate\\_attack\\_090405/20090405?hub=TopStories](http://www.ctv.ca/servlet/ArticleNews/story/CTVNews/20090405/pirate_attack_090405/20090405?hub=TopStories)
- C1-202 Somali pirates free arms ship. (2006). Extrait le 6 avril 2009 du site <http://news.bbc.co.uk/2/hi/Africa/7871510.stm>
- C1-203 Combating maritime piracy. (2006). Extrait le 25 mars 2009 du site <http://www.cfr.org/publication/18376/>
- C1-204 Deterring piracy at sea. (2006). Extrait le 25 mars 2009 du site <http://www.navy.mil/search/display.asp?story.id=41854>
- C1-205 RCMP seize 22.5 tonnes of hashish in sting. (2006). Extrait le 6 avril 2009 du site [http://www.ctv.ca/servlet/ArticleNews/story/CTVNews/20060605/rcmp\\_hashsting\\_060605/20060605?hub=CTVNewsAt11](http://www.ctv.ca/servlet/ArticleNews/story/CTVNews/20060605/rcmp_hashsting_060605/20060605?hub=CTVNewsAt11)
- C1-206 U.S. Captain is hostage of pirates; navy ship arrives. (2006). Extrait le 6 avril 2009 du site <http://nytimes.com/2009/04/09/world/Africa/09pirates.html?ref=global-home>
- C1-207 One Victoria class submarine until 2009. (2006). Extrait le 8 février 2009 du site <http://www.cdnmilitary.ca/index.php?=57>
- C1-208 The frigate life extension programme. (2006). Extrait le 8 février 2009 du site <http://www.cdnmilitary.ca/index.php?p=22>
- C1-209 Armed naval icebreakers - DND / CF news release - 10 July 2007. (2006). Extrait le 27 janvier 2009 du site <http://www.casr.ca/doc-dnd-icebreaker.htm>
- C1-210 Canadian Forces maritime helicopter project - news release - December 2008. (2006). Extrait le 20 avril 2009 du site <http://www.casr.ca/doc-news-cyclone-amendment.htm>
- C1-211 The Canadian Navy of 2025. (2006). Extrait le 8 février 2009 du site <http://www.cdnmilitary.ca/index.php?p=16>
- C1-212 Cdn. Submarine fleet cut to one until late 2009, minister's note says. (2006). Extrait le 24 avril 2009 du site <http://www2.canada.com/components/print.aspx?id=35ecf942-de27-4a2c-bbd3-d0393f766f01>
- C1-214 Escadrilles canadiennes de plaisance. (2006). Extrait le 6 avril 2009 du site <http://www.cps-ecp.ca/>
- C1-215 Administration de pilotage de l'Atlantique. (2006). Extrait le 6 avril 2009 du site <http://www.atlanticpilotage.com/fra/index.html>
- C1-216 Administration de pilotage de l'Atlantique Canada. (2006). Extrait le 6 avril 2009 du site <http://www.infosource.gc.ca/inst/paa/fed00-fra.asp>

- C1-216 Administration de pilotage des Laurentides Canada. (2006). Extrait le 6 avril 2009 du site <http://www.infosource.gc.ca/inst/pal/fed00-fra.asp>
- C1-216 Administration de pilotage du Pacifique Canada. (2006). Extrait le 6 avril 2009 du site <http://www.infosource.gc.ca/inst/pap/fed00-fra.asp>
- C1-217 Reviewing seafarers' welfare at sea & ashore. (2006). Extrait le 20 avril 2009 du site <http://www.sirc.cf.ac.uk/The%20Sea/186%20mar-apr%2007.pdf>
- C1-218 Mission to seafarers history alongside world events.. (2006). Extrait le 24 avril 2009 du site <http://www.missiontoseafarers.org/timeline.php>
- C1-219 The international shipping industry. (2006). Extrait le 28 avril 2009 du site <http://www.marisec.org/careers/shipping.htm>
- C1-220 D-Day and the Battle of Normandy. (2006). Extrait le 31 mars 2009 du site <http://www.vac-acc.gc.ca/youth/sub.cfmsource=feature/normandy04/norm-educators/>

## CHAPITRE 3

### ÉVALUATION DES CADETS

#### OBJET

1. Le présent chapitre a pour objet de donner un aperçu des exigences d'évaluation spécifiques pour obtenir la qualification de la phase quatre.

#### ÉVALUATION DE L'APPRENANT

2. La publication A-P9-050-000/PT-Z01, *Manuel de l'instruction individuelle et de l'éducation, volume 1*, définit « l'évaluation de l'apprenant comme étant l'évaluation du progrès du participant pendant un programme d'instruction (évaluation formative) et de celle de ses réalisations à la fin du programme (évaluation sommative) ».

3. L'évaluation formative, ou l'évaluation **pour** l'apprentissage, se déroule pendant une phase d'instruction et aide les cadets et les instructeurs à reconnaître les progrès ou les retards dans l'apprentissage. Pendant l'évaluation formative, l'instructeur peut identifier le moment où une mesure corrective est requise, planifier les étapes suivantes de l'instruction, et formuler des commentaires aux cadets pour qu'ils puissent s'améliorer et renforcer l'apprentissage pour aider le cadet à retenir l'information. L'évaluation formative peut également comprendre des occasions qui permettent aux cadets de se pratiquer par l'entremise de contrôles de rendement (COREN) qui sont utilisés dans le cadre de l'évaluation sommative. Les détails pour l'évaluation de l'apprentissage sont présentés dans les descriptions de leçons pertinentes qui se trouvent au chapitre 4.

4. L'évaluation sommative, ou l'évaluation **de** l'apprentissage, se déroule afin de déterminer si les apprenants ont atteint les objectifs de rendement (OREN) ou les objectifs de compétence (OCOM) essentiels (ceux qui font partie des conditions préalables en vue de poursuivre l'instruction individuelle et l'éducation) et elle est utilisée à la fin d'une phase d'instruction. Les détails de l'évaluation de l'apprentissage sont présentés dans le présent chapitre.

#### CONCEPTION ET ÉLABORATION DE L'ÉVALUATION DES CADETS

5. L'évaluation des cadets est conçue et élaborée en intégrant les pratiques professionnelles actuelles du monde de l'éducation et du développement des jeunes et tient compte des meilleures pratiques en usage au sein des organisations des cadets du Canada (OCC).

6. L'évaluation des cadets a été conçue et élaborée de façon à ce que tous les cadets soient en mesure d'atteindre tous les OREN et les OCOM correspondants. Afin de motiver les cadets à apprendre, l'évaluation des cadets mise sur le succès et la confiance en soi plutôt que de démotiver les cadets par des échecs et des défaites.

7. Les principes d'évaluation fondamentaux suivants doivent orienter la conduite des activités d'évaluation de la phase quatre :

- a. avant l'instruction, l'instructeur doit communiquer au cadet les OREN et les OCOM connexes à la qualification ;
- b. avant l'instruction, l'instructeur doit informer le cadet du plan d'évaluation pour la qualification et donner l'occasion au cadet de réviser les formulaires pertinents qui servent à l'évaluation ;
- c. l'instructeur et le cadet doivent partager l'information de l'évaluation et s'en servir pour réviser et orienter l'instruction et l'apprentissage ;
- d. l'instructeur doit fournir une rétroaction descriptive, constructive, fréquente et opportune afin d'aider le cadet à identifier ses forces et les domaines à améliorer ;

- e. le cadet doit participer activement, continuellement et efficacement à l'évaluation, y compris apprendre à gérer son apprentissage par l'entremise des compétences en auto-évaluation ;
- f. le cadet doit être encouragé à communiquer activement, continuellement et efficacement avec les autres au sujet de son progrès d'apprentissage.

## PÉRIODES DE DÉVELOPPEMENT (PD) DU PROGRAMME DES CADETS

8. Le programme des cadets s'applique aux PD des adolescents, qui sont adaptées de façon à convenir à la clientèle cible du programme. Chaque PD énonce les philosophies et les approches particulières de l'apprentissage et de l'évaluation qui ont une incidence sur la conception, l'élaboration et la conduite de l'instruction et de l'évaluation des cadets.

9. Une PD est une période, pendant la progression du cadet dans le programme des cadets, dans laquelle il participe à des instructions et saisit des occasions de perfectionner les connaissances, les compétences et l'attitude requises qui appuient les buts du PC et contribuent à la réalisation des résultats du PC.

10. Chaque PD se distingue par des niveaux d'instruction progressifs et des objectifs d'apprentissage correspondants, en s'assurant que l'instruction est pertinente, atteignable et axée sur l'âge de la clientèle cible. Les PD et les niveaux d'instruction correspondants doivent être effectuées d'une manière séquentielle et sans effort qui permet au cadet de passer au niveau d'instruction suivant ou à la PD suivante, tout en réalisant les objectifs d'apprentissage du niveau précédent ou de la PD précédente.

11. La conception et l'élaboration de l'instruction et de l'évaluation du cadet sont fondées sur l'aperçu général des caractéristiques des PD qui se trouve au chapitre 3, annexe A.

## ÉVALUATION DU PLAN D'APPRENTISSAGE DU CADET

12. L'évaluation du plan d'apprentissage, qui se trouve au chapitre 3, annexe B, fournit une stratégie globale d'utilisation des activités d'évaluation qui permet de déterminer si le cadet satisfait aux exigences de la qualification de la phase quatre. L'évaluation du plan d'apprentissage :

- a. donne un aperçu de chaque évaluation de l'activité d'apprentissage, y compris l'objectif, la date de celle-ci, et décrit en détail le ou les instruments d'évaluation qui servent à appuyer l'évaluation des cadets ;
- b. identifie la ou les cibles d'apprentissage correspondant à l'OREN ou à l'OCOM en cours d'évaluation, y compris :
  - (1) **Maîtrise des connaissances.** Les faits, les concepts et la théorie qu'un cadet doit connaître,
  - (2) **Habilité liée au raisonnement.** Un cadet se sert de ses connaissances pour régler un problème, prendre une décision, élaborer un plan, penser de façon éclairée, établir des objectifs ou s'évaluer,
  - (3) **Habilité.** La méthode par démonstration et exécution signifie que le cadet démontre son habileté à exécuter une compétence. Pour l'évaluation, le cadet doit démontrer ces compétences qui doivent être observées par un évaluateur,
  - (4) **Capacité à produire des résultats.** Un cadet se sert de ses connaissances, de son raisonnement et de ses compétences pour créer un résultat concret,
  - (5) **Changements dans les attitudes et la disposition.** L'attitude d'un cadet à l'égard de l'apprentissage, de la sécurité, du comportement, etc. Les cibles dans ce domaine reflètent les comportements et les sentiments. Ils représentent des objectifs affectifs

importants retenus comme sous-produits de l'expérience du cadet au PC et ne sont donc habituellement pas évalués aux fins de l'obtention d'une qualification.

- c. identifie la ou les méthodes d'évaluation qui correspondent le mieux aux cibles d'apprentissage correspondant à l'OREN ou à l'OCOM, y compris :
- (1) **Choix de réponse.** Un cadet choisit la réponse correcte ou la meilleure réponse à partir d'une liste fournie. Les types de questions sont celles à choix multiples, vrai ou faux, à correspondances, à court développement et à trous. Bien que les questions à court développement et à trous nécessitent de la rédaction, elles n'exigent qu'une réponse très brève qui est corrigée par correct ou incorrect; c'est pourquoi elles font partie de la catégorie choix de réponse ;
  - (2) **Réponse élaborée écrite.** Un cadet doit rédiger une réponse écrite à une question ou à une tâche plutôt que de sélectionner une réponse à partir d'une liste. Une réponse élaborée écrite est une réponse qui comprend au moins plusieurs phrases ;
  - (3) **Évaluation du rendement.** Cette méthode d'évaluation est fondée sur l'observation et le jugement. On examine le rendement ou le résultat et on rend un jugement sur sa qualité ;
  - (4) **Communication personnelle.** Recueillir des renseignements au sujet d'un cadet par l'entremise de la communication personnelle. On apprend ce que les cadets ont appris en interagissant avec eux.

## INSTRUMENTS D'ÉVALUATION

13. Des instruments d'évaluation particuliers ont été conçus pour appuyer chacune des activités d'évaluation qui font partie de l'évaluation du plan d'apprentissage. Ces instruments visent à normaliser les activités d'évaluation et l'évaluation de tous les cadets qui tentent d'obtenir la qualification. Les instruments d'évaluation se trouvent au chapitre 3, annexe B, appendices 1 à 11.

## ÉVALUATION SUPPLÉMENTAIRE DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

14. Aucune évaluation supplémentaire du cadet, telle que des examens théoriques ou des contrôles de rendement, ne doit être utilisée pour déterminer l'admissibilité à la qualification quatre. Ces normes nationales ne doivent donc pas être complétées par des normes régionales ou locales supplémentaires.

## DOSSIER ET RAPPORT DES RÉALISATIONS DU CADET

15. Le progrès de chaque cadet doit être consigné dans le dossier de qualification de la phase quatre qui se trouve au chapitre 3, annexe C, lequel sert également à déterminer la réussite à la qualification de la phase quatre. Les commandants sont responsables de s'assurer que les résultats sont inscrits sur le formulaire DND 2399, *Dossier personnel du cadet*, de chaque cadet.

## NORME DE QUALIFICATION DE LA PHASE QUATRE

16. La norme minimale de qualification de la phase quatre est :
- a. une présence globale de 60 pour cent à toutes les séances d'instruction obligatoire et complémentaire prévues, telles que calculées par le corps de cadets ;
  - b. la réussite de chaque OREN, tel qu'énoncé dans le dossier de qualification de la phase quatre qui se trouve au chapitre 3, annexe C.

## **BREVET D'APTITUDE DE LA PHASE QUATRE**

17. Chaque cadet recevra le *Brevet d'aptitude de cadet*, CF 558 (NNO 7530-21-870-7685) après avoir réussi la qualification de la phase quatre.

## **CADETS NE SATISFAISANT PAS À LA NORME DE QUALIFICATION**

18. Un cadet qui ne satisfait pas à la norme de qualification de tous les OREN doit obtenir des occasions raisonnables pour atteindre la norme. Sauf indication contraire précisée dans l'évaluation du plan d'apprentissage et les instruments d'évaluation connexes, il n'y a aucune limite quant au nombre d'occasions supplémentaires qui peuvent être accordées au cadet, à la condition que celles-ci se déroulent à l'intérieur des ressources du corps de cadets. Si, à la fin de l'année d'instruction, un cadet qui détient la qualification de la phase trois n'a pas réussi tous les OREN, le commandant du corps de cadets peut déroger à la norme de qualification minimale. Lorsqu'il déroge aux exigences de tous les OREN, le commandant du corps de cadets doit tenir compte :

- a. de la légitimité de la raison du cadet pour avoir échoué d'atteindre l'OREN ;
- b. de la présence du cadet à l'instruction obligatoire et à l'instruction complémentaire ;
- c. du comportement et du rendement généraux du cadet.

19. Tout cadet pour lequel une dérogation a été émise ne se verra pas accordé la qualification de la phase quatre. Cependant, le cadet passera à la phase cinq lors de sa quatrième année de participation au corps de cadets. Si le commandant n'accorde pas de dérogation au cadet, le cadet peut être tenu de reprendre l'instruction de la phase quatre.

20. Les cadets auxquels on a accordé une dérogation à la norme de qualification de la phase quatre et qui ont progressé à la phase quatre à leur quatrième année de participation au corps de cadets doivent atteindre les exigences manquantes des OREN de la phase quatre. Afin de faciliter cela, les cadets peuvent recevoir simultanément des crédits pour des activités réalisées au cours de la phase quatre qui font aussi partie de la phase quatre.

21. Seuls les cadets qui ont atteint la qualification de la phase trois peuvent se voir accorder une dérogation.

## **CONTRÔLE DU PROGRÈS DU CADET**

22. Les cadets doivent satisfaire aux normes de comportement et de conduite auxquelles on s'attend de tous les cadets. L'officier du cours doit adopter une approche proactive en ce qui a trait aux difficultés durant les entrevues ou le counselling personnel avec les cadets.

23. L'officier du cours est encouragé à rencontrer le cadet de façons formelle et informelle durant l'année d'instruction pour discuter du progrès du cadet en vue de l'obtention de sa qualification de la phase quatre (évaluation de l'apprentissage) et pour lui faire part de ses commentaires sur son rendement général. Il est attendu que l'officier du cours rencontrera chaque cadet au moins une fois à la fin de l'année d'instruction pour réviser avec lui le document rempli du chapitre 3, annexe C, *Dossier de qualification de la phase quatre*. Les directives pour la conduite des entrevues avec les cadets se trouvent au chapitre 3, annexe D.

24. Les absences fréquentes à l'instruction obligatoire et à l'instruction complémentaire, qui feraient que le cadet ne satisfasse pas à la norme minimale de qualification de la phase quatre, doivent être traitées conformément à l'OAIC 15-22, *Conduite et discipline – Cadets*.

**SÉANCE DE COUNSELLING POUR L'INSTRUCTION**

25. Une séance de counselling pour l'instruction a lieu lorsqu'un cadet a de la difficulté à progresser vers l'obtention de la qualification de la phase quatre et qu'une intervention est nécessaire en vue d'établir des objectifs pour la mesure corrective ou l'enseignement correctif. Ces séances de counselling sont axées sur les problèmes d'instruction. L'officier de l'instruction a la responsabilité de mener ces séances de counselling pour l'instruction. Les lignes directrices sur la façon de conduire des séances de counselling pour l'instruction se trouvent au chapitre 3, annexe E, et le formulaire de séance de counselling pour l'instruction se trouve au chapitre 3, annexe E, appendice 1.

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

**ANNEXE A**  
**CARACTÉRISTIQUES DES PD DU PC**

Périodes de développement(EP)	Périodes de développement 1 (PD1)		Périodes de développement 2 (PD2)		Périodes de développement 3 (PD3)
Âges	12 à 14		15 et 16		17 et 18
Années	A1	A2	A3	A4	A5+
<b>Aperçu de l'EP</b>	<i>L'apprentissage dans le PC est conçu en fonction de trois périodes de développement (PD) progressives. Le développement mental, physique, émotionnel et social d'un cadet est pris en considération pour ces PD axées sur l'âge. Le cadet se développe et perfectionne sa capacité de raisonnement de plus haut niveau (raisonnement, réflexion, résolution de problèmes) au fur et à mesure qu'il progresse vers chaque PD.</i>				
<b>Apprentissage axé sur l'âge</b>	<b>Expérience</b>		<b>Développement</b>		<b>Compétence</b>
<b>Description de la PD</b>	<i>Le cadet a un automatisme bien développé, mais la partie du cerveau qui fait appel au raisonnement supérieur n'est pas encore à maturité. L'apprentissage efficace est actif et interactif avec beaucoup d'expériences pratiques.</i>		<i>Le cadet commence à développer une capacité de raisonnement supérieur, comme l'aptitude à résoudre des problèmes. L'apprentissage efficace est interactif et pratique, cela permet aux cadets de prendre des décisions dans leur processus d'apprentissage.</i>		<i>Le cadet perfectionne sa capacité de raisonnement supérieur. L'apprentissage efficace est interactif et permet la croissance de la responsabilité et de l'apprentissage autonome.</i>
<b>Attente liée à l'évaluation</b>	<b>Participation</b>		<b>Compétence de base</b>		<b>Compétence accrue</b>
<b>But de l'évaluation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Stimulation et maintien d'un intérêt marqué pour le PC</li> </ul> <p><u>NOTE</u> : L'initiation du cadet à une variété d'activités d'instruction et d'occasions d'apprentissage, dont l'attente liée à l'évaluation est axée sur la participation, aidera à atteindre cet objectif.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Initiation à une vaste base de connaissances et à un ensemble de compétences</li> </ul> <p><u>NOTE</u> : Les cours d'été 2 du CIEC commenceront à initier les cadets à certains domaines de spécialisation particuliers, qui leur permettront de découvrir des domaines d'intérêts particuliers.</p>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Développement d'une vaste base de connaissances et d'un ensemble de compétences, ainsi que l'introduction à la compétence liée au raisonnement</li> <li>Détermination et développement constants des domaines d'intérêt spécialisés particuliers et de l'aptitude</li> <li>Reconnaissance de l'amélioration de la compétence</li> <li>Stimulation et maintien constant d'un intérêt marqué pour le PC</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Développement de la compétence accrue liée aux connaissances, au raisonnement ou aux compétences dans un domaine de spécialisation ciblé se rapportant à l'intérêt, à l'aptitude et aux exigences du programme des cadets</li> <li>Développement continu d'une vaste base de connaissances, d'un ensemble de compétences et d'une capacité de raisonnement</li> <li>Reconnaissance continue de l'amélioration de la compétence</li> <li>Stimulation et maintien constant d'un intérêt marqué pour le PC</li> </ul>

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

## ANNEXE B

## Évaluation du plan d'apprentissage – Phase quatre

COCOM / COREN	Portée	Objectif	Cible	Méthode	Comment	Quand	Ressources	Limites
<b>OREN 401 – Comprendre l'impact du système juridique sur les jeunes</b>								
S.O.								
<b>OREN 402 – Effectuer un service communautaire</b>								
S.O.								
<b>OREN 403 – Agir comme chef d'équipe</b>								
COREN 403	OREN 403	Évaluer la capacité du cadet à agir à titre de chef d'équipe.	Aptitudes et compétences à raisonner	Évaluation du rendement et communication personnelle	Le cadet est observé lorsqu'il agit comme chef d'équipe Le rendement est ensuite discuté avec le cadet.	Une fois que les leçons liées à l'OCOM M403.06 sont terminées et durant toute l'année d'instruction.	Listes de contrôle du chapitre 3, annexe B, appendice 1 et rubriques connexes.	S.O.
<b>OREN 404 – Mettre à jour le plan d'activité personnel</b>								
S.O.								
<b>OREN 405 – Participer à des sports récréatifs</b>								
S.O.								
<b>OREN 406 – Tirer avec la carabine à air comprimé des cadets pendant une activité récréative de tir de précision</b>								
S.O.								
<b>OREN 407 – Servir dans un corps de cadets de la Marine</b>								
S.O.								
<b>OREN 408 – Commander une division</b>								
COREN 408	OREN 408	Évaluer l'habileté du cadet à commander une division.	Compétences	Évaluation du rendement	Le cadet est observé pendant qu'il commande un rassemblement de division.	Durant les rassemblements (soirées d'instruction hebdomadaires, pratiques, etc.).	Chapitre 3, annexe B, appendice 2.	S.O.

COCOM / COREN	Portée	Objectif	Cible	Méthode	Comment	Quand	Ressources	Limites
<b>OREN 409 – Enseigner une leçon</b>								
COREN 409	OREN 409	L'objet de ce COREN est d'évaluer l'habileté du cadet à préparer et à enseigner une leçon de 30 minutes.	Aptitudes et compétences à raisonner	Évaluation du rendement	Le plan de leçon du cadet est révisé et le cadet est observé pendant une instruction de 30 minutes.	Pendant le déroulement des leçons liées à l'OCOM M409.05 ou toute occasion qui se présente par la suite.	Chapitre 3, annexe B, appendice 3	Aucune aide n'est permise.
<b>OREN 420 – Décrire les aspects de la Marine canadienne et du milieu maritime</b>								
S.O.								
<b>OREN 421 – Exécuter le travail avec de la corde</b>								
S.O.								
<b>OREN 423 – Trouver un point sur une carte</b>								
COREN 423	OREN 423	L'objet de ce COREN est d'évaluer l'habileté du cadet à déterminer une position sur une carte.	Compétences et connaissances	Réponse choisies et réponse courte	Les cadets doivent remplir un document de positionnement.	Une fois les leçons liées à l'OREN 423 terminées.	Chapitre 3, annexe B, appendice 4	S.O.
<b>OREN 424 – Naviguer en voilier conformément au niveau II de Voile blanche de l'Association canadienne de yachting (ACY)</b>								
COCOM 01 de l'OREN 324	OCOM 324.02 et OCOM 324.04	L'objet de ce COREN est d'évaluer l'habileté des cadets à se préparer et à préparer leur voilier avant de naviguer.	Raisonnement et connaissances	Évaluation du rendement et communication personnelle	Le cadet est observé lorsqu'il se prépare à naviguer et on lui demande de définir des termes, de décrire les conditions de vent et d'identifier les parties du voilier et leurs fonctions.	Après la réalisation des leçons liées aux OCOM M324.02 et M324.04.	Chapitre 3, annexe B, appendice 5	S.O.

COCOM / COREN	Portée	Objectif	Cible	Méthode	Comment	Quand	Ressources	Limites
COCOM 02 de l'OREN 324	OCOM M324.03	L'objet de ce COREN est d'évaluer l'habileté du cadet à faire des nœuds et des demi-clés.	Produits et connaissances	Évaluation du rendement et communication personnelle	On demande au cadet de faire des nœuds et de décrire l'utilité des nœuds et des demi-clés.	Régulièrement au cours du déroulement de l'OCOM M324.03	Chapitre 3, annexe B, appendice 6	S.O.
COCOM 03 de l'OREN 324	OCOM M324.08	L'objet de ce COREN est d'évaluer l'habileté du cadet à décrire les allures.	Connaissances	Communication personnelle	On demande au cadet de décrire les allures à l'aide de schémas.	Après la réalisation des leçons liées à l'OCOM M324.08	Chapitre 3, annexe B, appendice 7	S.O.
COREN 324	OREN 324 (excluant l'OCOM M324.01)	L'objet de ce COREN est d'évaluer l'habileté du cadet à exécuter toutes les compétences identifiées au niveau II de Voile blanche de l'ACY.	Compétences	Évaluation du rendement	Le cadet est observé tout au long de la ou des fins de semaine – Se servir des remarques de l'entraîneur et de la liste de contrôle de Voile blanche II de l'ACY pour suivre et inscrire la progression des compétences des cadets.	Régulièrement tout au long de la ou des fins de semaine.	Chapitre 3, annexe B, appendice 8	S.O.
<b>OREN 425 – Participer à une fin de semaine d'instruction nautique</b>								
S.O.								

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

**ANNEXE B, APPENDICE 1**  
**COREN 403**  
**INSTRUCTIONS D'ÉVALUATION**

---

**PRÉPARATION**

---

**INSTRUCTIONS PRÉALABLES À L'ÉVALUATION**

Réviser le plan d'évaluation, les instructions d'évaluation, les rubriques d'évaluation et les listes de contrôle d'évaluation du COREN 403 et se familiariser avec la matière avant la conduite de l'évaluation.

Le présent COREN comporte deux parties : une tâche en leadership et un poste de leadership. Aucun temps n'est réservé à ce COREN, car il doit être administré à tout moment et en tout lieu où les cadets de la phase quatre dirigent des cadets dans une tâche en leadership ou un poste de leadership.

**Tâche en leadership.** Le cadet doit se pratiquer au moins une fois à une tâche en leadership, où il sera évalué à l'aide de la rubrique d'évaluation du COREN 403 – Tâche en leadership. Le cadet commentera et auto-évaluera son rendement dans la tâche en leadership à l'aide de la même rubrique. La tâche en leadership formelle sera exécutée et évaluée à l'aide de la même rubrique.

**Poste de leadership.** Le poste de leadership sera exécuté et évalué formellement à l'aide de la rubrique d'évaluation du COREN 403 – Poste de leadership. Le cadet commentera et auto-évaluera son rendement au poste de leadership à l'aide de la même rubrique. L'évaluation de son rendement au poste de leadership doit être inscrite au dossier de qualification du cadet.

Photocopier les rubriques d'évaluation du COREN 403.

Photocopier les listes de contrôle d'évaluation du COREN 403.

**DEVOIR PRÉALABLE À L'ÉVALUATION**

Le cadet doit réviser les rubriques et listes de contrôle d'évaluation du COREN 403 et se familiariser avec les critères d'évaluation.

**MÉTHODE D'ÉVALUATION**

Les méthodes d'évaluation de rendement et de communication personnelle ont été choisies parce qu'elles permettent à l'évaluateur d'observer la capacité du cadet à exécuter les habiletés requises et de porter un jugement sur la qualité du rendement.

---

**CONDUITE DE L'ÉVALUATION**

---

**OBJET**

L'objet de ce COREN est d'évaluer la capacité du cadet à diriger d'autres cadets pendant une tâche en leadership et dans un poste de leadership.

**RESSOURCES**

- deux copies des rubriques d'évaluation du COREN 403,
- selon la tâche en leadership ou le poste de leadership attribué.

**DÉROULEMENT DE L'ACTIVITÉ D'ÉVALUATION**

Selon la tâche en leadership ou le poste de leadership attribué.

## INSTRUCTIONS SUR L'ACTIVITÉ D'ÉVALUATION – TÂCHE EN LEADERSHIP

1. Communiquer verbalement ou par écrit au cadet sa tâche en leadership.
2. S'assurer que le cadet comprend la tâche en leadership.
3. Demander au cadet d'exécuter la tâche en leadership.
4. À l'aide des rubriques d'évaluation, l'évaluateur doit prendre des notes sur les observations et inscrire les résultats sur la liste de contrôle d'évaluation correspondante.



L'évaluation des habiletés de leadership est subjective ; cependant, la responsabilité de l'évaluateur est de demeurer le plus positif possible.

5. Demander au cadet d'évaluer son rendement à l'aide de la rubrique d'évaluation. S'assurer que le cadet comprend que son auto-évaluation ne sera pas inscrite à son dossier de qualification.

## INSTRUCTIONS SUR L'ACTIVITÉ D'ÉVALUATION – POSTE DE LEADERSHIP

1. Rencontrer le cadet pour lui attribuer son poste de leadership. L'officier d'instruction doit avoir dressé une liste des postes, en se basant sur les exemples proposés dans le M403.06 (Agir comme chef d'équipe durant l'affectation à un poste de leadership).
2. S'assurer que le cadet comprend le poste de leadership.
3. Demander au cadet d'occuper le poste de leadership.
4. À l'aide des rubriques d'évaluation, l'évaluateur doit évaluer les compétences en leadership du cadet par l'observation pendant qu'il occupe le poste de leadership et prendre des notes sur les observations et inscrire les résultats sur la liste de contrôle d'évaluation correspondante.



L'évaluation des habiletés de leadership est subjective; cependant, la responsabilité de l'évaluateur est de demeurer le plus positif possible.

5. Demander au cadet d'évaluer son rendement à l'aide de la rubrique d'évaluation. S'assurer que le cadet comprend que son auto-évaluation ne sera pas inscrite à son dossier de qualification.

---

## INSTRUCTIONS SUBSÉQUENTES À L'ÉVALUATION

---

### INSCRIPTION DES RÉSULTATS DE L'ÉVALUATION

1. L'évaluation globale du rendement pour l'OREN 403 est le résultat combiné des évaluations relatives à la tâche en leadership et au poste de leadership. Qualifier l'évaluation globale du rendement dans la liste de contrôle d'évaluation comme étant :
  - a. **Non réalisée.** Le cadet n'a pas satisfait à la norme de rendement en ne réussissant pas la tâche en leadership ou les fonctions liées au poste de leadership.

- b. **Réalisée avec difficulté.** Le cadet a satisfait à la norme de rendement en recevant la note « Non réalisée » pour au plus quatre critères (pour les deux évaluations) et la note « Réalisée avec difficulté » pour tous les autres critères ;
  - c. **Réalisée sans difficulté.** Le cadet a satisfait à la norme de rendement en recevant la note « Réalisée avec difficulté » pour tous les critères et la note « Réalisée sans difficulté » pour au moins neuf critères (pour les deux évaluations) ;
  - d. **Norme dépassée.** Le cadet a satisfait à la norme de rendement en recevant la note « Réalisée sans difficulté » pour tous les critères et la note « Norme dépassée » pour au moins douze critères (pour les deux évaluations).
2. Inscrire des notes et des observations dans la section de rétroaction de l'évaluateur, dans la liste de contrôle d'évaluation.
  3. Signer et dater la liste de contrôle d'évaluation.
  4. S'assurer qu'une copie des listes de contrôle d'évaluation est jointe au dossier d'instruction du cadet.
  5. Le résultat global doit être inscrit dans le dossier de qualification de la phase quatre qui se trouve au chapitre 3, annexe C.

### DONNER UNE RÉTROACTION DE L'ÉVALUATION

Discuter de l'auto-évaluation de son rendement.

Après chaque évaluation, demander au cadet ce qu'il croit avoir bien fonctionné pendant l'évaluation du leadership et ce qui n'a pas bien fonctionné, et lui demander comment il pourrait améliorer son rendement si la tâche en leadership ou le poste de leadership lui était donné de nouveau.

Discuter avec le cadet des résultats de rendement de chaque section de la rubrique d'évaluation.

Discuter des résultats globaux du rendement avec le cadet et lui remettre une copie des listes de contrôle d'évaluation remplies.



Étant donné la durée et la nature globale de l'affectation au poste de leadership, une rétroaction doit être donnée de façon continue. On prévoira plus de temps à la conclusion de l'affectation au poste pour donner une rétroaction finale.

**COREN 403 – RUBRIQUE D'ÉVALUATION  
TÂCHE EN LEADERSHIP**

	<b>Non réalisée (NR)</b>	<b>Réalisée avec difficulté (AD)</b>	<b>Réalisée sans difficulté (SD)</b>	<b>Norme dépassée (ND)</b>
<b>Choisir une approche de leadership</b>	N'a pas choisi une approche appropriée à la tâche.	A choisi une approche, mais a éprouvé de la difficulté à établir un équilibre entre l'attention portée aux membres de l'équipe et le but.	A choisi une approche et s'est efforcé d'établir un équilibre entre les membres de l'équipe, le but, la simplicité et la sécurité de la tâche.	A choisi l'approche la plus appropriée en établissant un bon équilibre entre les membres de l'équipe, le but, la simplicité et la sécurité de la tâche.
<b>Communiquer à titre de chef d'équipe</b>	N'a pas communiqué avec les membres de son équipe.	A communiqué occasionnellement avec les membres de son équipe. Les membres de l'équipe ont eu besoin de clarifications à plusieurs reprises.	A communiqué à plusieurs reprises avec les membres de son équipe. Les membres de l'équipe n'ont eu besoin que de quelques clarifications.	A communiqué avec les membres de son équipe pendant toute la durée de sa tâche en leadership. Les membres de l'équipe n'ont pas eu besoin de clarifications.
<b>Superviser les membres de l'équipe.</b>	N'a pas supervisé les membres de l'équipe.	N'a supervisé les membres de l'équipe qu'au début ou à la fin de la tâche en leadership.	A supervisé les cadets durant toute la tâche en leadership en apportant quelques corrections lorsque c'était nécessaire.	A supervisé les cadets durant toute la tâche en leadership en apportant des corrections aussi souvent que c'était nécessaire.
<b>Résoudre des problèmes</b>	N'a pas résolu les problèmes.	A tenté de résoudre certains problèmes et a choisi des méthodes de résolution de problèmes inefficaces.	A résolu la plupart des problèmes à mesure qu'ils se présentaient et a souvent choisi une méthode de résolution de problème appropriée.	A résolu les problèmes à mesure qu'ils se présentaient et a choisi la méthode de résolution de problème la plus appropriée.
<b>Motiver les membres de l'équipe</b>	N'a pas motivé les membres de l'équipe.	N'a motivé les membres de l'équipe que périodiquement, sans enthousiasme.	A motivé les membres de l'équipe de façon fréquente et sincère, en portant son attention à la fois sur les personnes et sur l'équipe, à certaines occasions.	A motivé les membres de l'équipe de façon constante et sincère, en portant son attention à la fois sur les personnes et sur l'équipe.
<b>Donner de la rétroaction aux membres de l'équipe</b>	N'a pas donné de rétroaction aux membres de l'équipe	A donné une rétroaction inégale et pas toujours fréquente, exacte, précise et opportune.	A donné une rétroaction périodique et souvent fréquente, juste, précise et opportune.	A donné une rétroaction constante et régulièrement fréquente, juste, précise et opportune.
<b>Répondre aux attentes des membres de l'équipe</b>	N'a fait aucun effort pour combler les besoins et les attentes des membres de l'équipe.	A fait certains efforts pour combler les besoins et les attentes des membres de l'équipe, mais avec des résultats limités.	A fait des efforts considérables pour combler les besoins et les attentes des membres de l'équipe, avec des résultats satisfaisants.	A fait des efforts constants pour combler les besoins et les attentes des membres de l'équipe, avec d'excellents résultats.
<b>Terminer la tâche en leadership</b>	N'a pas réalisé la tâche en leadership.		A réalisé la tâche en leadership.	
<b>Effectuer une auto-évaluation</b>	N'a pas réalisé son auto-évaluation.		A réalisé son auto-évaluation.	

**COREN 403 – LISTE DE CONTRÔLE D'ÉVALUATION  
TÂCHE EN LEADERSHIP**

	<b>Non réalisée (NR)</b>	<b>Réalisée avec difficulté (AD)</b>	<b>Réalisée sans difficulté (SD)</b>	<b>Norme dépassée (ND)</b>
<b>Choisir une approche de leadership</b>	N'a pas choisi la ou les approches appropriées pendant qu'il occupait le poste de leadership.	A choisi une approche, mais a éprouvé de la difficulté à établir un équilibre entre les membres de l'équipe et le but pendant qu'il occupait le poste de leadership.	A choisi une ou des approches, pendant qu'il occupait le poste de leadership, et s'est efforcé d'établir un équilibre entre les membres de l'équipe, le but, la simplicité et la sécurité de la tâche.	A choisi la ou les approches les plus appropriées, pendant qu'il occupait le poste de leadership, en établissant un bon équilibre entre les membres de l'équipe, le but, la simplicité et la sécurité de la tâche.
<b>Communiquer à titre de chef d'équipe</b>	N'a pas communiqué avec les membres de son équipe.	N'a pas communiqué assez souvent avec les membres de son équipe. Les membres de l'équipe ont eu besoin de clarifications à plusieurs reprises.	A communiqué à plusieurs reprises avec les membres de son équipe. Les membres de l'équipe n'ont eu besoin que de quelques clarifications.	A communiqué de façon constante avec les membres de l'équipe pendant qu'il occupait le poste de leadership. Les membres de l'équipe n'ont pas eu besoin de clarifications.
<b>Superviser les membres de l'équipe.</b>	N'a pas supervisé les membres de l'équipe.	N'a pas réussi à mettre en pratique les principes de supervision; la supervision était assurée peu souvent pendant qu'il occupait le poste de leadership.	A supervisé les cadets, pendant qu'il occupait le poste de leadership, en apportant quelques corrections lorsque c'était nécessaire.	A supervisé les cadets de façon constante, pendant qu'il occupait le poste de leadership, en apportant des corrections aussi souvent que c'était nécessaire.
<b>Résoudre des problèmes</b>	N'a pas résolu les problèmes.	A tenté de résoudre certains problèmes et a choisi des méthodes de résolution de problèmes inefficaces.	A résolu la plupart des problèmes à mesure qu'ils se présentaient et a souvent choisi une méthode de résolution de problème appropriée.	A résolu les problèmes à mesure qu'ils se présentaient et a choisi la méthode de résolution de problème la plus appropriée.
<b>Motiver les membres de l'équipe</b>	N'a pas motivé les membres de l'équipe.	N'a motivé les membres de l'équipe que périodiquement, sans enthousiasme.	A motivé les membres de l'équipe de façon fréquente et sincère, en portant son attention à la fois sur les personnes et sur l'équipe, à certaines occasions.	A motivé les membres de l'équipe de façon constante et sincère, en portant son attention à la fois sur les personnes et sur l'équipe.
<b>Donner de la rétroaction aux membres de l'équipe.</b>	N'a pas donné de rétroaction aux membres de l'équipe	A donné une rétroaction inégale et pas toujours fréquente, exacte, précise et opportune.	A donné une rétroaction périodique et souvent fréquente, juste, précise et opportune.	A donné une rétroaction constante et régulièrement fréquente, juste, précise et opportune.

<b>Répondre aux attentes des membres de l'équipe</b>	N'a fait aucun effort pour combler les besoins et les attentes des membres de l'équipe.	A fait certains efforts, pendant qu'il occupait le poste de leadership, pour combler les besoins et les attentes des membres de l'équipe, mais avec des résultats limités.	A fait des efforts considérables, pendant qu'il occupait le poste de leadership, pour combler les besoins et les attentes des membres de l'équipe, avec des résultats satisfaisants.	A fait des efforts constants, pendant qu'il occupait le poste de leadership, pour combler les besoins et les attentes des membres de l'équipe, avec d'excellents résultats.
<b>Effectuer une auto-évaluation</b>	N'a pas réalisé son auto-évaluation.		A réalisé son auto-évaluation.	

**COREN 403 – LISTE DE CONTRÔLE D'ÉVALUATION  
TÂCHE EN LEADERSHIP**

Nom du cadet : \_\_\_\_\_

Corps de cadets : \_\_\_\_\_

Date : \_\_\_\_\_

Division : \_\_\_\_\_

	Évaluation (encercler un seul code)	Remarques
Choisir une approche de leadership	NR AD SD ND	
Communiquer à titre de chef d'équipe	NR AD SD ND	
Superviser les membres de l'équipe.	NR AD SD ND	
Résoudre des problèmes	NR AD SD ND	
Motiver les membres de l'équipe	NR AD SD ND	
Donner de la rétroaction aux membres de l'équipe	NR AD SD ND	
Répondre aux attentes des membres de l'équipe	NR AD SD ND	
Terminer la tâche en leadership	NR SD	
Effectuer une auto-évaluation	NR SD	

NR = Non réalisée    AD = Réalisée avec difficulté    SD = Réalisée sans difficulté    ND = Norme dépassée

<b>Nom de l'évaluateur :</b>	<b>Poste :</b>
<b>Signature de l'évaluateur :</b>	<b>Date :</b>

*Ce formulaire doit être reproduit sur place.*

**COREN 403 – LISTE DE CONTRÔLE D'ÉVALUATION  
POSTE DE LEADERSHIP**

Nom du cadet : \_\_\_\_\_ Corps de cadets : \_\_\_\_\_

Date : \_\_\_\_\_ Division : \_\_\_\_\_

	Évaluation (encercler un seul code)	Remarques
<b>Choisir une approche de leadership</b>	NR AD SD ND	
<b>Communiquer à titre de chef d'équipe</b>	NR AD SD ND	
<b>Superviser les membres de l'équipe.</b>	NR AD SD ND	
<b>Résoudre des problèmes</b>	NR AD SD ND	
<b>Motiver les membres de l'équipe</b>	NR AD SD ND	
<b>Donner de la rétroaction aux membres de l'équipe</b>	NR AD SD ND	
<b>Répondre aux attentes des membres de l'équipe</b>	NR AD SD ND	
<b>Effectuer une auto-évaluation</b>	NR SD	

NR = Non réalisée    AD = Réalisée avec difficulté    SD = Réalisée sans difficulté    ND = Norme dépassée

<b>Nom de l'évaluateur :</b>	<b>Poste :</b>
<b>Signature de l'évaluateur :</b>	<b>Date :</b>

*Ce formulaire doit être reproduit sur place.*

**COREN 403 – LISTE DE CONTRÔLE D'ÉVALUATION  
ÉVALUATION GLOBALE**

L'évaluation globale de l'OREN 403 inclut l'évaluation de la tâche en leadership et du poste en leadership.

**Commentaires de l'évaluateur :**

OREN 403 – Évaluation globale					
Cocher un seul niveau de rendement	Non réalisée	Réalisée avec difficulté	Réalisée sans difficulté	Norme dépassée	
<b>Rendement global</b>	Le cadet n'a pas satisfait à la norme de rendement en ne réussissant pas la tâche en leadership ou les fonctions liées au poste de leadership.	Le cadet a satisfait à la norme de rendement en recevant la note « Non réalisée » pour au plus quatre critères (pour les deux évaluations) et a reçu la note « Réalisée avec difficulté » pour tous les autres critères.	Le cadet a satisfait à la norme de rendement en recevant la note « Réalisée avec difficulté » pour tous les critères et la note « Réalisée sans difficulté » pour au moins neuf critères (pour les deux évaluations).	Le cadet a satisfait à la norme de rendement en recevant la note « Réalisée sans difficulté » pour tous les critères et la note « Norme dépassée » pour au moins douze critères.	

<b>Nom de l'évaluateur :</b>	<b>Poste :</b>
<b>Signature de l'évaluateur :</b>	<b>Date :</b>

*Ce formulaire doit être reproduit sur place.*

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

**ANNEXE B, APPENDICE 2**  
**COREN 408**  
**INSTRUCTIONS D'ÉVALUATION**

---

**PRÉPARATION**

---

**INSTRUCTIONS PRÉALABLES À L'ÉVALUATION**

Réviser le plan d'évaluation, les instructions d'évaluation et la liste de contrôle d'évaluation du COREN 408 et se familiariser avec la matière avant la conduite de l'évaluation.

Photocopier la liste de contrôle d'évaluation du COREN 408 pour chaque cadet.

S'assurer que chaque cadet a reçu une fiche aide-mémoire de la séquence de rassemblement (tiré de la publication A-CR-CCP-604/PF-002, *Guides pédagogiques de l'étape quatre*, l'OCOM M408.03 [Commander une escouade]).

**DEVOIR PRÉALABLE À L'ÉVALUATION**

Demander au cadet de réviser les instructions de l'activité d'évaluation et la liste de contrôle d'évaluation du COREN 408 pour se familiariser avec la matière avant de participer à l'évaluation.

**MÉTHODE D'ÉVALUATION**

L'évaluation du rendement a été choisie pour observer et évaluer le cadet pendant qu'il commande le rassemblement d'une division.

---

**CONDUITE DE L'ÉVALUATION**

---

**OBJET**

L'objet de ce COREN est d'évaluer l'habileté du cadet à commander le rassemblement d'une division.

**RESSOURCES**

- la Liste de contrôle d'évaluation du COREN 408,
- une fiche aide-mémoire de la séquence de rassemblement.

**DÉROULEMENT DE L'ACTIVITÉ D'ÉVALUATION**

Cette évaluation doit être effectuée dans une salle d'exercices ou un terrain de parade en plein air et dans des conditions météorologiques favorables.

Les évaluations peuvent être effectuées tout au long de l'année, pendant les rassemblements (p. ex., rassemblement d'ouverture, rassemblement de fermeture, cérémonies militaires).

## INSTRUCTIONS SUR L'ACTIVITÉ D'ÉVALUATION



Après avoir observé chaque compétence exécutée, évaluer et indiquer sur la liste de contrôle d'évaluation si la tâche est :

- **Non réalisée.** L'habileté n'a pas été tentée ou réalisée, même avec de l'aide;
- **Réalisée avec difficulté.** L'habileté a été réalisée avec quelques difficultés ou avec un peu d'aide ou encore en comptant trop sur la fiche aide-mémoire de la séquence de rassemblement;
- **Réalisée sans difficulté.** L'habileté a été réalisée sans difficulté ni aide ou en ne consultant qu'occasionnellement la fiche aide-mémoire de la séquence de rassemblement;
- **Norme dépassée.** L'habileté a été réalisée avec aisance et sans aide et en n'utilisant pas la fiche aide-mémoire de la séquence de rassemblement.

Inscrire des observations pour donner une rétroaction descriptive subséquente à l'évaluation.

1. Évaluer le rendement du cadet pour chaque habileté et inscrire les résultats sur la Liste de contrôle de l'évaluation.
2. On peut accorder aux cadets un nombre illimité d'essais, en tenant compte des ressources du corps de cadets, afin de satisfaire à la norme de chacune des compétences. Si le temps le permet, les cadets peuvent être de nouveau testés pour améliorer leurs résultats.

---

## INSTRUCTIONS SUBSÉQUENTES À L'ÉVALUATION

---

### INSCRIPTION DES RÉSULTATS DE L'ÉVALUATION

1. Qualifier l'évaluation globale du rendement dans la liste de contrôle d'évaluation comme étant :
  - a. **Non réalisée.** Le cadet n'a pas satisfait à la norme de rendement en ne réalisant pas au moins un des sujets requis;
  - b. **Réalisée avec difficulté.** Le cadet a satisfait à la norme de rendement en réalisant avec difficulté un ou plusieurs des objectifs requis;
  - c. **Réalisée sans difficulté.** Le cadet a satisfait à la norme de rendement en réalisant sans difficulté tous les objectifs;
  - d. **Norme dépassée.** Le cadet a satisfait à la norme de rendement en dépassant la norme pour tous les objectifs.
2. Inscrire les notes prises dans la section de rétroaction de l'évaluateur sur la liste de contrôle d'évaluation.
3. Signer et dater la liste de contrôle d'évaluation.
4. S'assurer qu'une copie de la liste de contrôle d'évaluation est jointe au dossier d'instruction du cadet.
5. Le résultat global doit être inscrit dans le dossier de qualification de la phase quatre qui se trouve au chapitre 3, annexe C.

**DONNER UNE RÉTROACTION D'ÉVALUATION**

Discuter avec le cadet des résultats de son rendement général et lui remettre une copie complétée de la liste de contrôle.

**COREN 408 – LISTE DE CONTRÔLE D'ÉVALUATION**

Nom du cadet : \_\_\_\_\_ Corps de cadets : \_\_\_\_\_

Date : \_\_\_\_\_ Division : \_\_\_\_\_

	Non réalisée	Réalisée avec difficulté	Réalisée sans difficulté	Norme dépassée
Évaluation analytique du rendement :	L'habileté n'a pas été tentée ou réalisée même avec de l'aide.	L'habileté a été réalisée avec quelques difficultés ou avec un peu d'aide ou encore en comptant trop sur la fiche aide-mémoire de la séquence de rassemblement.	L'habileté a été réalisée sans difficulté ni aide ou en ne consultant qu'occasionnellement la fiche aide-mémoire de la séquence de rassemblement.	L'habileté a été réalisée avec aisance et sans aide et en n'utilisant pas la fiche aide-mémoire de la séquence de rassemblement.
<b>Rassemblement</b>				
Le cadet a pris la bonne position de commandement, centrée et trois pas en avant de la division.				
Le cadet a ordonné à la division d'adopter la position en place repos.				
Une fois que le commandement a été donné à la division, le cadet a fait demi-tour, a observé la pause réglementaire et a adopté la position en place repos.				
<b>Revue</b>				
Le cadet s'est assuré que la division était au garde-à-vous.				
Le cadet a attendu l'arrivée de l'officier de la revue (OR) en se tenant trois pas en avant du guide de division.				
Le cadet a salué (le cas échéant) et a présenté la division à l'OR.				
Le cadet a guidé l'OR dans la revue de chaque rang de la division.				

Le cadet a salué (le cas échéant) et a demandé la permission de poursuivre.				
Le cadet est retourné à l'avant de la division, en position centrée et trois pas en avant.				
Le cadet a ordonné à la division de fermer les rangs et d'adopter la position en place repos.				
Le cadet a fait demi-tour et a adopté la position en place repos.				
<b>Défilé</b>				
Le cadet a exécuté tous les commandements donnés par le commandant du rassemblement.				
Le cadet a adopté la bonne position en avant de la division tout au long du défilé.				
Le cadet a donné correctement tous les commandements requis tout au long du défilé.				
Une fois qu'il a ordonné au corps de cadets de tourner à droite, le cadet a tourné et a marché jusqu'à sa position en avant de la division.				
<b>Quitter les rangs</b>				
Une fois qu'il a ordonné au corps de cadets de tourner à droite le cadet a observé la pause réglementaire, a fait le salut si un officier était présent et a quitté le terrain de parade.				

*Ce formulaire doit être reproduit sur place.*

**Rétroaction de l'évaluateur :**

<b>OREN 408 – Évaluation globale</b>					
<b>Cocher un seul niveau de rendement</b>	<b>Non réalisée</b>	<b>Réalisée avec difficulté</b>	<b>Réalisée sans difficulté</b>	<b>Norme dépassée</b>	
<b>Rendement global</b>	Le cadet n'a pas satisfait à la norme de rendement en ne réalisant pas au moins un des domaines requis.	Le cadet a satisfait à la norme de rendement en réalisant avec difficulté un ou plusieurs des objectifs requis.	Le cadet a satisfait à la norme de rendement en réalisant tous les objectifs sans difficulté.	Le cadet a satisfait à la norme de rendement en dépassant la norme pour tous les objectifs.	

<b>Nom de l'évaluateur :</b>	<b>Poste :</b>
<b>Signature de l'évaluateur :</b>	<b>Date :</b>

*Ce formulaire doit être reproduit sur place.*

**ANNEXE B, APPENDICE 3**  
**COREN 409**  
**INSTRUCTIONS D'ÉVALUATION**

---

**PRÉPARATION**

---

**INSTRUCTIONS PRÉALABLES À L'ÉVALUATION**

L'officier du cours doit communiquer avec l'officier d'instruction pour :

1. intégrer les cadets de la phase quatre aux calendriers de l'instructeur de la phase un et de phase deux ;
2. s'assurer d'attribuer aux cadets une leçon de 30 minutes au moins deux semaines avant de conduire cette évaluation, y compris :
  - a. une description de leçon,
  - b. un guide pédagogique ;
3. attribuer un évaluateur à chaque leçon.

S'assurer de la disponibilité de toutes les ressources demandées par les cadets.

Réviser le plan d'évaluation, les instructions d'évaluation et la rubrique et la liste de contrôle d'évaluation du COREN 409 et se familiariser avec la matière avant la conduite de l'évaluation.

Photocopier la liste de contrôle d'évaluation du COREN 409 pour chaque cadet.

Réviser le contenu de la leçon pour se familiariser avec la matière avant d'évaluer la leçon.

**DEVOIR PRÉALABLE À L'ÉVALUATION**

Chaque cadet doit réviser la rubrique et la liste de contrôle d'évaluation du COREN 409 et se familiariser avec les critères d'évaluation avant d'enseigner sa leçon.

Chaque cadet doit se préparer à enseigner une leçon de 30 minutes en :

1. recherchant la matière de la leçon ;
2. planifiant une leçon ;
3. élaborant du matériel didactique ;
4. préparant l'emplacement de la leçon.

**MÉTHODE D'ÉVALUATION**

L'évaluation de rendement a été choisie parce qu'elle permet à l'évaluateur d'observer le cadet pendant qu'il enseigne une leçon et d'évaluer le niveau de préparation du cadet, ses compétences en gestion de classe, l'utilisation de méthodes d'enseignement, l'utilisation de matériel didactique et ses techniques d'enseignement globales.

---

## CONDUITE DE L'ÉVALUATION

---

### OBJET

L'objet de cette évaluation est d'évaluer la capacité du cadet à préparer et à enseigner une leçon de 30 minutes à des cadets de la phase un et de la phase deux dans un environnement réel, durant une séance d'instruction régulière.

### RESSOURCES

Conformément à l'OCOM M409.05 (Enseigner une leçon de 30 minutes) et la leçon de la phase un ou de la phase attribuée.

### DÉROULEMENT DE L'ACTIVITÉ D'ÉVALUATION

Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.

### INSTRUCTIONS SUR L'ACTIVITÉ D'ÉVALUATION



Ce COREN est évalué durant l'OCOM M409.05 / l'OCOM C409.02 (Enseigner une leçon de 30 minutes) ou lors de toute occasion qui se présente par la suite.

Avant de commencer l'OCOM M409.05 (Enseigner une leçon de 30 minutes), chaque cadet doit :

1. rechercher la matière de la leçon ;
2. planifier une leçon ;
3. élaborer du matériel didactique ;
4. préparer l'emplacement pour la leçon.

Durant le temps alloué à cette leçon, chaque cadet doit :

1. remettre une copie de son plan de leçon à l'évaluateur ;
2. enseigner une leçon de 30 minutes en :
  - a. introduisant la leçon ;
  - b. introduisant la matière de la leçon ;
  - c. confirmant les connaissances et les compétences apprises durant la leçon ;
  - d. concluant la leçon.
3. participer à une séance de rétroaction individuelle avec l'évaluateur une fois la leçon terminée.

À l'aide de la rubrique d'évaluation du COREN 409, l'évaluateur doit prendre des notes sur les observations et inscrire les résultats sur la liste de contrôle d'évaluation du COREN 409.



Si des erreurs de contenu ou des omissions survenaient durant l'enseignement de la leçon, l'évaluateur doit prendre les mesures nécessaires pour que les cadets reçoivent les bonnes informations.

## INSTRUCTIONS SUBSÉQUENTES À L'ÉVALUATION

### INSCRIPTION DES RÉSULTATS DE L'ÉVALUATION

1. Le résultat global doit être inscrit dans le dossier de qualification de la phase quatre qui se trouve au chapitre 3, annexe C. Indiquer l'évaluation globale du rendement au dossier de qualification de la façon suivante :
  - a. **Non réalisée.** Le cadet a reçu la note « Non réalisée » pour plus de trois critères énumérés sur la liste de contrôle d'évaluation;
  - b. **Réalisée avec difficulté.** Le cadet a reçu la note « Non réalisée » pour plus de trois critères et « Réalisée avec difficulté » ou mieux pour tous les autres critères;
  - c. **Réalisée sans difficulté.** Le cadet a reçu la note « Réalisée avec difficulté » pour tous les critères et la note « Réalisée sans difficulté » ou mieux pour au moins dix critères;
  - d. **Norme dépassée.** Le cadet a reçu la note « Réalisée sans difficulté » pour tous les critères énumérés sur la liste de contrôle et la note « Norme dépassée » pour au moins sept critères.
2. Inscrire les notes dans la section de rétroaction de l'évaluateur sur la liste de contrôle d'évaluation.
3. Signer et dater la liste de contrôle d'évaluation.
4. S'assurer qu'une copie de la liste de contrôle d'évaluation est jointe au dossier d'instruction du cadet.

### DONNER UNE RÉTROACTION D'ÉVALUATION

Cette évaluation est réalisée par une rétroaction directe et immédiate avec le cadet une fois la période d'instruction terminée. L'évaluateur doit faire part de ses commentaires et de ses suggestions pour que le cadet puisse s'améliorer d'après la rubrique et la liste de contrôle d'évaluation du COREN 409.

Discuter avec le cadet des résultats globaux de son rendement général et lui remettre une copie complétée de la liste de contrôle.

## OREN 409 – RUBRIQUE D'ÉVALUATION

	Non réalisée (NR)	Réalisée avec difficulté (AD)	Réalisée sans difficulté (SD)	Norme dépassée (ND)
<b>Préparation de la leçon</b>				
<b>Plan de la leçon</b>	Le plan de leçon n'a pas été soumis, n'était pas suffisamment détaillé pour enseigner une période complète d'instruction ou n'était pas élaboré conformément à la NQP.	Le plan de leçon était désorganisé ou difficile à suivre, était incomplet ou comprenait peu de détails sur la façon de présenter les PE.	Le plan de leçon était clair et facile à suivre. La présentation, le corps, la confirmation de fin de leçon et la conclusion étaient complets et précis.	Le plan de leçon était clair et facile à suivre. La présentation, le corps, la confirmation de fin de leçon et la conclusion étaient complets, précis et suffisamment détaillés pour qu'un autre instructeur le suive et le mette en œuvre sans difficulté.
<b>Aides didactiques</b>	Le matériel didactique n'était pas élaboré, était non pertinent ou de piètre qualité.	Le matériel didactique était pertinent mais sa facilité d'utilisation et son efficacité étaient discutables.	Le matériel didactique était pertinent, facile à utiliser et aidait à clarifier la matière de la leçon.	Le matériel didactique était pertinent, facile à utiliser et aidait à clarifier la matière de la leçon. De plus, le matériel didactique était créatif, bien pensé et le résultat d'un effort supplémentaire de la part du cadet était évident.
<b>Montage de la salle de classe ou du secteur d'entraînement</b>	Le montage de la salle de classe ou du secteur d'entraînement n'était pas approprié à la conduite de la leçon.	Le montage de la salle de classe ou du secteur d'entraînement était approprié à la conduite de la leçon ; cependant, certains éléments étaient négligés.	La salle de classe ou le secteur d'entraînement était bien monté et tenait compte des éléments suivants : <ul style="list-style-type: none"> <li>• une disposition des sièges fonctionnelle,</li> <li>• un bon éclairage,</li> <li>• du matériel didactique facilement accessible et prêt à utiliser,</li> <li>• les distractions étaient minimisées.</li> </ul>	S.O.
<b>Introduction de la leçon</b>				
<b>Révision de la leçon précédente (s'il y a lieu)</b>	Le cadet n'a pas révisé la leçon précédente.	Le cadet a énoncé le sujet de la leçon précédente.	Le cadet a énoncé le sujet de la leçon précédente et a donné un bref résumé de la matière.	S.O.

	<b>Non réalisée (NR)</b>	<b>Réalisée avec difficulté (AD)</b>	<b>Réalisée sans difficulté (SD)</b>	<b>Norme dépassée (ND)</b>
<b>Présentation de la leçon</b>	Le cadet n'a pas donné de présentation de la leçon.	Le cadet a énoncé ce qui sera appris mais n'était pas clair dans la description de l'importance de la leçon ou des circonstances de l'application des connaissances ou des compétences.	Le cadet a clairement décrit ce qui sera appris et a insisté sur l'importance de la leçon et les circonstances de l'application des connaissances ou des compétences.	Le cadet a clairement décrit ce qui sera appris et a insisté de manière créative et de façon plaisante sur l'importance de la leçon et les circonstances de l'application des connaissances ou des compétences.
<b>Corps de la leçon</b>				
<b>Méthodes d'instruction</b>	Le choix de la méthode d'instruction par le cadet n'était pas pertinent à la matière ou à l'audience.	Le choix de la méthode d'instruction par le cadet était pertinent mais il a éprouvé des difficultés à utiliser la méthode.	Le choix de la méthode d'instruction par le cadet était pertinent et il n'a éprouvé aucune difficulté à utiliser la méthode.	S.O.
<b>Environnement d'apprentissage</b>	Le cadet ne s'est pas assuré de la sécurité physique de la salle de classe ou le cadet n'a pas tenté d'utiliser les techniques de gestion du stress et de la salle de classe telles que décrites à l'OCOM M409.02.	Le cadet s'est assuré de la sécurité physique de la salle de classe en tout temps. Le cadet a tenté d'utiliser les techniques de gestion du stress et de la salle de classe ; cependant, il a éprouvé des difficultés à les utiliser de manière efficace et de façon opportune.	Le cadet s'est assuré de la sécurité physique de la salle de classe en tout temps. Le cadet a utilisé au besoin les techniques de gestion du stress et de la salle de classe de manière efficace et de façon opportune.	Le cadet s'est assuré de la sécurité physique de la salle de classe en tout temps. Le cadet a toujours contrôlé le stress positif et négatif et a fait preuve de façon excellente de l'utilisation des techniques de gestion de la salle de classe.
<b>Utilisation efficace du matériel didactique</b>	Le cadet n'a pas utilisé de matériel didactique.	Le matériel didactique était difficile à apercevoir ou à utiliser, ou était présenté à un moment inopportun.	Le matériel didactique était clairement affiché et présenté de façon opportune.	S.O.
<b>Satisfaction des besoins de l'apprenant</b>	La leçon a été donnée de façon inappropriée aux Périodes de développement de l'audience et ne contenait pas d'occasions d'apprentissage de nature visuelle, auditive ou kinesthésiques.	Certains aspects du contenu verbal de la leçon n'étaient pas appropriés aux Périodes de développement de l'audience. Le cadet a fait preuve de peu de variété à l'égard des occasions d'apprentissage visuelles, auditives ou kinesthésiques.	La leçon a répondu aux besoins des Périodes de développement de l'audience. Le cadet a fait preuve d'une certaine variété à l'égard des occasions d'apprentissage visuelles, auditives ou kinesthésiques.	La leçon a répondu aux besoins des Périodes de développement de l'audience. Le cadet a intégré une grande variété d'occasions d'apprentissage visuelles, auditives ou kinesthésiques.
<b>Précisions relatives à la matière de la leçon</b>	Le cadet a fait preuve d'une compréhension limitée de la matière de la leçon et a été incapable de donner des explications, des démonstrations ou des clarifications précises.	Le cadet a fait preuve d'une compréhension générale de la matière de la leçon mais s'est emmêlé dans les explications, les démonstrations ou les clarifications sur certains aspects de la matière.	Le cadet a fait preuve d'une compréhension approfondie de la matière de la leçon et a fourni sans difficulté des explications, des démonstrations ou des clarifications précises.	Le cadet a fait preuve d'une maîtrise de la matière de la leçon.

	<b>Non réalisée (NR)</b>	<b>Réalisée avec difficulté (AD)</b>	<b>Réalisée sans difficulté (SD)</b>	<b>Norme dépassée (ND)</b>
<b>Confirmation du PE</b>	Le cadet n'a pas utilisé les questions ou une activité pour confirmer la compréhension de la matière du PE ; il n'a pas non plus ajusté l'instruction en fonction de la compréhension de l'audience.	Le cadet a utilisé les questions ou une activité pour confirmer la compréhension de la matière du PE; cependant, il a fait peu d'efforts pour ajuster l'instruction en fonction de la compréhension de l'audience.	Le cadet a utilisé les questions ou une activité pour confirmer la compréhension de la matière du PE et a tenté au besoin d'ajuster l'instruction en fonction de la compréhension de l'audience.	Le cadet a confirmé, de façon créative, par des questions ou une activité, la compréhension à la fin de chaque PE et a facilement ajusté l'instruction en fonction de la compréhension de l'audience.
<b>Confirmation de fin de leçon</b>	Les connaissances ou les compétences de la leçon n'ont pas été confirmées à l'aide de questions ou d'une activité.	Des questions ou une activité portant sur les connaissances ou les compétences ont été utilisées comme confirmation de fin de leçon ; cependant, tous les points d'enseignement n'ont pas été couverts.	Des questions ou une activité portant sur les connaissances ou les compétences ont été utilisées comme confirmation de fin de leçon et tous les points d'enseignement ont été couverts.	Toutes les connaissances ou compétences couvertes par la leçon ont été confirmées de façon créative et plaisante.
<b>Conclusion de la leçon</b>				
<b>Résumé de la leçon</b>	Le cadet n'a pas énoncé de nouveau l'objectif de la leçon et n'a pas résumé les points importants ou les domaines à améliorer.	Le cadet a énoncé de nouveau les objectifs de la leçon ; cependant, il s'est emmêlé en résumant les points importants ou les domaines à améliorer.	Le cadet a énoncé de nouveau les objectifs de la leçon et a résumé de façon concise les points importants ou les domaines à améliorer.	S.O.
<b>Remotivation</b>	Le cadet n'a pas tenté de faire un rappel aux cadets.	S.O.	Le cadet a tenté de faire un remotiver les cadets.	S.O.
<b>Description de la prochaine leçon</b>	Le cadet n'a pas décrit la prochaine leçon.	Le cadet a énoncé le sujet de la prochaine leçon.	Le cadet a énoncé le sujet de la prochaine leçon et a donné une description brève et précise de la matière de la leçon.	S.O.
<b>Communication</b>				
<b>Contrôle de la voix</b>	Le cadet n'a pas parlé clairement ou de façon uniforme et a parlé trop rapidement ou sans projeter sa voix pour être entendu.	Le cadet a été entendu; cependant, il s'est embourbé dans l'utilisation du registre, de la tonalité, du volume, du débit et des pauses dans son discours destinés à articuler et à insister sur des points lorsque c'était nécessaire.	Le cadet s'est exprimé clairement et a clairement tenté d'utiliser un registre, une tonalité, un volume, un débit et des pauses appropriés dans son discours afin d'articuler et d'insister sur des points lorsque c'était nécessaire.	Le cadet s'est exprimé clairement et a excellé à utiliser un registre, une tonalité, un volume, un débit et des pauses appropriés dans son discours afin d'articuler et d'insister sur des points lorsque c'était nécessaire.
<b>Langage corporel, tenue vestimentaire et conduite</b>	Le cadet a fait preuve d'un langage corporel inapproprié ou a fait preuve d'une tenue vestimentaire et d'une conduite inacceptables.	Le cadet a tenté d'utiliser un langage corporel propre à favoriser la communication et à insister sur certains points et a fait preuve d'une tenue vestimentaire et d'une conduite acceptables.	Le cadet a facilement intégré l'utilisation du langage corporel propre à favoriser la communication et à insister sur certains points et a fait preuve d'une tenue vestimentaire et d'une conduite acceptables.	Le cadet a facilement intégré l'utilisation du langage corporel propre à favoriser la communication et à insister sur certains points et a fait preuve d'une tenue vestimentaire et d'une conduite exemplaires.

	<b>Non réalisée (NR)</b>	<b>Réalisée avec difficulté (AD)</b>	<b>Réalisée sans difficulté (SD)</b>	<b>Norme dépassée (ND)</b>
<b>Techniques de questions</b>	Le cadet n'a utilisé aucune des questions ou n'a pas appliqué la séquence à suivre pour poser des questions (poser la question, donner un temps de réflexion, nommer un cadet pour répondre à la question, réfléchir à la réponse et féliciter).	Le cadet a utilisé les types de questions pertinents mais a appliqué de façon incohérente la séquence à suivre pour poser des questions (poser la question, donner un temps de réflexion, nommer un cadet pour répondre à la question, réfléchir à la réponse et féliciter).	Le cadet a utilisé une variété de questions et a appliqué de façon cohérente la séquence à suivre pour poser des questions (poser la question, donner un temps de réflexion, nommer un cadet pour répondre à la question, réfléchir à la réponse et féliciter).	S.O.
<b>Gestion du temps</b>				
<b>Gestion du temps</b>	La leçon n'a pas été donnée dans le temps accordé, avec plus de cinq (5) minutes de décalage.	Le temps prévu ou écoulé durant les PE particuliers ou les activités était parfois inexact ou insuffisant ; cependant, la leçon a été donnée dans le temps accordé (plus / moins cinq (5) minutes).	Le temps prévu et/ou écoulé durant les PE particuliers ou les activités était approprié et la leçon a été donnée dans le temps accordé (plus / moins cinq (5) minutes).	S.O.

## COREN 409 – LISTE DE CONTRÔLE D'ÉVALUATION

Nom du cadet : \_\_\_\_\_ Corps de cadets : \_\_\_\_\_

Date : \_\_\_\_\_ Division : \_\_\_\_\_

	Évaluation (encercler un seul code)	Remarques
<b>Préparation de la leçon</b>		
Plan de leçon	NR AD SD ND	
Aides didactiques	NR AD SD ND	
Montage de l'emplacement	NR AD SD	
<b>Présentation de la leçon</b>		
Révision de la leçon précédente (s'il y a lieu)	NR AD SD	
Introduction de la leçon	NR AD SD ND	
<b>Corps de la leçon</b>		
Méthodes d'instruction	NR AD SD	
Environnements favorables à l'apprentissage	NR AD SD ND	
Utilisation efficace du matériel didactique	NR AD SD	
Satisfaction des besoins de l'apprenant	NR AD SD ND	
Précisions relatives à la matière de la leçon	NR AD SD ND	
Confirmation du PE	NR AD SD ND	
Confirmation de fin de leçon	NR AD SD ND	
<b>Conclusion de la leçon</b>		
Résumé de la leçon	NR AD SD	
Remotivation	NR SD	
Description de la prochaine leçon	NR AD SD	

NR = Non réalisée    AD = Réalisée avec difficulté    SD = Réalisée sans difficulté    ND = Norme dépassée

	Évaluation (encercler un seul code)	Remarques
<b>Communication</b>		
Contrôle de la voix	NR AD SD ND	
Tenue et comportement	NR AD SD ND	
Techniques de question	NR AD SD	
<b>Gestion du temps</b>		
Gestion du temps	NR AD SD	

NR = Non réalisée      AD = Réalisée avec difficulté      SD = Réalisée sans difficulté      ND = Norme dépassée

**Rétroaction de l'évaluateur :**

OREN 409 – Évaluation globale								
Cocher un seul niveau de rendement	Non réalisée		Réalisée avec difficulté		Réalisée sans difficulté		Norme dépassée	
<b>Rendement global</b>	Le cadet n'a pas satisfait à la norme de rendement en recevant la note « Non réalisée » pour plus de trois critères énumérés dans la liste de contrôle d'évaluation.		Le cadet a satisfait à la norme de rendement en recevant la note « Non réalisée » pour au plus trois critères et a reçu la note « Réalisée avec difficulté » pour tous les autres critères énumérés dans la liste de contrôle d'évaluation.		Le cadet a satisfait à la norme de rendement en recevant la note « Réalisée avec difficulté » pour tous les critères et a reçu la note « Réalisée sans difficulté » pour dix (10) critères ou plus dans la liste de contrôle d'évaluation.		Le cadet a satisfait à la norme de rendement en recevant la note « Réalisée sans difficulté » pour tous les critères et a reçu la note « Norme dépassée » pour sept (7) critères ou plus dans la liste de contrôle d'évaluation.	

<b>Nom de l'évaluateur :</b>	<b>Poste :</b>
<b>Signature de l'évaluateur :</b>	<b>Date :</b>

*Ce formulaire doit être reproduit sur place.*

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

**ANNEXE B, APPENDICE 4**  
**COREN 423**  
**INSTRUCTIONS D'ÉVALUATION**

**PRÉPARATION**

**INSTRUCTIONS PRÉALABLES À L'ÉVALUATION**

Réviser le plan d'évaluation, les instructions d'évaluation, le corrigé de contrôle d'évaluation du COREN 423, la feuille de travail du COREN 423 et le corrigé de la feuille de travail du COREN 423 et se familiariser avec la matière avant la conduite de l'évaluation.

Ce COREN est évalué pendant les deux périodes prévues pour ce COREN.

Photocopier la liste de contrôle d'évaluation du COREN 423 et la feuille de travail pour chaque cadet.

**DEVOIR PRÉALABLE À L'ÉVALUATION**

S.O.

**MÉTHODE D'ÉVALUATION**

La méthode d'évaluation par choix de réponses a été choisie (réponses courtes) ainsi qu'une évaluation du rendement ont été choisies pour évaluer la capacité du cadet à déterminer une position sur une carte.

**CONDUITE DE L'ÉVALUATION**

**OBJET**

L'objet de ce COREN est d'évaluer la capacité du cadet à déterminer une position sur une carte.

**RESSOURCES**

- des instruments de navigation,
- la Carte 3441, *Haro Strait, Boundary Pass and / et Satellite Channel*,
- un corrigé du COREN 423 (document de positionnement de la carte 3441),
- une clé de correction pour la feuille de travail du COREN 423 (document de positionnement de la carte 3441).

**DÉROULEMENT DE L'ACTIVITÉ D'ÉVALUATION**

Mettre la *Carte 3341* et des instruments de navigation sur chaque table.

**INSTRUCTIONS SUR L'ACTIVITÉ D'ÉVALUATION**



Le cadet doit réaliser ce COREN sans aide. Des questions adressées à l'instructeur sont permises pour apporter des clarifications ou insister sur des renseignements trouvés dans le COREN.

Si le nombre de cadets est trop élevé par rapport à l'équipement disponible, séparer le groupe en deux. Un groupe travaillera sur la section D tandis que l'autre groupe travaillera sur les autres sections. Une fois que les deux groupes auront terminés, ils pourront changer. Prévoir le temps nécessaire.



Le cadet peut recevoir une aide limitée (p. ex., des rappels généraux, des questions dirigées).

1. Les cadets remplissent individuellement le document de positionnement.
2. Distribuer un document de positionnement à chaque cadet.
3. Les cadets ont 55 minutes pour remplir le document de positionnement.
4. Une fois que le document de positionnement est rempli, corriger les réponses données par les cadets à l'aide du corrigé.
5. Le document de positionnement sera basé sur un total de 60 points. Les critères de notation du document de positionnement sont :
  - a. **Section A.** Un point pour chaque bonne réponse pour un total de huit points.
  - b. **Section B.** Trois points pour chaque bonne réponse (plus ou moins 0.5 NM) pour un total de six points.
  - c. **Section C.** Trois points pour chaque bonne réponse (plus ou moins 10 minutes) pour un total de six points.
  - d. **Section D.** Possibilité de six points par repères pour un total de 36 points. Les critères de notation pour chaque repère sont :
    - (1) deux points pour la précision.
    - (2) un point pour la précision de la route de navigation,
    - (3) deux points pour la précision des positions estimées,
    - (4) un point pour un étiquetage correct,
    - (5) deux points pour avoir correctement répondu à la question de bonification.
6. Inscrire les résultats sur la liste de contrôle d'évaluation.

---

### INSTRUCTIONS SUBSÉQUENTES À L'ÉVALUATION

---

#### INSCRIPTION DES RÉSULTATS DE L'ÉVALUATION

1. Qualifier l'évaluation globale du rendement dans la liste de contrôle d'évaluation comme étant :
  - a. **Non réalisée.** Le cadet n'a pas satisfait à la norme de rendement en n'obtenant pas une note minimale de 60 pourcent (36 / 60) en trois tentatives ou il n'a pas tenté de réaliser le COREN ;
  - b. **Réalisée avec difficulté.** Le cadet a satisfait à la norme de rendement en obtenant une note de 60 pourcent (36 / 60) ou plus pour le COREN mais a eu besoin de plus d'une tentative ;
  - c. **Réalisée sans difficulté.** Le cadet a satisfait à la norme de rendement en obtenant une note de 60 pourcent (36 / 60) sans toutefois dépasser 90 pourcent (54 / 60) pour le COREN à la première tentative ;

- d. **Norme dépassée.** Le cadet a satisfait à la norme de rendement en obtenant une note de 90 pourcent (54 / 60) ou plus pour le COREN à la première tentative.
2. Incrire les notes dans la section de commentaires de l'évaluateur de la liste de contrôle de l'évaluation.
3. Signer et dater la liste de contrôle d'évaluation. Indiquer le niveau de rendement au dossier de qualification de niveau quatre qui se trouve au chapitre 3, annexe C.

#### **DONNER UNE RÉTROACTION D'ÉVALUATION**

Discuter avec le cadet des résultats globaux du rendement et lui remettre une copie de la liste de contrôle d'évaluation.

**CORRIGÉ DE LA FEUILLE DE TRAVAIL DU COREN S351**  
**DOCUMENT DE POSITIONNEMENT DE LA CARTE 3441**

**Section A** — Trouvez les renseignements requis sur la carte :

Quelle est l'échelle de cette carte? **1 : 40 000**

Comment les profondeurs sont-elles mesurées sur cette carte? **En mètres**

Quelle date est inscrite sur le dispositif de séparation du trafic révisé de Victoria à Vancouver?

**1<sup>er</sup> juillet 2005**

Identifier les numéros de carte :

Extrémité est de President Channel : **Carte 18421 (É.-U.)**

Bedwell Harbour : **Carte 3477**

Fulford Harbour : **Carte 3478**

Zones au nord de Burgoyne Bay : **Carte 3442**

Quelle est la date de mise en vigueur de la carte? **10 octobre 2008**

**Section B** — Mesurez la distance :

Numéro	De	À	Distance
1.	Phare de Dock I. 48° 40.50' N 123° 21.40' O	Canot Rk. Légère 48° 44.00' N 123° 20.43' O	3.88 NM
2.	Phare Gowlland Pt. 48° 44.15' N 123° 11.05' O	Phare de Turn Pt. 48° 41.34' N 123° 14.25' O	3.6 NM

**Section C** — Trouvez la latitude et la longitude ou les symboles spécifiés :

Numéro	Latitude	Longitude	Symbole
1.	48° 41.34' N	123° 14.25' O	Phare de Turn Pt.
2.	48° 45.9' N	123° 18.3' O	Rocher Beddis

**Section D**— Tracer les positions suivantes avec une route de navigation et deux position estimée (à 6 et 12 minutes) :

<b>Durée</b>	<b>Position</b>	<b>Symbole de contrôle de précision</b>
0700	48° 36.00' N 123° 04.00' O Ligne de conduite 014° Vitesse 4 nœuds	<b>Lignes parallèles et méridiennes</b>
0800	LHE Flattop I. 072° Pt. Disney 002° Ligne de conduite 330° Vitesse 6 nœuds	<b>Le President Channel Marque de 158 m</b>
0900	Sandy Pt. 000° Pt. Disney 109° Ligne de conduite 330° Vitesse 6 nœuds	<b>La marque MSh sous Boundary Pass</b>
1000	Pointe Taylor 341° Île RHE Java 005° Ligne de conduite 245° Vitesse 6 nœuds	<b>MSh mark under Boundary Pass</b>
1100	Phare de Turn Pt. 025° Phare de Pt. Fairfax 315° Ligne de conduite 160° Vitesse 15 nœuds	<b>Note spéciale du symbole au coin inférieur gauche du Haro Strait</b>
1200	48° 36.60' N 123° 10.40' O Ligne de conduite 335° Vitesse 11 nœuds	<b>Roche Harbor l'île de San Juan</b>

**\*\*\*\*QUESTION DE BONIFICATION\*\*\***

Laquelle des positions à la section D vous feront « échouer » après avoir effectué votre position estimée?  
**1200 points.**

**FEUILLE DE TRAVAIL DU COREN 423**  
**DOCUMENT DE POSITIONNEMENT DE LA CARTE 3441**

Nom du cadet : \_\_\_\_\_ Corps de cadets : \_\_\_\_\_

Date : \_\_\_\_\_ Division : \_\_\_\_\_

**Section A** — Trouvez les renseignements requis sur la carte :

Quelle est l'échelle de cette carte?

\_\_\_\_\_

Comment les profondeurs sont-elles mesurées sur cette carte? \_\_\_\_\_

Quelle date est inscrite sur le dispositif de séparation du trafic révisé de Victoria à Vancouver?

\_\_\_\_\_

Identifier les numéros de carte :

a. Extrémité est de President Channel :

\_\_\_\_\_

b. Bedwell Harbour : \_\_\_\_\_

c. Fulford Harbour : \_\_\_\_\_

d. Zones au nord de Burgoyne Bay :

\_\_\_\_\_

e. Quelle est la date de mise en vigueur de la carte? \_\_\_\_\_

**Section B** — Mesurez la distance :

Numéro	De	À	Distance
1.	Phare de Dock I. 48° 40.50' N 123° 21.40' O	Canot Rk. Légère 48° 44.00' N 123° 20.43' O	
2.	Phare Gowlland Pt. 48° 44.15' N 123° 11.05' O	Phare de Turn Pt. 48° 41.34' N 123° 14.25' O	

**Section C** — Trouvez la latitude et la longitude ou les symboles spécifiés :

Numéro	Latitude	Longitude	Symbole
1.			Phare de Turn Pt.
2.	48° 45.9' N	123° 18.3' O	

**Section D**— Tracer les positions suivantes avec une route de navigation et deux positions estimées (à 6 et 12 minutes) :

Durée	Position
0700	48° 36.00' N 123° 04.00' O Ligne de conduite 014° Vitesse 4 nœuds
0800	LHE Flattop I. 072° Pt. Disney 002° Ligne de conduite 330° Vitesse 6 nœuds
0900	Sandy Pt. 000° Pt. Disney 109° Ligne de conduite 330° Vitesse 6 nœuds
1000	Pointe Taylor 341° Île RHE Java 005° Ligne de conduite 245° Vitesse 6 nœuds
1100	Phare de Turn Pt. 025° Phare de Pt. Fairfax 315° Ligne de conduite 160° Vitesse 15 nœuds
1200	48° 36.60' N 123° 10.40' O Ligne de conduite 335° Vitesse 11 nœuds

**\*\*\*\*QUESTION DE BONIFICATION\*\*\*\***

Lesquelles des positions à la section D vous feront « échouer » après avoir effectué votre position estimée? \_\_\_\_\_

## COREN 423 – LISTE DE CONTRÔLE D'ÉVALUATION

Nom du cadet : \_\_\_\_\_ Corps de cadets : \_\_\_\_\_

Date : \_\_\_\_\_ Division : \_\_\_\_\_

**Commentaires de l'évaluateur :****Note du document de positionnement : \_\_\_\_\_%**

OREN 423 – Évaluation globale					
Cocher un seul niveau de rendement	Non réalisée	Réalisée avec difficulté	Réalisée sans difficulté	Norme dépassée	
<b>Rendement global</b>	Le cadet n'a pas satisfait à la norme de rendement en n'obtenant pas une note minimale de 60 pourcent en trois tentatives ou il n'a pas tenté de réaliser le COREN ;	Le cadet a satisfait à la norme de rendement en obtenant une note de 60 pourcent ou plus pour le COREN mais a eu besoin de plus d'une tentative.	Le cadet a satisfait à la norme de rendement en obtenant une note de 60 pourcent sans toutefois dépasser 90 pourcent pour le COREN à la première tentative	Le cadet a satisfait à la norme de rendement en obtenant une note de 90 pourcent ou plus pour le COREN à la première tentative.	

<b>Nom de l'évaluateur :</b>	<b>Poste :</b>
<b>Signature de l'évaluateur :</b>	<b>Date :</b>

*Ce formulaire doit être reproduit sur place.*

**Annexe B, appendice 5**  
**COCOM 01 de l'OREN 324**

**INSTRUCTIONS D'ÉVALUATION**

---

**PRÉPARATION**

---

**INSTRUCTIONS PRÉALABLES À L'ÉVALUATION**

Réviser le plan d'évaluation, les instructions d'évaluation et les outils d'évaluation et se familiariser avec la matière avant la conduite de l'évaluation.

**DEVOIR PRÉALABLE À L'ÉVALUATION**

S.O.

**MÉTHODE D'ÉVALUATION**

Les méthodes d'évaluation de rendement et de communication personnelle ont été choisies pour évaluer le raisonnement et les connaissances requises qu'a le cadet de la préparation sécuritaire à la navigation.

---

**CONDUITE DE L'ÉVALUATION**

---

**OBJET**

L'objet de ce COREN est d'évaluer la capacité du cadet à se préparer et à préparer le voilier avant de naviguer conformément aux normes de Voile blanche de niveau II de l'ACY.

**RESSOURCES**

Conformément à l'OCOM M324.02 et l'OCOM M324.04.

**DISPOSITION DE L'EMPLACEMENT DE L'ACTIVITÉ D'ÉVALUATION**

S.O.

**INSTRUCTIONS SUR L'ACTIVITÉ D'ÉVALUATION**

Ce COCOM peut être donné sur une base continue, n'importe quand après la fin de l'instruction liée à l'OCOM M324.02 et l'OCOM M324.04. Le COREN est conçu pour être effectué pendant le temps d'instruction régulier alors que les cadets se préparent à naviguer. Le déroulement de ce COREN est suivi à l'aide des listes de vérification qui se trouvent dans le présent appendice.

1. Observer chaque cadet pendant qu'il grée son voilier afin de déterminer s'il comprend les fonctions des différentes parties de celui-ci et de l'équipement qu'il manipule ;
2. Demander à chaque cadet d'identifier et d'expliquer par des termes simples la fonction de chaque partie incluse dans la liste de contrôle ;
3. Demander à chaque cadet de définir en d'autres mots la signification des termes inclus dans la liste de contrôle ;
4. Demander à chaque cadet de déterminer approximativement la vitesse du vent fondée sur les quatre types de conditions météorologiques.

---

## INSTRUCTIONS SUBSÉQUENTES À L'ÉVALUATION

---

### INSCRIPTION DES RÉSULTATS DE L'ÉVALUATION

Une fois l'évaluation terminée, les résultats doivent être reproduits à la section correspondante de la liste de contrôle du COREN 324 (Liste de contrôle des compétences pratiques de Voile blanche II de l'ACY).

### RÉTROACTION D'ÉVALUATION

Puisque ce COCOM est conçu pour être administré régulièrement, une rétroaction devrait être donnée régulièrement aux cadets pour les informer de leurs progrès. Ceci est réalisé par rétroaction directe ou immédiate lors des activités d'instruction, lors de séances de rétroaction en groupe à la fin des activités d'instruction individuelles et, au besoin, lors d'entrevues personnelles.

## COCOM 01 de l'OREN 324 – Liste de contrôle d'évaluation – Partie 1 (parties et fonctions)

Nom	Parties de la coque											Parties du gréement											Parties des voiles							
	Coque	Proue	Poupe	Tableau	Filoir	Gouvernail	Dérive	Barre de gouvernail	Rallonge	Vide vite	Bosse	Sangle de rappel	Mât	Bôme	Bloc	Anneau	Taquet	Hauban	Hale-bas de bôme	Barre d'écoute et palonnier	Barre de flèche	Étai	Vit de mullet	Grand-voile	Foc	Écoute de grand-voile	Écoute de foc	Drisse de grand-voile	Drisse de foc	
1.																														
2.																														
3.																														
4.																														
5.																														
6.																														
7.																														
8.																														
9.																														
10.																														
11.																														
12.																														
13.																														
14.																														
15.																														
16.																														
17.																														
18.																														
19.																														
20.																														
21.																														
22.																														
23.																														
24.																														

L'entraîneur inscrit l'une des cotes suivantes dans les cases : ND = Non démontrée D = Démontrée DC = Démontrée de façon constante

**COCOM 01 de l'OREN 324 – Liste de contrôle – Partie 2 (terminologie, vents et vagues)**

Nom	Terminologie														Vent et vagues
	Loffer	Faseyer	Nez au vent	Bande	Rappel	Virement de bord	Louvoyage	Abattre	Barreur	Au vent	Sous le vent	Barreur	Équipage	Timonier	Juger de la vitesse du vent en fonction des vagues
1.															
2.															
3.															
4.															
5.															
6.															
7.															
8.															
9.															
10.															
11.															
12.															
13.															
14.															
15.															
16.															
17.															
18.															
19.															
20.															
21.															
22.															
23.															
24.															

L'instructeur inscrit l'une des cotes suivantes dans les cases : ND = Non démontrée D = Démontrée DC = Démontrée de façon constante

**Annexe B, appendice 6**  
**COCOM 02 de l'OREN 324**

**INSTRUCTIONS D'ÉVALUATION**

---

**PRÉPARATION**

---

**INSTRUCTIONS PRÉALABLES À L'ÉVALUATION**

Réviser le plan d'évaluation, les instructions d'évaluation et les outils d'évaluation et se familiariser avec la matière avant la conduite de l'évaluation.

**DEVOIR PRÉALABLE À L'ÉVALUATION**

S.O.

**MÉTHODE D'ÉVALUATION**

La méthode d'évaluation de la performance a été choisie pour évaluer l'exactitude des nœuds et des demi-clés fait par le cadet.

---

**CONDUITE DE L'ÉVALUATION**

---

**OBJET**

L'objet de ce COREN est d'évaluer l'habileté du cadet à faire des nœuds et des demi-clés conformément aux normes de Voile blanche de niveau II de l'ACY.

**RESSOURCES**

Conformément à l'OCOM M324.03.

**DISPOSITION DE L'EMPLACEMENT DE L'ACTIVITÉ D'ÉVALUATION**

S.O.

**INSTRUCTIONS SUR L'ACTIVITÉ D'ÉVALUATION**

Ce COCOM peut être donné sur une base continue, n'importe quand après la fin de l'instruction liée à l'OCOM M324.03. Le COREN est conçu pour être effectué pendant le temps d'instruction régulier alors que les cadets se préparent à naviguer. Le déroulement de ce COREN est suivi à l'aide des listes de vérification qui se trouvent dans le présent appendice.

1. Observer chaque cadet pendant qu'il grée son voilier et lui demander de faire un nœud de fouet et un nœud d'écoute ;
  2. Demander à chaque cadet de décrire à quoi servent le nœud de fouet et le nœud d'écoute.
- 

**INSTRUCTIONS SUBSÉQUENTES À L'ÉVALUATION**

---

**INSCRIPTION DES RÉSULTATS DE L'ÉVALUATION**

Une fois l'évaluation terminée, les résultats doivent être reproduits à la section correspondante de la liste de contrôle du COREN 324 (Liste de contrôle des compétences pratiques de Voile blanche II de l'ACY).

## **RÉTROACTION D'ÉVALUATION**

Puisque ce COCOM est conçu pour être administré régulièrement, une rétroaction devrait être donnée régulièrement aux cadets pour les informer de leurs progrès. Ceci est réalisé par rétroaction directe ou immédiate lors des activités d'instruction, lors de séances de rétroaction en groupe à la fin des activités d'instruction individuelles et, au besoin, lors d'entrevues personnelles.

## COCOM 02 de l'OREN 324 (nœuds, ajuts et demi-clés)

Nom	Nœud de fouet		Nœud d'écoute	
	Faire un nœud en 10 sec	Décrire son utilisation	Faire un nœud en 10 sec	Décrire son utilisation
1.				
2.				
3.				
4.				
5.				
6.				
7.				
8.				
9.				
10.				
11.				
12.				
13.				
14.				
15.				
16.				
17.				
18.				
19.				
20.				
21.				
22.				
23.				
24.				

L'instructeur inscrit l'une des cotes suivantes dans les cases :

ND = Non démontrée

D = Démontrée

DC = Démontrée de façon constante

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

**Annexe B, appendice 7**  
**COCOM 03 de l'OREN 324**

**INSTRUCTIONS D'ÉVALUATION**

---

**PRÉPARATION**

---

**INSTRUCTIONS PRÉALABLES À L'ÉVALUATION**

Réviser le plan d'évaluation, les instructions d'évaluation et les outils d'évaluation et se familiariser avec la matière avant la conduite de l'évaluation.

**DEVOIR PRÉALABLE À L'ÉVALUATION**

S.O.

**MÉTHODE D'ÉVALUATION**

La méthode de communication personnelle ou l'évaluation de rendement ont été choisies pour évaluer la connaissance qu'a le cadet sur les allures.

---

**CONDUITE DE L'ÉVALUATION**

---

**OBJET**

L'objet de ce COREN est d'évaluer l'habileté du cadet à décrire les allures conformément aux normes de Voile blanche de niveau II de l'ACY.

**RESSOURCES**

Conformément à l'OCOM M324.08.

**DISPOSITION DE L'EMPLACEMENT DE L'ACTIVITÉ D'ÉVALUATION**

S.O.

**INSTRUCTIONS SUR L'ACTIVITÉ D'ÉVALUATION**

Ce COCOM doit être donné pendant le déroulement des leçons liées à l'OCOM M324.08. Cependant, il peut être donné sur une base continue, n'importe quand après les leçons visées. Le COREN est conçu pour être effectué pendant le temps d'instruction régulier. Le déroulement de ce COREN est suivi à l'aide des listes de vérification qui se trouvent dans le présent appendice.

1. Demander à chaque cadet d'identifier chaque allure de navigation à l'aide d'un schéma ;
  2. Demander au cadet de décrire le réglage de la voile et de la dérive centrale ou de la dérive sabre requis pour chaque allure ;
  3. Observer chaque cadet faire les réglages à la dérive centrale ou à la dérive sabre requis tout en naviguant.
- 

**INSTRUCTIONS SUBSÉQUENTES À L'ÉVALUATION**

---

**INSCRIPTION DES RÉSULTATS DE L'ÉVALUATION**

Une fois l'évaluation terminée, les résultats doivent être reproduits à la section correspondante de la liste de contrôle du COREN 324 (Liste de contrôle des compétences pratiques de Voile blanche II de l'ACY).

## **RÉTROACTION D'ÉVALUATION**

Des rétroactions devraient être données régulièrement aux cadets pour les informer de leurs progrès. Ceci est réalisé par rétroaction directe ou immédiate lors des activités d'instruction, lors de séances de rétroaction en groupe à la fin des activités d'instruction individuelles et, au besoin, lors d'entrevues personnelles.

## COCOM 03 de l'OREN 324 - Liste de contrôle d'évaluation (allures)

Nom	Allures						
	Debout	Plus près serré	Plus près bon plein	Vent de travers	Grand largue	Vent arrière	Naviguer sur la mauvaise panne
1.							
2.							
3.							
4.							
5.							
6.							
7.							
8.							
9.							
10.							
11.							
12.							
13.							
14.							
15.							
16.							
17.							
18.							
19.							
20.							
21.							
22.							
23.							
24.							

L'instructeur inscrit l'une des cotes suivantes dans les cases :

ND = Non démontrée

D = Démontrée

DC = Démontrée de façon constante

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

**Annexe B, appendice 8****COREN 324****INSTRUCTIONS D'ÉVALUATION**

---

**PRÉPARATION**

---

**INSTRUCTIONS PRÉALABLES À L'ÉVALUATION**

Réviser le plan d'évaluation, les instructions d'évaluation et les outils d'évaluation et se familiariser avec la matière avant la conduite de l'évaluation.

**DEVOIR PRÉALABLE À L'ÉVALUATION**

S.O.

**MÉTHODE D'ÉVALUATION**

La méthode d'évaluation de rendement a été choisie pour observer comment le cadet exécute les compétences requises et pour porter un jugement sur la qualité du rendement.

---

**CONDUITE DE L'ÉVALUATION**

---

**OBJET**

L'objet de ce COREN est d'évaluer l'habileté du cadet à exécuter toutes les compétences identifiées au niveau II de Voile blanche de l'ACY.

**RESSOURCES**

Conformément à l'OREN 324.

**DISPOSITION DE L'EMPLACEMENT DE L'ACTIVITÉ D'ÉVALUATION**

S.O.

**INSTRUCTIONS SUR L'ACTIVITÉ D'ÉVALUATION**

Ce COREN est une leçon continue. Les instructeurs observent les cadets durant la conduite des activités lors de l'instruction. Les instructeurs se servent de la liste de contrôle qui se trouve dans le présent appendice comme guide et prennent des notes sur chaque cadet pour suivre la progression des compétences. Une liste de contrôle de groupe est aussi disponible sur le site Web de l'ACY ; elle peut aussi servir conjointement avec les remarques des instructeurs pour suivre le progrès des cadets en tant que groupe.

Puisque le COREN est continu et qu'il concerne le développement progressif des compétences, la pratique limitant le nombre de tentatives qu'un cadet peut faire pour terminer ce COREN ne s'applique pas.

---

**INSTRUCTIONS SUBSÉQUENTES À L'ÉVALUATION**

---

**INSCRIPTION DES RÉSULTATS DE L'ÉVALUATION**

Une fois l'évaluation terminée, la liste de contrôle est remplie et signée par l'instructeur.

Le résultat global doit être inscrit dans le dossier de qualification de la phase quatre qui se trouve au chapitre 3, annexe C. Indiquer l'évaluation globale du rendement au dossier de qualification de la façon suivante :

- **Non réalisée.** Si un des éléments de la liste de contrôle n'a pas été démontré ;
- **Réalisée avec difficulté.** Si tous les éléments de la liste de contrôle ont été démontrés mais que moins de 60 % de ceux-ci ont été démontrés de façon constante ;
- **Réalisée sans difficulté.** Si tous les éléments de la liste de contrôle ont été démontrés et que 60 % ou plus de ceux-ci ont été démontrés de façon constante ;
- **Norme dépassée.** Si tous les éléments de la liste de contrôle ont été démontrés de façon constante.

### **RÉTROACTION D'ÉVALUATION**

Puisque ce COREN est continu, des rétroactions devraient être données régulièrement aux cadets pour les informer de leurs progrès. Ceci est réalisé par rétroaction directe ou immédiate lors des activités d'instruction, lors de séances de rétroaction en groupe à la fin des activités d'instruction individuelles et, au besoin, lors d'entrevues personnelles.

Une fois le COREN terminé, chaque cadet doit être informé de ses résultats et recevoir une copie de la liste de contrôle remplie.



## VOILE BLANCHE II LISTE DE CONTRÔLE DES COMPÉTENCES PRATIQUES

<b>Date :</b>	Heures de pratique :	<b>Nom :</b>
Vitesse moyenne du vent :		<b>Type de bateau :</b>
<b>Date de naissance :</b> (J/M/A)		<b>Évaluation :</b> VB I ou VB II en voie d'obtention

Le comité pour l'apprentissage de la voile et de la course de voile recommande que le candidat passe un minimum de 20 heures à compléter les compétences ci-dessous avant de poursuivre avec celles du niveau voile blanche III. L'avancement, avant d'avoir complété les 20 heures de pratique, est autorisé lorsque le matelot est en mesure de démontrer toutes les compétences de façon constante.

COMPÉTENCES		- Non démontrée (ND) – Démontrée (D) – Démontrée de façon constante (DC)						
À TERRE		ND	D	DC		ND	D	DC
Parties de la coque	Coque				Dérive			
	Proue				Barre du gouvernail			
	Poupe				Allonge de la barre			
	Tableau				Vide vite			
	Filoir				Bosse			
	Gouvernail				Sangle de rappel			
Accastillage	Mât				Hale-bas de bôme			
	Bôme				Barre d'écoute et palonnier			
	Bloc				Barre de flèche			
	Anneau				Étai			
	Taquet				Vit de mulet			
	Hauban							
Voile	Grand-voile				Écoute de foc			
	Foc				Drisse de grand-voile			
	Écoute de grand-voile				Drisse de foc			
Nœuds	Faire un nœud de fouet en 10 sec				Faire un nœud d'écoute en 10 sec			
Commentaires								



COMPÉTENCES		Non démontré	Démontrée	Démontrée de façon constante				
<b>À FLOT</b>								
Quitter le quai	<b>Le barreur identifie la direction du vent</b>							
	Planifier et bien contrôler la route							
	Commandements appropriés du barreur							
	L'équipage aide le barreur							
Revenir au quai	Planifier et bien contrôler la route							
	Commandements appropriés du barreur							
	Les voiles sont affalées avant d'accoster							
	S'approcher nez au vent							
	Aborder le quai doucement							
Commentaires								
<b>À FLOT</b>		<b>ND</b>	<b>D</b>	<b>DC</b>	<b>ND</b>	<b>D</b>	<b>DC</b>	
Compétences à la barre	Louvoyage				Petit largue			
	Vent arrière				Vent de travers			
	Virement de bord				Grand largue			
	Empannage				Tribord amure			
	Arrêter				Bâbord amure			
	Rappel				Abattre			
	Fasayer				Loffer			
Compétences de membre d'équipage	Réglage des voiles				Dérive			
	Corriger l'assiette du voilier				Vigie			
Commentaires								
COMPÉTENCES		Non démontrée	Démontrée	Démontrée de façon constante				
Navigation sous le vent	Le barreur maintient une course en ligne droite							
	L'équipage empêche l'empannage de la bôme							
Vagues	Identifier les quatre types généraux de vagues.							
	Déterminer la vitesse du vent en fonction des vagues							
Terminologie	Pointer dans la direction du vent							
	Pointer dans la direction sous le vent							
	Pointer vers le barreur							
	Pointer vers l'équipier							
	Pointer vers le timonier							
Commentaires								



COMPÉTENCES		Non démontré	Démontrée	Démontrée de façon constante
Redresser un Voilier en cloche	Vérifier l'état de l'équipage			
	Garder une prise sur le voilier			
	L'équipage se place à la proue			
	Le barreur se sert de l'écoute de foc pour virer à droite			
	L'équipier se place à la dérive			
	Garder le voilier cap au vent			
	Redresser le voilier en gardant le contrôle			
	Embarquer rapidement par le tableau			
	Écoper le voilier			
	Récupérer les pagaies et l'écope			
<i>Commentaires</i>				

<b>Instructeur chef :</b>
---------------------------

<b>Instructeur :</b>
----------------------

<b>N° d'instructeur :</b>
---------------------------

<b>N° d'instructeur :</b>
---------------------------

**Rétroaction de l'évaluateur :**

<b>Évaluation des OREN</b>					
	N'a pas participé	En cours	Réalisée avec difficulté	N'a pas participé	Norme dépassée
Rendement global	Le cadet n'a pas atteint la norme de rendement en ne participant pas à l'instruction de navigation à la voile.	Le cadet a atteint la norme de rendement en réalisant l'évaluation et en progressant vers la norme du niveau II de la Voile blanche de l'ACY.	Le cadet a satisfait à la norme de rendement en réalisant l'évaluation et il a satisfait à la norme du niveau II de la Voile blanche de l'ACY. Tous les éléments de la liste de contrôle ont été démontrés, mais moins de 60 % ont été démontrés de façon constante.	Le cadet a satisfait à la norme de rendement en réalisant l'évaluation et il a satisfait à la norme du niveau II de la Voile blanche de l'ACY. Tous les éléments de la liste de contrôle ont été démontrés et 60 % ou plus ont été démontrés de façon constante.	Le cadet a satisfait à la norme de rendement en réalisant l'évaluation et il a satisfait à la norme du niveau II de la Voile blanche de l'ACY, tous les éléments de la liste de vérification ont été démontrés de façon constante.
Cocher une des cases					

<b>Nom de l'évaluateur :</b>	<b>Poste :</b>
<b>Signature de l'évaluateur :</b>	<b>Date :</b>

*Ce formulaire doit être reproduit sur place.*

**ANNEXE C**  
**DOSSIER DE QUALIFICATION DE LA PHASE QUATRE**

Nom du cadet : \_\_\_\_\_ Corps de cadets : \_\_\_\_\_

**Les OREN dont l'évaluation est « Réalisée » ou « Non réalisée » :**

Sujet	OREN	Énoncé de rendement	Évaluation des OREN	
			Non réalisée	Réalisée
Service communautaire	402	Effectuer un service communautaire		
Bonne forme physique et mode de vie sain	404	Mettre à jour le plan d'activité personnel		
Sports récréatifs	405	Participer à des sports récréatifs		
Tir de précision	406	Tirer avec la carabine à air comprimé des cadets pendant une activité récréative de tir de précision		
Connaissance générale des cadets	407	Servir dans un corps de cadets de la Marine		
Marine canadienne et milieu maritime	420	Décrire les aspects de la Marine canadienne et du milieu maritime		

**Les OREN qui reconnaissent la réalisation des niveaux de compétence :**

Sujet	OREN	Énoncé de rendement	Évaluation des OREN			
			Ne satisfait pas à la norme	Compétence de base		Compétence accrue
				Non réalisée	Réalisée avec difficulté	
Leadership	403	Agir à titre de chef d'équipe				
Exercice militaire	408	Commander une division				
Techniques d'instruction	409	Enseigner une leçon				

			Évaluation des OREN			
			Ne satisfait pas à la norme	Compétence de base		Compétence
Sujet	OREN	Énoncé de rendement	Non réalisée	Réalisée avec difficulté	Réalisée sans difficulté	Norme dépassée
Opérations d'un navire	423	Trouver un point sur une carte				

			Évaluation des OREN				
			Ne satisfait pas à la norme	Compétence de base		Compétence	
Sujet	OREN	Énoncé de rendement	N'a pas participé	En cours	Réalisée avec difficulté	Réalisée sans difficulté	Norme dépassée
Navigation à la voile	424	Naviguer en voilier conformément au niveau II de Voile blanche de l'Association canadienne de yachting (ACY)					

<b>Qualification réussie</b>	Oui		Officier de l'instruction	Date : _____
	Non			

*Ce formulaire doit être reproduit sur place.*

## ANNEXE D

### LIGNES DIRECTRICES POUR UNE ENTREVUE DE CADET

---

#### PRÉPARATION À L'ENTREVUE SUR LES PROGRÈS RÉALISÉS

---

##### INSTRUCTIONS PRÉALABLES À L'ENTREVUE

Réviser les lignes directrices pour une entrevue et le formulaire d'entrevue de cadet qui se trouvent au chapitre 3, annexe D, appendice 1, et se familiariser avec la matière avant de conduire l'entrevue.

Lorsque la discussion est orientée vers des domaines spécifiques, s'assurer que tous les documents d'accompagnement sont préparés à l'avance et remis au cadet pour qu'il les révise. Ceci peut comprendre : les horaires d'instruction, l'évaluation du plan d'apprentissage (chapitre 3, annexe B), les outils d'évaluation du COREN, etc.

Prévoir des entrevues de façon à allouer environ 10 à 15 minutes par cadet.

##### DEVOIR PRÉALABLE À L'ENTREVUE

Demander au cadet de réviser tous les documents d'accompagnement de sorte qu'il soit prêt, lors de l'entrevue, à discuter des domaines spécifiques autant que de ses attentes et de ses objectifs personnels.

---

#### CONDUITE D'UNE ENTREVUE SUR LES PROGRÈS RÉALISÉS

---

##### OBJET

L'objet de la conduite d'une entrevue sur les progrès réalisés est de discuter des progrès de l'apprentissage du cadet par rapport à sa qualification (évaluation de l'apprentissage) et de lui fournir une rétroaction sur son rendement global.

##### RESSOURCES

- du papier pour prendre de notes,
- stylos et crayons,
- un emplacement approprié pour une entrevue.

##### DISPOSITION DE L'EMPLACEMENT DE L'ENTREVUE

Aménager l'emplacement de l'entrevue de façon à ce que l'intervieweur et le cadet soient à l'aise.

##### INSTRUCTIONS SUR L'ENTREVUE



Conseils pour une entrevue réussie :

- Poser des questions qui incitent à la réflexion. En d'autres mots, éviter les questions à répondre par oui ou par non.
- Gérer le temps en s'assurant que le cadet ne déborde pas du sujet.
- Écouter et répondre de façon à exprimer que le cadet ait été entendu et compris. Par exemple, paraphraser les idées des cadets.
- Donner du temps au cadet pour répondre aux questions.

1. Demander au cadet d'entrer dans le lieu de l'entrevue.
2. Demander au cadet comment il perçoit ses progrès au niveau de phase.
3. Donner au cadet une rétroaction sur ses progrès et son rendement global en mettant en évidence les écarts qui peuvent ressortir entre l'auto-évaluation du cadet et les observations de l'officier.
4. Aider le cadet à élaborer un plan d'action qui tient compte des objectifs du cadet et des exigences de la qualification. Les plans d'action doivent être réalistes et réalisables et rédigés de façon positive.



Le plan d'action est un ensemble d'étapes négociées que le cadet s'engage à réaliser pour atteindre ses objectifs. L'officier ne doit pas dicter les étapes ou les objectifs, mais doit guider le cadet vers un plan d'action sur lequel il y a un accord mutuel qui satisfait à la fois les besoins du cadet et ceux du programme des cadets. Le plan d'action doit être réalisable par le cadet, doit lui donner les lignes directrices par rapport aux mesures à prendre pour réussir et doit être rédigé de façon positive.

5. Demander au cadet de signer à la section 2 du formulaire d'entrevue du cadet.
6. Signer à la section 2 du formulaire d'entrevue du cadet.

---

### **INSTRUCTIONS SUBSÉQUENTES À L'ENTREVUE**

---

Rencontrer le cadet tout au long de l'année d'instruction pour discuter de ses progrès par rapport à la réalisation de la qualification et pour réviser son plan d'action.

---

### **PRÉPARATION À L'ENTREVUE FINALE**

---

#### **INSTRUCTIONS PRÉALABLES À L'ENTREVUE**

Réviser les lignes directrices de l'entrevue et le formulaire d'entrevue du cadet et se familiariser avec la matière avant la conduite de l'entrevue.

Réviser le dossier de qualification complété du cadet et les instruments d'évaluation correspondants, ainsi que les sections 1 et 2 remplies pour tous les formulaires d'entrevue de progrès du cadet.

Prévoir des entrevues de façon à allouer environ 10 à 15 minutes par cadet.

#### **DEVOIR PRÉALABLE À L'ENTREVUE**

Demander au cadet de réviser les objectifs personnels qu'il s'est fixé au début de l'année d'instruction et tous les plans d'action, et de se présenter à l'entrevue prêt à discuter de sa réussite pour atteindre ces objectifs. Demander au cadet de réfléchir à ses objectifs personnels pour l'été et pour l'année d'instruction suivante.

---

### **CONDUITE DE L'ENTREVUE FINALE**

---

#### **OBJET**

L'entrevue finale a pour but de discuter : du dossier de qualification rempli, des objectifs du cadet qui ont été établis pendant l'entrevue initiale et des nouveaux objectifs pour l'été et l'année d'instruction suivante.

## RESSOURCES

- le formulaire de l'entrevue finale,
- des stylos et des crayons,
- un emplacement approprié pour une entrevue.

## DISPOSITION DE L'EMPLACEMENT DE L'ENTREVUE

Aménager l'emplacement de l'entrevue de façon à ce que le cadet et l'intervieweur soient à l'aise.

## INSTRUCTIONS SUR L'ENTREVUE



Conseils pour une entrevue réussie :

- Poser des questions qui incitent à la réflexion. En d'autres mots, éviter les questions à répondre par oui ou par non.
- Gérer le temps en s'assurant que le cadet ne déborde pas du sujet.
- Écouter et répondre de façon à exprimer que le cadet ait été entendu et compris. Par exemple, paraphraser les idées des cadets.
- Donner du temps au cadet pour répondre aux questions.

1. Poser au cadet les questions de la section 3 du formulaire d'entrevue du cadet.
2. Donner au cadet une copie de leur dossier de qualification dûment rempli et discuter de leurs progrès d'apprentissage en rapport avec les objectifs du cours. Lorsqu'un cadet s'est vu accorder une dérogation, lui expliquer ce que cela signifie et ce qu'il aura à accomplir l'année suivante pour satisfaire aux exigences de la qualification courante.
3. Poser au cadet les autres questions du formulaire.
4. Demander au cadet de signer le formulaire d'entrevue finale.
5. Signer le formulaire d'entrevue finale.

---

## INSTRUCTIONS SUBSÉQUENTES À L'ENTREVUE

---

S'assurer que le *Brevet d'aptitude de cadet*, CF 558 (NNO 7530-21-870-7685) est remis aux cadets qui ont réussi la qualification. Ceci doit être fait de façon à mettre en évidence la réalisation du cadet, par exemple, lors de la revue annuelle ou d'un autre événement officiel.

S'assurer que le dossier de qualification complété de chaque cadet est joint au *Dossier personnel du cadet*, DND 2399.

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

**ANNEXE D, APPENDICE 1**  
**FORMULAIRE D'ENTREVUE DE RENDEMENT DU CADET**

<b>SECTION 1 – RENSEIGNEMENTS PERSONNELS DU CADET</b>		
Nom de famille :	Prénom :	
Phase :	Division :	Grade :
<b>SECTION 2 – ENTREVUE INITIALE</b>		
RÉPONSES DU CADET	REMARQUES DE L'OFFICIER	
1. Comment percevez-vous vos progrès dans le niveau de phase? Y a-t-il des domaines qui suscitent votre enthousiasme ou qui vous préoccupent et que vous voudriez souligner?	Noter tous les écarts entre la perception qu'a le cadet de son rendement et le rendement observé :	
2. Indiquez certains domaines dans lesquels vous aimeriez vous améliorer pendant l'année d'instruction. Quels buts personnels aimeriez-vous établir pour le niveau de phase?	Travailler avec le cadet pour élaborer un plan d'action en énumérant les étapes qui l'aideront à la fois à atteindre les exigences de l'instruction et ses objectifs personnels.	
	1. 2. 3. 4. 5. 6. 7. 8.	
Signature du cadet :		
Signature de l'officier de phase :		Date :



## ANNEXE E

### LIGNES DIRECTRICES D'UNE SÉANCE DE COUNSELLING POUR L'INSTRUCTION

#### PRÉPARATION

#### INSTRUCTIONS PRÉALABLES À LA SÉANCE DE COUNSELLING

Réviser les instructions de counselling et le formulaire de séance de counselling pour l'instruction et se familiariser avec la matière avant de présenter la séance de counselling pour l'instruction.

#### CONDUITE D'UNE SÉANCE DE COUNSELLING POUR L'INSTRUCTION

#### OBJET

L'objet de la séance de counselling pour l'instruction est de rencontrer officiellement le cadet qui éprouve des difficultés à obtenir ou à conserver des résultats conformes aux normes de la qualification et à établir un plan d'action pour l'aider.

#### RESSOURCES


- un formulaire de séance de counselling pour l'instruction,
- stylos et crayons,
- une salle de counselling appropriée.

#### DISPOSITION DE L'EMPLACEMENT D'UNE SÉANCE DE COUNSELLING

Installer une table et des chaises pour le cadet, l'officier du cours et l'officier de l'instruction.

#### INSTRUCTIONS SUR LA SÉANCE DE COUNSELLING

Conseils pour une entrevue réussie :



Conseils pour une entrevue réussie :

- Poser des questions qui incitent à la réflexion. En d'autres mots, éviter les questions à répondre par oui ou par non.
- Gérer le temps en s'assurant que le cadet ne déborde pas du sujet.
- Écouter et répondre de façon à exprimer que le cadet ait été entendu et compris. Par exemple, paraphraser les idées des cadets.
- Donner du temps au cadet pour répondre aux questions.

1. Demander au cadet d'entrer dans la salle de counselling.
2. Informer le cadet de la situation : le cadet n'obtient pas ou ne conserve pas des résultats conformes aux normes de la qualification.
3. Définir les éléments suivants :
  - a. la gravité de l'échec,
  - b. les domaines où des difficultés sont éprouvées,

- c. les circonstances exceptionnelles qui nuisent à l'avancement dans l'instruction,
  - d. le comportement du cadet,
  - e. l'effort et la motivation du cadet,
  - f. si le soutien apporté à l'instruction a été suffisant ou non.
4. Créer, avec le cadet, un plan d'action qui prend en considération les raisons de l'échec et définit les mesures que le cadet doit prendre pour réussir.



**Le plan d'action doit être réalisable par le cadet, aborder les raisons de l'échec et donner au cadet des conseils sur les mesures qu'il doit prendre pour réussir.**

5. Mettre le cadet au courant des conséquences s'il n'y a pas d'amélioration.
6. Demander au cadet de signer le formulaire de counselling pour l'instruction.
7. Signer le formulaire de counselling pour l'instruction.

---

### **INSTRUCTIONS SUBSÉQUENTES AU COUNSELLING**

---

L'objectif de mener une séance de counselling pour l'instruction est d'orienter un cadet vers la réussite dans le programme des cadets. À la suite de la séance de counselling pour l'instruction, l'officier de l'instruction doit rencontrer le commandant pour discuter des suites à donner à la séance et de toute autre étape requise.

Le commandant doit communiquer avec les tuteurs pour ouvrir un dialogue et les inclure dans le plan d'action.

**ANNEXE E, APPENDICE 1**  
**FORMULAIRE DE SÉANCE DE COUNSELLING POUR L'INSTRUCTION**

<b>SECTION 1 – RENSEIGNEMENTS PERSONNELS DU CADET</b>	
Nom de famille :	Prénom :
Division :	Phase :
Circonstances justifiant une convocation à une SCI :	
<b>SECTION 2 – CONCLUSIONS DE LA SÉANCE</b>	
<b>(Doit comprendre l'avancement dans l'instruction jusqu'à maintenant, l'effort et la motivation du cadet, l'aide pédagogique fournie, les circonstances exceptionnelles, etc.)</b>	
Gravité de l'échec :	
Rendement aux OREN connexes :	
Difficultés précédentes et mesures prises :	
Rendement général au cours :	
Circonstances exceptionnelles nuisant à l'avancement dans l'instruction :	
Comportement du cadet :	

<b>SECTION 3 – RECOMMANDATIONS DE LA SÉANCE (PLAN D’ACTION)</b>	
Signature du cadet :	
Signature de l’officier de l’instruction :	Date :
<b>SECTION 4 – Révision du commandant</b>	
Consigner toutes les discussions avec les parents concernant les progrès du cadet.	
Signature du commandant :	Date :

## CHAPITRE 4

### SECTION 1

#### OBJECTIFS DE RENDEMENT ET PLAN D'INSTRUCTION

##### OBJET

1. Le présent chapitre a pour objet de donner un aperçu des OREN particuliers correspondants à la qualification de la phase quatre.

##### OBJECTIFS DE RENDEMENT

2. Les OREN sont une description des capacités du cadet après que l'instruction est terminée. Ils incluent une description de ce que le cadet doit faire en fonction du rendement, les conditions selon lesquelles le rendement doit être effectué et les normes auxquelles doit se conformer le rendement. On définit respectivement ces trois éléments par :

- a. l'énoncé de rendement,
- b. l'énoncé des conditions,
- c. la norme.

3. Ce chapitre décrit également le plan d'instruction conçu afin d'aider les cadets à atteindre les OREN nécessaires à l'aide d'OCOM et de descriptions de leçon (DL) qui sont les références principales à l'élaboration de la publication A-CR-CCP-604/PF-002, *Guides pédagogiques de la phase quatre*.

##### OBJECTIFS DE COMPÉTENCE

4. Les OCOM sont une description des capacités du cadet une fois que chaque unité d'apprentissage est terminée et constituent une étape majeure à la réussite de l'OREN. Les OCOM peuvent correspondre aux composantes principales énoncées à la première étape de déconstruction des OREN ou ils peuvent provenir de regroupement de plusieurs composantes reliées. Ils sont formés de trois parties essentielles :

- a. l'énoncé de rendement,
- b. l'énoncé des conditions,
- c. la norme.

##### DESCRIPTIONS DE LEÇON

5. Les DL décrivent une stratégie d'instruction à appliquer à chaque OCOM et comprennent :

- a. le soutien des points d'enseignements,
- b. les documents de référence,
- c. les activités d'apprentissage (méthodes, aides et environnement),
- d. les horaires approximatifs,
- e. les directives d'évaluation,
- f. toute remarque qui clarifierait l'intention du concept.

## **ÉVALUATION POUR L'APPRENTISSAGE**

6. L'évaluation formative, ou l'évaluation pour l'apprentissage, se déroule pendant une phase d'instruction et aide les cadets et les instructeurs à reconnaître les progrès ou les retards dans l'apprentissage. Ces évaluations peuvent également donner aux cadets l'occasion de pratiquer les COREN. Cela aide à évaluer les besoins des cadets, comme la mesure correctrice ou l'enseignement correctif, à planifier les prochaines étapes d'instruction et à donner aux cadets des rétroactions qui peuvent les aider à s'améliorer. L'évaluation formative renforce aussi l'apprentissage de façon à ce que le cadet le retienne plus longtemps. Les détails de l'évaluation pour l'apprentissage de la phase quatre sont présentés dans les descriptions de leçons pertinentes qui se trouvent au chapitre 4.

**OREN 401**

1. **Rendement** : Comprendre l'impact du système juridique sur les jeunes
2. **Conditions** :
  - a. Éléments fournis :
    - (1) de la supervision,
    - (2) de l'aide au besoin.
  - b. Éléments non permis : S.O.
  - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme** : Le cadet doit participer à des activités qui l'aideront à comprendre l'impact du système juridique sur les jeunes en décrivant la *Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents*.
4. **Remarques** : S.O.
5. **Matière complémentaire** :
  - a. La matière complémentaire liée à l'OREN 401 est conçue pour améliorer les connaissances du cadet sur le système juridique, plus précisément :
    - (1) l'OCOM C401.01 (Discuter des lois fondées sur l'âge),
    - (2) l'OCOM C401.02 (Discuter des compétences fédérales et provinciales),
    - (3) l'OCOM C401.03 (Discuter de la criminalité informatique).
  - b. On peut choisir une partie de l'instruction complémentaire qui a été enseignée dans le cadre des niveaux précédents comme instruction complémentaire du programme de phase quatre, plus précisément :
    - (1) l'OCOM C301.02 (Discuter des événements actuels),
    - (2) l'OCOM C301.03 (Visiter un groupe de service communautaire local),
    - (3) l'OCOM C301.04 (Participer à une présentation donnée par un groupe de service communautaire local).

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

**OCOM C401.01**

1. **Rendement** : Décrire le système juridique pour les jeunes
2. **Conditions** :
  - a. Éléments fournis :
    - (1) de la supervision,
    - (2) de l'aide au besoin.
  - b. Éléments non permis : S.O.
  - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme** : Le cadet doit décrire le système judiciaire pour les jeunes, y compris :
  - a. le préambule et la déclaration de principes de la *Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents (LSJPA)*,
  - b. les mesures extrajudiciaires prévues par la Loi,
  - c. les sanctions extrajudiciaires prévues par la Loi,
  - d. les groupes consultatifs prévus par la Loi.
4. **Points d'enseignement** :

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Décrire la <i>Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents</i> , y compris : <ol style="list-style-type: none"> <li>a. le préambule,</li> <li>b. la déclaration de principes.</li> </ol>	Exposé interactif	10 min	C0-417
PE2	Décrire les mesures extrajudiciaires prévues par la Loi, y compris : <ol style="list-style-type: none"> <li>a. ne prendre aucune mesure ;</li> <li>b. les avertissements ;</li> <li>c. les mises en garde par la police ;</li> <li>d. les mises en garde par le procureur général ;</li> <li>e. les renvois ;</li> <li>f. les sanctions extrajudiciaires.</li> </ol>	Exposé interactif	10 min	C0-417
PE3	Décrire les groupes consultatifs prévus par la Loi, y compris : <ol style="list-style-type: none"> <li>a. la définition,</li> <li>b. les applications,</li> <li>c. les formes de groupes consultatifs.</li> </ol>	Exposé interactif	5 min	C0-417

5. **Durée :**

- |    |                              |        |
|----|------------------------------|--------|
| a. | Introduction et conclusion : | 5 min  |
| b. | Exposé interactif :          | 25 min |
| c. | Durée totale :               | 30 min |

6. **Justification :** L'exposé interactif a été choisi pour cette leçon afin de décrire le système judiciaire pour les jeunes.

7. **Documents de référence :** C0-417 Ministère de la Justice. (2008). *Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents: Résumé et historique*. Extrait le 3 février 2009 du site <http://www.justice.gc.ca/fra/pi/jj-yj/ljsja-ycja/hist-back.html>

8. **Matériel d'instruction :** Du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur, projecteur multimédia) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement.

9. **Matériel d'apprentissage :** S.O.

10. **Modalités de contrôle :** S.O.

11. **Remarques :** S.O.

**OCOM C401.02**

1. **Rendement** : Discuter des lois fondées sur l'âge
2. **Conditions** :
  - a. Éléments fournis :
    - (1) de la supervision,
    - (2) de l'aide au besoin.
  - b. Éléments non permis : S.O.
  - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme** : Le cadet doit décrire les lois fondées sur l'âge, y compris :
  - a. les lois concernant les jeunes de 12 ans et plus,
  - b. les lois concernant les jeunes de 14 ans et plus,
  - c. les lois concernant les jeunes de moins de 16 ans,
  - d. les lois concernant les jeunes de 16 ans et plus.
4. **Points d'enseignement** :

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Décrire les lois fondées sur l'âge concernant les jeunes de 12 ans et plus, y compris : <ol style="list-style-type: none"> <li>a. la Convention relative aux droits de l'enfant des Nations Unies,</li> <li>b. le Code criminel,</li> <li>c. la <i>Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents</i>,</li> <li>d. les sujets liés aux pouvoirs provinciaux.</li> </ol>	Exposé interactif	10 min	C0-421
PE2	Décrire les lois fondées sur l'âge concernant les jeunes de 14 ans et plus.	Exposé interactif	5 min	C0-421
PE3	Décrire les lois fondées sur l'âge concernant les jeunes de moins de 16 ans.	Exposé interactif	5 min	C0-421
PE4	Décrire les lois fondées sur l'âge concernant les jeunes de 16 ans et plus.	Exposé interactif	5 min	C0-421

5. **Durée** :
  - a. Introduction et conclusion : 5 min
  - b. Exposé interactif : 25 min
  - c. Durée totale : 30 min

6. **Justification** : L'exposé interactif a été choisi pour cette leçon afin de présenter l'information de base sur les lois fondées sur l'âge et de résumer les points d'enseignement.
7. **Documents de référence** : C0-421 Justice for Children and Youth. (2008). *Age-based laws*. Extrait le 3 février 2009 du site <http://www.jfcy.org/>
8. **Matériel d'instruction** : Du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur, projecteur multimédia) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement.
9. **Matériel d'apprentissage** : S.O.
10. **Modalités de contrôle** : S.O.
11. **Remarques** : S.O.

**OCOM C401.03**

1. **Rendement** : Discuter des pouvoirs gouvernementaux
2. **Conditions** :
  - a. Éléments fournis :
    - (1) de la supervision,
    - (2) de l'aide au besoin.
  - b. Éléments non permis : S.O.
  - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme** : Le cadet doit discuter des compétences gouvernementales, y compris :
  - a. les pouvoirs exclusifs du Parlement du Canada,
  - b. les pouvoirs exclusifs des assemblées législatives provinciales,
  - c. des exemples de règlements municipaux communs.
4. **Points d'enseignement** :

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Discuter des pouvoirs exclusifs du Parlement du Canada, y compris : <ol style="list-style-type: none"> <li>a. la défense,</li> <li>b. le droit pénal,</li> <li>c. le recensement,</li> <li>d. la monnaie et l'activité bancaire,</li> <li>e. le transport,</li> <li>f. la citoyenneté.</li> </ol>	Exposé interactif	5 min	C0-420
PE2	Décrire les pouvoirs exclusifs des assemblées législatives provinciales, y compris : <ol style="list-style-type: none"> <li>a. la propriété et les droits civils,</li> <li>b. l'administration de la justice,</li> <li>c. les ressources naturelles et l'environnement,</li> <li>d. l'éducation,</li> <li>e. la santé et le bien-être.</li> </ol>	Exposé interactif	10 min	C0-420

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE3	Décrire des exemples de règlements municipaux communs qui ont un impact sur les jeunes, y compris : a. la limitation du bruit, b. les couvre-feux, c. la réglementation concernant les planches à roulettes et les bicyclettes.	Discussion de groupe	10 min	

5. **Durée :**

- |    |                              |        |
|----|------------------------------|--------|
| a. | Introduction et conclusion : | 5 min  |
| b. | Exposé interactif :          | 15 min |
| c. | Discussion de groupe :       | 30 min |
| d. | Durée totale :               | 10 min |

6. **Justification :**

- L'exposé interactif a été choisi pour les PE 1 et 2 afin de présenter l'information de base sur les compétences fédérales et provinciales et de résumer les points d'enseignement.
- La discussion de groupe a été choisie pour le PE 3, parce qu'elle permet aux cadets d'interagir avec leurs pairs et de partager leurs connaissances, leurs expériences, leurs opinions et leurs sentiments au sujet des règlements municipaux communs. Cela aide à établir de bons rapports en permettant à l'instructeur d'évaluer les réponses des cadets d'une façon qui ne cherche pas à intimider tout en aidant à approfondir leurs idées. Une discussion de groupe aide aussi les cadets à améliorer leurs aptitudes à écouter et à se développer en tant que membres d'une équipe.

7. **Documents de référence :** C0-420 Affaires intergouvernementales. (2009). *Fédéralisme canadien: Distribution des pouvoirs législatifs*. Extrait le 3 février 2009 du site <http://www.pco-bcp.gc.ca/aia/index.asp?lang=fra&page=federal>.

8. **Matériel d'instruction :** Du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur, projecteur multimédia) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement.

9. **Matériel d'apprentissage :** S.O.

10. **Modalités de contrôle :** S.O.

11. **Remarques :** Les instructeurs doivent se documenter et se préparer adéquatement pour la discussion de groupe sur les règlements municipaux dans le PE 3.

**OCOM C401.04**

1. **Rendement** : Discuter de la criminalité informatique
2. **Conditions** :
  - a. Éléments fournis :
    - (1) de la supervision,
    - (2) de l'aide au besoin.
  - b. Éléments non permis : S.O.
  - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme** : Le cadet doit discuter de la criminalité informatique, y compris :
  - a. les lois sur le droit d'auteur concernant le téléchargement;
  - b. l'accès non autorisé aux sites Web et connexions restreints et ses conséquences;
  - c. l'utilisation acceptable d'Internet.
4. **Points d'enseignement** :

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Décrire les lois sur le droit d'auteur concernant le téléchargement, y compris : <ol style="list-style-type: none"> <li>a. le but du droit d'auteur,</li> <li>b. le partage de fichiers poste à poste,</li> <li>c. les conséquences du piratage sur Internet,</li> <li>d. la Convention de Berne.</li> </ol>	Exposé interactif	10 min	C0-418 C0-419 C0-424
PE2	Expliquer : <ol style="list-style-type: none"> <li>a. l'utilisation autorisée des connexions Internet du MDN et des FC;</li> <li>b. l'accès non autorisé aux sites Web restreints,</li> <li>c. les conséquences de l'utilisation malveillante des ordinateurs.</li> </ol>	Exposé interactif	5 min	A0-132
PE3	Diriger une discussion de groupe sur l'utilisation acceptable d'Internet, y compris : <ol style="list-style-type: none"> <li>a. la nécessité d'être prudent et d'user de bon jugement,</li> <li>b. le professionnalisme dans l'utilisation de documents relatifs aux cadets.</li> </ol>	Discussion de groupe	10 min	A0-132

5. **Durée :**

- |    |                              |        |
|----|------------------------------|--------|
| a. | Introduction et conclusion : | 5 min  |
| b. | Exposé interactif :          | 15 min |
| c. | Discussion de groupe :       | 10 min |
| d. | Durée totale :               | 30 min |

6. **Justification :**

- a. L'exposé interactif a été choisi pour les PE 1 et 2 afin de présenter l'information de base sur la criminalité informatique et de résumer les points d'enseignement.
- b. Une discussion de groupe a été choisie pour le PE 3, parce qu'elle permet aux cadets d'interagir avec leurs pairs et de partager leurs connaissances, leurs expériences, leurs opinions et leurs sentiments sur la criminalité informatique. Cela facilite les bons rapports et permet à l'instructeur d'évaluer les réponses des cadets d'une façon non menaçante tout en aidant à approfondir leurs idées. Une discussion de groupe aide aussi les cadets à améliorer leurs aptitudes à écouter et à se développer en tant que membres d'une équipe.

7. **Documents de référence :**

- a. A0-132 OAIC 11-07 Directeur - Cadets 2. (2002). *Utilisation acceptable d'Internet – Programme des cadets*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.
- b. C0-418 CRIA. (2009). *L'association de l'industrie canadienne de l'enregistrement*. Extrait le 5 février 2009 du site <http://www.cria.ca/>
- c. C0-419 IFPI. (2009). *The International Federation of the Phonographic Industry*. Extrait le 5 février 2009 du site <http://www.ifpi.org>
- d. C0-424 Office de la propriété intellectuelle du Canada (2009). *Droits d'auteur*. Extrait le 23 mars 2009 du site <http://www.cipo.ic.gc.ca/eic/site/cipointernet-internetopic.nsf/fra/accueil>

8. **Matériel d'instruction :** Du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur, projecteur multimédia) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement.

9. **Matériel d'apprentissage :** S.O.

10. **Modalités de contrôle :** S.O.

11. **Remarques :** Cette leçon peut être enseignée par un expert en la matière provenant de la communauté, comme un officier de police.

**OREN 402**

1. **Rendement** : Effectuer un service communautaire
2. **Conditions** :
  - a. Éléments fournis :
    - (1) de la supervision,
    - (2) de l'aide au besoin.
  - b. Éléments non permis : S.O.
  - c. Conditions environnementales : Toutes.
3. **Norme** : Le cadet doit participer à une activité de service communautaire qui :
  - a. donne un avantage direct à la communauté (p. ex., appuyer une campagne de financement d'un groupe sans but lucratif, nettoyer la communauté, faire un projet d'entretien des sentiers);
  - b. favorise le civisme.
4. **Remarques** :
  - a. Le service communautaire peut se dérouler sur neuf périodes pendant une journée d'instruction avec support ou sur trois séances de trois périodes chacune.
  - b. L'activité de service communautaire ne doit pas avoir une association politique partisane ou être reconnue pour appuyer ou promouvoir un seul système de pensée ou une confession religieuse.
  - c. Le corps de cadets devrait consulter leur répondant pour la sélection des activités de service communautaire.
  - d. L'activité de service communautaire choisie ne doit pas être directement bénéfique pour le corps de cadets ou pour le répondant du corps de cadets.
5. **Matière complémentaire** :
  - a. La matière complémentaire liée à l'OREN 402 est conçue pour fournir aux cadets les occasions d'effectuer un service communautaire grâce à un éventail d'activités.
  - b. Aucune autre instruction complémentaire ne sera ajoutée à la phase quatre.
  - c. On peut choisir une partie de l'instruction complémentaire qui a été enseignée dans le cadre des phases précédentes comme instruction complémentaire de phase quatre, plus précisément :
    - (1) l'OCOM C102.01 (Participer à cérémonie militaire),
    - (2) l'OCOM C102.02 (Effectuer un service communautaire).
  - d. Lorsque la matière complémentaire des phases précédentes est choisie, le personnel d'instruction doit réviser l'objectif de rendement, la description de la leçon et le guide pédagogique appropriés.
  - e. L'instruction complémentaire liée à l'OREN 402 se limite à un total de neuf périodes qui peuvent se dérouler pendant les séances ou pendant une journée d'instruction. Un maximum de trois périodes peut être utilisé pour l'OCOM C102.01 (Participer à une cérémonie militaire). Les corps de cadets ne sont pas tenus d'utiliser les neuf périodes.

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

**OCOM M402.01**

1. **Rendement** : Effectuer un service communautaire
2. **Conditions** :
  - a. Éléments fournis :
    - (1) de la supervision,
    - (2) de l'aide au besoin.
  - b. Éléments non permis : S.O.
  - c. Conditions environnementales : Toutes.
3. **Norme** : Le cadet doit participer à une activité de service communautaire qui :
  - a. donne un avantage direct à la communauté (p. ex., appuyer une campagne de financement d'un groupe sans but lucratif, nettoyer la communauté, faire un projet d'entretien des sentiers);
  - b. favorise le civisme.
4. **Points d'enseignement** : Cette activité de service communautaire doit être structurée comme suit :
  - a. Les cadets doivent assister à une séance d'information donnée par l'organisateur de l'activité avant de commencer l'activité. La séance doit être donnée par un représentant du groupe communautaire bénéficiant de l'aide. La séance d'information doit comprendre l'explication :
    - (1) des objectifs et de l'importance de l'activité ;
    - (2) des ressources qui peuvent être nécessaires pour mener à bien l'activité ;
    - (3) de l'organisation de l'activité ;
    - (4) de toutes les lignes directrices relatives à la sécurité qui doivent être suivies lors de l'activité.
  - b. Le cadet doit participer à l'activité et, dans la mesure du possible, exercer les fonctions d'un chef d'équipe.
  - c. À la fin de l'activité, une rétroaction doit être donnée aux cadets, préférablement par un représentant du groupe communautaire bénéficiant de l'aide. On doit demander aux cadets :
    - (1) comment ils se sentaient par rapport à l'activité ;
    - (2) ce qu'ils croient avoir accompli ;
    - (3) quels avantages leur participation a apporté à la communauté ;
    - (4) de quelles façons chaque cadet peut être un citoyen plus actif en s'appuyant sur cette expérience.
  - a. Lorsque les cadets sont attribués le rôle de chef d'équipe, ils doivent recevoir une rétroaction sur leur rendement, qui fera partie de l'OREN 403 (Agir comme chef d'équipe).

5. **Durée :**

- |                                     |         |
|-------------------------------------|---------|
| a. Introduction et conclusion :     | 10 min  |
| b. Apprentissage par l'expérience : | 80 min  |
| c. Total partiel :                  | 90 min  |
| d. Total (trois séances) :          | 270 min |

6. **Justification :** Une approche expérientielle a été choisie pour cette leçon, parce qu'elle permet au cadet d'acquérir de nouvelles connaissances au moyen d'une expérience directe. En réfléchissant sur ce qu'il a vu, ressenti et pensé, il est mieux en mesure d'établir des liens entre cet apprentissage et des situations antérieures et de s'en servir pour prévoir la façon dont ces connaissances pourront être mises en pratique dans le futur.

7. **Documents de référence :**

- a. A0-010 OAIC 11-03 Directeur - Cadets 2. (2006). *Mandat du programme des cadets*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.
- b. C0-014 La Légion royale canadienne. (2002). *La Légion royale canadienne : Répondre aux besoins des communautés canadiennes*. Extrait le 25 mai 2006, du site [http://www.legion.ca/asp/docs/about/community\\_f.asp](http://www.legion.ca/asp/docs/about/community_f.asp)
- c. C0-015 Kiwanis International. (2008). *Découvrir Kiwanis*. Extrait le 12 mars 2008 du site <http://www.kiwanis.org/whatwedo/factsaboutkiwanis/tabid/532/default.aspx>
- d. C0-016 Lions Club International. (2006). *Histoire du Lions Clubs International*. Extrait le 25 mai 2006 du site [http://www.lionsclubs.org/FR/content/lions\\_history.shtml](http://www.lionsclubs.org/FR/content/lions_history.shtml)
- e. C0-017 Rotary International. (2005). *À propos du Rotary*. Extrait le 25 mai 2006 du site <http://www.rotary.org/fr/AboutUs/Pages/rifdefault.aspx>
- f. C0-044 UNESCO. (2006). *Commission canadienne pour l'UNESCO*. Extrait le 16 août 2006 du site <http://www.unesco.ca>

8. **Matériel d'instruction :** S.O.

9. **Matériel d'apprentissage :** Du matériel et de l'équipement approprié pour l'activité.

10. **Modalités de contrôle :** S.O.

11. **Remarques :**

- a. Voici un exemple de liste de groupes axés sur la communauté ou de groupes d'orientation communautaire :
  - (1) le Sentier transcanadien,
  - (2) des groupes environnementaux locaux,
  - (3) la Fondation canadienne Rêves d'Enfants,
  - (4) des comités d'hôpitaux,
  - (5) la Société Alzheimer du Canada,
  - (6) la Société canadienne du cancer,

- (7) la Société d'arthrite du Canada,
  - (8) les Grands frères et les Grandes sœurs,
  - (9) la Légion royale canadienne,
  - (10) le Club Rotary,
  - (11) le Club Kinsmen,
  - (12) le Club Kiwanis,
  - (13) le Lions Clubs International,
  - (14) les banques d'alimentation locales,
  - (15) la Société canadienne de la Croix-rouge,
  - (16) Centraide Canada,
  - (17) l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO).
- b. L'instructeur devrait obtenir de plus amples informations de la part du groupe choisi, afin de l'aider à développer la séance d'information initiale et d'obtenir l'information additionnelle s'il y a lieu, pour des activités spécifiques.
  - c. Cette activité peut se dérouler en une journée (neuf périodes) ou en trois séances de trois périodes chacune, selon les besoins locaux.
  - d. L'activité de service communautaire ne doit pas avoir une association politique partisane ou être reconnue pour appuyer ou promouvoir un seul système de pensée ou une confession religieuse.
  - e. Le service communautaire choisi ne doit pas être directement bénéfique pour le corps de cadets ou pour le répondant du corps de cadets.
  - f. Pendant l'élaboration du plan d'instruction du corps de cadets, le personnel d'instruction doit réviser les périodes d'instruction semblables de toutes les phases du programme d'instruction; on encourage le personnel à réunir, dans la mesure du possible, les ressources entre les phases.
  - g. Cette activité donne l'occasion aux cadets d'effectuer une tâche en leadership tel qu'énoncé dans l'OREN 403 (Agir comme chef d'équipe).

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

**OREN 403**

1. **Rendement** : Agir à titre de chef d'équipe
2. **Conditions** :
  - a. Éléments fournis :
    - (1) de la supervision,
    - (2) de l'aide au besoin.
  - b. Éléments non permis : S.O.
  - c. Conditions environnementales : Toutes.
3. **Norme** : Le cadet agira à titre de chef d'équipe, y compris :
  - a. s'efforcer de répondre aux besoins et aux attentes des membres de l'équipe ;
  - b. utiliser une approche de leadership ;
  - c. motiver les membres de l'équipe ;
  - d. donner de la rétroaction aux membres de l'équipe ;
  - e. participer à une relation de mentorat ;
  - f. diriger une équipe dans le cadre d'un poste de leadership, y compris :
    - (1) donner un exemple positif ;
    - (2) favoriser le travail d'équipe en contribuant à la dynamique positive de l'équipe ;
    - (3) communiquer clairement la ou les tâches à accomplir ;
    - (4) superviser les cadets ;
    - (5) résoudre les problèmes, au besoin ;
    - (6) donner de la rétroaction à l'équipe ;
    - (7) donner des comptes rendus à ses supérieurs.
4. **Remarques** : S.O.
5. **Matière complémentaire** :
  - a. La matière complémentaire liée à l'OREN 403 est conçue pour améliorer la capacité du cadet à agir comme chef d'équipe, en particulier :
    - (1) l'OCOM C403.01 (Participer à un séminaire sur le leadership);
  - b. On peut choisir une partie de l'instruction complémentaire qui a été enseignée dans le cadre des niveaux précédents comme instruction complémentaire du programme de phase quatre, notamment :
    - (1) OCOM C303.01 (Diriger des activités de promotion du travail d'équipe),
    - (2) OCOM C303.02 (Donner une présentation au sujet d'un chef).

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

**OCOM M403.01**

1. **Rendement** : Décrire les besoins et les attentes des membres de l'équipe
2. **Conditions** :
  - a. Éléments fournis :
    - (1) de la supervision,
    - (2) de l'aide au besoin.
  - b. Éléments non permis : S.O.
  - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme** : Le cadet doit décrire :
  - a. les besoins des membres d'une équipe,
  - b. les attentes qu'un membre d'une équipe a envers un chef d'équipe.
4. **Points d'enseignement** :

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Décrire les besoins des membres d'une équipe, y compris : <ol style="list-style-type: none"> <li>a. accepter les autres membres de l'équipe et être accepté d'eux,</li> <li>b. être accepté et compris des chefs,</li> <li>c. avoir l'approbation des chefs,</li> <li>d. avoir l'occasion d'essayer différents rôles et tâches.</li> </ol>	Exposé interactif	5 min	C0-115 (p. 12 et 13)
PE2	Diriger une activité dans le cadre de laquelle les cadets décrivent les attentes qu'un membre de l'équipe a envers un chef d'équipe, y compris : <ol style="list-style-type: none"> <li>a. un bon leadership, y compris :               <ol style="list-style-type: none"> <li>(1) être un modèle;</li> <li>(2) faire passer les besoins des membres de l'équipe en premier;</li> <li>(3) être sensible aux différences culturelles et propres à chacun des sexes;</li> </ol> </li> <li>b. une communication efficace, y compris :               <ol style="list-style-type: none"> <li>(1) donner de l'information sur ce que l'on attend d'eux;</li> <li>(2) expliquer les changements propres aux situations;</li> </ol> </li> </ol>	Activité en classe	10 min	A0-047 A0-048 A0-131 (p. 4-8 à 4-14) C0-115 (p. 12, 177 à 183)

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
	(3) demander de l'aide pour exécuter les tâches; (4) donner des exemples concrets pendant les explications; c. une supervision efficace, y compris : (1) veiller à ce que l'environnement soit sécuritaire; (2) ne pas superviser de façon excessive; (3) reconnaître un bon rendement.			
PE3	Diriger une discussion de groupe sur la façon dont un chef d'équipe doit s'efforcer de répondre aux besoins et aux attentes des membres d'une équipe.	Discussion de groupe	10 min	

5. **Durée :**

- |    |                              |        |
|----|------------------------------|--------|
| a. | Introduction et conclusion : | 5 min  |
| b. | Exposé interactif :          | 5 min  |
| c. | Activité en classe           | 10 min |
| d. | Discussion de groupe :       | 10 min |
| e. | Durée totale :               | 30 min |

6. **Justification :**

- L'exposé interactif a été choisi pour le PE 1 afin d'initier les cadets aux besoins des membres d'une équipe.
- Une activité en classe a été choisie pour le PE 2, parce que c'est une façon interactive de stimuler l'esprit et l'intérêt des cadets pour les attentes qu'un membre d'une équipe a envers un chef d'équipe.
- La discussion de groupe a été choisie pour le PE 3, parce qu'elle permet aux cadets d'interagir avec leurs pairs et de partager leurs connaissances, leurs expériences, leurs opinions et leurs sentiments sur la façon qu'un chef d'équipe doit s'efforcer de répondre aux besoins et aux attentes des membres d'une équipe.

7. **Documents de référence :**

- A0-047 A-PA-005-000/AP-004 Académie canadienne de la Défense – Institut de leadership des Forces canadiennes. (2005). *Leadership in the CF conceptual foundations*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.
- A0-048 A-PA-005-000/AP-003 Académie canadienne de la Défense – Institut de leadership des Forces canadiennes. (2005). *Leadership in the CF doctrine foundations*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.

- c. A0-131 A-CR-CCP-910/PT-002 Directeur - Cadets 6. (1989). *Training school leadership*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.
  - d. C0-115 ISBN 0-7879-4059-3 Van Linden, J. A. et Fertman, C. I. (1998). *Youth leadership*. San Francisco, Californie, Jossey-Bass Inc., Publishers.
8. **Matériel d'instruction** : Du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur, projecteur multimédia) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement.
  9. **Matériel d'apprentissage** : Document de cours sur les besoins et les attentes des membres d'une équipe.
  10. **Modalités de contrôle** : Cet OCOM est évalué conformément aux instructions du chapitre 3, annexe B, COREN 403.
  11. **Remarques** : S.O.

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

**OCOM M403.02**

1. **Rendement** : Choisir une approche de leadership
2. **Conditions** :
  - a. Éléments fournis :
    - (1) de la supervision,
    - (2) de l'aide au besoin.
  - b. Éléments non permis : S.O.
  - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme** : Le cadet doit choisir une approche de leadership dans le cadre :
  - a. d'une tâche en leadership,
  - b. d'un poste de leadership.
4. **Points d'enseignement** :

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Décrire ce que sont le leadership transactionnel et le leadership transformationnel.	Exposé interactif	5 min	C0-115 (p. 8 à 10) C0-410
PE2	Décrire les résultats obtenus lorsqu'un chef d'équipe se concentre sur les membres de l'équipe et le but.	Exposé interactif	10 min	C0-413
PE3	Décrire les approches de leadership, y compris : <ol style="list-style-type: none"> <li>a. les aspects clés de chaque approche, y compris :               <ol style="list-style-type: none"> <li>(1) le contrôle,</li> <li>(2) l'encadrement,</li> <li>(3) le renforcement de l'autonomie;</li> </ol> </li> <li>b. choisir une approche fondée sur :               <ol style="list-style-type: none"> <li>(1) la simplicité de la tâche,</li> <li>(2) la sécurité des cadets,</li> <li>(3) l'habileté des cadets,</li> <li>(4) la motivation des cadets.</li> </ol> </li> </ol>	Exposé interactif	15 min	
PE4	Diriger une activité dans le cadre de laquelle les cadets expliqueront quelle approche de leadership ils choisiraient et pour quelles raisons, dans un scénario donné.	Activité en classe	20 min	

5. **Durée :**

- |                                 |        |
|---------------------------------|--------|
| a. Introduction et conclusion : | 10 min |
| b. Exposé interactif :          | 30 min |
| c. Activité en classe :         | 20 min |
| d. Durée totale :               | 60 min |

6. **Justification :**

- Un exposé interactif à été choisi pour les PE 1, 2 et 3, pour permettre de réviser, de clarifier, de souligner et de résumer le leadership transactionnel et le leadership transformationnel, les résultats de l'orientation d'un chef d'équipe et des approches de leadership.
- Une activité en classe a été choisie pour le PE 4, parce que c'est une façon interactive de stimuler l'esprit et l'intérêt des cadets.

7. **Documents de référence :**

- C0-115 ISBN 0-7879-4059-3 Van Linden, J. A. et Fertman, C. I. (1998). *Youth leadership*. San Francisco, Californie, Jossey-Bass Inc., Publishers.
- C0-410 The ASPIRA Association. (2009). *Module 5: Defining leadership styles*. Extrait le 12 février 2009 du site [www.aspira.org/files/documents/youthdev08/U\\_V\\_M\\_5\\_dls.pdf](http://www.aspira.org/files/documents/youthdev08/U_V_M_5_dls.pdf)
- C0-413 Université d'Arkansas, Division de l'agriculture, *Cooperative Extension Service*. (2006). *4-H volunteer leaders' series: The enabler—A leadership style*. Extrait le 18 février 2009 du site [http://www.uaex.edu/other\\_areas/publications/PDF/4HCD2.pdf](http://www.uaex.edu/other_areas/publications/PDF/4HCD2.pdf)

8. **Matériel d'instruction :**

- du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, RPJ, projecteur multimédia) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement,
- des mises en situations.

9. **Matériel d'apprentissage :** Des mises en situations.

10. **Modalités de contrôle :** Cet OCOM est évalué conformément aux instructions du chapitre 3, annexe B, COREN 403.

11. **Remarques :** Les cadets choisiront des approches de leadership dans le cadre de leurs tâches de leadership et de leurs postes de leadership tout au long de l'année d'instruction.

**OCOM M403.03**

1. **Rendement** : Motiver les membres d'une équipe
2. **Conditions** :
  - a. Éléments fournis :
    - (1) de la supervision,
    - (2) de l'aide au besoin.
  - b. Éléments non permis : S.O.
  - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme** : Le cadet doit décrire la façon de motiver les membres d'une équipe :
  - a. reconnaître la motivation extrinsèque et intrinsèque ;
  - b. encourager le développement des connaissances et des habiletés ;
  - c. reconnaître l'effort fourni par les cadets lorsqu'ils effectuent une tâche.
4. **Points d'enseignement** :

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Diriger une activité en classe dans le cadre de laquelle les cadets s'expliqueront les uns aux autres les avantages et les désavantages des éléments de la motivation extrinsèque et de la motivation intrinsèque.	Activité en classe	20 min	C0-245 (p. 30 à 35) C0-415
PE2	Expliquer les raisons pour lesquelles les chefs d'équipe doivent encourager la motivation intrinsèque.	Exposé interactif	5 min	C0-401 (p. 55 à 58)
PE3	Animer une discussion de groupe sur le moment où les chefs d'équipe motivent les membres de leur équipe et sur la façon de le faire : <ol style="list-style-type: none"> <li>a. louer l'effort et la persévérance dans le cadre d'une tâche ;</li> <li>b. louer l'utilisation de différentes stratégies dans le cadre d'une tâche ;</li> <li>c. louer les améliorations apportées dans le cadre d'une tâche ;</li> <li>d. encourager le développement des connaissances et des compétences ;</li> <li>e. louer l'achèvement d'une tâche ;</li> </ol>	Discussion de groupe	25 min	C0-411

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
	f. remercier les membres de l'équipe pour leur effort;			
	g. donner crédit à l'équipe plutôt qu'à soi-même pour la réalisation des tâches.			

5. **Durée :**

- |    |                              |        |
|----|------------------------------|--------|
| a. | Introduction et conclusion : | 10 min |
| b. | Activité en classe :         | 20 min |
| c. | Exposé interactif :          | 5 min  |
| d. | Discussion de groupe :       | 25 min |
| e. | Durée totale :               | 60 min |

6. **Justification :**

- Une activité en classe a été choisie pour le PE 1, parce que c'est une façon interactive de stimuler l'esprit et l'intérêt des cadets au sujet des avantages et des désavantages de la motivation extrinsèque et de la motivation intrinsèque.
- L'exposé interactif a été choisi pour le PE 2 afin d'inciter les cadets à encourager la motivation intrinsèque.
- Une discussion de groupe a été choisie pour le PE 3, parce qu'elle permet aux cadets d'interagir avec leurs pairs et de partager leurs connaissances, leurs expériences, leurs opinions et leurs sentiments sur le moment et la façon de motiver les membres d'une équipe.

7. **Documents de référence :**

- C0-245 ISBN 1-58062-513-4 Adams, B. (2001). *The everything leadership book*. Avon, Massachusetts, Adams Media.
- C0-401 ISBN 0-7879-6068-3 Hesselbein, F. et Johnston, R. (2002). *A leader to leader guide: On mission and leadership*. San Francisco, Californie, Jossey-Bass Publishing.
- C0-411 Dweck, C. S. (2007). The perils and promises of praise. *Education Leadership*, 65(2), 34 à 39.
- C0-414 Bainbridge, C. (2009). About.com: Gifted children. *Extrinsic Motivation*. Extrait le 26 février 2009 du site <http://giftedkids.about.com/od/glossary/g/extrinsic.htm>
- C0-415 Bainbridge, C. (2009). About.com: Gifted children. *Intrinsic Motivation*. Extrait le 26 février 2009 du site <http://giftedkids.about.com/od/glossary/g/intrinsic.htm>

8. **Matériel d'instruction** : Du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur, projecteur multimédia) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement.

9. **Matériel d'apprentissage** : Documents de cours sur la motivation extrinsèque et la motivation intrinsèque.

10. **Modalités de contrôle** : Cet OCOM est évalué conformément aux instructions du chapitre 3, annexe B, COREN 403.

11. **Remarques** : S.O.

**OCOM M403.04**

1. **Rendement** : Donner de la rétroaction aux membres de l'équipe
2. **Conditions** :
  - a. Éléments fournis :
    - (1) de la supervision,
    - (2) de l'aide au besoin.
  - b. Éléments non permis : S.O.
  - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme** : Le cadet doit :
  - a. savoir quand donner de la rétroaction;
  - b. donner de la rétroaction.
4. **Points d'enseignement** :

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Demander aux cadets de faire un remue-méninges et de préparer une liste d'occasions où il faut donner de la rétroaction.	Activité en classe	5 min	C0-258
PE2	Expliquer les principes d'une rétroaction efficace : <ol style="list-style-type: none"> <li>a. fréquente,</li> <li>b. exacte,</li> <li>c. spécifique,</li> <li>d. opportune.</li> </ol>	Exposé interactif	10 min	C0-412 (p. 3 à 10, p. 111 à 113)
PE3	Expliquer les règles de base pour donner de la rétroaction, y compris : <ol style="list-style-type: none"> <li>a. se concentrer sur ce qui est observé ;</li> <li>b. se concentrer sur le comportement ;</li> <li>c. rester neutre ;</li> <li>d. l'utiliser pour informer ;</li> <li>e. être positif ;</li> <li>f. rechercher la simplicité.</li> </ol>	Exposé interactif	10 min	C0-403 (p. 11 à 15, p. 111 à 116)
PE4	Expliquer les étapes pour donner de la rétroaction, y compris : <ol style="list-style-type: none"> <li>a. planifier ce qui sera dit ;</li> <li>b. donner des exemples de comportements ;</li> <li>c. accorder du temps pour la rétroaction ;</li> </ol>	Exposé interactif	10 min	C0-404

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
	d. motiver ; e. établir un calendrier pour la mise en œuvre et le suivi.  Expliquer les étapes pour recevoir de la rétroaction, y compris : a. voir chaque séance de rétroaction comme une occasion d'apprentissage ; b. écouter activement les idées de la personne qui les émet ; c. demander des éclaircissements si les idées ne sont pas comprises ; d. être honnête au sujet de l'incidence de la rétroaction sur les émotions ; e. conserver un esprit ouvert au sujet des occasions d'apprentissage futures.			
PE5	En utilisant des scénarios, demander aux cadets de se pratiquer à donner de la rétroaction aux membres de l'équipe.	Activité en classe	15 min	

5. **Durée :**

- |    |                              |        |
|----|------------------------------|--------|
| a. | Introduction et conclusion : | 10 min |
| b. | Activité en classe :         | 20 min |
| c. | Exposé interactif :          | 30 min |
| d. | Durée totale :               | 60 min |

6. **Justification :**

- Une activité en classe a été choisie pour les PE1 et 5, parce que c'est une façon interactive de stimuler l'esprit et l'intérêt des cadets au sujet de la rétroaction.
- L'exposé interactif a été choisi pour les PE 2 à 4 afin d'initier les cadets à la façon de donner de la rétroaction d'une manière efficace.

7. **Documents de référence :**

- C0-258 ISBN 978-1-59869-450-5 Nigro, N. (2008). *The everything coaching and mentoring book*. (2<sup>e</sup> éd.). Avon, Massachusetts, F+W Publications Company.
- C0-403 Peeling, G. (2000). *Feedback techniques: 7 things to know about giving feedback: Trainers Guide*. Cambridgeshire, Angleterre, Fenman Limited.
- C0-404 Mochal, T. (2006). *Six étapes à suivre pour donner une rétroaction constructive sur le rendement*. Extrait le 5 février 2009, du site [http://articles.techrepublic.com.com/5100-10878\\_11-6102736.html](http://articles.techrepublic.com.com/5100-10878_11-6102736.html)
- C0-412 ISBN 978-0-87425-495-2 Tulgan, B. (1999). *Fast feedback* (2<sup>e</sup> éd.). Amherst, Massachusetts, HRD Press, Inc.

8. **Matériel d'instruction :**

- a. du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur, projecteur multimédia) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement,
- b. des mises en situations.

9. **Matériel d'apprentissage :**

- a. le document de cours sur la rétroaction efficace,
- b. des mises en situation.

10. **Modalités de contrôle :** Cet OCOM est évalué conformément aux instructions du chapitre 3, annexe B, COREN 403.

11. **Remarques :** S.O.

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

**OCOM M403.05**

1. **Rendement** : Participer à une relation de mentorat
2. **Conditions** :
  - a. Éléments fournis :
    - (1) une mise en situation,
    - (2) de la supervision,
    - (3) de l'aide au besoin.
  - b. Éléments non permis : S.O.
  - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme** : Le cadet doit participer à une relation de mentorat de la façon suivante :
  - a. fournir de la rétroaction et de l'encadrement aux cadets subalternes;
  - b. recevoir de la rétroaction et de l'encadrement de la part des cadets seniors et du personnel.
4. **Points d'enseignement** :

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Réviser la relation de mentorat, y compris : <ol style="list-style-type: none"> <li>a. reconnaître l'objectif d'une relation de mentorat ;</li> <li>b. identifier les avantages à participer à une relation de mentorat ;</li> <li>c. contribuer à un jumelage de mentorat ;</li> <li>d. être ouvert aux nouvelles choses ;</li> <li>e. être réceptif aux suggestions et à la critique de nature constructive ;</li> <li>f. donner de la rétroaction au mentor ;</li> <li>g. apprendre de l'exemple donné par le mentor ;</li> <li>h. participer à des activités de mentorat ;</li> <li>i. apprécier la relation de mentorat.</li> </ol>	Exposé interactif	5 min	C0-258 (p. 15 à 21, 37 à 48, 70 à 73)
PE2	Discuter de la différence entre le mentorat formel et le mentorat informel.	Discussion de groupe	5 min	C0-258 (p. 20, 64, 78 et 79, 174 à 178, 182 à 187) C0-405 (p. 9 à 18, 59 à 87)

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE3	Décrire les étapes d'une séance de mentorat formel, y compris : a. faire connaissance ; b. établir des objectifs ; c. atteindre les objectifs et respecter les attentes ; d. conclure la séance de mentorat.	Exposé interactif	10 min	C0-258 (p. 260 à 265)
PE4	Expliquer et démontrer une séance de mentorat, y compris : a. conserver une relation de mentorat professionnelle ; b. faire en sorte que la conversation pendant la séance de mentorat demeure confidentielle ; c. utiliser les règles de base relatives à la rétroaction pendant la séance de mentorat.	Démonstration	10 min	C0-258 (p. 260 à 265) C0-324 (p. 21 à 26, p. 31, p. 32)
PE5	Demander aux cadets de participer à un jeu de rôle pendant une séance de mentorat selon deux scénarios donnés. Les cadets doivent jouer le rôle du mentor dans un scénario, puis le rôle du cadet supervisé par un mentor dans l'autre scénario.	Jeu de rôles	20 min	C0-258 (p. 260 à 265) C0-324 (p. 21 à 26, p. 31 et 32)

5. **Durée :**

a.	Introduction et conclusion :	10 min
b.	Exposé interactif :	15 min
c.	Discussion de groupe :	5 min
d.	Démonstration :	10 min
e.	Jeu de rôles :	20 min
f.	Durée totale :	60 min

6. **Justification :**

- L'exposé interactif a été choisi pour les PE 1 et 3 pour permettre de réviser la relation de mentorat et d'initier les cadets aux étapes d'une séance de mentorat.
- Une discussion de groupe a été choisie pour le PE 2, parce qu'elle permet aux cadets d'interagir avec leurs pairs et de partager leurs connaissances, leurs expériences, leurs opinions et leurs sentiments sur le mentorat formel et informel.
- La méthode d'instruction par démonstration a été choisie pour le PE 4 parce qu'elle permet à l'instructeur d'expliquer et de démontrer une séance de mentorat.
- Un jeu de rôle a été choisi pour le PE 5 car il donne l'occasion aux cadets de voir et de diriger une séance de mentorat sous supervision.

7. **Documents de référence :**

- a. C0-258 ISBN 978-1-59869-450-5 Nigro, N. (2008). *The everything coaching and mentoring book*. (2<sup>e</sup> éd.). Avon, Massachusetts, F+W Publications Company.
- b. C0-324 Taylor, J. S. (2003). *Training new mentees: A manual for preparing youth in mentoring programs*. États-Unis, The National Mentoring Center.
- c. C0-405 ISBN 0-7879-6294-5 Rhodes, J. (2002). *New directions for youth development: A critical view of youth mentoring*. New York, New York, Jossey-Bass.

8. **Matériel d'instruction :**

- a. du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, RPJ, projecteur multimédia) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement,
- b. des mises en situation.

9. **Matériel d'apprentissage :** Des mises en situation.

10. **Modalités de contrôle :** S.O.

11. **Remarques :** Les cadets auront des occasions de prendre part à des relations de mentorat formel et informel au cours de l'année d'instruction. Un cadet de phase quatre est en position d'agir comme mentor d'un cadet subalterne et d'être encadré par un cadet senior ou un membre adulte du personnel.

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

**OCOM M403.06**

1. **Rendement** : Agir à titre de chef d'équipe lors d'une affectation à un poste de leadership
2. **Conditions** :
  - a. Éléments fournis :
    - (1) de la supervision,
    - (2) de l'aide au besoin.
  - b. Éléments non permis : S.O.
  - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme** : Le cadet doit agir à titre de chef d'équipe lors d'une affectation à un poste de leadership de la façon suivante :
  - a. se préparer en vue d'un poste de leadership ;
  - b. effectuer les tâches liées au poste de leadership ;
  - c. donner de la rétroaction à l'équipe ;
  - d. se réunir avec le gestionnaire de l'activité pour discuter des résultats des tâches liées au poste de leadership.
4. **Points d'enseignement** :

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Décrire une tâche de leadership et un poste de leadership.	Exposé interactif	5 min	
PE2	Décrire les postes de leadership qui peuvent être attribués au corps.	Exposé interactif	5 min	
PE3	Décrire la façon de diriger lors de l'affectation à un poste de leadership, y compris : <ol style="list-style-type: none"> <li>a. se préparer en vue du poste de leadership :               <ol style="list-style-type: none"> <li>(1) s'assurer que les ressources nécessaires sont disponibles ;</li> <li>(2) respecter le temps ;</li> <li>(3) établir un plan ;</li> </ol> </li> <li>b. donner une séance d'information aux membres de l'équipe lors d'une affectation à un poste de leadership, y compris :               <ol style="list-style-type: none"> <li>(1) communiquer le plan général ;</li> <li>(2) communiquer les tâches qui font partie du poste de leadership ;</li> </ol> </li> </ol>	Exposé interactif	15 min	C0-114 (p. 16, p. 36, p. 99) C0-243 C0-245 (p. 70 et 71) C0-247 (p. 133 à 136) C0-248 (p. 20 et 21) C0-253 (p. 24) C0-254 (p. 34 et 35) C0-255 (p. 86 à 89)

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
	(3) attribuer les tâches aux membres de l'équipe, s'il y a lieu ; (4) veiller à ce que les membres de l'équipe comprennent leurs tâches ; c. effectuer les tâches liées au poste de leadership, y compris : (1) superviser les membres de l'équipe ; (2) veiller à ce que les tâches liées au poste progressent en fonction du temps alloué ; (3) donner de la rétroaction aux membres de l'équipe tout au long de la période du poste ; (4) modifier le plan au besoin ; d. donner de la rétroaction aux membres de l'équipe à la fin de la période du poste de leadership ; e. se réunir avec le gestionnaire de l'activité pour discuter des résultats des tâches liées au poste de leadership.			C0-256 (p. 54 et 55)

5. **Durée :**

- |    |                              |        |
|----|------------------------------|--------|
| a. | Introduction et conclusion : | 5 min  |
| b. | Exposé interactif :          | 25 min |
| c. | Durée totale :               | 30 min |

6. **Justification :** L'exposé interactif a été choisi pour la présente leçon pour orienter les cadets lors d'une affectation au poste de leadership.7. **Documents de référence :**

- C0-114 ISBN 0-02-863656-2 Pell, A. R. (1999). *The complete idiot's guide to team building*. Indianapolis, Indiana, Alpha Books.
- C0-243 Clark, D. (2007). *After action reviews*. Extrait le 21 février 2008 du site <http://www.nwlink.com/~donclark/leader/leadaar.html>
- C0-243 Clark, D. (2007). *Leadership & direction*. Extrait le 21 février 2008 du site <http://www.nwlink.com/~donclark/leader/leaddir.html>
- C0-245 ISBN 1-58062-513-4 Adams, B. (2001). *The everything leadership book*. Avon, Massachusetts, Adams Media.
- C0-247 ISBN 0-14-024272-4 Rosen, R. H. et Brown, P. B. (1997). *Leading people*. New York, New York, Penguin Books.
- C0-248 ISBN 0-7894-4862-9 Heller, R. (1999). *Learning to lead*. New York, New York, DK Publishing, Inc.

- g. C0-253 ISBN 0-7894-8006-9 Bruce, A. et Langdon, K. (2001). *Do it now!* New York, New York, DK Publishing, Inc.
  - h. C0-254 ISBN 0-7894-3244-7 Heller, R. (1998). *Communicate clearly.* New York, New York, DK Publishing, Inc.
  - i. C0-255 ISBN 0-7645-5408-5 Brounstein, M. (2002). *Managing teams for dummies.* Indianapolis, Indiana, Wiley Publishing, Inc.
  - j. C0-256 ISBN 0-7894-4863-7 Heller, R. (1999). *Achieving excellence.* New York, New York, DK Publishing, Inc.
8. **Matériel d’instruction** : Du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur, projecteur multimédia) approprié à la salle de classe et au secteur d’entraînement.
  9. **Matériel d’apprentissage** : Aide-mémoire pour les postes de leadership.
  10. **Modalités de contrôle** : Cet OCOM est évalué conformément aux instructions du chapitre 3, annexe B, COREN 403.
  11. **Remarques** : Se procurer la liste des postes de leadership élaborée par l'officier de l'instruction avant d'enseigner la leçon.

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

**OCOM C403.01**

1. **Rendement** : Participer à un séminaire sur le leadership
2. **Conditions** :
  - a. Éléments fournis :
    - (1) de la supervision,
    - (2) de l'aide au besoin.
  - b. Éléments non permis : S.O.
  - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme** : Le cadet doit participer à un séminaire sur le leadership.
4. **Points d'enseignement** : Demander aux cadets de participer à un séminaire sur le leadership sur un ou plusieurs des sujets suivants :
  - a. la résolution des problèmes,
  - b. la gestion du temps,
  - c. la communication,
  - d. la supervision.
5. **Durée** :
 

a. Introduction et conclusion :	10 min
b. Séminaire :	80 min
c. Durée totale :	90 min
6. **Justification** : Le séminaire a été choisi pour cette leçon afin de stimuler la participation active dans un encadrement de tutorat et de permettre aux cadets de pratiquer des habiletés liées à la réflexion. Le séminaire aide les cadets à développer et à imaginer de nouvelles interprétations des sujets de leadership explorés. Il s'agit d'une façon interactive d'échanger de l'information sur les techniques et les approches relatives aux sujets liés au leadership et qui font l'objet de recherches de discussions.
7. **Documents de référence** :
  - a. C0-022 ISBN 0-02864-207-4 Cole, Kris (2002). *The complete idiot's guide to clear communication*. Indianapolis, Indiana, Alpha Books.
  - b. C0-115 ISBN 0-7879-4059-3 Van Linden, J. A. et Fertman, C. I. (1998). *Youth leadership*. San Francisco, Californie, Jossey-Bass Inc., Publishers.
  - c. C0-425 Shurdington Scouts Resource. (1999). *NASA exercise: Survival on the moon*. Extrait le 14 avril 2009 du site [www.shurdington.org/Downloads/NASA%20Exercise.pdf](http://www.shurdington.org/Downloads/NASA%20Exercise.pdf)
  - d. C0-477 Mindtools: Essential skills for an excellent career. (2009). *Stepladder technique: Making better group decisions*. Extrait le 14 avril 2009 du site [www.mindtools.com/pages/article/newTED\\_89.htm](http://www.mindtools.com/pages/article/newTED_89.htm)

- e. C0-477 Mindtools: Essential skills for an excellent career. (2009). *Six thinking hats*. Extrait le 14 avril 2009 du site [www.mindtools.com/pages/article/newTED\\_07.htm](http://www.mindtools.com/pages/article/newTED_07.htm)
  - f. C0-477 Mindtools: Essential skills for an excellent career. (2009). *Why do we procrastinate*. Extrait le 30 mars 2009 du site [www.mindtools.com/pages/article/newHTE\\_96.htm](http://www.mindtools.com/pages/article/newHTE_96.htm)
  - g. C0-477 Mindtools: Essential skills for an excellent career. (2009). *Preparing a to-do list*. Extrait le 30 mars 2009 du site [www.mindtools.com/pages/article/newHTE\\_05.htm](http://www.mindtools.com/pages/article/newHTE_05.htm)
  - h. C0-477 Mindtools: Essential skills for an excellent career. (2009). *Simple prioritization*. Extrait le 30 mars 2009 du site [http://www.mindtools.com/pages/article/newHTE\\_92.htm](http://www.mindtools.com/pages/article/newHTE_92.htm)
  - i. C0- 479 PedagoNet: Brainteasers. (2009). *Problem solving: Do you have the answer?* Extrait le 15 avril 2009 du site [www.pedagonet.com/brain/brainers.html](http://www.pedagonet.com/brain/brainers.html)
  - j. C0-480 Discovery Education. (2009). *Brain boosters*. Extrait le 15 avril 2009 du site <http://school.discoveryeducation.com/brainboosters/>
  - k. C0-481 Total success: A different type of training. (2009). *Time management: Manage yourself, not your time*. Extrait le 31 mars 2009 du site [www.tsuccess.dircon.co.uk/timemanagementtips.htm](http://www.tsuccess.dircon.co.uk/timemanagementtips.htm)
  - l. C0-482 About.com: Small Business: Canada. (2009). *11 Time management tips*. Extrait le 30 mars 2009 du site <http://sbinfocanada.about.com/cs/timemanagement/a/timemgmttips.htm>
  - m. C0-483 College Board: Inspiring Minds (2009). *Time management tips for high school students*. Extrait le 31 mars 2009 du site [www.collegeboard.com/student/plan,college-success/116.html](http://www.collegeboard.com/student/plan,college-success/116.html)
  - n. C0-487 Department for Community Development, Government of Western Australia. (2008). *Supervision of children*. Extrait le 1<sup>er</sup> avril 2009 du site [www.pscwa.org.au/documents/DCDGUIOSHCFactSheetSupervisionofChildren.pdf](http://www.pscwa.org.au/documents/DCDGUIOSHCFactSheetSupervisionofChildren.pdf)
8. **Matériel d'instruction** : Du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur, projecteur multimédia) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement.
9. **Matériel d'apprentissage** :
- a. des mises en situation,
  - b. des documents de cours du séminaire choisis.
10. **Modalités de contrôle** : S.O.
11. **Remarques** : Cet OCOM peut être enseigné jusqu'à quatre fois dans le cadre de l'instruction de phase quatre.

**OREN 404**

1. **Rendement** : Mettre à jour le plan d'activité personnel
2. **Conditions** :
  - a. Éléments fournis :
    - (1) une feuille de pointage de l'évaluation de la condition physique des cadets,
    - (2) les résultats de l'évaluation de la condition physique des cadets,
    - (3) le document de cours sur le plan d'activité personnel,
    - (4) de la supervision,
    - (5) de l'aide au besoin.
  - b. Éléments non permis : S.O.
  - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe et approprié pour diriger l'évaluation de la condition physique des cadets.
3. **Norme** : Le cadet doit mettre à jour le plan d'activité personnel, y compris :
  - a. participer à l'évaluation de la condition physique des cadets;
  - b. établir de nouveaux objectifs personnels à court terme et à long terme pour l'année d'instruction.
4. **Remarques** : S.O.
5. **Matière complémentaire** :
  - a. La matière complémentaire liée à cet OREN est conçue pour améliorer les connaissances du cadet sur la bonne forme physique et le mode de vie sain par l'entremise d'un éventail d'activités :
    - (1) OCOM C404.01 (Décrire les besoins en nutrition et en hydratation pour les activités de conditionnement physique et sportives);
    - (2) OCOM C404.02 (Préparer l'exécution de l'évaluation de la condition physique des cadets).
  - b. On peut donner une partie de l'instruction complémentaire qui a été enseignée aux phases précédentes comme instruction complémentaire du Programme de phase quatre, plus précisément :
    - (1) OCOM C304.01 (Participer à l'évaluation de la condition physique des cadets),
    - (2) OCOM C304.02 (Évaluer le plan d'activité personnel),
    - (3) OCOM C304.03 (Décrire le stress),
    - (4) OCOM C204.02 (Élaborer un plan de nutrition personnel),
    - (5) OCOM C104.01 (Établir des objectifs d'équipe).
  - c. Lorsque l'instruction complémentaire qui a été enseignée aux phases précédentes est choisie, le personnel d'instruction doit réviser l'objectif de rendement, la description de la leçon et le guide pédagogique.

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

**OCOM M404.01**

1. **Rendement** : Participer à l'évaluation de la condition physique des cadets
2. **Conditions** :
  - a. Éléments fournis :
    - (1) une feuille de pointage de l'évaluation de la condition physique des cadets,
    - (2) de la supervision.
  - b. Éléments non permis : De l'aide.
  - c. Conditions environnementales : Un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe et approprié pour diriger l'évaluation de la condition physique des cadets.
3. **Norme** : Le cadet doit participer à l'évaluation de la condition physique des cadets, y compris :
  - a. l'élément cardiovasculaire,
  - b. l'élément de force musculaire,
  - c. l'élément de flexibilité musculaire.
4. **Points d'enseignement** :
  - a. Diriger une séance d'échauffement qui consiste à faire des exercices cardiovasculaires légers destinés à :
    - (1) étirer les muscles;
    - (2) accroître l'activité respiratoire et la fréquence cardiaque de façon graduelle ;
    - (3) dilater les capillaires des muscles pour répondre à l'augmentation de la circulation sanguine qui accompagne l'activité physique ; et
    - (4) élever la température des muscles pour faciliter les réactions dans le tissu musculaire.
  - b. Superviser les cadets pendant qu'ils effectuent l'évaluation et leur attribuer un pointage :
    - (1) le test PACER (Progressive Aerobic Cardiovascular Endurance Run),
    - (2) le demi-redressement assis,
    - (3) l'extension des bras,
    - (4) deux des éléments suivants :
      - (a) la levée du tronc,
      - (b) l'étirement des épaules,
      - (c) l'étirement en position assise des ischiojambiers et du bas du dos.

- c. Diriger une séance de récupération qui consiste à faire des exercices cardiovasculaires légers destinés à :
  - (1) permettre au corps de récupérer lentement après une activité physique et aider à prévenir les blessures;
  - (2) préparer les appareils respiratoire et cardiovasculaire à retourner à leur rythme normal;
  - (3) étirer les muscles.

5. **Durée :**

- a. Introduction et conclusion : 5 min
- b. Activité pratique : 25 min
- c. Total partiel : 30 min
- d. Total (deux périodes) : 60 min

6. **Justification :** Une activité pratique a été choisie pour cette leçon parce qu'elle permet aux cadets de participer à l'évaluation de la condition physique des cadets dans un environnement sécuritaire et contrôlé.

7. **Documents de référence :**

- a. C0-095 ISBN 0-7360-5962-8 The Cooper Institute. (Sans date). *Fitnessgram / activitygram test administration kit: Fitnessgram 8.0 stand-alone test kit*. Windsor, Ontario, Human Kinetics.
- b. C0-167 ISBN 0-7360-5866-4 Meredith, M., et Welk, G. (Éd.). (2005). *Fitnessgram / activitygram: Test administration manual* (3<sup>e</sup> éd.). Windsor, Ontario, Human Kinetics.

8. **Matériel d'instruction :**

- a. OCOM M404.01 / M304.02 (Participer à l'évaluation de la condition physique des cadets), l'objectif de compétence, la description de leçon et le guide pédagogique,
- b. une feuille de pointage de la condition physique des cadets,
- c. des cônes,
- d. un ruban à mesurer,
- e. des tapis d'exercices,
- f. un lecteur de CD,
- g. bande de mesure des demi-redressements assis,
- h. une règle de 30 cm (12 pouces),
- i. des petites boîtes de carton.

9. **Matériel d'apprentissage :** Une feuille de pointage de l'évaluation de la condition physique des cadets.

10. **Modalités de contrôle :** S.O.

11. **Remarques :**

- a. L'évaluation de la condition physique des cadets est une évaluation individuelle servant à établir des objectifs de conditionnement physique personnels. Les résultats de cette évaluation ne doivent pas servir à une compétition entre les cadets ni à les classer.
- b. L'évaluation de la condition physique des cadets doit être préparée avant d'enseigner cet OCOM.
- c. Cet OCOM doit être enseigné au début et à la fin de l'année d'instruction.

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

**OCOM M404.02**

1. **Rendement** : Mettre à jour le plan d'activité personnel
2. **Conditions** :
  - a. Éléments fournis :
    - (1) les résultats de l'évaluation de la condition physique des cadets,
    - (2) le document de cours sur le plan d'activité personnel,
    - (3) de la supervision,
    - (4) de l'aide au besoin.
  - b. Éléments non permis : S.O.
  - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme** : Le cadet doit mettre à jour son plan d'activité personnel pour l'année d'instruction, en prenant les mesures suivantes :
  - a. réviser les résultats de l'évaluation de la condition physique des cadets;
  - b. énumérer les engagements actuels aux activités de conditionnement physique et sportives; et
  - c. établir de nouveaux objectifs personnels à court terme et à long terme pour l'année d'instruction.
4. **Points d'enseignement** : Demander aux cadets de mettre à jour leur plan d'activité personnel de phase trois, y compris :
  - a. réviser les résultats de l'évaluation de la condition physique des cadets;
  - b. énumérer les engagements actuels aux activités de conditionnement physique et sportives; et
  - c. établir les objectifs pour l'année d'instruction.
5. **Durée** :
 

a. Introduction et conclusion :	5 min
b. Activité pratique :	25 min
c. Durée totale :	30 min
6. **Justification** : Une activité pratique a été choisie pour cette leçon, parce que c'est une façon interactive de permettre aux cadets de mettre à jour leur plan d'activité personnel. Cette activité contribue à l'élaboration des objectifs de conditionnement physique personnels dans un environnement amusant et stimulant.
7. **Documents de référence** :
  - a. C0-104 ISBN 0-662-26628-5 Agence de la santé publique du Canada. (1998). *Document de cours du Guide d'activité physique canadien pour une vie active saine*. Ottawa, Ontario, Agence de la santé publique du Canada.

- b. C0-105 ISBN 0-662-32897-3 Agence de la santé publique du Canada. (2002). Guide familial d'activité physique canadien pour les jeunes du Canada (de 10 à 14 ans). Ottawa, Ontario, Sa Majesté la Reine du chef du Canada.
  - c. C0-106 ISBN 0-662-32899-X Agence de la santé publique du Canada. (2002). *Vive la vie active! Magazine pour les jeunes (de 10 à 14 ans)*. Ottawa, Ontario, Sa Majesté la Reine du chef du Canada.
  - d. C0-167 ISBN 0-7360-5866-4 Meredith, M., et Welk, G. (Éd.). (2005). *Fitnessgram / activitygram: Test administration manual* (3<sup>e</sup> éd.). Windsor, Ontario, Human Kinetics.
  - e. C0-174 ISBN 978-0-7360-6828-4 Masurier, G., Lambdin, D., et Corbin, C. (2007). *Fitness for life: Middle school: Teacher's guide*. Windsor, Ontario, Human Kinetics.
8. **Matériel d'instruction** : Du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement.
9. **Matériel d'apprentissage** :
- a. les résultats de l'évaluation de la condition physique des cadets, et
  - b. le document portant sur le plan d'activité personnel.
10. **Modalités de contrôle** : S.O.
11. **Remarques** :
- a. Cette leçon doit être enseignée à la suite de l'évaluation de la condition physique des cadets (OCOM M404.01 [Participer à l'évaluation de la condition physique des cadets]) effectuée au début de l'année.
  - b. On peut imprimer ou commander des ressources de conditionnement physique à partir du site <http://www.phac-aspc.gc.ca/pau-uap/fitness/downloads.html> ou auprès de l'Agence de la santé publique du Canada et les remettre comme documents de cours aux cadets.

**OCOM M404.03**

1. **Rendement** : Évaluer le plan d'activité personnel
2. **Conditions** :
  - a. Éléments fournis :
    - (1) les résultats de l'évaluation de la condition physique des cadets,
    - (2) le plan d'activité personnel,
    - (3) de la supervision,
    - (4) de l'aide au besoin.
  - b. Éléments non permis : S.O.
  - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme** : Le cadet doit évaluer son plan d'activité personnel pour l'année d'instruction en prenant les mesures suivantes :
  - a. comparer les résultats de l'évaluation de la condition physique des cadets du début de l'année avec les résultats de la fin de l'année;
  - b. comparer les activités de conditionnement physique et sportives actuelles avec les activités prévues;
  - c. fixer de nouveaux objectifs.
4. **Points d'enseignement** : Demander aux cadets d'évaluer leur plan d'activité personnel, y compris :
  - a. comparer les résultats de l'évaluation de la condition physique des cadets du début de l'année avec les résultats de la fin de l'année;
  - b. comparer les activités de conditionnement physique et sportives actuelles avec les activités prévues;
  - c. fixer de nouveaux objectifs en fonction des résultats de l'évaluation de la condition physique des cadets et de la participation aux activités de conditionnement physique et sportives.
5. **Durée** :
 

a. Introduction et conclusion :	5 min
b. Activité pratique :	25 min
c. Durée totale :	30 min
6. **Justification** : Une activité pratique a été choisie pour cette leçon parce qu'elle permet aux cadets d'évaluer leur plan d'activité personnel dans un environnement sécuritaire et contrôlé.
7. **Documents de référence** :
  - a. C0-104 ISBN 0-662-26628-5 Agence de la santé publique du Canada. (1998). *Document de cours du Guide d'activité physique canadien pour une vie active saine*. Ottawa, Ontario, Agence de la santé publique du Canada.

- b. C0-105 ISBN 0-662-32897-3 Agence de la santé publique du Canada. (2002). Guide familial d'activité physique canadien pour les jeunes du Canada (de 10 à 14 ans). Ottawa, Ontario, Sa Majesté la Reine du chef du Canada.
  - c. C0-106 ISBN 0-662-32899-X Agence de la santé publique du Canada. (2002). *Vive la vie active! Magazine pour les jeunes (de 10 à 14 ans)*. Ottawa, Ontario, Sa Majesté la Reine du chef du Canada.
  - d. C0-167 ISBN 0-7360-5866-4 Meredith, M., et Welk, G. (Éd.). (2005). *Fitnessgram / activitygram: Test administration manual* (3<sup>e</sup> éd.). Windsor, Ontario, Human Kinetics.
  - e. C0-174 ISBN 978-0-7360-6828-4 Masurier, G., Lambdin, D., et Corbin, C. (2007). *Fitness for life: Middle school: Teacher's guide*. Windsor, Ontario, Human Kinetics.
8. **Matériel d'instruction** : Du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement.
9. **Matériel d'apprentissage** :
- a. les résultats de l'évaluation de la condition physique des cadets, et
  - b. le plan d'activité personnel élaboré au début de l'année d'instruction.
10. **Modalités de contrôle** : S.O.
11. **Remarques** :
- a. Cette leçon doit être enseignée à la suite de l'évaluation de la condition physique des cadets (OCOM M404.01 [Participer à l'évaluation de la condition physique des cadets]) effectuée à la fin de l'année.
  - b. On peut imprimer ou commander des ressources de conditionnement physique à partir du site <http://www.phac-aspc.gc.ca/pau-uap/fitness/downloads.html> ou auprès de l'Agence de la santé publique du Canada et les remettre comme documents de cours aux cadets.

**OCOM C404.01**

1. **Rendement** : Décrire les besoins en nutrition et en hydratation pour les activités de conditionnement physique et sportives
2. **Conditions** :
  - a. Éléments fournis :
    - (1) le document *Valeur nutritive*,
    - (2) le tableau sur la dépense d'énergie par activité physique,
    - (3) la feuille de travail sur l'estimation des besoins énergétiques quotidiens,
    - (4) le tableau des dépenses énergétiques au repos,
    - (5) le tableau de l'estimation du nombre de portions,
    - (6) de la supervision,
    - (7) de l'aide au besoin.
  - b. Éléments non permis : S.O.
  - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme** : Le cadet doit :
  - a. analyser les étiquettes des aliments;
  - b. estimer les besoins énergétiques quotidiens;
  - c. décrire les besoins en nutrition et en hydratation pour les activités de conditionnement physique et sportives.
4. **Points d'enseignement** :

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Expliquer les étiquettes des aliments, y compris : <ol style="list-style-type: none"> <li>a. le but de l'information nutritionnelle,</li> <li>b. la liste des ingrédients,</li> <li>c. le tableau des valeurs nutritives,</li> <li>d. les informations nutritionnelles.</li> </ol>	Exposé interactif	15 min	C0-155 C0-176 C0-178 C0-180 C0-181 C0-182
PE2	Diriger une activité où les cadets auront à estimer leurs besoins énergétiques quotidiens, y compris : <ol style="list-style-type: none"> <li>a. la dépense énergétique au repos,</li> <li>b. la thermogenèse alimentaire,</li> <li>c. les besoins calorifiques pour la vie quotidienne.</li> </ol>	Activité en classe	20 min	A0-111 (p.16 à 20) C0-344 C0-345 C0-346

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE3	Décrire les besoins en nutrition et en hydratation pour les activités de conditionnement physique et sportives, y compris : a. avant l'exercice, y compris : (1) du temps alloué entre le repas et l'activité; (2) les aliments à choisir; b. pendant l'exercice, y compris : (1) quoi boire; (2) quoi manger; et c. après l'exercice.	Exposé interactif	15 min	A0-111 (p.10 à 13, p. 36 à 42) C0-166 (p. 89 à 136) C0-175 (p. 19 à 39) C0-320 C0-321 C0-348

5. **Durée :**

- |    |                              |        |
|----|------------------------------|--------|
| a. | Introduction et conclusion : | 10 min |
| b. | Exposé interactif :          | 30 min |
| c. | Activité en classe :         | 20 min |
| d. | Durée totale :               | 60 min |

6. **Justification :**

- L'exposé interactif a été choisi pour les PE 1 et 3 afin d'initier les cadets aux étiquettes des aliments et à la relation entre la nutrition, l'hydratation et les activités de conditionnement physique et sportives.
- Une activité en classe a été choisie pour le PE 2, parce que c'est une façon interactive qui permet aux cadets d'estimer les besoins énergétiques quotidiens.

7. **Documents de référence :**

- A0-111 A-MD-007-006/PW-001 Ministère de la Défense nationale. (2005). Bouffe-santé pour un rendement assuré. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.
- C0-155 ISBN 0-662-33410-8 Santé Canada. (2003). *Valeur nutritive*. Ottawa, Ontario, Sa Majesté la Reine du chef du Canada.
- C0-166 ISBN 978-0-7360-4602-2 Clark, N. (2003). *Sports nutrition guide book*. (3<sup>e</sup> édition). Windsor, Ontario, Human Kinetics.
- C0-175 ISBN 978-0-7360-4406-6 McNeely, E., et McLaughlin, W. (éd.) (2003). *ACSM fitness book: A proven step-by-step program from the experts*. Windsor, Ontario, Human Kinetics, Inc
- C0-176 ISBN 0-662-33411-6 Santé Canada. (2003). *Le point sur l'étiquetage nutritionnel...fiches explicatives*. Ottawa, Ontario, Sa Majesté la Reine du chef du Canada.
- C0-178 Santé Canada. (2006). *Les principaux nutriments*. Extrait le 28 octobre 2007 du site [http://www.hc-sc.gc.ca/fn-an/label-etiquet/nutrition/cons/core\\_nutriments-principaux\\_nutriments\\_f.html](http://www.hc-sc.gc.ca/fn-an/label-etiquet/nutrition/cons/core_nutriments-principaux_nutriments_f.html).

- g. C0-180 Fondation des maladies du cœur du Canada. (2007). *Les fibres, les grains entiers et les glucides*. Extrait le 30 octobre 2007 du site <http://www.fmcoeur.qc.ca/site/c.kpIQKVOxFoG/b.3670135/>
- h. C0-181 Association canadienne du diabète et Les diététistes du Canada. (Sans date). *Regardez l'étiquette*. Extrait le 30 octobre 2007 du site [http://www.healthyeatingisinstore.ca/pdf/Fact\\_FRE.pdf](http://www.healthyeatingisinstore.ca/pdf/Fact_FRE.pdf)
- i. C0-182 Ministère de la Santé de la Colombie-Britannique. (Sans date). *BC health files: Iron and your health*. Extrait le 30 octobre 2007 du site <http://www.bchealthguide.org/healthfiles/pdf/hfile68c.pdf>
- j. C0-320 American College of Sports Medicine. (Sans date). *Exercise and fluid replacement*. Extrait le 28 septembre 2008 du site [http://www.acsm.org/Content/NavigationMenu/Research/Roundtables\\_Specialty\\_Conf/PastRoundtables/Position\\_Stand\\_Fluid\\_Replacement.htm](http://www.acsm.org/Content/NavigationMenu/Research/Roundtables_Specialty_Conf/PastRoundtables/Position_Stand_Fluid_Replacement.htm)
- k. C0-321 BC Dairy Foundation. (Sans date). *Sport nutrition*. Extrait le 26 septembre 2008 du site [http://www.bcdairyfoundation.ca/nutrition\\_education/docs/sportnutrition.pdf](http://www.bcdairyfoundation.ca/nutrition_education/docs/sportnutrition.pdf).
- l. C0-344 VacuMed. (1998). *Resting energy expenditures*. Extrait le 23 octobre 2008 du site <http://www.vacumed.com/293.html>
- m. C0-345 Ionescu, G. (sans date). *Basal metabolic rate & daily energy requirements calculator*. Extrait le 23 octobre 2008 du site <http://health.drgily.com/basal-metabolic-rate-calculator.php>
- n. C0-346 NutriStrategy. (sans date) *Calories burned during exercise*. Extrait le 23 octobre 2008 du site <http://www.nutristrateg.com/activitylist4.htm>
- o. C0-348 Manore, M. M., Barr S. I., et Butterfield, G. E. (2000). *Nutrition and athletic performance*. Extrait le 29 octobre 2008 du site [http://www.coach.ca/eng/nutrition/documents/sports\\_nutrition\\_position\\_2000.pdf](http://www.coach.ca/eng/nutrition/documents/sports_nutrition_position_2000.pdf)

#### 8. **Matériel d'instruction :**

- a. du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement,
- b. le document *Valeur nutritive*,
- c. le corrigé du questionnaire sur la valeur nutritive,
- d. le document : tableau de dépense d'énergie par activité physique,
- e. la feuille de travail sur l'estimation des besoins énergétiques quotidiens,
- f. le document : tableau des dépenses énergétiques au repos,
- g. le tableau de l'estimation du nombre de portions.

#### 9. **Matériel d'apprentissage :**

- a. le document *Valeur nutritive*,
- b. questionnaire sur la valeur nutritive,
- c. le document : tableau de dépense d'énergie par activité physique,
- d. la feuille de travail sur l'estimation des besoins énergétiques quotidiens,

- e. le document : tableau des dépenses énergétiques au repos, et
- f. une calculatrice.

10. **Modalités de contrôle** : S.O.

11. **Remarques** : S.O.

**OCOM C404.02**

1. **Rendement** : Préparer l'exécution de l'évaluation de la condition physique des cadets
2. **Conditions** :
  - a. Éléments fournis :
    - (1) OCOM M404.01 ou M304.02 (Participer à l'évaluation de la condition physique des cadets), l'objectif de compétence, la description de leçon et le guide pédagogique,
    - (2) l'ORC 14-18, Programme d'évaluation de la condition physique et de la motivation des cadets,
    - (3) un CD du test de course navette sur 20 m de Léger,
    - (4) un ruban à mesurer,
    - (5) un lecteur de disques compacts,
    - (6) des cônes,
    - (7) des matelas d'exercices,
    - (8) des bandes à mesurer de 12 cm,
    - (9) du papier,
    - (10) une règle d'un mètre,
    - (11) des pièces de monnaie,
    - (12) de l'équipement pour mesurer les étirements en position assise,
    - (13) de la supervision, et
    - (14) de l'aide au besoin.
  - b. Éléments non permis : S.O.
  - c. Conditions environnementales : Un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe et approprié pour diriger l'évaluation de la condition physique des cadets.
3. **Norme** : Le cadet doit :
  - a. décrire les éléments de l'évaluation de la condition physique des cadets, y compris :
    - (1) cardiovasculaire,
    - (2) la force musculaire,
    - (3) la flexibilité musculaire;
  - b. préparer le déroulement de l'évaluation de la condition physique des cadets en révisant l'objectif de compétence M404.01 ou M304.02 (Participer à l'évaluation de la condition physique des cadets), la description de la leçon et le guide pédagogique;
  - c. préparent l'évaluation de la condition physique des cadets,

- d. surveiller :
- (1) la session d'échauffement,
  - (2) le rendement des cadets et le pointage :
    - (a) le test course navette sur 20 m de Léger,
    - (b) le demi-redressement assis,
    - (c) l'extension des bras,
    - (d) la levée du tronc,
    - (e) l'étirement des épaules,
    - (f) l'étirement en position assise des ischiojambiers et du bas du dos,
  - (3) la session de récupération; et
- e. démonter le poste d'évaluation de la condition physique des cadets.

4. **Points d'enseignement :**

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	<p>Décrire les éléments de l'évaluation de la condition physique des cadets, y compris :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>a. la séquence pour l'évaluation de la condition physique des cadets;</li> <li>b. l'élément cardiovasculaire (test course navette sur 20 m de Léger), y compris :               <ol style="list-style-type: none"> <li>(1) l'objectif,</li> <li>(2) la préparation,</li> <li>(3) le déroulement,</li> <li>(4) le pointage;</li> </ol> </li> <li>c. l'élément de force musculaire, y compris :               <ol style="list-style-type: none"> <li>(1) les demi-redressements assis, y compris :                   <ol style="list-style-type: none"> <li>(a) l'objectif,</li> <li>(b) la préparation,</li> <li>(c) le déroulement,</li> <li>(d) le pointage;</li> </ol> </li> <li>(2) l'extension des bras, y compris :                   <ol style="list-style-type: none"> <li>(a) l'objectif,</li> <li>(b) la préparation,</li> <li>(c) le déroulement,</li> <li>(d) le pointage;</li> </ol> </li> </ol> </li> </ol>	Exposé interactif	35 min	C0-095 C0-167 (p. 25 à 56)

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
	<p>d. l'élément de flexibilité musculaire, y compris :</p> <p>(1) levée du tronc, y compris :</p> <p>(a) l'objectif,</p> <p>(b) la préparation,</p> <p>(c) le déroulement,</p> <p>(d) le pointage;</p> <p>(2) l'étirement des épaules, y compris :</p> <p>(a) l'objectif,</p> <p>(b) la préparation,</p> <p>(c) le déroulement,</p> <p>(d) le pointage;</p> <p>(3) l'étirement en position assise des ischiojambiers et du bas du dos, y compris :</p> <p>(a) l'objectif,</p> <p>(b) la préparation,</p> <p>(c) le déroulement,</p> <p>(d) le pointage.</p>			
PE2	Diriger une activité où les cadets se familiariseront avec l'objectif de compétence, la description de la leçon et le guide pédagogique de l'OCOM M404.01 ou M304.02 (Participer à l'évaluation de la condition physique des cadets).	Activité en classe	15 min	

5. **Durée :**

a.	Introduction et conclusion :	10 min
b.	Exposé interactif :	35 min
c.	Activité en classe :	15 min
d.	Durée totale :	60 min

6. **Justification :**

- Un exposé interactif a été choisi pour le PE 1 afin de présenter la matière de base des éléments de l'évaluation de la condition physique des cadets et de stimuler leur intérêt.
- Une activité en classe a été choisie pour le PE 2 parce que c'est une façon interactive de stimuler l'esprit et l'intérêt des cadets et de les familiariser avec l'objectif de la leçon, la description de la leçon et le guide pédagogique pour l'OCOM M404.01 ou M304.02 (Participer à l'évaluation de la condition physique des cadets).

**7. Documents de référence :**

- a. C0-095 ISBN 0-7360-5962-8 The Cooper Institute. (n.d.). *Fitnessgram / activitygram test administration kit: Fitnessgram 8.0 stand-alone test kit*. Windsor, Ontario, Human Kinetics.
- b. C0-167 ISBN 0-7360-5866-4 Meredith, M., et Welk, G. (Éd.). (2005). *Fitnessgram / activitygram: Test administration manual* (3<sup>e</sup> éd.). Windsor, Ontario, Human Kinetics.

**8. Matériel d'instruction :**

- a. OCOM M404.01 ou M304.02 (Participer à l'évaluation de la condition physique des cadets),
- b. L'ORIC 14-18, Programme d'évaluation de la condition physique et de la motivation des cadets,
- c. un CD du test de course navette de 20 m de Léger,
- d. un ruban à mesurer,
- e. un lecteur de disques compacts,
- f. des cônes,
- g. des matelas d'exercices,
- h. des bandes à mesurer de 12 cm,
- i. du papier,
- j. une règle d'un mètre,
- k. des pièces de monnaie,
- l. de l'équipement pour mesurer les étirements en position assise,
- m. de la supervision, et
- n. de l'aide au besoin.

**9. Matériel d'apprentissage :**

- a. OCOM M404.01 ou M304.02 (Participer à l'évaluation de la condition physique des cadets), l'objectif de compétence, la description de leçon et le guide pédagogique,
- b. L'ORIC 14-18, Programme d'évaluation de la condition physique et de la motivation des cadets,
- c. un CD du test de course navette de 20 m de Léger,
- d. un ruban à mesurer,
- e. un lecteur de disques compacts,
- f. des cônes,
- g. des matelas d'exercices,
- h. des bandes à mesurer de 12 cm,
- i. du papier,
- j. une règle d'un mètre,

- k. des pièces de monnaie,
- l. de l'équipement pour mesurer les étirements en position assise,
- m. de la supervision, et
- n. de l'aide au besoin.

10. **Modalités de contrôle** : S.O.

11. **Remarques** :

- a. Cette leçon doit être enseignée avant l'OCOM M404.01 (Participer à l'évaluation de la condition physique des cadets).
- b. Les cadets auront l'occasion de procéder à l'évaluation de la condition physique des cadets pendant l'OCOM M404.01 (Participer à l'évaluation de la condition physique des cadets).

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

**OREN 405**

1. **Rendement** : Participer à des sports récréatifs
2. **Conditions** :
  - a. Éléments fournis :
    - (1) de l'équipement de sport,
    - (2) de l'équipement de sécurité,
    - (3) de la supervision,
    - (4) de l'aide au besoin.
  - b. Éléments non permis : S.O.
  - c. Conditions environnementales : Un terrain de sport ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme** : Le cadet doit :
  - a. assister à une séance d'information`` sur les règlements du sport choisi;
  - b. participer à un échauffement;
  - c. pratiquer le sport choisi;
  - d. participer à une récupération.
4. **Remarques** : Les sports récréatifs peuvent se dérouler sur neuf périodes pendant une journée d'instruction assistée ou sur trois séances de trois périodes chacune.
5. **Matière complémentaire** :
  - a. On peut choisir une partie de l'instruction complémentaire de phase un comme instruction complémentaire de phase trois, plus précisément :
    - (1) l'OCOM C105.01 (Participer à une rencontre omnisportive),
    - (2) l'OCOM C105.02 (Participer à une activité sportive intramuros organisée),
    - (3) l'OCOM C105.03 (Participer à une activité de course d'orientation).
  - b. Lorsque l'instruction complémentaire de phase trois est choisie, le personnel d'instruction doit réviser l'objectif de rendement, la description de la leçon et le guide pédagogique appropriés.
  - c. L'instruction complémentaire liée à l'OREN 405 se limite à un total de trois périodes qui se déroulent pendant les séances ou pendant une journée d'instruction assistée. Si l'OREN 405 est enseigné en séances, elle doit comprendre trois périodes d'instruction par séance. Si les sports récréatifs se déroulent dans une journée complète d'activité, elle doit comprendre neuf périodes.

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

**OCOM M405.01**

1. **Rendement** : Participer à des sports d'équipe récréatifs organisés
2. **Conditions** :
  - a. Éléments fournis :
    - (1) de l'équipement de sport,
    - (2) de l'équipement de sécurité,
    - (3) de la supervision,
    - (4) de l'aide au besoin.
  - b. Éléments non permis : S.O.
  - c. Conditions environnementales : Un terrain de sport ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme** : Le cadet doit :
  - a. assister à une séance d'information sur les règlements du sport choisi;
  - b. participer à un échauffement ;
  - c. pratiquer le sport choisi ;
  - d. participer à une récupération.
4. **Points d'enseignement** :

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Présenter aux cadets les règlements du sport choisi, y compris : <ol style="list-style-type: none"> <li>a. un aperçu de la façon dont on pratique le sport;</li> <li>b. les règles et règlements du sport.</li> </ol>	Exposé interactif	10 min	C0-001
PE2	Diriger une séance d'échauffement qui consiste à faire des exercices cardiovasculaires légers destinés à : <ol style="list-style-type: none"> <li>a. étirer les muscles ;</li> <li>b. augmenter graduellement la respiration et le rythme cardiaque ;</li> <li>c. agrandir les capillaires pour compenser l'augmentation du flux sanguin ;</li> <li>d. augmenter la température des muscles pour faciliter les réactions du tissu musculaire.</li> </ol>	Activité pratique	10 min	C0-002 (p.109 à 113) C0-089

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE3	Superviser les cadets pendant qu'ils pratiquent le sport choisi.	Activité pratique	50 min	C0-001 C0-030 C0-031 C0-034 C0-074
PE4	Diriger une séance de récupération qui consiste à faire des exercices cardiovasculaires légers destinés à : a. permettre au corps de récupérer lentement après une activité physique afin d'aider à prévenir les blessures ; b. préparer les appareils respiratoire et cardiovasculaire à retourner à leur rythme normal ; c. étirer les muscles.	Activité pratique	10 min	C0-002 (p. 109 à 113) C0-089

5. **Durée :**

- |    |                              |         |
|----|------------------------------|---------|
| a. | Introduction et conclusion : | 10 min  |
| b. | Exposé interactif :          | 10 min  |
| c. | Activité pratique :          | 70 min  |
| d. | Total partiel :              | 90 min  |
| e. | Total (trois séances) :      | 270 min |

6. **Justification :**

- L'exposé interactif a été choisi pour le PE 1 afin de présenter aux cadets les règlements du sport choisi.
- Une activité pratique a été choisie pour les PE 2 à 4, parce qu'elle permet aux cadets de participer à des activités sportives dans un environnement sécuritaire et contrôlé. Cette activité contribue au développement des compétences sportives dans un environnement amusant et stimulant.

7. **Documents de référence :**

- C0-001 ISBN 0-88011-807-5 Hanlon, T. (1998). *The sports rules book: Essential rules for 54 sports*. États-Unis, Human Kinetics Publishers, Inc.
- C0-002 ISBN 0-88962-630-8 LeBlanc, J. et Dickson, L. (1997). *Straight talk about children and sport: Advice for parents, coaches, and teachers*. Oakville, Ontario, Mosaic Press.
- C0-030 Ringuette Canada. (2006). *Comment la ringuette est jouée*. Extrait le 30 octobre 2006 du site <http://www.ringuette.ca/Content/About/OurSport/howisplayd.asp?langid=2>
- C0-031 What is Ultimate Frisbee? (2006). *What is ultimate – the game*. Extrait le 30 octobre 2006 du site [http://www.whatisultimate.com/what/what\\_game\\_en.html](http://www.whatisultimate.com/what/what_game_en.html)
- C0-034 About Ultimate. (2006). *About ultimate*. Extrait le 30 octobre 2006 du site <http://www.upa.org/ultimate>

- f. C0-074 Norris, G. (éd.). (1998). *National Football Federation: Touch football – Livre des règlements 2004*. Ottawa, Ontario, Fédération nationale de football.
- g. C0-089 ISBN 0-936070-22-6 Anderson, B. (2000). *Stretching: 20<sup>th</sup> anniversary* (éd. rév.). Bolinas, Californie, Shelter Publications, Inc.

8. **Matériel d'instruction :**

- a. de l'équipement de sport et de sécurité pour le sport choisi,
- b. une trousse de premiers soins,
- c. des sifflets,
- d. un chronomètre.

9. **Matériel d'apprentissage :** L'équipement de sport et de sécurité pour le sport choisi.

10. **Modalités de contrôle :** S.O.

11. **Remarques :**

- a. La liste des sports approuvés par les OCC se trouve à l'annexe A du guide pédagogique de cet OCOM.
- b. Les sports récréatifs peuvent se dérouler en neuf périodes pendant une journée d'instruction ou en trois séances de trois périodes chacune.
- c. Cette activité donne l'occasion aux cadets d'effectuer une tâche en leadership tel qu'énoncé dans l'OREN 403 (Agir à titre de chef d'équipe).

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

**OREN 406**

1. **Rendement** : Tirer avec la carabine à air comprimé des cadets pendant une activité récréative de tir de précision
2. **Conditions** :
  - a. Éléments fournis :
    - (1) une carabine à air comprimé des cadets,
    - (2) une bretelle de carabine à air comprimé des cadets,
    - (3) des plombs de carabine à air comprimé,
    - (4) un cadre de cible,
    - (5) une cible appropriée,
    - (6) un tapis de tir,
    - (7) des lunettes de sécurité,
    - (8) de la supervision,
    - (9) de l'aide au besoin.
  - b. Éléments non permis : S.O.
  - c. Conditions environnementales : Un champ de tir pour la carabine à air comprimé conçu conformément au chapitre 1, section 8 du de la publication A-CR-CCP-177/PT-002, *Mouvement des cadets du Canada : Manuel de référence – Programme de tir de précision des cadets*.
3. **Norme** : Conformément à la publication A-CR-CCP-177/PT-002, *Mouvement des cadets du Canada : Manuel de référence - Programme de tir de précision*, le cadet doit tirer avec la carabine à air comprimé des cadets lors de sa participation à une activité récréative de tir de précision, y compris :
  - a. exécuter les mesures de sécurité;
  - b. mettre en pratique les techniques de tir de précision;
  - c. suivre les règles et les commandements donnés sur le champ de tir.
4. **Remarques** : Toutes les pratiques du champ de tir doivent être effectuées par un officier de sécurité du champ de tir (OST).
5. **Matière complémentaire** :
  - a. La matière complémentaire liée à l'OREN 406 est conçue pour donner aux cadets des occasions pour agir comme adjoint au champ de tir, plus précisément :
    - (1) l'OCOM C406.01 (Aider l'officier de sécurité de champ de tir),
    - (2) l'OCOM C406.02 (Marquer les points de tir de précision avec la carabine à air comprimé).

- b. On peut choisir une partie de l'instruction complémentaire qui a été enseignée dans le cadre des niveaux d'étoile précédents comme instruction complémentaire du Programme d'étoile d'or, plus précisément :
  - (1) l'OCOM C306.01 (Identifier les organisations civiles de tir de précision),
  - (2) l'OCOM C306.02 (Corriger l'erreur de tir),
  - (3) l'OCOM C306.03 (Adopter la position debout avec la carabine à air comprimé des cadets),
  - (4) l'OCOM C106.01 (Participer à une activité récréative de tir de précision).
- c. Lorsque la matière complémentaire des niveaux d'étoile précédents est choisie, le personnel d'instruction doit réviser l'objectif de rendement, la description de la leçon et le guide pédagogique appropriés.
- d. Les corps qui choisissent l'OCOM C306.03 (Adopter la position debout avec la carabine à air comprimé des cadets) dans le programme de l'étoile argent ou le programme de l'étoile d'or peuvent suivre cette instruction avec l'OCOM C106.01 (Participer à une activité récréative de tir de précision avec la carabine à air comprimé) en position debout.
- e. Les corps qui choisissent d'enseigner l'OCOM C406.01 (Exercer les fonctions d'un adjoint au champ de tir) devraient permettre aux cadets de remplir les rôles au champ de tir pendant les pratiques de tir à la carabine à air comprimé.

**OCOM M406.01**

1. **Rendement** : Participer à une activité récréative de tir de précision
2. **Conditions** :
  - a. Éléments fournis :
    - (1) une carabine à air comprimé,
    - (2) une bretelle de carabine à air comprimé,
    - (3) des plombs de carabine à air comprimé,
    - (4) un cadre de cible,
    - (5) une cible,
    - (6) un tapis de tir,
    - (7) des lunettes de sécurité,
    - (8) de la supervision,
    - (9) de l'aide au besoin.
  - b. Éléments non permis : S.O.
  - c. Conditions environnementales : Un champ de tir pour carabine à air comprimé conçu conformément à la partie 1, section 8 de l'A-CR-CCP-177/PT-002.
3. **Norme** : Le cadet doit participer à une activité récréative de tir de précision.
4. **Points d'enseignement** :
  - a. Donner une séance d'information sur le champ de tir, y compris :
    - (1) expliquer les sections pertinentes des ordres permanents du champ de tir;
    - (2) réviser les règles générales observées sur tous les champs de tir;
    - (3) réviser les commandements utilisés sur un champ de tir pour carabine à air comprimé;
    - (4) décrire la disposition du champ de tir;
    - (5) réviser les procédures pour se laver les mains à la fin des tirs.
  - b. Superviser la participation des cadets à une activité récréative de tir de précision, en choisissant parmi les catégories suivantes :
    - (1) le classement,
    - (2) les activités amusantes,
    - (3) les activités chronométrées,
    - (4) les activités compétitives en équipe ou individuelles.

5. **Durée :**

- |    |                              |        |
|----|------------------------------|--------|
| a. | Introduction et conclusion : | 10 min |
| b. | Activité pratique :          | 80 min |
| c. | Durée totale :               | 90 min |

6. **Justification :** Une activité pratique a été choisie pour cette leçon, parce que c'est une façon interactive qui permet aux cadets de faire l'expérience du tir de précision récréatif dans un environnement sécuritaire et contrôlé. Cette activité contribue au perfectionnement des compétences et des connaissances relatives au tir de précision dans un environnement amusant et stimulant.

7. **Documents de référence :**

- a. A0-027 A-CR-CCP-177/PT-002 Directeur - Cadets 3. (2005). *Mouvement des cadets du Canada : Manuel de référence – Programme de tir de précision des cadets*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.
- b. A0-041 OAIC 14-41 Directeur - Cadets 4. (2007). *Tir de précision, carabines et munitions*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.

8. **Matériel d'instruction :**

- a. une carabine à air comprimé des cadets,
- b. une bretelle de carabine à air comprimé des cadets,
- c. des plombs de carabine à air comprimé,
- d. un cadre de cible,
- e. une cible,
- f. un tapis de tir,
- g. des lunettes de sécurité,
- h. un chronomètre,
- i. des stylos et des crayons.

9. **Matériel d'apprentissage :**

- a. une carabine à air comprimé des cadets,
- b. une bretelle de carabine à air comprimé des cadets,
- c. des plombs de carabine à air comprimé,
- d. un cadre de cible,
- e. une cible,
- f. un tapis de tir,
- g. des lunettes de sécurité.

10. **Modalités de contrôle :** S.O.

11. **Remarques :**

- a. Des postes pour se laver les mains doivent être disponibles pour permettre le nettoyage une fois que l'activité est terminée.
- b. Les cadets peuvent tirer en position debout s'ils ont déjà reçu l'instruction de l'OCOM C306.03 (Adopter la position debout avec la carabine à air comprimé des cadets).
- c. Les corps qui choisissent d'enseigner l'OCOM C406.01 (Aider l'officier de sécurité de champ de tir) devraient permettre aux cadets de remplir ces rôles durant les activités de tir de précision avec la carabine à air comprimé.
- d. Cette activité donne l'occasion aux cadets d'effectuer une tâche en leadership tel qu'énoncé dans l'OREN 403 (Agir comme chef d'équipe).

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

**OCOM C406.01**

1. **Rendement** : Aider l'officier de sécurité de champ de tir (OSCT)
2. **Conditions** :
  - a. Éléments fournis :
    - (1) de la supervision,
    - (2) de l'aide au besoin.
  - b. Éléments non permis : S.O.
  - c. Conditions environnementales : Un champ de tir pour la carabine à air comprimé conçu conformément au chapitre 1, section 8 du de la publication A-CR-CCP-177/PT-002, *Mouvement des cadets du Canada : Manuel de référence – Programme de tir de précision des cadets*.
3. **Norme** : Le cadet doit aider l' l'O Sécur Tir, y compris :
  - a. monter et démonter un champ de tir pour carabine à air comprimé ;
  - b. agir à titre de contrôleur des plombs ;
  - c. agir à titre de sentinelle de champ de tir ;
  - d. agir à titre d'adjoint au pas de tir ;
  - e. marquent les points.
4. **Points d'enseignement** :

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Discuter des façons d'aider l'O Sécur Tir, y compris : <ol style="list-style-type: none"> <li>a. monter un champ de tir pour carabine à air comprimé, y compris :               <ol style="list-style-type: none"> <li>(1) installer des signaux d'avertissement;</li> <li>(2) monter l'équipement à l'écran pare-balles de cible;</li> <li>(3) indiquer les couloirs de tir;</li> <li>(4) placer l'équipement au pas de tir;</li> <li>(5) placer l'équipement derrière le pas de tir;</li> <li>(6) placer la carabine à air comprimé des cadets au pas de tir.</li> </ol> </li> </ol>	Discussion de groupe	25 min	A0-027 (p. 1-9-1 à 1-8-3, p. 4-4-14 à 4-4-16) A0-041 (p. E1-1/8 à E1-8/8 )

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
	<p>b. démonter un champ de tir pour carabine à air comprimé, y compris :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>(1) ranger la carabine à air comprimé des cadets;</li> <li>(2) ranger l'équipement derrière le pas de tir ;</li> <li>(3) ranger l'équipement au pas de tir ;</li> <li>(4) nettoyer la zone de l'écran pare-balles ;</li> <li>(5) nettoyer les couloirs de tir ;</li> <li>(6) enlever les signaux d'avertissement.</li> </ul> <p>c. contrôler les plombs, y compris :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>(1) conserver en tout temps les plombs en sa possession ;</li> <li>(2) distribuer les plombs ;</li> <li>(3) disposer des plombs ;</li> <li>(4) inscrire le nombre de plombs utilisés lors de l'activité ;</li> <li>(5) inscrire le nombre de plombs utilisés pour chaque carabine.</li> </ul> <p>d. exercer le rôle d'une sentinelle de champ de tir, y compris :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>(1) limiter l'accès au champ de tir pendant le tir ;</li> <li>(2) contrôler les signaux d'avertissement de champ de tir ;</li> <li>(3) avertir l'O Sécur Tir des problèmes de sécurité à l'intérieur ou à l'extérieur du secteur de champ de tir.</li> </ul> <p>e. aider sur le pas de tir, y compris :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>(1) superviser les tireurs qui répondent aux commandements de champ de tir ;</li> <li>(2) aider les tireurs au besoin ;</li> <li>(3) corriger les erreurs ;</li> <li>(4) aviser l'O Sécur Tir des problèmes de sécurité.</li> </ul> <p>f. marquer les points.</p>			

5. **Durée :**
  - a. Introduction et conclusion : 5 min
  - b. Discussion de groupe : 25 min
  - c. Durée totale : 30 min
  
6. **Justification :** La discussion de groupe a été choisie pour cette leçon parce qu'elle permet aux cadets d'interagir avec leurs pairs et de partager leurs connaissances, leurs expériences, leurs opinions et leurs sentiments au sujet de l'aide apportée à l'O Sécur Tir. Le partage d'idées lors d'une discussion encourage les cadets à évaluer leurs propres réflexions et sentiments, et peut les amener à examiner de nouveau leurs réflexions antérieures. La participation à une discussion de groupe améliore les aptitudes d'écoute des cadets et facilite le développement d'une équipe.
  
7. **Documents de référence :**
  - a. A0-027 A-CR-CCP-177/PT-002 Directeur - Cadets 3. (2005). *Programme de tir de précision des cadets, Manuel de référence*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.
  - b. A0-041 OAIC 14-41 Directeur - Cadets 4. (2009). *Instruction au tir autorisée*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.
  
8. **Matériel d'instruction :** S.O.
  
9. **Matériel d'apprentissage :** Document de cours d'aide à l'O Sécur Tir.
  
10. **Modalités de contrôle :** S.O.
  
11. **Remarques :** Les cadets aideront l'O Sécur Tir pendant les activités de tir de précision, précisément l'OCOM M406.01 (Participer à une activité récréative de tir de précision) et l'OCOM C106.01 (Participer à une activité récréative de tir de précision).

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

**OCOM C406.02**

1. **Rendement** : Marquer les cibles de tir de précision avec la carabine à air comprimé
2. **Conditions** :
  - a. Éléments fournis :
    - (1) des cibles d'exercice,
    - (2) un gabarit de groupement pour carabine à air comprimé,
    - (3) une loupe de pointage de calibre .177,
    - (4) de la supervision,
    - (5) de l'aide au besoin.
  - b. Éléments non permis : S.O.
  - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme** : Le cadet doit marquer les points de tir de précision avec la carabine à air comprimé, y compris :
  - a. les cibles de groupement,
  - b. les cibles de compétition.
4. **Points d'enseignement** :

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Décrire les cibles de tir de précision avec la carabine à air comprimé, y compris : <ol style="list-style-type: none"> <li>a. Les cibles de groupement pour la carabine à air comprimé du MCC,</li> <li>b. les cibles de compétition du MCC,</li> <li>c. les cibles non standard.</li> </ol>	Exposé interactif	5 min	A0-027 (p. 1-9-1)
PE2	Expliquer, démontrer et demander aux cadets de marquer les points sur la cible de groupement avec la carabine à air comprimé du MCC en : <ol style="list-style-type: none"> <li>a. déterminant qu'il y a cinq coups par groupement;</li> <li>b. alignant le gabarit de groupement pour carabine à air comprimé avec le groupement de cinq coups pour que tous les coups se trouvent dans un anneau de pointage ;</li> <li>c. déterminant si le groupement tiendra dans le prochain cercle de plus petite dimension sans toucher au cercle de pointage ;</li> </ol>	Démonstration et exécution	10 min	A0-027 (p. 1-9-1 et 1-9-2) A0-041 (p. C-3/6)

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
	<p>d. répétant au besoin jusqu'à ce que le groupement ne tienne pas dans le prochain cercle de plus petite dimension sans toucher au cercle de pointage ;</p> <p>e. inscrivant la taille du groupement sur la cible ;</p> <p>f. déterminant la catégorie de classification.</p>			
PE3	<p>Expliquer, démontrer et demander aux cadets de marquer les points sur la cible de compétition du MCC en :</p> <p>a. déterminant le pointage sur chaque schéma en :</p> <p>(1) déterminant la valeur par une inspection à l'œil nu;</p> <p>(2) déterminant la valeur en utilisant la loupe de pointage de calibre .177 en :</p> <p>(a) alignant la loupe de pointage avec le trou de plomb;</p> <p>(b) accordant la plus haute valeur là où un coup touche à un cercle de pointage ou brise un cercle de pointage;</p> <p>(c) accordant la plus faible valeur là où un écart existe entre le coup et un cercle de pointage;</p> <p>b. calculant toutes les pénalités;</p> <p>c. inscrivant le pointage sur la cible.</p> <p>Nota : Si des vérificateurs de pointage et des gabarits de pointage sont nécessaires pour déterminer une valeur, on doit les employer sous la supervision d'un instructeur de tir de précision à la carabine à air comprimé ou d'un officier de sécurité de champ de tir de carabine à air comprimé.</p>	Démonstration et exécution	10 min	A0-027 (p. 1-9-2 à 1-9-4)

5. **Durée :**

- |    |                              |        |
|----|------------------------------|--------|
| a. | Introduction et conclusion : | 5 min  |
| b. | Exposé interactif :          | 5 min  |
| c. | Démonstration et exécution : | 20 min |
| d. | Durée totale :               | 30 min |

**6. Justification :**

- a. L'exposé interactif a été choisi pour le PE 1 pour orienter les cadets aux cibles utilisées durant des activités de tir de précision avec la carabine à air comprimé et stimuler leur intérêt.
- b. La méthode d'instruction par démonstration et exécution a été choisie pour les PE 2 et 3 parce qu'elle permet à l'instructeur d'expliquer et de démontrer la façon de marquer les points sur les cibles de groupement et de compétition tout en donnant aux cadets l'occasion de pratiquer cette compétence sous supervision.

7. **Documents de référence :** a. A0-027 A-CR-CCP-177/PT-002 Directeur - Cadets 3. (2005). *Programme de tir de précision des cadets, Manuel de référence*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.
- b. A0-148 OAIC 14-43 Directeur - Cadets 4. (2009). *Programme de tir de précision des cadets*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.

**8. Matériel d'instruction :**

- a. du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, RPJ) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement,
- b. des cibles d'exercice,
- c. un gabarit de groupement pour carabine à air comprimé,
- d. une loupe de pointage de calibre .177.

**9. Matériel d'apprentissage :**

- a. des cibles d'exercice,
- b. un gabarit de groupement pour carabine à air comprimé,
- c. une loupe de pointage de calibre .177,
- d. un crayon.

10. **Modalités de contrôle :** S.O.

11. **Remarques :** S.O.

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

**OREN 407**

1. **Rendement** : Servir dans un corps de cadets de la Marine
2. **Conditions** :
  - a. Éléments fournis :
    - (1) de la supervision,
    - (2) de l'aide au besoin.
  - b. Éléments non permis : S.O.
  - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme** : Le cadet servira dans un corps de cadets de la Marine, y compris :
  - a. participer à l'instruction de quatrième année;
  - b. explorer les occasions d'instruction de quatrième année du CIEC.
4. **Remarques** :
  - a. L'OCOM M407.01 (Identifier les occasions d'instruction de la phase quatre doit se dérouler au début de l'année d'instruction.
  - b. L'OCOM M407.02 (Identifier les occasions d'instruction de quatrième année au CIEC) doit se dérouler avant l'échéance des mises en candidature pour les CIEC.
5. **Matière complémentaire** :
  - a. La matière complémentaire liée à l'OREN 407 est conçue pour améliorer les connaissances du cadet en ce qui a trait au service dans un corps de cadets de la Marine par l'entremise de l'OCOM C407.01 (Se préparer pour un conseil de promotion).
  - b. On peut donner une partie de l'instruction complémentaire qui a été enseignée aux phases précédentes comme instruction complémentaire du Programme de phases quatre, plus précisément :
    - (1) l'OCOM C307.01 (Participer à une présentation donnée par un conférencier invité d'une Unité régionale de soutien aux cadets [URSC]),
    - (2) l'OCOM C307.02 (Participer à une présentation donnée par un officier de liaison des cadets),
    - (3) l'OCOM C307.03 (Participer à une présentation donnée par un conférencier invité de la Ligue Navale du Canada [LCN]).
  - c. Lorsque l'instruction complémentaire des phases précédentes est choisie, le personnel d'instruction doit réviser l'objectif de rendement et la description de leçon appropriés.

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

**OCOM M407.01**

1. **Rendement** : Identifier les occasions d'instruction de la phase quatre
2. **Conditions** :
  - a. Éléments fournis :
    - (1) le document de cours sur les objectifs de rendement (OREN) et les objectifs de compétence (OCOM) des occasions d'instruction de phase quatre,
    - (2) de la supervision,
    - (3) de l'aide au besoin.
  - b. Éléments non permis : S.O.
  - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme** : Le cadet doit :
  - a. Identifier l'instruction obligatoire de la phase quatre, y compris :
    - (1) l'instruction commune,
    - (2) l'instruction propre à la Marine.
  - b. Identifier les occasions d'instruction complémentaire de la phase quatre.
  - c. discuter des occasions d'affectation à un poste de leadership.
4. **Points d'enseignement** :

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	<p>Diriger une activité pour identifier les occasions d'instruction obligatoire de phase quatre, y compris :</p> <p>a. l'instruction commune aux éléments marine, armée et air de l'OCC, incluant :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>(1) le civisme,</li> <li>(2) le service communautaire,</li> <li>(3) le leadership,</li> <li>(4) la forme physique et le mode de vie sain,</li> <li>(5) les sports récréatifs,</li> <li>(6) le tir de précision avec la carabine à air comprimé,</li> <li>(7) la connaissance générale des cadets,</li> <li>(8) l'exercice militaire,</li> </ol>	Activité en classe	10 min	A0-096 A1-066

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
	(9) les techniques d'instruction, (10) le biathlon; b. l'instruction propre à l'élément marine, incluant : (1) la Marine canadienne et milieu maritime, (2) l'opération d'un navire, (3) la navigation à la voile, (4) la compétition de matelotage inter-division.			
PE2	Identifier les occasions d'instruction complémentaire de la phase quatre.	Exposé interactif	10 min	Voir les remarques au paragraphe 11
PE3	Discuter des occasions d'affectation à un poste de leadership au corps de cadets.	Discussion de groupe	5 min	

5. **Durée :**

- |    |                              |        |
|----|------------------------------|--------|
| a. | Introduction et conclusion : | 5 min  |
| b. | Activité en classe :         | 10 min |
| c. | Exposé interactif :          | 10 min |
| d. | Discussion de groupe :       | 5 min  |
| e. | Durée totale :               | 30 min |

6. **Justification :**

- Une activité en classe a été choisie pour le PE 1, parce que c'est une façon interactive de stimuler l'esprit et l'intérêt des cadets.
- L'exposé interactif a été choisi pour le PE 2 pour initier les cadets aux occasions d'instruction complémentaire de phase quatre et susciter leur intérêt pour celles-ci.
- Une discussion de groupe a été choisie pour le PE 3, parce qu'elle permet aux cadets d'interagir avec leurs pairs et de partager leurs connaissances, leurs expériences, leurs opinions et leurs sentiments à propos des occasions d'affectation à un poste de leadership au corps de cadets.

7. **Documents de référence :**

- A0-096 OAIC 11-04 Directeur - Cadets 3. (2007). *Aperçu du programme des cadets*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.
- A1-066 OAIC 31-03 Officier supérieur d'état-major des cadets de la Marine. (2008). *Aperçu du programme des cadets de la Marine*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.

8. **Matériel d'instruction :**

- du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur, projecteur multimédia) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement,

- b. les documents des OREN et des OCOM de l'instruction de la phase quatre,
- c. du ruban.

9. **Matériel d'apprentissage** : les documents des OREN et des OCOM de l'instruction de la phase quatre.

10. **Modalités de contrôle** : S.O.

11. **Remarques** :

- a. Consulter le plan d'instruction annuel du corps de cadets pour savoir les occasions d'instruction complémentaire de la phase quatre pour le PE 2.
- b. Cet OCOM doit être enseigné le plus tôt possible dans l'année d'instruction. Consulter l'exemple d'horaire qui se trouve au chapitre 2, annexe C.

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

**OCOM M407.02**

1. **Rendement** : Identifier les occasions d’instruction de quatrième année au Centre d’instruction d’été des cadets (CIEC)
2. **Conditions** :
  - a. Éléments fournis :
    - (1) de la supervision,
    - (2) de l’aide au besoin.
  - b. Éléments non permis : S.O.
  - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d’entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme** : Le cadet doit identifier les occasions d’instruction de quatrième année du CIEC, y compris :
  - a. les domaines spécialisés,
  - b. les cours offerts dans chaque domaine spécialisé,
  - c. les critères d’admissions du cours dans chaque domaine spécialisé,
  - d. les occasions d’instruction avancées de cadet-cadre.
4. **Points d’enseignement** :

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	<p>Diriger une discussion de groupe où les cadets auront à revoir les domaines spécialisés de l’instruction de quatrième année du CIEC, y compris :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>a. le tir de précision avec la carabine à air comprimé,</li> <li>b. le conditionnement physique et les sports,</li> <li>c. la musique,</li> <li>d. la navigation à voile,</li> <li>e. le matelotage,</li> <li>f. l’exercice militaire et le cérémonial.</li> </ol>	Discussion de groupe	5 min	A0-033 A0-096 A1-066
PE2	<p>Décrire les cours de quatrième année au CIEC, y compris :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>a. les cours communs :           <ol style="list-style-type: none"> <li>(1) Instructeur de tir de précision avec la carabine à air comprimé,</li> <li>(2) Instructeur de conditionnement physique et de sports,</li> <li>(3) Musique militaire - musicien intermédiaire et musicien avancé;</li> </ol> </li> </ol>	Exposé interactif	10 min	A0-033 A0-096 A1-066

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
	b. cours d'éléments : (1) Voile intermédiaire, (2) Instructeur de voile, (3) Opérateur d'embarcation légère, (4) Premier maître de manœuvre, (5) Instructeur - Exercice militaire et cérémonial.			
PE3	Décrire les occasions d'instruction avancée de cadet-cadre.	Exposé interactif	10 min	

5. **Durée :**

- |    |                              |        |
|----|------------------------------|--------|
| a. | Introduction et conclusion : | 5 min  |
| b. | Discussion de groupe :       | 5 min  |
| c. | Exposé interactif :          | 20 min |
| d. | Durée totale :               | 30 min |

6. **Justification :**

- La discussion de groupe a été choisie pour le PE 1, parce qu'elle permet aux cadets d'interagir avec leurs pairs et de partager leurs connaissances, leurs expériences, leurs opinions et leurs sentiments sur les occasions d'instruction de quatrième année au CIEC.
- Une méthode d'instruction par exposé interactif a été choisie pour les PE 2 et 3 afin d'orienter les cadets de quatrième année aux aires d'instruction spécialisée du CIEC et de stimuler leur intérêt.

7. **Documents de référence :**

- A0-033 OAIC 14-21 Directeur - Cadets 3. (2004). *Instruction et formation musicales au sein des Organisations de cadets du Canada*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.
- A0-096 OAIC 11-04 Directeur - Cadets 3. (2007). *Aperçu du programme des cadets*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.
- A1-066 OAIC 31-03 Officier supérieur d'état-major des cadets de la Marine. (2008). *Aperçu du programme des cadets de la Marine*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.

8. **Matériel d'instruction :** Du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur, projecteur multimédia) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement.

9. **Matériel d'apprentissage :** S.O.

10. **Modalités de contrôle :** S.O.

11. **Remarques :**

- Cet OCOM doit être enseigné avant l'échéance d'inscription à l'instruction d'été.
- Il est recommandé de remplir les formulaires d'inscription à l'instruction d'été pendant une séance d'instruction après le déroulement de cet OCOM.

**OCOM C407.01**

1. **Rendement** : Se préparer pour un conseil de mérite
2. **Conditions** :
  - a. Éléments fournis :
    - (1) de la supervision,
    - (2) de l'aide au besoin.
  - b. Éléments non permis : S.O.
  - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme** : Le cadet doit :
  - a. identifier les occasions pour un conseil de mérite;
  - b. se préparer pour un conseil de mérite, en :
    - (1) effectuant les tâches qui sont demandées par le président du conseil de mérite;
    - (2) préparant un uniforme;
    - (3) déterminant l'endroit et le moment où se tiendra le conseil de mérite;
    - (4) révisant les questions d'entrevue possibles.
4. **Points d'enseignement** :

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Identifier les occasions pour un conseil de mérite, y compris : <ol style="list-style-type: none"> <li>a. les critères de promotion pour :               <ol style="list-style-type: none"> <li>(1) Premier maître de 2<sup>e</sup> classe,</li> <li>(2) Premier maître de 1<sup>re</sup> classe;</li> </ol> </li> <li>b. d'autres occasions possibles, y compris :               <ol style="list-style-type: none"> <li>(1) les récompenses,</li> <li>(2) les bourses,</li> <li>(3) les affectations de cadres séniors au sein du corps (p. ex., capitaine d'armes),</li> <li>(4) les occasions d'instruction au Centre d'instruction d'été des cadets (CIEC),</li> <li>(5) les nominations du personnel au corps de cadets.</li> </ol> </li> </ol>	Exposé interactif	5 min	A1-003 A0-126 C0-416

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE2	<p>Décrire :</p> <p>a. le processus de préparation d'un comité de conseil de mérite;</p> <p>b. la façon de se préparer pour un conseil de mérite;</p> <p>c. les conseils pour une entrevue réussie.</p> <p>Nota : À la fin de ce PE, des mises en situation seront données aux cadets pour qu'ils se préparent au conseil de promotion.</p>	Exposé interactif	20 min	A1-003 A0-126 C0-416
PE3	Demander aux cadets de participer à un conseil de mérite de pratique pour une mise en situation donnée.	Jeu de rôles	55 min	A0-126

5. **Durée :**

- |    |                              |        |
|----|------------------------------|--------|
| a. | Introduction et conclusion : | 10 min |
| b. | Exposé interactif :          | 25 min |
| c. | Jeu de rôles :               | 55 min |
| d. | Durée totale :               | 90 min |

6. **Justification :**

- Un exposé interactif a été choisi pour les PE 1 et 2 afin de présenter les conseils de mérite et de résumer les points d'enseignement.
- Un jeu de rôle a été choisi pour le PE 3 parce que cela motive les cadets à participer activement à la préparation d'un conseil de promotion et celui-ci est expliqué dans un contexte réaliste. Les cadets doivent prendre la situation en considération ainsi que l'objectif qu'ils souhaitent atteindre en participant le jeu de rôle.

7. **Documents de référence :**

- A1-003 A-CR-005-001/AG-001 Directeur - Cadets 4 (2006). *Instructions sur la tenue des Cadets de la Marine royale canadienne*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.
- A0-126 OAIC 13-02 Directeur - Cadets 3. (2008). *Promotion des cadets*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.
- C0-416 Ligue des cadets de l'Air du Canada, comité de la C.-B. (2009). *Sponsoring committee resources: Mock boards*. Extrait le 4 mars 2009 du site [http://www.aircadetleague.bc.ca/SponCommResources/Mock\\_Boards.pdf](http://www.aircadetleague.bc.ca/SponCommResources/Mock_Boards.pdf)

8. **Matériel d'instruction :**

- du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur, projecteur multimédia) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement,
- des mises en situation pour des conseils de mérite.

9. **Matériel d'apprentissage :** une mise en situation pour un conseil de mérite.

10. **Modalités de contrôle** : S.O.

11. **Remarques** :

- a. À la fin du PE 2, des mises en situation seront données aux cadets pour qu'ils se préparent au conseil de mérite.
- b. Lorsqu'on planifie cette leçon, laisser passer au moins deux semaines entre les PE 2 et 3.

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

**OREN 408**

1. **Rendement** : Commander une division lors d'un rassemblement
2. **Conditions** :
  - a. Éléments fournis :
    - (1) aide-mémoire du déroulement d'un rassemblement,
    - (2) de la supervision.
  - b. Éléments non permis : De l'aide.
  - c. Conditions environnementales : Une salle d'exercices ou un terrain de parade en plein air (dans des conditions météorologiques favorables).
3. **Norme** : Conformément à la publication A-PD-201-000/PT-000, *Manuel de l'exercice et du cérémonial des Forces canadiennes*, le cadet doit commander une division lors d'un rassemblement, y compris :
  - a. exécuter des mouvements d'exercices militaires corrects et précis ;
  - b. suivre le déroulement d'un rassemblement ;
  - c. donner des commandements de la façon suivante :
    - (1) mettre en pratique les techniques vocales ;
    - (2) utiliser les parties du commandement suivantes :
      - (a) le commandement préparatoire,
      - (b) le commandement exécutoire ;
    - (3) donner les commandements sur le bon pied;
  - d. démontrer de la confiance ;
  - e. corriger les erreurs au besoin.
4. **Remarques** : S.O.
5. **Matière complémentaire** :
  - a. La matière complémentaire liée à l'OREN 408 est conçue pour donner un contexte historique au sujet de l'exercice militaire et fournir des occasions additionnelles aux corps de cadets, qui s'intéressent à l'exercice militaire, de développer les habiletés des cadets dans ce domaine, plus particulièrement :
    - (1) OCOM C408.01 (Discuter de l'histoire de l'exercice militaire),
    - (2) OCOM C408.02 (Observer une reconstitution qui démontre l'histoire d'un exercice militaire).
  - b. On peut choisir une partie de l'instruction complémentaire qui a été enseignée dans le cadre de la phase quatre précédents comme instruction complémentaire du Programme de phase quatre or, plus précisément :
    - (1) l'OCOM C308.01 (Exécuter l'exercice militaire avec un drapeau),
    - (2) l'OCOM C308.02 (Donner des commandements),

- (3) l'OCOM C208.01 (Pratiquer l'exercice de prise d'armes dans le cadre d'une revue),
  - (4) l'OCOM C208.02 (Exécuter l'exercice de cérémonie militaire).
- c. Lorsque la matière complémentaire des phases précédentes est choisie, le personnel d'instruction doit réviser l'objectif de rendement, la description de la leçon et le guide pédagogique appropriés.

**OCOM M408.01**

1. **Rendement** : Discuter de la façon de commander lors d'un rassemblement d'une division
2. **Conditions** :
  - a. Éléments fournis :
    - (1) de la supervision,
    - (2) de l'aide au besoin.
  - b. Éléments non permis : S.O.
  - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme** : Le cadet, en tant que membre d'un groupe, doit discuter de la façon de commander lors d'un rassemblement d'une division, y compris des éléments suivants :
  - a. communiquer efficacement ;
  - b. exécuter un exercice militaire personnel de façon précise ;
  - c. maintenir une tenue vestimentaire conforme aux instructions sur la tenue ;
  - d. démontrer une attitude positive ;
  - e. se comporter de façon appropriée.
4. **Points d'enseignement** :

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Discuter de la façon de commander le rassemblement d'une division, incluant : <ol style="list-style-type: none"> <li>a. communiquer efficacement ;</li> <li>b. exécuter un exercice militaire personnel précis ;</li> <li>c. maintenir une tenue vestimentaire conforme aux instructions sur l'habillement ;</li> <li>d. démontrer une attitude positive ;</li> <li>e. se comporter de façon appropriée.</li> </ol>	Discussion de groupe	25 min	A0-002 (p. 1-1-1, pp. 1-1-3 à 1-1-8) A1-003

5. **Durée** :
  - a. Introduction et conclusion : 5 min
  - b. Discussion de groupe : 25 min
  - c. Durée totale : 30 min
6. **Justification** : La discussion de groupe a été choisie pour cette leçon, parce qu'elle permet au cadet d'interagir avec ses pairs et de partager ses connaissances et ses opinions au sujet du rassemblement d'une division. Le partage d'idées lors d'une discussion encourage les cadets à évaluer leurs propres réflexions et sentiments et peut les amener à examiner de nouveau leurs réflexions antérieures. La

participation à une discussion de groupe améliore les aptitudes d'écoute des cadets et facilite le développement d'une équipe.

7. **Documents de référence :**

- a. A0-002 A-PD-201-000/PT-000, Directeur – Histoire et patrimoine 3-2, (2005). *Manuel de l'exercice et du cérémonial des Forces canadiennes*. Ottawa, ON: Ministère de la Défense nationale.
- b. A1-003 A-CR-005-001/AG-001 D Cds (2006). *Instructions sur la tenue des Cadets de la Marine Royale canadienne*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.

8. **Matériel d'instruction** : Du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement.

9. **Matériel d'apprentissage** : S.O.

10. **Modalités de contrôle** : S.O.

11. **Remarques** : S.O.

**OCOM M408.02**

1. **Rendement** : Décrire la séquence d'un rassemblement
2. **Conditions** :
  - a. Éléments fournis :
    - (1) de la supervision,
    - (2) de l'aide au besoin.
  - b. Éléments non permis : S.O.
  - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme** : Le cadet doit décrire la séquence des rassemblements suivants :
  - a. une soirée de parade,
  - b. une cérémonie militaire de la revue annuelle.
4. **Points d'enseignement** :

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Discuter des rôles des rassemblements suivants dans le cadre du programme des cadets : <ol style="list-style-type: none"> <li>a. une soirée de parade,</li> <li>b. une prise d'armes de la revue annuelle,</li> <li>c. le jour du Souvenir,</li> <li>d. les cérémonies spéciales.</li> </ol>	Exposé interactif	5 min	A0-002 (p. 1-2-7, p. 2-6, p. 11-1-2 à 11-1-3, p. 11-2-10, p. 12-1-1 et 12-1-2)
PE2	Décrire le déroulement d'une soirée de parade, y compris : <ol style="list-style-type: none"> <li>a. le rassemblement d'ouverture :               <ol style="list-style-type: none"> <li>(1) effectuer le rassemblement ;</li> <li>(2) faire l'appel ;</li> <li>(3) la revue ;</li> <li>(4) le défilé ;</li> <li>(5) faire des annonces ;</li> <li>(6) rompre les rangs;</li> </ol> </li> <li>b. le rassemblement de fermeture :               <ol style="list-style-type: none"> <li>(1) effectuer le rassemblement;</li> <li>(2) faire des annonces.</li> <li>(3) Faire l'avance en ordre de revue;</li> <li>(4) rompre les rangs.</li> </ol> </li> </ol>	Exposé interactif	10 min	A0-002 (p. 2-1 à 2-26, p. 2-10 à 2-29, p. 3-1 à 3-9, p. 3-15 à 3-19, p. 3-24 à 3-26, p. 3-29 à 3-32 et p. 7-1-1 à 8-7-4)

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE3	Décrire le déroulement d'une cérémonie militaire de la revue annuelle : <ol style="list-style-type: none"> <li>a. le rassemblement;</li> <li>b. l'accueil de l'officier de revue (OR);</li> <li>c. l'inspection par l'officier de revue;</li> <li>d. le défilé;</li> <li>e. la remise de récompenses ou de décorations;</li> <li>f. l'allocution par l'officier de revue;</li> <li>g. l'avance en ordre de revue;</li> <li>h. le départ de l'officier de revue;</li> <li>i. rompre les rangs.</li> </ol>	Exposé interactif	10 min	A0-002 (p. 7-1-1 à 8-7-4, p. 9-2-1)

5. **Durée :**

- |    |                              |        |
|----|------------------------------|--------|
| a. | Introduction et conclusion : | 5 min  |
| b. | Exposé interactif :          | 25 min |
| c. | Durée totale :               | 30 min |

6. **Justification :** L'exposé interactif a été choisi pour cette leçon afin d'initier les cadets au déroulement d'une soirée de parade et à une cérémonie militaire de la revue annuelle.

7. **Documents de référence :** A0-002 A-PD-201-000/PT-000, Directeur - Histoire et patrimoine 3-2. (2005). *Manuel de l'exercice et du cérémonial des Forces canadiennes*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.

8. **Matériel d'instruction :** Du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement.

9. **Matériel d'apprentissage :** S.O.

10. **Modalités de contrôle :** S.O.

11. **Remarques :** S.O.

**OCOM M408.03**

1. **Rendement** : Commander une escouade
2. **Conditions** :
  - a. Éléments fournis :
    - (1) fiche aide-mémoire du déroulement d'un rassemblement,
    - (2) de la supervision,
    - (3) de l'aide au besoin.
  - b. Éléments non permis : S.O.
  - c. Conditions environnementales : Une salle d'exercices ou un terrain de parade en plein air (dans des conditions météorologiques favorables).
3. **Norme** : Le cadet doit commander une escouade, y compris :
  - a. occuper le poste de commandement approprié ;
  - b. donner des commandements de la façon suivante :
    - (1) mettre en pratique les techniques vocales ;
    - (2) utiliser les éléments du commandement suivants :
      - (a) le commandement préparatoire,
      - (b) le commandement exécutoire ;
    - (3) donner les commandements sur le bon pied ;
  - c. saluer au besoin.
4. **Points d'enseignement** :

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	<p>Expliquer et démontrer la façon de commander une escouade et demander aux cadets de la pratiquer :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>a. effectuer le rassemblement ;</li> <li>b. accueillir l'officier de la revue pour qu'il effectue l'inspection ;</li> <li>c. diriger l'escouade pour l'exécution d'un défilé ;</li> <li>d. quitter les rangs.</li> </ol>	Démonstration et exécution	25 min	A0-002 (p. 7-2-1 à 7-2-9, p. 7-3-2 à 7-3-38, p. 7-4-10, p. 7-4-17, p. 7-4-22, p. 9-2-4, p. 9-2-9 et 9-2-10)

5. **Durée** :
  - a. Introduction et conclusion : 5 min
  - b. Démonstration et exécution : 25 min
  - c. Durée totale : 30 min

6. **Justification** : La méthode d'instruction par démonstration et exécution a été choisie pour cette leçon, parce qu'elle permet à l'instructeur d'expliquer et de démontrer la compétence liée au commandement d'une escouade, tout en donnant aux cadets l'occasion de pratiquer la compétence sous supervision.
7. **Documents de référence** : A0-002 A-PD-201-000/PT-000, Directeur - Histoire et patrimoine 3-2. (2005). *Manuel de l'exercice et du cérémonial des Forces canadiennes*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.
8. **Matériel d'instruction** : Fiche aide-mémoire du déroulement d'un rassemblement.
9. **Matériel d'apprentissage** : Fiche aide-mémoire du déroulement d'un rassemblement.
10. **Modalités de contrôle** : Cet OCOM est évalué conformément aux instructions du chapitre 3, annexe B, COREN 408.
11. **Remarques** : Dans le cas où les cadets sont nombreux, répartir le groupe en deux ou trois escouades et faire faire la rotation aux cadets en tant que commandants.

**OCOM M408.04**

1. **Rendement** : Inspecter un cadet lors d'un rassemblement
2. **Conditions** :
  - a. Éléments fournis :
    - (1) de la supervision,
    - (2) de l'aide au besoin.
  - b. Éléments non permis : S.O.
  - c. Conditions environnementales : Une salle d'exercices ou un terrain de parade en plein air (dans des conditions météorologiques favorables).
3. **Norme** : Le cadet doit inspecter un cadet lors d'un rassemblement, y compris :
  - a. évaluer sa tenue vestimentaire ;
  - b. corriger les erreurs.
4. **Points d'enseignement** :

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Diriger une activité dans le cadre de laquelle les cadets, par groupes de trois, identifieront la bonne façon de porter l'uniforme des cadets en se référant aux instructions sur la tenue des cadets, y compris : <ol style="list-style-type: none"> <li>a. la coiffure ;</li> <li>b. les vêtements sur la partie supérieure du corps ;</li> <li>c. les vêtements sur la partie inférieure du corps ;</li> <li>d. les chaussures ;</li> <li>e. l'apparence personnelle générale.</li> </ol>	Activité en classe	15 min	A1-003
PE2	Expliquer et démontrer la façon d'effectuer une inspection individuelle, et demander aux cadets de la pratiquer, y compris : <ol style="list-style-type: none"> <li>a. inspecter la partie avant de chaque cadet, de la tête aux pieds ;</li> <li>b. inspecter la partie arrière de chaque cadet, de la tête aux pieds ;</li> <li>c. corriger les erreurs verbalement.</li> </ol>	Démonstration et exécution	35 min	A0-002 (p. 1-1-12 et 7-3-17)

5. **Durée :**

- |    |                              |        |
|----|------------------------------|--------|
| a. | Introduction et conclusion : | 10 min |
| b. | Activité en classe :         | 15 min |
| c. | Démonstration et exécution : | 35 min |
| d. | Durée totale :               | 60 min |

6. **Justification :**

- a. Une activité en classe a été choisie pour le PE 1, parce que c'est une façon interactive de stimuler l'esprit et de confirmer la compréhension des instructions sur la tenue élémentaire.
- b. La méthode d'instruction par démonstration et exécution a été choisie pour le PE 2, parce qu'elle permet à l'instructeur d'expliquer et de démontrer l'habileté liée à l'inspection d'un cadet lors d'un rassemblement, tout en donnant aux cadets l'occasion de pratiquer ces habiletés sous supervision.

7. **Documents de référence :**

- a. A0-002 A-PD-201-000/PT-000, Directeur - Histoire et patrimoine 3-2. (2005). *Manuel de l'exercice et du cérémonial des Forces canadiennes*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.
- b. A1-003 A-CR-005-001/AG-001 D Cad (2006). *Instructions sur la tenue des Cadets de la Marine royale canadienne*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.

8. **Matériel d'instruction :**

- a. A-CR-005-001/AG-001,
- b. Feuille de réponses pour l'activité d'instructions sur la tenue.

9. **Matériel d'apprentissage :**

- a. A-CR-005-001/AG-001,
- b. feuille de travail pour l'activité d'instructions sur la tenue,
- c. des stylos et des crayons.

10. **Modalités de contrôle :** S.O.

11. **Remarques :** S.O.

**OCOM C408.01**

1. **Rendement** : Discuter de l'histoire d'un exercice militaire
2. **Conditions** :
  - a. Éléments fournis :
    - (1) de la supervision,
    - (2) de l'aide au besoin.
  - b. Éléments non permis : S.O.
  - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme** : Le cadet doit discuter de l'histoire d'un exercice militaire, y compris :
  - a. les origines de l'exercice militaire,
  - b. les buts de l'exercice militaire sur le champ de bataille,
  - c. l'évolution des procédures d'exercice militaire,
  - d. les variantes de l'exercice militaire entre les trois services avant l'unification.
4. **Points d'enseignement** :

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Discuter des origines de l'exercice militaire, y compris : <ol style="list-style-type: none"> <li>a. les Romains,</li> <li>b. les Grecs et les Spartiates, Spartiate</li> <li>c. les Chinois.</li> </ol>	Exposé interactif	10 min	A0-002 (p. 1-1-1 et 1-1-2) C2-249 (p. 102 à 121)
PE2	Discuter de l'évolution des mouvements de l'exercice militaire, y compris : <ol style="list-style-type: none"> <li>a. les Suisses,</li> <li>b. les Hollandais,</li> <li>c. les Allemands,</li> <li>d. les Britanniques, y compris :               <ol style="list-style-type: none"> <li>(1) marcher,</li> <li>(2) marcher au pas cadencé,</li> <li>(3) la conversion de pas,</li> <li>(4) la marche par deux;</li> </ol> </li> <li>e. les Canadiens, y compris :               <ol style="list-style-type: none"> <li>(1) la Marine royale du Canada,</li> <li>(2) l'Armée canadienne,</li> <li>(3) l'Aviation royale du Canada.</li> </ol> </li> </ol>	Exposé interactif	15 min	A0-002 (p. 1-1-2) C2-249 (p. 127 à 145)

5. **Durée :**

- |    |                              |        |
|----|------------------------------|--------|
| a. | Introduction et conclusion : | 5 min  |
| b. | Exposé interactif :          | 25 min |
| c. | Durée totale :               | 30 min |

6. **Justification :** L'exposé interactif a été choisi pour cette leçon pour initier les cadets à l'histoire de l'exercice militaire et stimuler leur intérêt.

7. **Documents de référence :**

- a. A0-002 A-PD-201-000/PT-000, Directeur – Histoire et patrimoine 3-2, (2005). *Manuel de l'exercice et du cérémonial des Forces canadiennes*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.
- b. C2-249 ISBN 978-0674-5023-07 McNeill, W. (1997). *Keeping together in time: Dance and drill in human history*. Cambridge, Massachusetts, Harvard University Press.

8. **Matériel d'instruction :** Du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, RPJ) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement.

9. **Matériel d'apprentissage :** S.O.

10. **Modalités de contrôle :** S.O.

11. **Remarques :** S.O.

**OCOM C408.02**

1. **Rendement** : Observer une reconstitution historique de l'exercice militaire
2. **Conditions** :
  - a. Éléments fournis :
    - (1) une reconstitution historique de l'exercice militaire (représentation en direct ou vidéo),
    - (2) de la supervision,
    - (3) de l'aide au besoin.
  - b. Éléments non permis : S.O.
  - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme** : Le cadet doit :
  - a. observer une reconstitution historique de l'exercice militaire;
  - b. participer à un groupe de discussions qui compare les exercices militaires du passé avec ceux du présent.
4. **Points d'enseignement** : Cet OCOM donne l'occasion aux cadets de voir une reconstitution qui démontre l'histoire de l'exercice militaire et d'en discuter. La leçon doit être structurée comme suit :
  - a. donner une séance d'information au cadet, avant la reconstitution, sur la pertinence de l'histoire de l'exercice militaire, y compris :
    - (1) le but de l'exercice militaire sur le champ de bataille;
    - (2) l'évolution de l'exercice militaire au cours des années.
  - b. Voir une reconstitution qui démontre l'histoire de l'exercice militaire.
  - c. Diriger une discussion de groupe dans laquelle les cadets doivent discuter :
    - (1) de ce qu'ils ont appris de la reconstitution;
    - (2) de ce qu'ils ont perçu comme l'aspect le plus intéressant;
    - (3) de ce qu'ils ont trouvé de différent par rapport à l'exercice militaire d'aujourd'hui.
5. **Durée** :
 

a. Introduction et conclusion :	10 min
b. Activité en classe / visite éducative :	60 min
c. Discussion de groupe :	20 min
d. Durée totale :	90 min
6. **Justification** : Une activité en classe ou une sortie éducative a été choisie parce qu'il s'agit d'une façon interactive de stimuler l'intérêt des cadets pour l'histoire de l'exercice militaire.
7. **Documents de référence** : S.O.

8. **Matériel d'instruction :**

- a. un téléviseur, au besoin;
- b. un lecteur de DVD ou un magnétoscope, au besoin.

9. **Matériel d'apprentissage :** S.O.

10. **Modalités de contrôle :** S.O.

11. **Remarques :**

- a. La reconstitution de l'exercice militaire historique choisie peut être une activité en classe (avec l'utilisation d'un lecteur vidéo ou DVD) ou une sortie éducative (une représentation en direct).
- b. Il n'y a pas de guide pédagogique fourni pour cet OCOM.

**OREN 409**

1. **Rendement** : Enseigner une leçon
2. **Conditions** :
  - a. Éléments fournis :
    - (1) une description de leçon,
    - (2) un guide pédagogique,
    - (3) de la supervision.
  - b. Éléments non permis : De l'aide.
  - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme** : Le cadet enseignera une leçon de 30 minutes en :
  - a. préparant la leçon ;
  - b. présentant la leçon ;
  - c. introduisant la matière de la leçon ;
  - d. confirmant les connaissances et les habiletés apprises durant la leçon ;
  - e. concluant la leçon.
4. **Remarques** :
  - a. Les leçons attribuées seront choisies dans le programme de phase un ou deux du corps de cadets.
  - b. Il est recommandé que cet OREN soit réalisé au début de l'année d'instruction, pour donner le temps aux cadets d'enseigner les leçons qui leur sont attribuées aux cadets du programme de phase un ou deux du corps de cadets.
5. **Matière complémentaire** :
  - a. La matière complémentaire liée à l'OREN 409 est conçue pour améliorer la capacité du cadet à enseigner une leçon :
    - (1) OCOM C409.01 (Planifier une leçon),
    - (2) OCOM C409.02 (Enseigner une leçon de 30 minutes),
    - (3) OCOM C409.03 (Agir à titre d'instructeur adjoint),
    - (4) OCOM C409.04 (Participer à un atelier créatif de planification des leçons),
    - (5) OCOM C409.05 (Agir à titre d'instructeur d'exercice militaire adjoint),
    - (6) OCOM C409.06 (Enseigner une leçon d'exercice militaire de 30 minutes).

- b. On peut donner une partie de l'instruction complémentaire qui a été enseignée aux phases précédentes comme instruction complémentaire du Programme de phase quatre, plus précisément :
  - (1) OCOM C309.04 (Identifier les formations pour l'instruction de l'exercice militaire),
  - (2) OCOM C309.05 (Planifier une leçon d'exercice militaire),
  - (3) OCOM C309.06 (Enseigner une leçon d'exercice militaire de 15 minutes).
- c. Lorsque l'instruction complémentaire qui a été enseignée aux phases précédentes est choisie, le personnel d'instruction doit réviser l'objectif de rendement, la description de la leçon et le guide pédagogique.

**OCOM M409.01**

1. **Rendement** : Identifier les méthodes d'instruction
2. **Conditions** :
  - a. Éléments fournis :
    - (1) de la supervision,
    - (2) de l'aide au besoin.
  - b. Éléments non permis : S.O.
  - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme** : Le cadet doit :
  - a. identifier les méthodes d'instruction suivantes :
    - (1) discussion de groupe,
    - (2) discussion dirigée,
    - (3) jeu de rôles,
    - (4) apprentissage expérientiel,
    - (5) apprentissage par résolution de problème,
    - (6) étude de cas;
  - b. sélectionner une méthode d'instruction selon un sujet donné.
4. **Points d'enseignement** :

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Diriger une activité durant laquelle les cadets doivent réviser les méthodes d'instruction, y compris : <ol style="list-style-type: none"> <li>a. l'exposé interactif,</li> <li>b. la démonstration et l'exécution,</li> <li>c. l'activité en classe,</li> <li>d. l'activité pratique,</li> <li>e. le jeu,</li> <li>f. visite éducative.</li> </ol>	Activité en classe	10 min	A0-055 (p. 17 à 22)
PE2	Diriger une activité où les cadets doivent décrire les méthodes d'instruction, y compris : <ol style="list-style-type: none"> <li>a. discussion de groupe,</li> <li>b. discussion dirigée,</li> <li>c. jeu de rôles,</li> </ol>	Activité en classe	20 min	A0-055 (p. 16, p. 19, p. 21) A0-123 (p. 5 à 17) C0-379

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
	d. apprentissage expérientiel, e. apprentissage par résolution de problème, f. étude de cas.			
PE3	Animer une discussion de groupe sur l'application des méthodes d'instruction, y compris : a. l'exposé interactif, b. la démonstration et l'exécution, c. l'activité en classe, d. l'activité pratique, e. le jeu, f. la visite éducative. g. la discussion de groupe, h. la discussion dirigée, i. le jeu de rôles, j. l'apprentissage expérientiel, k. l'apprentissage par résolution de problème, l. l'étude de cas.	Discussion de groupe	20 min	A0-055 (p. 17 à 22) A0-123 (p. 3)

5. **Durée :**

- |    |                              |        |
|----|------------------------------|--------|
| a. | Introduction et conclusion : | 10 min |
| b. | Activité en classe :         | 30 min |
| c. | Discussion de groupe :       | 20 min |
| d. | Durée totale :               | 60 min |

6. **Justification :**

- Une activité en classe a été choisie pour les PE 1 et 2, parce que c'est une façon interactive de réviser le matériel déjà appris et de confirmer la compréhension des cadets sur les méthodes d'instruction.
- Une discussion de groupe a été choisie pour le PE 3, parce qu'elle permet aux cadets d'interagir avec leurs pairs et de partager leurs connaissances, leurs expériences, leurs opinions et leurs sentiments au sujet de l'application des diverses méthodes d'instruction.

7. **Documents de référence :**

- A0-055 A-P9-050-000/PT-006 Directeur - Politique d'instruction et d'éducation. (2002). *Système de l'instruction individuelle et de l'éducation des Forces canadiennes* (vol 6). Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.
- A0-123 A-PD-050-001-PF-001 Chef d'état-major de la Défense. (2001). *Manuel des instructeurs de vol de l'École centrale de vol*. Winnipeg, Manitoba, Ministère de la Défense nationale.

- c. C0-379 Kizlik, R. (2009). *Education Information for new and future teachers*. Extrait le 26 février 2009 du site [www.adprima.com](http://www.adprima.com)

8. **Matériel d'instruction :**

- a. du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement,
- b. enseignement = documents d'apprentissage,
- c. des feuilles de travail sur les méthodes d'instruction,
- d. un casse-tête sur les méthodes d'instruction,
- e. des guides sur les méthodes d'instruction,
- f. des feuilles de renseignements sur les méthodes d'instruction,
- g. des feuilles de travail sur les méthodes,
- h. des documents de cours sur la folie des méthodes,
- i. des enveloppes,
- j. des cartables,
- k. des marqueurs,
- l. des crayons et des stylos,
- m. du ruban,
- n. un chronomètre.

9. **Matériel d'apprentissage :**

- a. Enseignement = documents d'apprentissage,
- b. les feuilles de travail sur les méthodes d'instruction,
- c. le casse-tête sur les méthodes d'instruction,
- d. les feuilles de renseignements sur les méthodes d'instruction,
- e. les feuilles de travail sur les méthodes,
- f. les documents de cours sur la folie des méthodes.

10. **Modalités de contrôle :** Cet OCOM est évalué conformément aux instructions du chapitre 3, annexe B, COREN 409.

11. **Remarques :** S.O.

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

**OCOM M409.02**

1. **Rendement** : Identifier les éléments d'un environnement d'apprentissage positif
2. **Conditions** :
  - a. Éléments fournis :
    - (1) de la supervision,
    - (2) de l'aide au besoin.
  - b. Éléments non permis : S.O.
  - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme** : Le cadet doit identifier les éléments d'un environnement d'apprentissage positif, y compris :
  - a. la sécurité sur les plans physique et émotionnelle;
  - b. la gestion du stress;
  - c. la gestion de classe ou du secteur d'entraînement.
4. **Points d'enseignement** :

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Décrire l'importance d'un environnement d'apprentissage sécuritaire sur les plans physique.	Exposé interactif	15 min	A0-118 (p. 5, p. 7, p. D 1) C0-376 (p. 39 et 103) C0-383 C0-385
PE2	Animer une discussion de groupe sur les techniques de gestion du stress, y compris : <ol style="list-style-type: none"> <li>a. créer un stress positif pour encourager l'apprentissage;</li> <li>b. contrôler le stress négatif de la façon suivante :               <ol style="list-style-type: none"> <li>(1) renseigner les cadets sur les attentes;</li> <li>(2) fournir les ressources nécessaires;</li> <li>(3) allouer suffisamment de temps pour accomplir les tâches;</li> <li>(4) intégrer l'activité physique;</li> <li>(5) donner du temps pour assimiler l'information;</li> <li>(6) pratiquer des techniques de relaxation.</li> </ol> </li> </ol>	Discussion de groupe	15 min	A0-055 (p. 44 à 47) A0-118 (p. 12, p. L 1) C0-191 (p. 293, p. 294, p. 300, p.301) C0-375 C0-380 (p. 8.14 à 8.16, p. 4.4) C0-191

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE3	Identifier les techniques de gestion de la salle de classe ou du secteur d'entraînement, y compris : a. porter attention aux signes physiques; b. corriger les comportements; c. donner du renforcement positif; d. susciter l'intérêt de l'apprenant; e. gérer les distractions.	Exposé interactif	20 min	A0-055 (p. 44 à 47) C0-375 (p. 5.6 et 5.7) C0-381 C0-382 C0-384

5. **Durée :**

- |    |                              |        |
|----|------------------------------|--------|
| a. | Introduction et conclusion : | 10 min |
| b. | Exposé interactif :          | 35 min |
| c. | Discussion de groupe :       | 15 min |
| d. | Durée totale :               | 60 min |

6. **Justification :**

- L'exposé interactif a été choisi pour les PE 1 et 3, parce qu'il s'agit d'une façon interactive de stimuler l'esprit et l'intérêt des cadets concernant l'importance d'un environnement d'apprentissage sécuritaire sur les plans physique et émotif et une salle de classe ou un secteur d'entraînement bien gérés.
- La discussion de groupe a été choisie pour le PE 2, parce qu'elle permet aux cadets d'interagir avec leurs pairs et de partager leurs connaissances, leurs expériences, leurs opinions et leurs sentiments au sujet de la gestion du stress.

7. **Documents de référence :**

- A0-055 A-P9-050-000/PT-006 Directeur - Politique d'instruction et d'éducation. (2002). *Système de l'instruction individuelle et de l'éducation des Forces canadiennes* (vol 6). Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.
- A0-118 Directeur - Cadets 3. (2007). *Youth reference guide*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.
- C0-191 ISBN 978-0-7360-6675-4 Corbin, C. et Lindsey, R. (2007). *Fitness for life: Updated fifth edition*. Windsor, Human Kinetics.
- C0-375 ISBN 978-1-879097-10-0 Kagan, S. et Kagan, M. (2009). *Kagan cooperative learning*. San Clemente, Californie, Kagan Publishing.
- C0-376 ISBN 0-7619-4626-8 Earle, L. M. (2003). *Assessment as learning*. Thousand Oaks, Californie, Corwin Press, Inc.
- C0-380 Scott, E. (2008). *Cortisol and stress: how to stay healthy*. Extrait le 25 février 2009 du site [www.Stress.about.com/od/stresshealth/a/cortisol.htm?p=1](http://www.Stress.about.com/od/stresshealth/a/cortisol.htm?p=1)
- C0-381 McDonald, E. (2006). *How to involve and engage students*. Extrait le 4 mars 2009 du site [www.education-world.com/a\\_curr/columnists/mcdonald/mcdonald007.shtml](http://www.education-world.com/a_curr/columnists/mcdonald/mcdonald007.shtml)

- h. C0-382 Bear, TC. (2009). *Quiet signals for getting attention and control of your classroom*. Extrait le 27 février 2009 du site [www.teachercreated.com/blog/?tag=attention-signals](http://www.teachercreated.com/blog/?tag=attention-signals)
- i. C0-383 Bell, A. (2007). *Creating a learning centered environment - Introduction*. Extrait le 23 février 2009 du site [www.dialogueonlearning.tc3.edu/model/environment/Introduction-grp.htm](http://www.dialogueonlearning.tc3.edu/model/environment/Introduction-grp.htm)
- j. C0-384 Handy, K. (2009). *Classroom management plan*. Extrait le 27 février 2009 du site [www.katiehandy.wordpress.com/classroom-management-plan/](http://www.katiehandy.wordpress.com/classroom-management-plan/)
- k. C0-385 Boudreau, D. (2008). *Creating the ideal learning environment - Emotional*. Extrait le 25 février 2009 du site <http://ezinearticles.com/?Creating-the-Ideal-Learning-Environment---Emotional&mid=1536435>

8. **Matériel d'instruction :**

- a. du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement,
- b. des documents de cours sur les exercices de relaxation,
- c. des mots croisés sur la création d'un environnement d'apprentissage positif,
- d. le corrigé des mots croisés sur la création d'un environnement d'apprentissage positif.

9. **Matériel d'apprentissage :**

- a. les documents de cours sur les exercices de relaxation,
- b. les mots croisés sur la création d'un environnement d'apprentissage positif.

10. **Modalités de contrôle :** Cet OCOM est évalué conformément aux instructions du chapitre 3, annexe B, COREN 409.

11. **Remarques :** S.O.

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

**OCOM M409.03**

1. **Rendement** : Décrire les besoins de l'apprenant
2. **Conditions** :
  - a. Éléments fournis :
    - (1) de la supervision,
    - (2) de l'aide au besoin.
  - b. Éléments non permis : S.O.
  - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme** : Le cadet doit décrire :
  - a. l'importance d'avoir :
    - (1) du matériel pertinent et intéressant,
    - (2) du temps pour assimiler l'information ;
  - b. les types d'apprenant en utilisant :
    - (1) les périodes de développement,
    - (2) les styles d'apprentissage ;
  - c. les besoins des apprenants concernant :
    - (1) les périodes de développement,
    - (2) les styles d'apprentissage.
4. **Points d'enseignement** :

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Décrire l'importance : <ol style="list-style-type: none"> <li>a. de rendre le matériel pertinent et intéressant;</li> <li>b. de donner du temps pour assimiler l'information.</li> </ol>	Exposé interactif	5 min	A0-118 (p. 10, p. G 1, p. G 2, p. K 1) C0-397 (p. 1) C0-398 (p. 31, p. 38)
PE2	Décrire et identifier les besoins relatifs aux périodes de développement (PD), y compris : <ol style="list-style-type: none"> <li>a. PD 1,</li> <li>b. PD 2,</li> <li>c. PD 3.</li> </ol>	Exposé interactif	10 min	A0-118 (p. 5 à 7, p. 10, p. H 1, p. H 2 )

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE3	Diriger une activité dans le cadre de laquelle les cadets décriront et identifieront les besoins relatifs aux différents styles d'apprentissage, y compris : a. visuel, b. kinesthésique, c. auditif.	Activité en classe	20 min	A0-118 (p. 5 à 7, p. 10, p. G 1, p. G 2, p. H 1, p. H 2, p. K 1)
PE4	Diriger une activité dans le cadre de laquelle les cadets décriront la façon de structurer une leçon pour répondre aux besoins des différents types d'apprenant.	Activité en classe	15 min	A0-118 (p. 10, p. G 1, p. G 2, p. K 1)

5. **Durée :**

- |    |                              |        |
|----|------------------------------|--------|
| a. | Introduction et conclusion : | 10 min |
| b. | Exposé interactif :          | 15 min |
| c. | Activité en classe :         | 35 min |
| d. | Durée totale :               | 60 min |

6. **Justification :**

- L'exposé interactif a été choisi pour les PE 1 et 2, parce qu'il s'agit d'une façon interactive d'initier les cadets concernant les besoins de l'apprenant et de stimuler leur esprit et de susciter leur intérêt pour ce sujet.
- Une activité en classe a été choisie pour les PE 3 et 4, parce qu'il s'agit d'une façon interactive de stimuler l'esprit et de susciter l'intérêt des cadets concernant les différents types d'apprenant et la façon de répondre à leurs besoins.

7. **Documents de référence :**

- A0-118 Directeur - Cadets 3. (2007). *Student reference guide*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.
- C0-397 Belding, S. (2004). *Stickiness: Skills retention and synthesis*. Extrait le 23 mars 2009 du site [www.airs.org/files/public/Making\\_Training\\_Stick.pdf](http://www.airs.org/files/public/Making_Training_Stick.pdf)
- C0-398 ISBN I-57517-344-1 Burke, K. (2000). *What to do with the kid who....* Arlington Heights, Illinois, Skylight Professional Development.

8. **Matériel d'instruction :**

- du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement,
- une diapositive de la bande dessinée *Tiger*,
- les documents de cours sur la pyramide d'apprentissage,
- les bandes de confirmation des périodes de développement,
- les fiches sur les styles d'apprentissage,

- f. les sondages sur les styles d'apprentissage,
- g. les instructions pour fabriquer une grenouille qui saute,
- h. les instructions pour fabriquer une boîte en triangle,
- i. la bande dessinée *Schoolies*,
- j. les feuilles de travail des conseils pour l'instructeur sur les styles d'apprentissage,
- k. le corrigé de conseils pour l'instructeur sur les styles d'apprentissage,
- l. les feuilles de travail d'activités pour les périodes de développement,
- m. le corrigé d'activités pour les périodes de développement,
- n. des marqueurs,
- o. des crayons et des stylos,
- p. du papier format lettre,
- q. des notes autoadhésives carrées (p. ex., 3 pouces sur 3 pouces),
- r. des notes autoadhésives de 4 pouces sur 6 pouces,
- s. un chronomètre.

9. **Matériel d'apprentissage :**

- a. les documents de cours sur la pyramide d'apprentissage,
- b. les fiches sur les styles d'apprentissage,
- c. les sondages sur les styles d'apprentissage,
- d. les feuilles de travail des conseils pour l'instructeur sur les styles d'apprentissage,
- e. les feuilles de travail d'activités pour les périodes de développement,
- f. du papier format lettre,
- g. des notes autoadhésives carrées (p. ex., 3 pouces sur 3 pouces),
- h. des notes autoadhésives de 4 pouces sur 6 pouces.

10. **Modalités de contrôle :** Cet OCOM est évalué conformément aux instructions du chapitre 3, annexe B, COREN 409.

11. **Remarques :** S.O.

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

**OCOM M409.04**

1. **Rendement** : Expliquer l'évaluation
2. **Conditions** :
  - a. Éléments fournis :
    - (1) de la supervision,
    - (2) de l'aide au besoin.
  - b. Éléments non permis : S.O.
  - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme** : Le cadet doit expliquer l'évaluation, y compris :
  - a. les différents types d'évaluation,
  - b. les instructions et les instruments relatifs à l'évaluation.

4. **Points d'enseignement** :

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Expliquer les types d'évaluation, y compris : <ol style="list-style-type: none"> <li>a. l'évaluation de l'apprentissage,</li> <li>b. l'évaluation pour l'apprentissage.</li> </ol>	Exposé interactif	10 min	A2-067 (p. 3-1, p. 3-2) C0-376 (p. 21 à 28)
PE2	Décrire les instructions et les instruments relatifs à l'évaluation.	Exposé interactif	15 min	A2-067 (p. 3-3, p. 3-4, p. 3B-1 à 3B-3, p. 3B1-4 à 3B1-12)

5. **Durée** :
  - a. Introduction et conclusion : 5 min
  - b. Exposé interactif : 25 min
  - c. Durée totale : 30 min
6. **Justification** : L'exposé interactif a été choisi pour cette leçon comme moyen d'initier les cadets aux différents types d'évaluation et aux instructions et aux instruments relatifs à l'évaluation, afin de stimuler l'esprit et l'intérêt des cadets.
7. **Documents de référence** :
  - a. A0-124 A-CR-CCP-603/PG-002 Directeur - Cadets 3 (2008). *Norme de qualification et plan de la phase trois*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.
  - b. C0-376 ISBN 0-7619-4626-8 Guskey, T. et Marzano, R. (2003). *Assessment as learning*. Thousand Oaks, California, Corwin Press, Inc.

8. **Matériel d'instruction :**
  - a. du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement,
  - b. des documents de cours sur l'évaluation.
9. **Matériel d'apprentissage :** des documents de cours sur l'évaluation.
10. **Modalités de contrôle :** Cet OCOM est évalué conformément aux instructions du chapitre 3, annexe B, COREN 409.
11. **Remarques :** S.O.

**OCOM M409.05**

1. **Rendement** : Enseigner une leçon de 30 minutes
2. **Conditions** :
  - a. Éléments fournis :
    - (1) une description de leçon,
    - (2) un guide pédagogique,
    - (3) de la supervision.
  - b. Éléments non permis : De l'aide.
  - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme** : Le cadet enseignera une leçon de 30 minutes en :
  - a. préparant la leçon;
  - b. introduisant la leçon;
  - c. présentant la matière de la leçon;
  - d. confirmant les connaissances et les habiletés apprises durant la leçon;
  - e. en concluant la leçon.
4. **Points d'enseignement** : Demander aux cadets d'enseigner une leçon de 30 minutes en :
  - a. préparant la leçon;
  - b. introduisant la leçon;
  - c. présentant la matière de la leçon;
  - d. confirmant les connaissances et les compétences apprises durant la leçon;
  - e. en concluant la leçon.
5. **Durée** :
 

a. Introduction et conclusion :	5 min
b. Activité pratique :	85 min
c. Durée totale :	90 min
6. **Justification** : Une activité pratique a été choisie pour cette leçon, parce que c'est une façon interactive de permettre aux cadets de perfectionner les techniques d'enseignement dans un environnement sécuritaire et contrôlé.
7. **Documents de référence** : S.O.
8. **Matériel d'instruction** : Un formulaire d'évaluation sur les techniques d'instruction.

9. **Matériel d'apprentissage :**

- a. du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement,
- b. un formulaire d'évaluation sur les techniques d'instruction.

10. **Modalités de contrôle :** Cet OCOM est évalué conformément aux instructions du chapitre 3, annexe B, COREN 409.

11. **Remarques :**

- a. Il n'y a pas de guide pédagogique pour cet OCOM.
- b. Des instructions supplémentaires concernant la réalisation et l'évaluation de cet OCOM se trouvent au chapitre 3, annexe B, COREN 409.
- c. Les cadets doivent enseigner aux cadets du programme de phase un ou de phase deux dans le cadre d'une séance d'instruction régulière.
- d. L'officier de la phase doit communiquer avec l'officier d'instruction pour :
  - (1) intégrer les cadets de phase quatre au calendrier de l'instructeur;
  - (2) veiller à ce qu'une leçon soit attribuée aux cadets au moins une semaine avant la réalisation du présent OCOM, y compris :
    - (a) une description de leçon,
    - (b) un guide pédagogique;
  - (3) ajuster l'attribution des périodes concernant le présent OCOM si les trois périodes ne sont pas nécessaires pour que chaque cadet de phase quatre enseigne une leçon de 30 minutes.
- e. Du temps de planification de la leçon pour cet OCOM est disponible dans l'OCOM C409.01 (Planifier une leçon), si l'officier du cours estime que c'est nécessaire.
- f. Du temps additionnel pour cet OCOM est disponible à l'OCOM C409.02 (Enseigner une leçon de 30 minutes).

**OCOM C409.01**

1. **Rendement** : Planifier une leçon
2. **Conditions** :
  - a. Éléments fournis :
    - (1) une description de leçon,
    - (2) un guide pédagogique,
    - (3) de la supervision.
  - b. Éléments non permis : De l'aide.
  - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme** : Le cadet doit :
  - a. rechercher la matière de la leçon;
  - b. élaborer un plan de la leçon.
4. **Points d'enseignement** : Superviser les cadets et leur donner de l'aide pendant qu'ils planifient une leçon.
5. **Durée** :
  - a. Introduction et conclusion : 10 min
  - b. Activité pratique : 50 min
  - c. Durée totale : 60 min
6. **Justification** : Une activité pratique a été choisie pour permettre aux cadets de planifier une leçon dans un environnement structuré et contrôlé. Cette activité contribue au perfectionnement des habiletés de planification de leçon et servira à la préparation de l'OCOM M409.05 (Enseigner une leçon de 30 minutes).
7. **Documents de référence** : S.O.
8. **Matériel d'instruction** : S.O.
9. **Matériel d'apprentissage** :
  - a. une description de leçon,
  - b. un guide pédagogique.
10. **Modalités de contrôle** : S.O.

11. **Remarques :**

- a. Cet OCOM peut être utilisé comme période pour planifier l'OCOM M409.05 (Enseigner une leçon de 30 minutes).
- b. Cet OCOM doit être enseigné au moins une semaine avant l'OCOM M409.05 (Enseigner une leçon de 30 minutes).
- c. Il n'y a pas de guide pédagogique pour cet OCOM.

**OCOM C409.02**

1. **Rendement** : Enseigner une leçon de 30 minutes
2. **Conditions** :
  - a. Éléments fournis :
    - (1) une description de leçon,
    - (2) un guide pédagogique,
    - (3) de la supervision.
  - b. Éléments non permis : De l'aide.
  - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme** : Le cadet enseignera une leçon de 30 minutes en :
  - a. préparant la leçon ;
  - b. présentant la leçon ;
  - c. introduisant la matière de la leçon ;
  - d. confirmant les connaissances et les habiletés apprises durant la leçon ;
  - e. concluant la leçon.
4. **Points d'enseignement** : Demander aux cadets d'enseigner une leçon de 30 minutes en :
  - a. préparant la leçon ;
  - b. introduisant la leçon ;
  - c. présentant la matière de la leçon ;
  - d. confirmant les connaissances et les habiletés apprises durant la leçon ;
  - e. concluant la leçon.
5. **Durée** :
 

a. Introduction et conclusion :	5 min
b. Activité pratique :	85 min
c. Durée totale :	90 min
6. **Justification** : Une activité pratique a été choisie pour cette leçon, parce que c'est une façon interactive de permettre aux cadets de perfectionner les techniques d'enseignement dans un environnement sécuritaire et contrôlé.
7. **Documents de référence** : S.O.
8. **Matériel d'instruction** : un formulaire d'évaluation sur les techniques d'instruction.

9. **Matériel d'apprentissage :**

- a. du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement,
- b. un formulaire d'évaluation sur les techniques d'instruction.

10. **Modalités de contrôle :** S.O.

11. **Remarques :**

- a. Il n'y a pas de guide pédagogique pour cet OCOM.
- b. Cet OCOM pourrait servir de temps supplémentaire pour achever l'OCOM M409.05 (Enseigner une leçon de 30 minutes) ou pour que les cadets puissent pratiquer l'instruction.
- c. Les cadets doivent enseigner les cadets du programme de phase un ou de phase deux dans le cadre d'une séance d'instruction régulière.
- d. L'officier de la phase doit communiquer avec l'officier d'instruction pour :
  - (1) intégrer les cadets de phase quatre au calendrier de l'instructeur;
  - (2) veiller à ce qu'une leçon soit attribuée aux cadets au moins une semaine avant la réalisation du présent OCOM, y compris :
    - (a) une description de leçon,
    - (b) un guide pédagogique ;
  - (3) l'attribution des périodes concernant le présent OCOM pourrait être raccourcie si les trois périodes ne sont pas nécessaires pour que chaque cadet de phase quatre enseigne une leçon de 30 minutes.
- e. Du temps de planification de la leçon pour cet OCOM est disponible dans l'OCOM C409.01 (Planifier une leçon).

**OCOM C409.03**

1. **Rendement** : Agir à titre d'instructeur adjoint
2. **Conditions** :
  - a. Éléments fournis :
    - (1) de la supervision,
    - (2) de l'aide au besoin.
  - b. Éléments non permis : S.O.
  - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme** : Le cadet doit agir à titre d'instructeur adjoint, y compris :
  - a. préparer le matériel d'instruction au besoin;
  - b. aider à enseigner la leçon;
  - c. superviser les cadets;
  - d. fournir de l'aide au besoin;
  - e. se procurer le matériel d'instruction au besoin.
4. **Points d'enseignement** : Demander aux cadets d'agir comme instructeur adjoint pendant la formation en cours d'emploi (FCE), y compris :
  - a. préparer le matériel d'instruction au besoin;
  - b. aider à enseigner la leçon;
  - c. superviser les cadets;
  - d. fournir de l'aide au besoin;
  - e. se procurer le matériel d'instruction au besoin.
5. **Durée** : FCE : 90 min
6. **Justification** : La FCE a été choisie pour cette leçon parce qu'elle permet au cadet d'aider à enseigner une leçon dans un environnement sécuritaire et contrôlé. L'expérience de la FCE permet au cadet d'appliquer les compétences qu'il a apprises dans un contexte réaliste. Il réfléchit à l'expérience et reçoit de la rétroaction sur son rendement, ce qui lui donne une formation pour les expériences futures. Avec la FCE, le cadet développe un sens des responsabilités, ce qui aide son développement en tant que chef.
7. **Documents de référence** : S.O.
8. **Matériel d'instruction** : S.O.
9. **Matériel d'apprentissage** : Du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement.
10. **Modalités de contrôle** : S.O.

11. **Remarques :**

- a. Avant cet OCOM, l'officier de la phase doit communiquer avec l'officier de l'instruction pour veiller à ce que les cadets soient jumelés à un instructeur de phase un, deux ou trois dans le cadre d'une séance d'instruction régulière.
- b. Un certain nombre de facteurs peuvent exister, selon la taille du corps, faisant en sorte que tous les cadets de phase quatre ne soient pas disponibles en même temps pour cet OCOM. Dans de tels cas, il est important de minimiser l'absence du cadet des autres secteurs d'instruction. Par exemple, on peut prévoir que la moitié des cadets participeront à cet OCOM pendant que l'autre moitié participe à l'OCOM C421.01 (Faire une ceinture de manœuvrier), puis l'inverse pour la séance d'instruction suivante.
- c. Pendant cet OCOM, l'instructeur doit :
  - (1) donner une séance d'information au cadet avant de débiter la leçon ;
  - (2) affecter les tâches au cadet conformément au paragraphe 3 ;
  - (3) surveiller le cadet ;
  - (4) donner une rétroaction au cadet à la fin de la leçon.

**OCOM C409.04**

1. **Rendement** : Participer à un atelier créatif de planification de leçon
2. **Conditions** :
  - a. Éléments fournis :
    - (1) de la supervision,
    - (2) de l'aide au besoin.
  - b. Éléments non permis : S.O.
  - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme** : Le cadet doit participer à un atelier créatif de planification de leçon.
4. **Points d'enseignement** :

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Diriger une activité où les cadets doivent définir la créativité.	Activité en classe	15 min	C0-387 C0-389 C0-395
PE2	Demander aux cadets de participer à des activités qui célèbrent et encouragent la créativité.	Activité en classe	10 min	C0-375
PE3	Diriger une activité durant laquelle les cadets auront à identifier les avantages d'une leçon créative.	Activité en classe	15 min	C0-381 C0-383
PE4	Diriger une activité dans le cadre de laquelle les cadets auront à identifier les étapes du processus créatif.	Activité en classe	20 min	C0-377 C0-388
PE5	Diriger une activité dans le cadre de laquelle les cadets intégreront la créativité au processus de planification de leçon.	Activité en classe	20 min	C0-375 (p. 10 et 15) C0-385 C0-386

5. **Durée** :
  - a. Introduction et conclusion : 10 min
  - b. Activité en classe : 80 min
  - c. Durée totale : 90 min
6. **Justification** : Une activité en classe à été choisie pour cette leçon parce que c'est une façon interactive de stimuler l'esprit et de susciter l'intérêt des cadets pour le processus créatif et la façon d'intégrer la créativité au processus de planification de leçon.

**7. Documents de référence :**

- a. C0-375 ISBN 978-1-879097-10-0 Kagan, S. et Kagan, M. (2009). *Kagan cooperative learning*. San Clemente, Californie, Kagan Publishing.
- b. C0-377 Association canadienne de yachting. (2002). *Level 2 technical coach manual*. Kingston, Ontario, Association canadienne de yachting.
- c. C0-381 McDonald, E. (2006). *How to involve and engage students*. Extrait le 4 mars 2009 du site [www.education-world.com/a\\_curr/columnists/mcdonald/mcdonald007.shtml](http://www.education-world.com/a_curr/columnists/mcdonald/mcdonald007.shtml)
- d. C0-383 Bell, A. (2007). *Creating a learning centered environment–Introduction*. Extrait le 23 février 2009 du site [www.dialogueonlearning.tc3.edu/model/environment/Introduction-grp.htm](http://www.dialogueonlearning.tc3.edu/model/environment/Introduction-grp.htm)
- e. C0-385 Exalted Living. (2009). *Creativity on demand*. Extrait le 3 mars 2009 du site [www.exaltedliving.com/creativity.htm](http://www.exaltedliving.com/creativity.htm)
- f. C0-386 International Forum of Educational Technology & Society. (2006). *Integrating creativity into online university courses*. Extrait le 11 février 2009 du site [http://ifets.ieee.org/discussions/discuss\\_september2006.html](http://ifets.ieee.org/discussions/discuss_september2006.html)
- g. C0-387 Beals. G. (1998). *Thomas Edison "Quotes"*. Extrait le 9 mars 2009 du site [www.thomasedison.com/index.html](http://www.thomasedison.com/index.html)
- h. C0-388 Schoenherr, N. (2007). *Being more creative in everyday life is simple, says author of 'Group Genius'*. Extrait le 10 mars 2009 du site <http://news-innfo.wustl.edu/tips/page/normal/9421.html>
- i. C0-389 Soria, R. (2009). *How to think like a genius*. Extrait le 9 mars 2009 du site [www.creativity-portal.com/howto/a/davinci/genius.html](http://www.creativity-portal.com/howto/a/davinci/genius.html)
- j. C0-395 MindTools. (2009). *Approaches to creativity*. Extrait le 16 mars 2009 du site [www.mindtools.com/pages/article/newCT\\_00.htm](http://www.mindtools.com/pages/article/newCT_00.htm)

**8. Matériel d'instruction :**

- a. du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement,
- b. les feuilles de travail Mélangeur,
- c. le corrigé des feuilles de travail Mélangeur,
- d. les feuilles de travail Illustrez ceci,
- e. les feuilles de travail Clichés,
- f. les documents de cours Célébrez les succès,
- g. les feuilles de travail Les leçons sur les avantages de la créativité,
- h. le corrigé Les leçons sur les avantages de la créativité,
- i. les bandes de phrases Les leçons sur les avantages de la créativité,
- j. les documents de cours Le processus créatif,
- k. les feuilles de travail Analogie forcée,
- l. le corrigé Analogie forcée,

- m. les cases de jumelage vides,
- n. les documents de cours Façons d'intégrer la créativité,
- o. des feuilles pour tableau de papier,
- p. des marqueurs,
- q. un lecteur de disques compacts.

9. **Matériel d'apprentissage :**

- a. du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement,
- b. les feuilles de travail Mélangeur,
- c. le corrigé des feuilles de travail Mélangeur,
- d. les feuilles de travail Illustrez ceci,
- e. les feuilles de travail Clichés,
- f. les documents de cours Célébrez les succès,
- g. les feuilles de travail Les leçons sur les avantages de la créativité,
- h. le corrigé Les leçons sur les avantages de la créativité,
- i. les bandes de phrases Les leçons sur les avantages de la créativité,
- j. les documents de cours Le processus créatif,
- k. les feuilles de travail Analogie forcée,
- l. le corrigé Analogie forcée,
- m. les cases de jumelage vides,
- n. les documents de cours Façons d'intégrer la créativité,
- o. des feuilles pour tableau de papier,
- p. des marqueurs,
- q. un lecteur de disques compacts.

10. **Modalités de contrôle :** S.O.

11. **Remarques :**

- a. Cet OCOM devrait se dérouler pendant une séance d'instruction.
- b. Cet OCOM doit être réalisé après l'OCOM M409.05 (Enseigner une leçon de 30 minutes).

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

**OCOM C409.05**

1. **Rendement** : Agir à titre d'instructeur adjoint d'exercice militaire
2. **Conditions** :
  - a. Éléments fournis :
    - (1) de la supervision,
    - (2) de l'aide au besoin.
  - b. Éléments non permis : S.O.
  - c. Conditions environnementales : Une salle d'exercices ou un terrain de parade en plein air (dans des conditions météorologiques favorables).
3. **Norme** : Le cadet à titre d'instructeur adjoint d'exercice militaire, y compris :
  - a. préparer le matériel d'instruction au besoin ;
  - b. aider à enseigner la leçon ;
  - c. superviser les cadets ;
  - d. fournir de l'aide au besoin ;
  - e. se procurer le matériel d'instruction au besoin.
4. **Points d'enseignement** : Demander aux cadets d'agir comme instructeur adjoint d'exercice militaire pendant la formation en cours d'emploi (FCE), y compris :
  - a. préparer le matériel d'instruction au besoin ;
  - b. aider à enseigner la leçon ;
  - c. superviser les cadets ;
  - d. fournir de l'aide au besoin ;
  - e. se procurer le matériel d'instruction au besoin.
5. **Durée** : FCE : 90 min
6. **Justification** : La FCE a été choisie pour cette leçon parce qu'elle permet au cadet d'aider à enseigner une leçon d'exercice militaire dans un environnement sécuritaire et contrôlé. L'expérience de la FCE permet au cadet d'appliquer les compétences qu'il a apprises dans un contexte réaliste. Il réfléchit à l'expérience et reçoit de la rétroaction sur son rendement, ce qui lui donne une formation pour les expériences futures. Avec la FCE, le cadet développe un sens des responsabilités, ce qui aide son développement en tant que chef.
7. **Documents de référence** : S.O.
8. **Matériel d'instruction** : S.O.
9. **Matériel d'apprentissage** : Du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement.
10. **Modalités de contrôle** : S.O.

11. **Remarques :**

- a. Avant cet OCOM, l'officier du cours doit communiquer avec l'officier de l'instruction pour veiller à ce que les cadets soient jumelés à un instructeur de phase un, deux ou trois dans le cadre d'une séance d'instruction régulière.
- b. Un certain nombre de facteurs peuvent exister, selon la taille du corps, faisant en sorte que tous les cadets de phase quatre ne soient pas disponibles en même temps pour cet OCOM. Dans de tels cas, il est important de minimiser l'absence du cadet des autres secteurs d'instruction. Par exemple, on peut prévoir que la moitié des cadets participeront à cet OCOM pendant que l'autre moitié participe à l'OCOM C421.01 (faire une ceinture de manœuvrier), puis l'inverse pour la séance d'instruction suivante.
- c. Pendant cet OCOM, l'instructeur doit :
  - (1) donner une séance d'information au cadet avant de débiter la leçon ;
  - (2) affecter les tâches au cadet conformément au paragraphe 3 ;
  - (3) surveiller le cadet ;
  - (4) donner une rétroaction au cadet à la fin de la leçon.

**OCOM C409.06**

1. **Rendement** : Enseigner une leçon d'exercice militaire de 30 minutes
2. **Conditions** :
  - a. Éléments fournis :
    - (1) une description de leçon,
    - (2) un guide pédagogique,
    - (3) de la supervision.
  - b. Éléments non permis : De l'aide.
  - c. Conditions environnementales : Une salle d'exercices ou un terrain de parade en plein air (dans des conditions météorologiques favorables).
3. **Norme** : Conformément aux instructions de la publication A-PD-201-000/PT-001, *Manuel de l'exercice et du cérémonial des Forces canadiennes*, le cadet doit enseigner une leçon d'exercice militaire de 30 minutes de la façon suivante :
  - a. préparer la leçon ;
  - b. Introduire la leçon ;
  - c. présenter la matière de la leçon ;
  - d. appliquer la séquence d'instruction d'exercice militaire ;
  - e. confirmer les habiletés apprises pendant la leçon ;
  - f. appliquer la leçon.
4. **Points d'enseignement** : Superviser pendant que les cadets enseignent une leçon d'exercice militaire de 30 minutes.
5. **Durée** :
 

a. Introduction et conclusion :	5 min
b. Activité pratique :	85 min
c. Durée totale :	90 min
6. **Justification** : Une activité pratique a été choisie pour cette leçon, parce que c'est une façon interactive de permettre aux cadets de perfectionner les techniques d'instruction de l'exercice militaire dans un environnement sécuritaire et contrôlé.
7. **Documents de référence** : A0-002 A-PD-201-000/PT-000, Directeur - Histoire et patrimoine 3-2. (2005). *Manuel de l'exercice et du cérémonial des Forces canadiennes*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.
8. **Matériel d'instruction** : Formulaire d'évaluation sur les techniques d'instruction de l'exercices militaires.
9. **Matériel d'apprentissage** : Formulaire d'évaluation sur les techniques d'instruction des exercices militaires.
10. **Modalités de contrôle** : S.O.

11. **Remarques :**

- a. Le présent OCOM doit être enseigné après l'OCOM C309.04 (Identifier les formations pour l'instruction d'exercice militaire), l'OCOM C309.05 (Planifier une leçon d'exercice militaire) et l'OCOM C309.06 (Enseigner une leçon d'exercice militaire de 15 minutes).
- b. Les cadets doivent enseigner aux cadets du programme de phase un ou deux dans le cadre d'une séance d'instruction régulière.
- c. L'officier de la phase doit communiquer avec l'officier d'instruction pour :
  - (1) intégrer les cadets de phase quatre au calendrier de l'instructeur;
  - (2) veiller à ce qu'une leçon soit attribuée aux cadets au moins une semaine avant la réalisation du présent OCOM, y compris :
    - (a) une description de leçon,
    - (b) un guide pédagogique.
- d. Du temps de planification de la leçon pour cet OCOM est disponible dans l'OCOM C309.05 (Planifier une leçon d'exercice militaire), si l'officier du cours estime que c'est nécessaire.
- e. Ajuster l'attribution des périodes concernant le présent OCOM si les trois périodes ne sont pas nécessaires pour que chaque cadet de phase quatre enseigne une leçon d'exercice militaire de 30 minutes.

**OREN 420**

1. **Rendement** : Décrire les aspects de la Marine canadienne et du milieu maritime
2. **Conditions** :
  - a. Éléments fournis :
    - (1) de la supervision,
    - (2) de l'aide au besoin.
  - b. Éléments non permis : S.O.
  - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme** : Le cadet décrira les aspects historiques de la Marine canadienne et du milieu civil maritime, y compris :
  - a. les organismes maritimes civils,
  - b. les opérations navales courantes.
4. **Remarques** : S.O.
5. **Matière complémentaire** :
  - a. La matière complémentaire liée à cet OREN est conçue de façon à accroître les connaissances du cadet en ce qui a trait à la Marine canadienne et au milieu maritime par l'entremise d'un éventail d'activités :
    - (1) OCOM C420.01 (Décrire les organismes et les institutions maritimes civiles),
    - (2) OCOM C420.02 (Décrire Pêches et Océans Canada),
    - (3) OCOM C420.03 (Participer à une discussion ou une présentation sur les commémorations du Jour J),
    - (4) OCOM C420.04 (Participer à une présentation donnée par un conférencier invité d'un organisme maritime civil).
  - b. On peut choisir une partie de la matière complémentaire qui a été enseignée dans le cadre des phases précédentes comme instruction complémentaire de la phase quatre, plus précisément :
    - (1) l'OCOM C320.01 (Participer à une discussion ou une présentation sur un événement commémoratif de la Marine),
    - (2) l'OCOM C320.02 (Décrire le Service féminin de la Marine royale du Canada [WRCNS]),
    - (3) l'OCOM C320.03 (Décrire l'aéronavale canadienne).
    - (4) l'OCOM C220.01 (Reconnaître le rôle de la marine marchande),
    - (5) l'OCOM C220.02 (Reconnaître le rôle du Canada dans la bataille de l'Atlantique),
    - (6) l'OCOM C220.03 (Reconnaître les activités navales de la Seconde Guerre mondiale),
    - (7) l'OCOM C120.01 (Visiter les sites Web de la Marine canadienne),

- (8) l'OCOM C120.02 (Identifier les types de navires civils),
  - (9) l'OCOM C120.03 (Examiner l'histoire de la Marine canadienne),
- c. Lorsque l'instruction complémentaire des phases précédentes est choisie, le personnel d'instruction doit réviser l'objectif de rendement, la description de la leçon et le guide pédagogique pertinents.

**OCOM M420.01**

1. **Rendement** : Décrire les opérations navales actuelles
2. **Conditions** :
  - a. Éléments fournis :
    - (1) de la supervision,
    - (2) de l'aide au besoin.
  - b. Éléments non permis : S.O.
  - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme** : Le cadet doit décrire :
  - a. les opérations navales internationales courantes,
  - b. la souveraineté dans l'Arctique.
4. **Points d'enseignement** : Diriger une activité en classe où les cadets doivent décrire les opérations navales courantes, y compris :
  - a. domestiques,
  - b. internationales,
  - c. de souveraineté dans l'Arctique.
5. **Durée** :
 

a. Introduction et conclusion :	5 min
b. Activité en classe :	25 min
c. Durée totale :	30 min
6. **Justification** : Une activité en classe a été choisie pour cette leçon parce que c'est une façon interactive de stimuler l'esprit et l'intérêt des cadets à propos des opérations navales courantes.
7. **Documents de référence** :
  - a. A1-044 Ministère de la Défense nationale. (2006). *Opération interarmée et intégrée des FC dans l'est de l'Arctique canadien*. Extrait le 12 février 2008 du site [http://www.dnd.ca/site/newsroom/view\\_news\\_f.asp?id=2023](http://www.dnd.ca/site/newsroom/view_news_f.asp?id=2023)
  - b. A1-045 Ministère de la Défense nationale. (2007). *Les Forces canadiennes complètent l'opération la plus grande dans le nord*. Extrait le 12 février 2008 du site [http://www.mdn.ca/site/newsroom/view\\_news\\_f.asp?id=2422](http://www.mdn.ca/site/newsroom/view_news_f.asp?id=2422)
  - c. A1-070 Huebert, Rob. *La sécurité maritime dans l'Arctique canadien : reprise des activités dans le troisième océan du Canada*. Extrait le 5 avril 2009 du site <http://www.journal.forces.gc.ca/vo8/no2/huebert-fra.asp>
  - d. A1-071 Défense nationale. (2004). *La dimension maritime de la sécurité et de la défense du Canada*. Extrait le 25 mars 2009 du site <http://www.journal.forces.gc.ca/vo5/no3/policy-police-01-fra.asp>

- e. A1-072 Défense nationale. (2008). *Le CEMD visite le HMCS Ville de Québec*. Extrait le 24 mars 2009 du site [http://www.navy.forces.gc.ca/villedequébec/2/2-s\\_fra.asp?category=269](http://www.navy.forces.gc.ca/villedequébec/2/2-s_fra.asp?category=269)
- f. A1-073 Défense nationale. (2008). *Une frégate canadienne prolonge son soutien à l'opération humanitaire du PAM*. Extrait le 24 mars 2009 du site <http://www.comfec-cefcom.forces.gc.ca/pa-ap/nr-sp/doc-fra.asp?id=2783>
- g. A1-074 Collège des Forces canadiennes. (2006). *Canada's Arctic maritime security: Concrete actions or smoke and mirrors*. Extrait le 6 mars 2009 du site <http://wps.cfc.forces.gc.ca/papers/csc/csc32/exnh/devillers.doc>
- h. A1-075 Défense nationale. (2009). *HMCS FREDERICTON supports RCMP in drug seizure*. Extrait le 6 avril 2009 du site [http://www.navy.forces.gc.ca/Fredericton/2/2-s\\_eng.asp?category=147&title=3889](http://www.navy.forces.gc.ca/Fredericton/2/2-s_eng.asp?category=147&title=3889)
- i. A1-076 Défense nationale. (2009). *Opération SEXTANT*. Extrait le 25 mars 2009 du site <http://www.comfec-cefcom.forces.gc.ca/pa-ap/ops/sextant/index-fra.asp>
- j. A1-077 Défense nationale. (2009). *Opération ALTAIR*. Extrait le 25 mars 2009 du site <http://www.comfec-cefcom.forces.gc.ca/pa-ap/ops/altair/index-fra.asp>
- k. C1-135 Canadian American Strategic Review. (2007). *Armed naval icebreakers—The Arctic / offshore patrol ships*. Extrait le 12 février 2008 du site <http://www.sfu.ca/casr/doc-dnd-icebreaker.htm>
- l. C1-136 Canadian American Strategic Review. (2007). *Canada announces deepwater port at Nanisivik on Baffin Island & army base at Resolute—Key points on North West Passage*. Extrait le 12 février 2008 du site <http://www.sfu.ca/casr/id-arctic-empires-2.htm>
- m. C1-196 CBC. Manitoba. *Arctic could be ice-free in summer in 15 years: Conference*. Extrait le 4 avril 2009 du site [http://www.cbc.ca/manitoba/story/mb\\_arctic-ice-20060215.html](http://www.cbc.ca/manitoba/story/mb_arctic-ice-20060215.html)
- n. C1-197 Huebert, R. (2003). *Northern interests and Canadian foreign policy: Paper prepared for Canadian Defence and Foreign Affairs Institute, 2003*. Extrait le 4 avril 2009 du site <http://www.cdfai.org/PDF/Northern%20Interests%20and%20Canadian%20Foreign%20Policy.pdf>
- o. C1-199 Reuters. (27 mars 2009). *Russia to boost Arctic troops to defend resources*. Extrait le 30 mars 2009 du site <http://www.reuters.com/article/environmentNews/iDUSTRE52P5NS20090327>
- p. C1-200 Huffington Post. (27 mars 2009). *Russia to create Arctic military force*. Extrait le 30 mars 2009 du site <http://www.huffingtonpost.com/huff-wires/20090327/eu-russia-arctic-claim/>
- q. C1-201 CTV. (5 avril 2009). *HMCS Winnipeg thwarts Arabian Sea pirate attack*. Extrait le 6 avril 2009 du site [http://www.ctv.ca/servlet/ArticleNews/story/CTVNews/20090405/pirate\\_attack\\_090405/20090405?hub=TopStories](http://www.ctv.ca/servlet/ArticleNews/story/CTVNews/20090405/pirate_attack_090405/20090405?hub=TopStories)
- r. C1-202 British Broadcasting Corporation. (2009). *Somali pirates free arms ship*. Extrait le 6 avril 2009 du site <http://news.bbc.co.uk/2/hi/Africa/7871510.stm>
- s. C1-203 Council on Foreign Relations. (2009). *Combating maritime piracy*. Extrait le 25 mars 2009 du site <http://www.cfr.org/publication/18376/>
- t. C1-204 United States Navy. (2009). *Deterring piracy at sea*. Extrait le 25 mars 2009 du site <http://www.navy.mil/search/display.asp?story.id=41854>

- u. C1-205 CTV. (2009). *RCMP seize 22.5 tonnes of hashish in sting*. Extrait le 6 avril 2009 du site [http://www.ctv.ca/servlet/ArticleNews/story/CTVNews/20060605/rcmp\\_hashsting\\_060605/20060605?hub=CTVNewsAt11](http://www.ctv.ca/servlet/ArticleNews/story/CTVNews/20060605/rcmp_hashsting_060605/20060605?hub=CTVNewsAt11)
  - v. C1-206 New York Times. (2009). *U.S. Captain is hostage of pirates; navy ship arrives*. Extrait le 6 avril 2009 du site <http://www.nytimes.com/2009/04/09/world/Africa/09pirates.html?ref=global-home>
8. **Matériel d’instruction** : Du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur) approprié à la salle de classe et au secteur d’entraînement.
9. **Matériel d’apprentissage** :
- a. les feuilles de renseignements sur les opérations navales,
  - b. des feuilles pour tableau de papier,
  - c. des marqueurs de couleur,
  - d. des stylos et des crayons.
10. **Modalités de contrôle** : S.O.
11. **Remarques** : L’instructeur doit effectuer une recherche sur les opérations navales courantes et mettre au besoin la présente leçon à jour.

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

**OCOM M420.02**

1. **Rendement** : Décrire la modernisation de la Marine canadienne
2. **Conditions** :
  - a. Éléments fournis :
    - (1) de la supervision,
    - (2) de l'aide au besoin.
  - b. Éléments non permis : S.O.
  - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme** : Le cadet doit décrire :
  - a. les plans d'approvisionnement navals du Canada,
  - b. la modernisation de la flotte navale du Canada.
4. **Points d'enseignement** : Diriger une activité en classe où les cadets auront à :

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Décrire la modernisation de la Marine canadienne.	Activité en classe	20 min	A1-065 A1-078 A1-079 A1-080 A1-081 A1-082 C1-184 C1-185 C1-198 C1-208 C1-209 C1-210
PE2	Identifier les besoins futurs de la Marine canadienne.	Exposé interactif	5 min	A1-082 C1-207 C1-211 C1-212

5. **Durée :**

- |    |                              |        |
|----|------------------------------|--------|
| a. | Introduction et conclusion : | 5 min  |
| b. | Activité en classe :         | 20 min |
| c. | Exposé interactif :          | 5 min  |
| d. | Durée totale :               | 30 min |

6. **Justification :**

- Une activité en classe a été choisie pour le PE 1 parce que c'est une façon interactive de stimuler l'esprit et l'intérêt des cadets à propos de la modernisation de la Marine canadienne.
- Un exposé interactif a été choisi pour le PE 2 parce qu'il stimule l'esprit et l'intérêt des cadets à propos des besoins futurs de la Marine canadienne.

7. **Documents de référence :**

- A1-065 Ministère de la Défense nationale. (2008). *Modernisation de la classe Halifax*. Extrait le 27 janvier 2009 du site <http://www.forces.gc.ca/aete/modernisationdelaclassahalifax-modernizedhalifaxclass-fra.asp>
- A1-078 Ministère de la Défense nationale. (2009). *La Marine de demain : La marine dont le Canada a besoin*. Extrait le 2 février 2009 du site [http://www.navy.forces.gc.ca/cms/10/10-a\\_fra.asp?category=24&pid=285](http://www.navy.forces.gc.ca/cms/10/10-a_fra.asp?category=24&pid=285)
- A1-079 Ministère de la Défense nationale. (2009). *Navires de soutien interarmées : Livret et renseignements*. Extrait le 2 février 2009 du site [http://www.navy.forces.gc.ca/cms/10/10-a\\_fra.asp?category=24&pid=463](http://www.navy.forces.gc.ca/cms/10/10-a_fra.asp?category=24&pid=463)
- A1-080 Ministère de la Défense nationale. (2007). *Le CH-148 Cyclone : Documentation*. Extrait le 21 avril 2009 du site <http://www.airforce.forces.gc.ca/v2/equip/ch148/bgd-doc-fra.asp>
- A1-081 Ministère de la Défense nationale. (2007). *Navires de patrouille extracôtiers / de l'Arctique*. Extrait le 18 avril 2009 du site <http://www.forces.gc.ca/site/news-nouvelles/news-nouvelles-fra.asp?cat=00&pid=2370>
- A1-082 Défense nationale. (2009). *La Marine de demain : Les sous-marins : des atouts indispensables*. Extrait le 2 mars 2009 du site [http://www.navy.forces.gc.ca/cms/10/10-a\\_fra.asp?category=24&pid=290](http://www.navy.forces.gc.ca/cms/10/10-a_fra.asp?category=24&pid=290)
- C1-184 Travaux publics et des Services gouvernementaux Canada. (2008). *Modernisation des frégates de la classe Halifax*. Extrait le 27 janvier 2009 du site <http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/bulletin/fa-db/2008/2008-01/2008-01-002-fra.html>
- C1-185 Yahoo Finance. (2009). *L-3 awarded \$61 million contract for Canadian Halifax class frigate upgrade*. Extrait le 27 janvier 2009 du site <http://biz.yahoo.com/bw/090108/20090108005758.html?.v=1>
- C1-198 Cdnmilitary. (2008). *Joint support ship terminated*. Extrait le 8 février 2009 du site <http://www.cdnmilitary.ca/index.php?p=65>
- C1-207 Cdnmilitary. (2008). *One Victoria class submarine until 2009*. Extrait le 8 février 2009 du site <http://www.cdnmilitary.ca/index.php?p=57>
- C1-208 Cdnmilitary. (2008). *The frigate life extension programme*. Extrait le 8 février 2009 du site <http://www.cdnmilitary.ca/index.php?p=22>

- l. C1-209 Canadian American Strategic Review. (2007). *Armed naval icebreakers - DND / CF news release - 10 July 2007*. Extrait le 27 janvier 2009 du site <http://www.casr.ca/doc-dnd-icebreaker.htm>
- m. C1-210 Canadian American Strategic Review. (2008). Canadian Forces maritime helicopter project - Communiqué de presse – décembre 2008. Extrait le 20 avril 2009 du site <http://www.casr.ca/doc-news-cyclone-amendment.htm>
- n. C1-211 Cdnmilitary. (2008). *The Canadian Navy of 2025*. Extrait le 8 février 2009 du site <http://www.cdnmilitary.ca/index.php?p=16>
- o. C1-212 The Ottawa Citizen. (2008). *Cdn. Submarine fleet cut to one until late 2009, minister's note says*. Extrait le 24 avril 2009 du site <http://www2.canada.com/components/print.aspx?id=35ecf942-de27-4a2c-bbd3-d0393f766f01>

8. **Matériel d'instruction :**

- a. du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement,
- b. les feuilles de renseignements sur la modernisation de la Marine canadienne,
- c. les feuilles de questions sur la modernisation de la Marine canadienne,
- d. les cartes de bingo sur la modernisation de la Marine canadienne,
- e. la clé de correction des cartes de bingo sur la modernisation de la Marine canadienne,
- f. un chronomètre,
- g. un sifflet.

9. **Matériel d'apprentissage :**

- a. les feuilles de renseignements sur la modernisation de la Marine canadienne,
- b. les feuilles de questions sur la modernisation de la Marine canadienne,
- c. les cartes de bingo sur la modernisation de la Marine canadienne,
- d. des stylos et des crayons,
- e. des surligneurs.

10. **Modalités de contrôle :** S.O.

11. **Remarques :** L'instructeur doit effectuer une recherche sur la modernisation de la Marine canadienne et mettre au besoin la présente leçon à jour.

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

**OCOM M420.03**

1. **Rendement** : Décrire la Garde côtière canadienne (GCC)
2. **Conditions** :
  - a. Éléments fournis :
    - (1) de la supervision,
    - (2) de l'aide au besoin.
  - b. Éléments non permis : S.O.
  - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme** : Le cadet doit décrire la GCC, y compris :
  - a. l'organisation,
  - b. le mandat,
  - c. les dossiers stratégiques,
  - d. les régions.
4. **Points d'enseignement** : Diriger une activité en classe où les cadets doivent décrire la GCC, y compris :
  - a. l'organisation,
  - b. le mandat,
  - c. les dossiers stratégiques,
  - d. les régions.
5. **Durée** :
 

a. Introduction et conclusion :	5 min
b. Activité en classe :	25 min
c. Durée totale :	30 min
6. **Justification** : Une activité en classe a été choisie pour cette leçon parce que c'est une façon interactive de stimuler l'esprit et l'intérêt des cadets à propos de la GCC.
7. **Documents de référence** :
  - a. C1-189 Pêches et Océans Canada. (2008). La Garde côtière canadienne - Plan d'activité 2008-2011. Extrait le 25 février 2009 du site <http://www.ccg-gcc.gc.ca>
  - b. C1-189 Pêches et Océans Canada. (2008). La Garde côtière canadienne - Plan stratégique des ressources humaines 2008-2011. Extrait le 25 mars 2009 du site [http://www.ccg-gcc.gc/folios/00018/docs/ccg\\_hrplan0811-fra.pdf](http://www.ccg-gcc.gc/folios/00018/docs/ccg_hrplan0811-fra.pdf)
  - c. C1-189 Pêches et Océans Canada. (2007). *Canadian Coast Guard, safety first, service always, business plan 2007 - 2010*. Extrait le 25 mars 2009 du site [http://www.ccg-gcc.gc/folios/00018/docs/Business\\_Plan\\_v19-eng.pdf](http://www.ccg-gcc.gc/folios/00018/docs/Business_Plan_v19-eng.pdf)

8. **Matériel d'instruction** : Du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement.
9. **Matériel d'apprentissage** :
  - a. les feuilles de renseignements sur la Garde côtière canadienne,
  - b. des feuilles pour tableau de papier,
  - c. des marqueurs de couleur,
  - d. des stylos et des crayons.
  - e. la feuille de travail Le jour J et la Bataille de Normandie
  - f. le corrigé de la feuille de travail Le jour J et la Bataille de Normandie
10. **Modalités de contrôle** : S.O.
11. **Remarques** : S.O.

**OCOM M420.04**

1. **Rendement** : Décrire Transport Canada en tant qu'organisme maritime
2. **Conditions** :
  - a. Éléments fournis :
    - (1) de la supervision,
    - (2) de l'aide au besoin.
  - b. Éléments non permis : S.O.
  - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme** : Le cadet doit décrire le rôle de Transports Canada dans la réglementation du transport maritime et de la sécurité des bateaux.
4. **Points d'enseignement** : Diriger une activité en classe où les cadets doivent décrire le rôle de Transports Canada dans la réglementation du transport maritime et de la sécurité des bateaux.
5. **Durée** :
  - a. Introduction et conclusion : 5 min
  - b. Activité en classe : 25 min
  - c. Durée totale : 30 min
6. **Justification** : Une activité en classe a été choisie pour cette leçon parce que c'est une façon interactive de stimuler l'esprit et l'intérêt des cadets à propos de Transports Canada en tant qu'organisme maritime.
7. **Documents de référence** : C1-195 Transports Canada. (2009). Au sujet de Transports Canada. Extrait le 26 mars 2009 du site <http://www.tc.gc.ca/fra/sujet-menu.htm>
8. **Matériel d'instruction** :
  - a. du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement,
  - b. les feuilles de renseignements sur Transports Canada.
9. **Matériel d'apprentissage** :
  - a. les feuilles de renseignements sur Transports Canada,
  - b. des feuilles pour tableau de papier,
  - c. des marqueurs de couleur,
  - d. des stylos et des crayons.
10. **Modalités de contrôle** : S.O.
11. **Remarques** : S.O.

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

**OCOM C420.01**

1. **Rendement** : Décrire Pêches et Océans Canada (MPO)
2. **Conditions** :
  - a. Éléments fournis :
    - (1) de la supervision,
    - (2) de l'aide au besoin.
  - b. Éléments non permis : S.O.
  - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme** : Le cadet doit décrire le MPO, y compris :
  - a. l'organisation,
  - b. les dossiers stratégiques,
  - c. le mandat,
  - d. les régions.
4. **Points d'enseignement** : Diriger une activité en classe où les cadets doivent décrire le MPO, y compris :
  - a. l'organisation,
  - b. les dossiers stratégiques,
  - c. le mandat,
  - d. les régions.
5. **Durée** :
 

a. Introduction et conclusion :	5 min
b. Activité en classe :	25 min
c. Durée totale :	30 min
6. **Justification** : Une activité en classe a été choisie pour cette leçon parce que c'est une façon interactive de stimuler l'esprit et l'intérêt des cadets à propos du MPO.
7. **Documents de référence** :
  - a. C1-189 Pêches et Océans Canada. (2008). *Structure organisationnelle*. Extrait le 24 mars 2009 du site <http://www.dfo-mpo.gc.ca/us-nous/organisation-fra.htm>
  - b. C1-189 Pêches et Océans Canada. (2008). *Plan stratégique de 2005-2010 : Nos eaux, notre avenir*. Extrait le 24 mars 2009 du site <http://www.dfo-mpo.gc.ca/dfo-mpo/plan-fra.htm>
  - c. C1-189 Pêches et Océans Canada. (2008). *Régions*. Extrait le 24 mars 2009 du site <http://www.dfo-mpo.gc.ca/regions-fra.htm>

8. **Matériel d'instruction :**

- a. du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement,
- b. les feuilles de renseignements sur Pêches et Océans Canada.

9. **Matériel d'apprentissage :**

- a. les feuilles de renseignements sur Pêches et Océans Canada (MPO),
- b. des feuilles pour tableau de papier,
- c. des marqueurs de couleur,
- d. des stylos et des crayons.

10. **Modalités de contrôle :** S.O.

11. **Remarques :** S.O.

**OCOM C420.02**

1. **Rendement** : Décrire les agences et les institutions maritimes civiles
2. **Conditions** :
  - a. Éléments fournis :
    - (1) de la supervision,
    - (2) de l'aide au besoin.
  - b. Éléments non permis : S.O.
  - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme** : Le cadet doit décrire les institutions et les organismes maritimes civils, y compris :
  - a. les Escadrilles canadiennes de plaisance (ECP),
  - b. la mission des gens de mer,
  - c. les institutions et les collèges maritimes,
  - d. les administrations de pilotage.
4. **Points d'enseignement** : Diriger une activité en classe où les cadets doivent décrire les institutions et les organismes maritimes civils, y compris :
  - a. les ECP,
  - b. la mission des gens de mer,
  - c. les institutions et les collèges maritimes,
  - d. les administrations de pilotage.
5. **Durée** :
 

a. Introduction et conclusion :	5 min
b. Activité en classe :	25 min
c. Durée totale :	30 min
6. **Justification** : Une activité en classe a été choisie pour cette leçon parce que c'est une façon interactive de stimuler l'esprit et l'intérêt des cadets à propos des institutions et des organismes maritimes civils.
7. **Documents de référence** :
  - a. C1-214 Escadrilles canadiennes de plaisance. (2009). Escadrilles canadiennes de plaisance. Extrait le 6 avril 2009 du site <http://www.cps-ecp.ca/> [à déterminer]
  - b. C1-215 Gouvernement du Canada. (2009). Administration de pilotage de l'Atlantique. Extrait le 6 avril 2009 du site <http://www.atlanticpilotage.com/fra/index.html>
  - c. C1-216 Gouvernement du Canada. (2009). Administration de pilotage de l'Atlantique Canada. Extrait le 6 avril 2009 du site <http://www.infosource.gc.ca/inst/paa/fed00-fra.asp>

- d. C1-216 Gouvernement du Canada. (2009). Administration de pilotage des Laurentides Canada. Extrait le 6 avril 2009 du site <http://www.infosource.gc.ca/inst/pal/fed00-fra.asp>
- e. C1-216 Gouvernement du Canada. (2009). Administration de pilotage du Pacifique Canada. Extrait le 6 avril 2009 du site <http://www.infosource.gc.ca/inst/pap/fed00-fra.asp>
- f. C1-216 Gouvernement du Canada. (2009). Administration de pilotage des Grands Lacs Canada. Extrait le 6 avril 2009 du site <http://www.infosource.gc.ca/inst/paa/fed00-fra.asp>
- g. C1-217 Seafarers' International Research Center. (2007). *Reviewing seafarers' welfare at sea & ashore*. Extrait le 20 avril 2009 du site <http://www.sirc.cf.ac.uk/The%20Sea/186%20mar-apr%2007.pdf>
- h. C1-218 Mission to Seafarers. (2006). *Mission to seafarers history alongside world events*. Extrait le 24 avril 2009 du site <http://www.missiontoseafarers.org/timeline.php>
- i. C1-219 International Shipping Federation. (2009). *The international shipping industry*. Extrait le 28 avril 2009 du site <http://www.marisec.org/careers/shipping.htm>

8. **Matériel d'instruction :**

- a. du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement,
- b. les feuilles de renseignements sur les institutions et les organismes maritimes civils
- c. les feuilles de questions sur les institutions et les organismes maritimes civils
- d. les cartes de bingo sur les institutions et les organismes maritimes civils
- e. le corrigé des cartes de bingo sur les institutions et les organismes maritimes civils
- f. un chronomètre,
- g. un sifflet.

9. **Matériel d'apprentissage :**

- a. les feuilles de renseignements sur les institutions et les organismes maritimes civils
- b. les feuilles de questions sur les institutions et les organismes maritimes civils
- c. les cartes de bingo sur les institutions et les organismes maritimes civils
- d. des stylos et des crayons,
- e. des surligneurs.

10. **Modalités de contrôle :** S.O.

11. **Remarques :** S.O.

**OCOM C420.03**

1. **Rendement** : Décrire le jour J et la Bataille de Normandie
2. **Conditions** :
  - a. Éléments fournis :
    - (1) de la supervision,
    - (2) de l'aide au besoin.
  - b. Éléments non permis : S.O.
  - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme** : Le cadet doit décrire le jour J et la Bataille de Normandie.
4. **Points d'enseignement** :

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Diriger une activité en classe où les cadets doivent décrire le jour J et la Bataille de Normandie.	Activité en classe	20 min	C1-193 C1-194 C1-220
PE2	Identifier les commémorations internationales, nationales et provinciales du jour J.	Exposé interactif	5 min	C1-192 C1-195

5. **Durée** :
  - a. Introduction et conclusion : 5 min
  - b. Activité en classe : 20 min
  - c. Exposé interactif : 5 min
  - d. Durée totale : 30 min
6. **Justification** :
  - a. Une activité en classe a été choisie pour le PE 1 parce que c'est une façon interactive qui permet aux cadets de décrire l'importance du jour J et de la Bataille de Normandie.
  - b. Un exposé interactif a été choisi pour le PE 2 car il permet à l'instructeur d'expliquer l'importance des événements commémoratifs du jour J et de susciter l'intérêt des cadets à ce sujet.
7. **Documents de référence** :
  - a. C1-192 Centre Juno Beach. (2004). *Le jour J : le juin 1944*. Extrait le 30 mars 2009 du site <http://www.junobeach.org>.
  - b. C1-193 Roland, R. (2003). *D-Day Canada's role*. CBC News Online. Extrait le 31 mars 2009 du site <http://www.cbc.ca/news/dday/>

- c. C1-194 Ministère du Patrimoine canadien (2003). *La démocratie en guerre : Les journaux canadiens et la seconde guerre mondiale*. Extrait le 31 mars 2009 du site <http://www.museedelaguerre.ca/mcg/accueil>
- d. C1-220 Anciens combattants Canada. (2004). *Le jour J et la Bataille de Normandie*. Extrait le 31 mars 2009 du site <http://www.vac-acc.gc.ca/youth/sub.cfmsource=feature/normandy04/norm-educators/>

8. **Matériel d’instruction :**

- a. du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur) approprié à la salle de classe et au secteur d’entraînement,
- b. une diapositive de la carte de la plage de Normandie,
- c. une diapositive des soldats canadiens qui débarquent sur la plage Juno,
- d. le document de cours *Le Canada se souvient*,
- e. la feuille de travail *Le jour J et la Bataille de Normandie*,
- f. la clé de correction de la feuille de travail *Le jour J et la Bataille de Normandie*.

9. **Matériel d’apprentissage :**

- a. le document de cours *Le Canada se souvient*,
- b. la feuille de travail *Le jour J et la Bataille de Normandie*.

10. **Modalités de contrôle :** S.O.

11. **Remarques :** On peut faire appel à un conférencier invité pour donner cette leçon.

**OCOM C420.04**

1. **Rendement** : Participer à une présentation donnée par un conférencier invité d'un organisme maritime civil
2. **Conditions** :
  - a. Éléments fournis :
    - (1) de la supervision,
    - (2) de l'aide au besoin.
  - b. Éléments non permis : S.O.
  - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme** : Le cadet doit participer à une présentation donnée par un conférencier invité pour prendre conscience du rôle local d'un organisme maritime civil.
4. **Points d'enseignement** : On demande au conférencier invité de donner de l'information à propos :
  - a. du rôle de l'organisme maritime civil,
  - b. du poste qu'il occupe au sein de l'organisme maritime civil.
5. **Durée** :
 

a. Introduction et conclusion :	10 min
b. Exposé interactif :	50 min
c. Durée totale :	60 min
6. **Justification** : Un exposé interactif a été choisi pour la présente leçon pour initier les cadets au sujet d'un organisme maritime civil.
7. **Documents de référence** : S.O.
8. **Matériel d'instruction** : Du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur) approprié à la salle de classe et au secteur de présentation.
9. **Matériel d'apprentissage** : S.O.
10. **Modalités de contrôle** : S.O.
11. **Remarques** :
  - a. Le matériel d'instruction est déterminé en communiquant avec le conférencier invité avant la présentation.
  - b. Il n'y a pas de guide pédagogique pour cet OCOM.

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

**OREN 421**

1. **Rendement** : Exécuter le travail de câbles et de cordages
2. **Conditions** :
  - a. Éléments fournis :
    - (1) un couteau avec cordon,
    - (2) des matériaux de construction adaptés à la tâche,
    - (3) de la supervision,
    - (4) de l'aide au besoin.
  - b. Éléments non permis : S.O.
  - c. Conditions environnementales : Un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme** : Le cadet doit fabriquer :
  - a. une ceinture de manœuvrier,
  - b. un tapis rond,
  - c. un hamac en filet.
4. **Remarques** : S.O.
5. **Matière complémentaire** :
  - a. Cet OREN constitue un ensemble pédagogique complémentaire conçu pour donner l'occasion aux cadets d'exécuter le travail de câbles et de cordages, en particulier :
    - (1) l'OCOM C421.01 (Faire une ceinture de manœuvrier),
    - (2) l'OCOM C421.02 (Fabriquer un tapis rond),
    - (3) l'OCOM C421.03 (Faire un hamac en filet).
  - b. On peut choisir une partie de l'instruction complémentaire qui a été enseignée dans le cadre des phases précédentes comme instruction complémentaire de la phase quatre, plus précisément :
    - (1) l'OCOM C321.02 (Gréer un mât de levage),
    - (2) l'OCOM C321.03 (Gréer une bigue),
    - (3) l'OCOM C321.04 (Faire une pomme de lance-amarre),
    - (4) l'OCOM C321.05 (Faire un nœud de tête de turc).
  - c. Lorsque l'instruction complémentaire qui a été enseignée dans le cadre des phases précédentes est choisie, le personnel d'instruction doit réviser l'objectif de rendement, la description de la leçon et le guide pédagogique.

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

**OCOM C421.01**

1. **Rendement** : Faire une ceinture de manœuvrier
2. **Conditions** :
  - a. Éléments fournis :
    - (1) du cordage,
    - (2) des attaches métalliques,
    - (3) de la supervision,
    - (4) de l'aide au besoin.
  - b. Éléments non permis : S.O.
  - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme** : Le cadet doit faire une ceinture de manœuvrier.
4. **Points d'enseignement** :

PE	Description	Méthode	Temps	Réf
PE1	Expliquer l'utilité d'une ceinture de manœuvrier.	Exposé interactif	5 min	
PE2	Démontrer la façon de faire une tresse portugaise et demander aux cadets de la pratiquer.	Démonstration et exécution	15 min	C1-158 (p. 400)
PE3	Démontrer la façon de faire une ceinture de manœuvrier et demander aux cadets de la pratiquer.	Démonstration et exécution	60 min	

5. **Durée** :
  - a. Introduction et conclusion : 10 min
  - b. Exposé interactif : 5 min
  - c. Démonstration et exécution : 75 min
  - d. Durée totale : 90 min
6. **Justification** :
  - a. L'exposé interactif a été choisi pour le PE 1 car il permet à l'instructeur d'expliquer l'utilité d'une ceinture de manœuvrier avant d'en fabriquer une.
  - b. La méthode d'instruction par démonstration et exécution a été choisie pour les PE 2 et 3, parce qu'elle permet à l'instructeur de démontrer la façon de faire une ceinture de manœuvrier avec une tresse portugaise, tout en donnant aux cadets l'occasion de mettre en pratique cette compétence sous supervision.

7. **Documents de références** : C1-158 ISBN 0-385-04025-3 Ashley, C. (1993). *The Ashley book of knots*. New York, New York, Doubleday.
8. **Matériel d'instruction** :
  - a. du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement,
  - b. une ceinture de manœuvrier terminée,
  - c. du cordage,
  - d. des élastiques,
  - e. des attaches métalliques,
9. **Matériel d'apprentissage** :
  - a. une feuille de planification pour fabriquer une ceinture de manœuvrier,
  - b. du cordage,
  - c. des élastiques,
  - d. des attaches métalliques,
10. **Modalités de contrôle** : S.O.
11. **Remarques** :
  - a. Les attaches à pavillon sont utilisées sur la plupart des ceintures, bien que tout type d'attache métallique peut faire l'affaire.
  - b. Les cadets peuvent être appelés à fabriquer une ceinture de manœuvrier pendant leur temps libre.

**OCOM C421.02**

1. **Rendement** : Fabriquer un tapis rond

2. **Conditions** :

a. Éléments fournis :

- (1) un cordage tressé de 4 mm (3/16 pouce) de diamètre,
- (2) un carreau de liège,
- (3) des épingles droites,
- (4) de la colle,
- (5) un motif de tapis rond,
- (6) de la supervision,
- (7) de l'aide au besoin.

b. Éléments non permis : S.O.

c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.

3. **Norme** : Le cadet doit faire un tapis rond.

4. **Points d'enseignement** :

PE	Description	Méthode	Temps	Réf
PE1	Expliquer l'assemblage d'un métier à nouer et à tisser.	Exposé interactif	10 min	C1-102 (p. 3–5)
PE2	Démontrer aux cadets comment fabriquer un tapis rond et leur demander d'en fabriquer un.	Démonstration et exécution	70 min	C1-064 (p. 226) C1-102 (p. 11)

5. **Durée** :

- |                                 |        |
|---------------------------------|--------|
| a. Introduction et conclusion : | 10 min |
| b. Exposé interactif :          | 10 min |
| c. Démonstration et exécution : | 70 min |
| d. Durée totale :               | 90 min |

6. **Justification** :

- a. L'exposé interactif a été choisi pour le PE 1 afin de présenter l'utilisation d'une planche à nouer et à tisser pour la fabrication d'un tapis rond.
- b. La méthode d'instruction par démonstration et exécution a été choisie pour le PE 2, parce qu'elle permet à l'instructeur de démontrer la façon de fabriquer un tapis rond, tout en donnant aux cadets l'occasion de pratiquer cette habileté sous supervision.

7. **Documents de références :**

- a. C1-064 ISBN 1-55267-986-1 Budworth, G. (2001). *The ultimate encyclopedia of knots & ropework*. Londres, Angleterre, Anness Publishing Limited.
- b. C1-102 David Fukuhara. (2002). *Fancy knotting: Introduction*. Vancouver, Colombie-Britannique, David Fukuhara.

8. **Matériel d’instruction :**

- a. du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur) approprié à la salle de classe et au secteur d’entraînement,
- b. 10 m d’un cordage tressé de 4 mm (3/16 pouce) de diamètre,
- c. un carreau de liège,
- d. des épingles droites,
- e. des outils de coupe,
- f. de la colle,
- g. un motif de tapis rond.

9. **Matériel d’apprentissage :**

- a. 10 m d’un cordage tressé de 4 mm (3/16 pouce) de diamètre,
- b. un carreau de liège,
- c. des épingles droites,
- d. de la colle,
- e. un motif de tapis rond.

10. **Modalités de contrôle :** S.O.

11. **Remarques :** Si le temps et les ressources le permettent, l’instructeur peut se servir de son imagination et démontrer d’autres façons de fabriquer un tapis rond.

**OCOM C421.03**

1. **Rendement** : Faire un hamac en filet
2. **Conditions** :
  - a. Éléments fournis :
    - (1) des anneaux,
    - (2) du cordage,
    - (3) des filets,
    - (4) des outils de coupe,
    - (5) de la supervision,
    - (6) de l'aide au besoin.
  - b. Éléments non permis : S.O.
  - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme** : Le cadet doit faire un hamac en filet.
4. **Points d'enseignement** :

PE	Description	Méthode	Temps	Réf
PE1	Expliquer et démontrer aux cadets la façon de faire deux harnais de hamac et leur demander de la pratiquer.	Démonstration et exécution	30 min	C1-186
PE2	Expliquer et démontrer aux cadets la façon de préparer des matériaux pour un harnac, y compris les matériaux suivants, et leur demander de la pratiquer : <ol style="list-style-type: none"> <li>a. découper les filets à la bonne grandeur ;</li> <li>b. attacher des chaînes sur les côtés des filets ;</li> <li>c. attacher des harnais au corps du hamac ;</li> <li>d. ajuster les extrémités ;</li> <li>e. suspendre le hamac.</li> </ol>	Démonstration et exécution	50 min	C1-186

5. **Durée** :
  - a. Introduction et conclusion : 10 min
  - b. Démonstration et exécution : 80 min
  - c. Durée totale : 90 min

6. **Justification** : La méthode d'instruction par démonstration et exécution a été choisie pour cette leçon, parce qu'elle permet à l'instructeur d'expliquer et de démontrer l'exercice de fabrication d'un hamac, tout en donnant aux cadets l'occasion de pratiquer ces habiletés sous supervision.
7. **Documents de références** : C1-186 Earth Guild: A Netshops Company. (1998). *How to make your own hammock*. Extrait le 16 février 2009 du site [www.hammocks.com/howtomakeyourownhammockarticle.cfm](http://www.hammocks.com/howtomakeyourownhammockarticle.cfm)
8. **Matériel d'instruction** :
  - a. des anneaux,
  - b. du cordage,
  - c. des filets,
  - d. un outil de coupe.
9. **Matériel d'apprentissage** :
  - a. des anneaux,
  - b. du cordage,
  - c. des filets,
  - d. un outil de coupe.
10. **Modalités de contrôle** : S.O.
11. **Remarques** : S.O.

**OREN 422**

1. **Rendement** : Décrire les mesures à prendre en cas de conditions météorologiques changeantes durant l'opération d'une petite embarcation
2. **Conditions** :
  - a. Éléments fournis :
    - (1) de la supervision,
    - (2) de l'aide au besoin.
  - b. Éléments non permis : S.O.
  - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme** : Le cadet décrira les mesures à prendre en cas de conditions météorologiques changeantes durant l'opération d'une petite embarcation.
4. **Remarques** : Le cadet doit avoir complété l'OREN 322 (Obtenir une carte de qualification de conducteur d'embarcation de plaisance) avant de participer à cet OREN.
5. **Matière complémentaire** :
  - a. La matière complémentaire de cet OREN vise à donner l'opportunité aux cadets de continuer à développer les connaissances et les compétences liées à l'opération sécuritaire d'une petite embarcation.
  - b. On peut choisir une partie de la matière complémentaire qui a été enseignée dans le cadre des phases précédentes comme instruction complémentaire de la phase quatre, plus précisément l'OREN 322 (Obtenir une carte de qualification de conducteur d'embarcation de plaisance).
  - c. Lorsque l'instruction complémentaire des phases précédentes est choisie, le personnel d'instruction doit réviser l'objectif de rendement, la description de la leçon et le guide pédagogique pertinents.

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

**OCOM C422.01**

1. **Rendement** : Décrire les mesures à prendre en cas de conditions météorologiques changeantes durant l'opération d'une petite embarcation
2. **Conditions** :
  - a. Éléments fournis :
    - (1) de la supervision,
    - (2) de l'aide au besoin.
  - b. Éléments non permis : S.O.
  - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme** : Le cadet doit décrire les mesures à prendre en cas de conditions météorologiques changeantes durant l'opération d'une petite embarcation.
4. **Points d'enseignement** :

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	<p>Diriger une activité où les cadets auront à identifier les sources d'information sur les conditions météorologiques locales, y compris :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>a. les sources recommandées, y compris :               <ol style="list-style-type: none"> <li>(1) un appareil radio VHF marin,</li> <li>(2) la radio-météo,</li> <li>(3) Environnement Canada,</li> <li>(4) l'Internet,</li> <li>(5) les observations personnelles;</li> </ol> </li> <li>b. les sources supplémentaires, y compris :               <ol style="list-style-type: none"> <li>(1) la station radio locale,</li> <li>(2) la station de télévision locale,</li> <li>(3) le journal local.</li> </ol> </li> </ol>	Activité en classe	10 min	C1-007 (p. 98) C1-098 (p. 68)
PE2	<p>Expliquer les facteurs météorologiques, y compris :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>a. les vents du gradient,</li> <li>b. les vents thermiques,</li> <li>c. interpréter les conditions météorologiques locales.</li> </ol>	Exposé interactif	25 min	C1-106 (p. 13–24) C1-160 (p. 77 à 83)
PE3	Discuter des éléments indiquant de conditions météorologiques changeantes.	Discussion de groupe	15 min	C1-160 (p. 77 à 83)

5. **Durée :**

- |    |                              |        |
|----|------------------------------|--------|
| a. | Introduction et conclusion : | 10 min |
| b. | Activité en classe :         | 10 min |
| c. | Exposé interactif :          | 25 min |
| d. | Discussion de groupe :       | 15 min |
| e. | Durée totale :               | 60 min |

6. **Justification :**

- Une activité en classe a été choisie pour le PE 1, parce que c'est une façon interactive qui permet aux cadets d'identifier les sources de renseignements météorologiques locales.
- L'exposé interactif a été choisi pour le PE 2 afin d'initier les cadets aux vents du gradient, aux vents thermiques et à l'interprétation de la température locale.
- Une discussion de groupe a été choisie pour le PE 3, parce qu'elle permet aux cadets d'interagir avec leurs pairs et de partager leurs connaissances, leurs expériences, leurs opinions et leurs sentiments sur l'interprétation des conditions météorologiques changeantes et d'obtenir les réponses requises.

7. **Documents de référence :**

- C1-007 ISBN 0-920232-17-5 / A-CR-CCP-009/PT-001 Donaldson, S. (2001). *Basic Sailing Skills*. Kingston, Ontario, Association canadienne de yachting.
- C1-098 Bureau de la sécurité nautique. (2006). *Guide de sécurité nautique*. Ottawa, Ontario, Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par Transports Canada.
- C1-106 ISBN 0-920232-19-1 / A-CR-CCP-013/PT-001 Donaldson, S. (1992). *Advanced sailing skills*. Gloucester, Ontario, Association canadienne de yachting.
- C1-160 ISBN 0-920232-15-9 Neff, D. (1990). *Basic power boating skills*. Gloucester, Ontario, Association canadienne de yachting.

8. **Matériel d'instruction :**

- du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement,
- des sources de renseignements sur les conditions météorologiques locales,
- un sac ou un contenant.

9. **Matériel d'apprentissage :**

- des sources de renseignements sur les conditions météorologiques locales,
- un document de cours sur les types de nuages.

10. **Modalités de contrôle :** S.O.

11. **Remarques :** Le cadet doit avoir complété l'OREN 322 (Obtenir une carte de qualification de conducteur d'embarcation de plaisance) avant de participer à cet OCOM.

**OREN 423**

1. **Rendement** : Trouver un point sur une carte
2. **Conditions** :
  - a. Éléments fournis :
    - (1) un tableau,
    - (2) instruments de navigation,
    - (3) de la supervision,
    - (4) de l'aide au besoin.
  - b. Éléments non permis : S.O.
  - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme** : Le cadet doit :
  - a. identifier les aspects d'une carte ;
  - b. utiliser des instruments de navigation ;
  - c. décrire la latitude et la longitude ;
  - d. trouver un point sur une carte.
4. **Remarques** : S.O.
5. **Matière complémentaire** :
  - a. La matière complémentaire liée à l'OREN 423 est conçue pour améliorer les connaissances des cadets des opérations sur un navire par l'entremise des activités de :
    - (1) L'OCOM C423.01 (Porter un point par observation de trois relèvements),
    - (2) L'OCOM C423.02 (Porter un point par observation d'angles horizontaux).
  - b. On peut choisir une partie de la matière complémentaire qui a été enseignée dans le cadre des phases précédentes comme instruction complémentaire de la phase quatre, plus précisément :
    - (1) l'OCOM C323.01 (Communiquer en utilisant des pavillons et des flammes),
    - (2) l'OCOM C323.02 (Lancer l'appel du réveil),
    - (3) l'OCOM C323.03 (Lancer l'appel de l'équipage au dîner),
    - (4) l'OCOM C223.01 (Définir la terminologie de la Marine),
    - (5) l'OCOM C223.02 (Lancer l'appel du réveil),
    - (6) l'OCOM C123.01 (Lire l'horloge de 24 heures),

- (7) l'OCOM C123.02 (Réciter l'alphabet phonétique),
  - (8) l'OCOM C123.03 (Participer à un exercice de sémaphore).
- c. Lorsque l'instruction complémentaire des phases précédentes est choisie, le personnel d'instruction doit réviser l'objectif de rendement, la description de la leçon et le guide pédagogique pertinents.

**OCOM M423.01**

1. **Rendement** : Identifier les aspects d'une carte
2. **Conditions** :
  - a. Éléments fournis :
    - (1) la Carte 3441, *Haro Strait, Boundary Pass and / et Satellite Channel*,
    - (2) de la supervision,
    - (3) de l'aide au besoin.
  - b. Éléments non permis : S.O.
  - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand et muni de tables adéquates pour le travail avec des cartes.
3. **Norme** : Le cadet doit :
  - a. expliquer la mise à jour des cartes;
  - b. identifier le bloc titre et toute information, y compris :
    - (1) le titre de la carte,
    - (2) la projection,
    - (3) l'échelle de la carte,
    - (4) la mesure des profondeurs,
    - (5) la mesure des altitudes,
    - (6) les sources,
    - (7) les mises en garde,
    - (8) le numéro de carte,
    - (9) l'édition de la carte,
    - (10) les dates de correction,
    - (11) les renseignements importants et les avertissements,
    - (12) les cartes adjacentes,
    - (13) les numéros des cartes à grande échelle,
    - (14) les losanges de marée,
    - (15) les insertions et les continuations,
    - (16) les échelles de distance,
    - (17) une rose des vents;

4. **Points d'enseignement :**

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Décrire la façon de ranger et d'entretenir une carte.	Exposé interactif	10 min	
PE2	Décrire et demander aux cadets de trouver : a. les renseignements du bloc titre de la carte, y compris : (1) le titre de la carte, (2) la projection, (3) l'échelle de la carte, (4) la mesure des profondeurs, (5) la mesure des altitudes, (6) les sources, (7) les mises en garde, b. les autres renseignements se trouvant sur une carte, y compris : (1) le numéro de carte, (2) l'édition de la carte, (3) les dates de correction, (4) les renseignements importants et les avertissements, (5) les cartes adjacentes, (6) les numéros des cartes à grande échelle, (7) les losanges de marée, (8) les insertions et les continuations, (9) les échelles de distance, (10) une rose des vents;	Exposé interactif	40 min	C1-165 (p. 9 à 19)

5. **Durée :**

- |    |                              |        |
|----|------------------------------|--------|
| a. | Introduction et conclusion : | 10 min |
| b. | Exposé interactif :          | 50 min |
| c. | Durée totale :               | 60 min |

6. **Justification :** L'exposé interactif a été choisi pour cette leçon parce qu'il permet de présenter aux cadets les renseignements contenus dans les répertoires de documents de la marine et de susciter leur intérêt pour la navigation en petites embarcations.

7. **Documents de référence :** C1-165 ISBN 1-57409-052-6 Larkin, F. (1998). *Basic coastal navigation*. Dobbs Ferry, New York, Sheridan House Inc.

8. **Matériel d'instruction :**
  - a. du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement,
  - b. la Carte 3441, *Haro Strait, Boundary Pass and / et Satellite Channel*,
9. **Matériel d'apprentissage :** la Carte 3441, *Haro Strait, Boundary Pass and / et Satellite Channel* (une pour deux cadets),
10. **Modalités de contrôle :** Cet OCOM est évalué conformément aux instructions du chapitre 3, annexe B, COREN 423.
11. **Remarques :** S.O.

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

**OCOM M423.02**

1. **Rendement** : Utiliser des instruments de navigation
2. **Conditions** :
  - a. Éléments fournis :
    - (1) la Carte 3441, *Haro Strait, Boundary Pass and / et Satellite Channel*,
    - (2) des instruments de navigation,
    - (3) de la supervision,
    - (4) de l'aide au besoin.
  - b. Éléments non permis : S.O.
  - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand et muni de tables adéquates pour le travail avec des cartes.
3. **Norme** : Le cadet doit se servir des instruments de navigation, y compris :
  - a. des crayons,
  - b. une gomme à effacer,
  - c. une règle à parallèles,
  - d. des compas à pointes sèches,
  - e. des compas de dessin,
  - f. un calculateur de vitesse-temps-distance.
4. **Points d'enseignement** :

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Démontrer la façon d'utiliser des instruments de navigation et faire pratiquer les cadets à l'aide des instruments suivants : <ol style="list-style-type: none"> <li>a. des crayons,</li> <li>b. une gomme à effacer,</li> <li>c. une règle à parallèles,</li> <li>d. des compas à pointes sèches,</li> <li>e. des compas de dessin,</li> <li>f. un calculateur de vitesse-temps-distance.</li> </ol>	Démonstration et exécution	50 min	C1-163 (p. 61 à 64)

5. **Durée** :
  - a. Introduction et conclusion : 10 min
  - b. Démonstration et exécution : 50 min
  - c. Durée totale : 60 min

6. **Justification** : La méthode d'instruction par démonstration et exécution a été choisie pour la présente leçon, parce qu'elle permet à l'instructeur d'expliquer et de démontrer les compétences que le cadet doit acquérir, tout en donnant aux cadets l'occasion de pratiquer les compétences sous supervision.
7. **Documents de référence** : C1-163 ISBN 0-07-137226-1 Brogdon, B. (1995). *Boat navigation for the rest of us* (2<sup>e</sup> éd.). Camden, Maine, International Marine.
8. **Matériel d'instruction** :
  - a. du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement,
  - b. la Carte 3441, *Haro Strait, Boundary Pass and / et Satellite Channel*,
  - c. des instruments de navigation.
9. **Matériel d'apprentissage** :
  - a. la Carte 3441, *Haro Strait, Boundary Pass and / et Satellite Channel* (une pour deux cadets),
  - b. des instruments de navigation (un pour deux cadets),
  - c. une feuille de travail pour calculer les distances,
  - d. des exercices de traçage.
10. **Modalités de contrôle** : Cet OCOM est évalué conformément aux instructions du chapitre 3, annexe B, COREN 423.
11. **Remarques** : S.O.

**OCOM M423.03**

1. **Rendement** : Décrire la latitude et la longitude
2. **Conditions** :
  - a. Éléments fournis :
    - (1) la Carte 3441, *Haro Strait, Boundary Pass and / et Satellite Channel*,
    - (2) des instruments de navigation,
    - (3) de la supervision,
    - (4) de l'aide au besoin.
  - b. Éléments non permis : S.O.
  - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand et muni de tables adéquates pour le travail avec des cartes.
3. **Norme** : Le cadet doit :
  - a. décrire la latitude et la longitude;
  - b. mesurer une distance sur une carte.
4. **Points d'enseignement** :

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Décrire la latitude et la longitude.	Exposé interactif	20 min	C1-165 (p. 2 et 3)
PE2	Diriger une activité dans laquelle les cadets auront à : <ol style="list-style-type: none"> <li>a. déterminer la latitude et la longitude d'un point donnée;</li> <li>b. tracer la position sur une carte avec une latitude et une longitude donnée.</li> </ol>	Activité pratique	50 min	C1-165 (p. 85 à 89)
PE3	Expliquer et démontrer comment mesurer des distances sur une carte et demander aux cadets de le faire.	Démonstration et exécution	40 min	C1-165 (p. 103 à 106)

5. **Durée** :
  - a. Introduction et conclusion : 10 min
  - b. Exposé interactif : 20 min
  - c. Activité pratique : 50 min
  - d. Démonstration et exécution : 40 min
  - e. Durée totale : 120 min

6. **Justification :**

- a. Un exposé interactif a été choisi pour le PE 1 afin d'initier les cadets aux latitudes et longitudes.
- b. Une activité pratique a été choisie pour le PE 2, parce que c'est une façon interactive qui permet aux cadets de déterminer la latitude et la longitude de points et de trouver des points sur une carte par diverses méthodes. Cette activité contribue au perfectionnement des compétences de navigation dans un environnement amusant et stimulant.
- c. La méthode d'instruction par démonstration et exécution a été choisie pour le PE 3, parce qu'elle permet à l'instructeur d'expliquer et de démontrer comment mesurer des distances sur une carte, tout en donnant aux cadets l'occasion de pratiquer cette compétence sous supervision.

7. **Documents de référence :** C1-165 ISBN 1-57409-052-6 Larkin, F. (1998). *Basic coastal navigation*. Dobbs Ferry, New York, Sheridan House Inc.

8. **Matériel d'instruction :**

- a. du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, RPJ) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement,
- b. la Carte 3441, *Haro Strait, Boundary Pass and / et Satellite Channel*,
- c. des instruments de navigation.

9. **Matériel d'apprentissage :**

- a. la Carte 3441, *Haro Strait, Boundary Pass and / et Satellite Channel* (une pour deux cadets),
- b. des instruments de navigation (un pour deux cadets),
- c. une feuille de travail pour calculer les distances,
- d. des exercices de traçage.

10. **Modalités de contrôle :** Cet OCOM est évalué conformément aux instructions du chapitre 3, annexe B, COREN 423.

11. **Remarques :** S.O.

**OCOM M423.04**

1. **Rendement** : Tracer un point
2. **Conditions** :
  - a. Éléments fournis :
    - (1) la Carte 3441, *Haro Strait, Boundary Pass and / et Satellite Channel*,
    - (2) des instruments de navigation,
    - (3) de la supervision,
    - (4) de l'aide au besoin.
  - b. Éléments non permis : S.O.
  - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand et muni de tables adéquates pour le travail avec des cartes.
3. **Norme** : Le cadet doit tracer un point à l'aide :
  - a. d'une ligne de relèvement de position,
  - b. d'une route de navigation,
  - c. d'une position estimée.
4. **Points d'enseignement** :

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Expliquer et démontrer la façon d'indiquer une position sur une carte et demander aux cadets de le faire.	Démonstration et exécution	10 min	C1-164 (p. 207 et 208, p. 224 à 229)
PE2	Expliquer et démontrer la façon de tracer un point sur une route de navigation et demander aux cadets de le faire.	Démonstration et exécution	10 min	C1-165 (p. 211)
PE3	Expliquer et démontrer la façon de tracer un point sur une position estimée et demander aux cadets de le faire.	Démonstration et exécution	10 min	C1-170 (p. 91 à 101)
PE4	Diriger une activité où les cadets doivent tracer un point à l'aide : <ol style="list-style-type: none"> <li>a. d'une ligne de relèvement de position,</li> <li>b. d'une route de navigation,</li> <li>c. d'une position estimée.</li> </ol>	Activité pratique	20 min	C1-164 (p. 207 à 208, p. 224 à 229) C1-165 (p. 211) C1-170 (p. 91–101)

5. **Durée :**

- |    |                              |        |
|----|------------------------------|--------|
| a. | Introduction et conclusion : | 10 min |
| b. | Démonstration et exécution : | 30 min |
| c. | Activité pratique :          | 20 min |
| d. | Durée totale :               | 60 min |

6. **Justification :**

- La méthode d'instruction par démonstration et exécution a été choisie pour les PE 1 à 3 parce qu'elle permet à l'instructeur d'expliquer et de démontrer les types de points, tout en donnant aux cadets l'occasion de pratiquer ces habiletés sous supervision.
- Une activité pratique a été choisie pour le PE 4, parce que c'est une façon interactive pour les cadets de tracer un point sur une carte. Cette activité contribue au perfectionnement des compétences de navigation dans un environnement amusant et stimulant.

7. **Documents de référence :**

- C1-164 C-57-007-002/AF-001 Royal Navy. (1987). *Admiralty manual of seamanship* (vol. 1). (rév. 1987). Londres, Angleterre, Her Majesty's Stationery Office.
- C1-165 ISBN 1-57409-052-6 Larkin, F. (1998). *Basic coastal navigation*. Dobbs Ferry, New York, Sheridan House Inc.
- C1-170 ISBN 0-9694958-0-3 Saunders, A. E. (1990). *Small craft piloting & coastal navigation*. Halifax, Nouvelle-Écosse, Binnacle Navigation Instruments.

8. **Matériel d'instruction :**

- du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement,
- la Carte 3441, *Haro Strait, Boundary Pass and / et Satellite Channel*,
- des instruments de navigation.

9. **Matériel d'apprentissage :**

- des documents expliquant comment tracer un point,
- la Carte 3441, *Haro Strait, Boundary Pass and / et Satellite Channel* (une pour deux cadets),
- des instruments de navigation (un pour deux cadets),
- des exercices pour tracer des points.

10. **Modalités de contrôle :** Cet OCOM est évalué conformément aux instructions du chapitre 3, annexe B, COREN 423.

11. **Remarques :** S.O.

**OCOM C423.01**

1. **Rendement** : Tracer un point par observation de trois relèvements
2. **Conditions** :
  - a. Éléments fournis :
    - (1) la Carte 3441, *Haro Strait, Boundary Pass and / et Satellite Channel*,
    - (2) des instruments de navigation,
    - (3) de la supervision,
    - (4) de l'aide au besoin.
  - b. Éléments non permis : S.O.
  - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand et muni de tables adéquates pour le travail avec des cartes.

3. **Norme** : Le cadet doit tracer un point par observation de trois relèvements :

4. **Points d'enseignement** :

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Expliquer et démontrer la façon d'indiquer une position sur une carte et demander aux cadets de tracer un point sur une carte par observation de trois relèvements.	Démonstration et exécution	25 min	C1-164 (p. 207, p.208, p. 224 à 229)
PE2	Diriger une activité où les cadets auront à tracer un point sur une carte par observation de trois relèvements.	Activité pratique	25 min	C1-164 (p. 207, p.208, p. 224 à 229)

5. **Durée** :

- |                                 |        |
|---------------------------------|--------|
| a. Introduction et conclusion : | 10 min |
| b. Démonstration et exécution : | 25 min |
| c. Activité pratique :          | 25 min |
| d. Durée totale :               | 60 min |

6. **Justification** :

- a. La méthode d'instruction par démonstration et exécution a été choisie pour le PE 1, parce qu'elle permet à l'instructeur d'expliquer et de démontrer comment tracer des points sur une carte par observation de trois relèvements, tout en donnant aux cadets l'occasion de pratiquer cette habiletés sous supervision.
- b. Une activité pratique a été choisie pour le PE 2, parce que c'est une façon interactive pour les cadets de tracer un point sur une carte par observation en trois relèvements. Cette activité contribue au perfectionnement des compétences de navigation dans un environnement amusant et stimulant.

7. **Documents de référence** : C1-164 C-57-007-002/AF-001 Royal Navy. (1987). *Admiralty manual of seamanship* (vol. 1). (rév. 1987). Londres, Angleterre, Her Majesty's Stationery Office.
8. **Matériel d'instruction** :
  - a. du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, RPJ) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement,
  - b. la Carte 3441, *Haro Strait, Boundary Pass and / et Satellite Channel*,
  - c. des instruments de navigation.
9. **Matériel d'apprentissage** :
  - a. la Carte 3441, *Haro Strait, Boundary Pass and / et Satellite Channel* (une pour deux cadets),
  - b. des instruments de navigation (un jeu pour deux cadets),
  - c. des exercices de traçage.
10. **Modalités de contrôle** : S.O.
11. **Remarques** : S.O.

**OCOM C423.02**

1. **Rendement** : Tracer un point par observation d'angles horizontaux
2. **Conditions** :
  - a. Éléments fournis :
    - (1) la Carte 3441, *Haro Strait, Boundary Pass and / et Satellite Channel*,
    - (2) des instruments de navigation,
    - (3) de la supervision,
    - (4) de l'aide au besoin.
  - b. Éléments non permis : S.O.
  - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand et muni de tables adéquates pour le travail avec des cartes.
3. **Norme** : Le cadet doit tracer un point par observation d'angles horizontaux.

4. **Points d'enseignement** :

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE2	Expliquer et démontrer la façon d'indiquer une position sur une carte et demander aux cadets de tracer un point sur une carte par observation d'angles horizontaux.	Démonstration et exécution	25 min	C1-164 (p. 224 à 229)
PE2	Diriger une activité où les cadets auront à tracer un point sur une carte par observation d'angles horizontaux.	Activité pratique	25 min	C1-164 (p. 224 à 229)

5. **Durée** :

- |                                 |        |
|---------------------------------|--------|
| a. Introduction et conclusion : | 10 min |
| b. Démonstration et exécution : | 25 min |
| c. Activité pratique :          | 25 min |
| d. Durée totale :               | 60 min |

6. **Justification** :

- a. La méthode d'instruction par démonstration et exécution a été choisie pour le PE 1, parce qu'elle permet à l'instructeur d'expliquer et de démontrer comment tracer des points sur une carte par observation d'angles horizontaux, tout en donnant aux cadets l'occasion de pratiquer cette compétence sous supervision.
- b. Une activité pratique a été choisie pour le PE 2, parce que c'est une façon interactive pour les cadets de tracer un point sur une carte par observation d'angles horizontaux. Cette activité contribue au perfectionnement des compétences de navigation dans un environnement amusant et stimulant.

7. **Documents de référence** : C1-164 C-57-007-002/AF-001 Royal Navy. (1987). *Admiralty manual of seamanship* (vol. 1). (rév. 1987). Londres, Angleterre, Her Majesty's Stationery Office.
8. **Matériel d'instruction** :
  - a. du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, RPJ) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement,
  - b. la Carte 3441, *Haro Strait, Boundary Pass and / et Satellite Channel*,
  - c. des instruments de navigation.
9. **Matériel d'apprentissage** :
  - a. la Carte 3441, *Haro Strait, Boundary Pass and / et Satellite Channel* (une pour deux cadets),
  - b. des instruments de navigation (un jeu pour deux cadets),
  - c. des exercices de traçage.
10. **Modalités de contrôle** : S.O.
11. **Remarques** : Pour cette leçon, un stigmographe sera nécessaire, cet instrument n'a pas été préalablement présenté aux cadets.

**OREN 424**

1. **Rendement** : Naviguer en voilier conformément au niveau II de Voile blanche de l'Association canadienne de yachting (ACY)
2. **Conditions** :
  - a. Éléments fournis :
    - (1) la liste de contrôle des compétences pratiques de Voile blanche II de l'ACY,
    - (2) un voilier tout équipé,
    - (3) des casques,
    - (4) un vêtement de flottaison individuel (V.F.I.),
    - (5) de la supervision,
    - (6) de l'aide au besoin.
  - b. Éléments non permis : S.O.
  - c. Conditions environnementales : Par vents de 4 à 9 nœuds (8 à 15 km/h).
3. **Norme** : Le cadet doit naviguer en voilier conformément aux indications du *CYA Sailing Logbook* de Voile blanche de niveau II.
4. **Remarques** :
  - a. Aucune nouvelle instruction ne sera ajoutée à la phase quatre. Les cadets doivent continuer de participer aux fins de semaines de voile pour le développement continu et l'évaluation de la compétence à la poursuite de l'atteinte de la norme.
  - b. Conformément au *CYA Sailing Logbook* de la Voile blanche niveau II, le cadet doit effectuer les OCOM les plus pertinents en fonction des installations du centre de navigation à voile visé :
    - (1) l'OCOM M324.05 (Accoster un voilier),
    - (2) l'OCOM M324.06 (Échouer un voilier),
    - (3) l'OCOM M324.11 (Amarrer un voilier).
5. **Matière complémentaire** : Aucune nouvelle instruction complémentaire ne sera ajoutée à la phase quatre.

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

**OREN 425**

1. **Rendement** : Participer à une fin de semaine d'instruction nautique
2. **Conditions** :
  - a. Éléments fournis :
    - (1) de la supervision,
    - (2) de l'aide au besoin.
  - b. Éléments non permis : S.O.
  - c. Conditions environnementales : Un endroit approprié pour l'activité conformément à l'OCOM C425.02A ou à l'OCOM C425.02B.
3. **Norme** : Les cadets doivent participer à une fin de semaine d'instruction nautique afin de :
  - a. renforcer l'instruction obligatoire et l'instruction complémentaire;
  - b. permettre aux cadets de participer à des activités nautiques des FC ou des milieux et industries maritimes;
  - c. offrir une occasion d'expérience pratique qui introduit de nouvelles compétences et connaissances.
4. **Remarques**
  - a. Il faut avoir complété l'un des deux OCOM suivants pour réussir cet OREN :
    - (1) l'OCOM C425.02A (Exercer les fonctions liées aux opérations de petites embarcations ou de petits navires faisant route). Cette option semble celle qui satisfait le plus au but de cet OREN et on devrait lui accorder la priorité;
    - (2) L'OCOM C425.02B (Participer à une activité nautique). On peut choisir cette option pour compléter l'OREN si une activité qui satisfait au critère de l'OCOM C425.02A n'est pas disponible.
  - b. L'activité qui doit avoir lieu cette fin de semaine doit être déterminée par le cmdt du corps de cadets en collaboration avec le personnel du détachement ou de l'URSC.
5. **Matière complémentaire** : L'OREN 425 est un ensemble complémentaire conçu pour donner aux cadets des occasions additionnelles de pratiquer et d'augmenter leurs compétences et leurs connaissances nautiques.

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

**OCOM C425.01**

1. **Rendement** : Se préparer à une fin de semaine d'instruction nautique
2. **Conditions** :
  - a. Éléments fournis :
    - (1) de la supervision,
    - (2) de l'aide au besoin.
  - b. Éléments non permis : S.O.
  - c. Conditions environnementales : Des salles de classe appropriées ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme** : Conformément aux documents de référence précisés, le cadet doit se préparer à une fin de semaine d'instruction nautique, y compris :
  - a. les activités à faire et les compétences à acquérir;
  - b. la structure générale de la fin de semaine, y compris :
    - (1) l'horaire de fin de semaine,
    - (2) les instructions permanentes d'opération (IPO) du site d'entraînement.
4. **Points d'enseignement** :

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Réviser les compétences à pratiquer lors de la fin de semaine d'instruction nautique.	Exposé interactif	15 min	
PE2	Réviser les IPO du site d'entraînement en soulignant : <ol style="list-style-type: none"> <li>a. l'emplacement,</li> <li>b. les règles de base,</li> <li>c. les attentes de la fin de semaine (les conditions climatiques, les dispositions de l'hébergement pour la nuit, la nourriture, etc.)</li> </ol>	Exposé interactif	5 min	
PE3	Donner un aperçu de l'horaire de la fin de semaine d'instruction nautique, y compris : <ol style="list-style-type: none"> <li>a. l'horaire (le départ et l'arrivée),</li> <li>b. la routine quotidienne.</li> </ol>	Exposé interactif	5 min	

5. **Durée** :
  - a. Introduction et conclusion : 5 min
  - b. Exposé interactif : 25 min
  - c. Durée totale : 30 min

6. **Justification :** Un exposé interactif a été choisi pour cette leçon afin d'initier les cadets à la fin de semaine d'instruction nautique et de leur donner un aperçu des attentes et de l'instruction à compléter.
7. **Documents de référence :**
  - a. A1-010 A-CR-CCP-030/PT-001 D Cad 4. (2005). Ordonnances de sécurité nautique. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.
  - b. A1-023 A-CR-CCP-601/PG-002 D Cad 4. (2006). *NQP de la phase un*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.
8. **Matériel d'instruction :**
  - a. Du matériel de présentation (par exemple, tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement et les IPO du secteur d'entraînement.
9. **Matériel d'apprentissage :** S.O.
10. **Modalités de contrôle :** S.O.
11. **Remarques :**
  - a. Le contenu de cet OCOM dépend des activités choisies à l'OCOM C425.01A (Exercer les fonctions liées aux opérations de petites embarcations ou de petits navires faisant route) ou de l'OCOM C425.01B (Participer à une activité nautique).
  - b. Les instructeurs doivent communiquer avec le site d'entraînement avant la leçon afin d'obtenir un exemplaire des IPO.

**OCOM C425.02A**

1. **Rendement** : Effectuer des tâches liées aux opérations de petites embarcations ou de petits navires faisant route
2. **Conditions** :
  - a. Éléments fournis :
    - (1) de petites embarcations ou de petits navires,
    - (2) de la supervision,
    - (3) de l'aide au besoin.
  - b. Éléments non permis : S.O.
  - c. Conditions environnementales : À bord d'une petite embarcation ou d'un navire faisant route.
3. **Norme** : Les cadets doivent exercer les fonctions liées à l'opération d'une petite embarcation ou d'un petit navire.
4. **Points d'enseignement** :
  - a. Les PE dépendent de la petite embarcation ou du navire et y sont spécifiques. Les instructeurs doivent s'assurer que tous les PE contribuent à la norme de cet OCOM.
  - b. Voici des exemples de PE, qui ne se limitent pas à cette liste :
    - (1) les fonctions à la barre ;
    - (2) les fonctions d'équipage (pont, vigie, etc.) ;
    - (3) les interventions d'urgence (POB, feu, inondation, etc.) ;
    - (4) l'accostage et l'appareillage ;
    - (5) la manipulation de l'ancre ;
    - (6) la manipulation des cordages ;
    - (7) le travail de câbles et de cordages (les nœuds, les amarrages, les ajuts, les surliures, etc.) ;
    - (8) l'instruction d'introduction au navire.
5. **Durée** :
  - a. Introduction et conclusion : 20 min
  - b. Activité pratique : (4 h à 6 h par jour)
  - c. Durée totale : une fin de semaine
6. **Justification** : Une activité pratique a été choisie pour cette leçon, parce que c'est une façon interactive d'initier les cadets aux fonctions liées aux petites embarcations ou de petits navires et de leur permettre d'en faire l'expérience dans un environnement sécuritaire et contrôlé. Cette activité nautique contribue au perfectionnement des compétences et des connaissances liées aux petites embarcations ou aux petits navires dans un environnement amusant et stimulant.

7. **Documents de référence :**

- a. A1-010 A-CR-CCP-030/PT-001 D Cad 4. (2005). *Ordonnances de sécurité nautique*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.
- b. A1-023 A-CR-CCP-601/PG-002 D Cad 4. (2006). *NQP de la phase un*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.

8. **Matériel d'instruction :** Le matériel d'instruction nécessaire dépend de l'activité choisie pour cet OCOM.

9. **Matériel d'apprentissage :** Le matériel d'apprentissage nécessaire dépend de l'activité choisie pour cet OCOM.

10. **Modalités de contrôle :** S.O.

11. **Remarques :**

- a. Les activités appropriées pour cet OCOM peuvent comprendre les éléments suivants, mais il ne faut pas s'y limiter :
  - (1) l'OREN 122 (Participer à une fin de semaine d'opération de petites embarcations) ;
  - (2) l'instruction du programme de l'opération de petites embarcations (à l'exception des modules 1 et 2) ;
  - (3) une journée de navigation à bord d'un navire de la Garde côtière canadienne, des Forces canadiennes ou commercial ;
  - (4) une journée de navigation à bord d'un navire affrété ;
  - (5) la navigation à bord d'un quillard à un club de navigation de plaisance et de voile ;
  - (6) faire du canot ou du kayak ;
  - (7) faire de la planche à voile ;
  - (8) faire de la voile sur glace.
- b. Les activités qui ne satisfont pas aux critères de cet OCOM comprennent, mais ne se limitent pas aux activités suivantes :
  - (1) le surf,
  - (2) le ski nautique,
  - (3) la plongée,
  - (4) les voiliers téléguidés,
  - (5) les visites guidées de navires et de bateaux.
- c. Les instructeurs doivent vérifier le matériel d'instruction et le matériel d'apprentissage nécessaires avant le déroulement de l'activité.

**OCOM C425.02B**

1. **Rendement** : Participer à une activité nautique
2. **Conditions** :
  - a. Éléments fournis :
    - (1) de la supervision,
    - (2) de l'aide au besoin.
  - b. Éléments non permis : S.O.
  - c. Conditions environnementales : Des installations appropriées ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme** : Les cadets doivent participer à une activité nautique afin de :
  - a. renforcer l'instruction obligatoire et l'instruction complémentaire ;
  - b. permettre aux cadets de participer à des activités nautiques des FC ou des milieux et industries maritimes ;
  - c. offrir une occasion d'expérience pratique qui introduit de nouvelles compétences et connaissances.
4. **Points d'enseignement** : Les PE dépendent de la petite embarcation ou du navire et y sont spécifiques. Les instructeurs doivent s'assurer que tous les PE contribuent à la norme de cet OCOM.
5. **Durée** :
  - a. Introduction et conclusion : 20 min
  - b. Activité pratique : (4 h à 6 h par jour)
  - c. Durée totale : une fin de semaine
6. **Justification** : Une activité pratique a été choisie pour cette leçon, parce que c'est une façon interactive d'initier les cadets à une activité nautique et de leur permettre de faire l'expérience de cette activité dans un environnement sécuritaire et contrôlé. Cette activité nautique contribue au perfectionnement des compétences et des connaissances dans un environnement amusant et stimulant.
7. **Documents de référence** : A1-010 A-CR-CCP-030/PT-001 D Cad 4. (2005). *Ordonnances de sécurité nautique*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.
8. **Matériel d'instruction** : Le matériel d'instruction nécessaire dépend de l'activité choisie pour cet OCOM.
9. **Matériel d'apprentissage** : Le matériel d'apprentissage nécessaire dépend de l'activité choisie pour cet OCOM.
10. **Modalités de contrôle** : S.O.
11. **Remarques** :
  - a. Cet OCOM doit se dérouler seulement si l'instruction, conformément à l'OCOM C325.02A (Exercer les fonctions liées aux opérations de petites embarcations ou de petits navires faisant route), n'est pas disponible.

- b. Les activités appropriées pour cet OCOM peuvent comprendre les éléments suivants, mais il ne faut pas s'y limiter :
  - (1) l'instruction à quai ;
  - (2) l'instruction sur le contrôle des avaries ;
  - (3) les simulateurs (timonerie, la voile, etc.) ;
  - (4) la plongée en sous-marine (conformément à l'OAIC 14-10);
  - (5) les exercices de recherche et de sauvetage maritime (SAR) ;
  - (6) les séminaires de formation en matelotage spécialisé (par exemple, la réparation de gréement, fabrication ou la réparation de voile, l'entretien de base d'un moteur marin, etc.) ;
  - (7) la formation en cours d'emploi (l'arsenal naval, la division de la Réserve navale, la GCC, etc.) ;
  - (8) l'instruction sur la survie en mer (la GCC, les FC, etc.).
- c. Les activités qui ne satisfont pas aux critères de cet OCOM comprennent, mais ne se limitent pas aux activités suivantes :
  - (1) les visites,
  - (2) la natation,
  - (3) les salons nautiques,
  - (4) l'assemblage de modèles réduits,
  - (5) visionner des compétitions ou des événements.
- d. Les instructeurs doivent vérifier le matériel d'instruction et le matériel d'apprentissage nécessaires avant le déroulement de l'activité.

**COMPÉTITION DE MATELOTAGE INTERDIVISIONS (CMI)**

1. **Rendement** : Participer à une compétition de matelotage interdivisions
2. **Conditions** :
  - a. Éléments fournis :
    - (1) un minimum d'une période pendant la séance d'instruction avant l'événement pour que les divisions planifient et se préparent en équipes ;
    - (2) de la supervision ;
    - (3) de l'aide au besoin.
  - b. Éléments non permis : S.O.
  - c. Conditions environnementales : Des salles de classe appropriées ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme** : Conformément aux documents de référence précisés, le cadet doit participer à une compétition de matelotage interdivisions, y compris :
  - a. lover et lancer un cordage ;
  - b. faire des appels et y répondre ;
  - c. faire des nœuds, des ajuts et des demi-clés ;
  - d. effectuer une épissure carrée ;
  - e. effectuer une surliure ordinaire ;
  - f. répondre à des questions ;
  - g. gréer une bigue ;
  - h. fabriquer une maquette de navire ;
  - i. participer à des activités de promotion de travail d'équipe.
4. **Points d'enseignement** : S.O.
5. **Durée** :
 

a. Planification et préparation de la division :	30 min
b. Activité :	540 min (2 jours)
c. Durée totale :	570 min
6. **Justification** : L'activité pratique permettra de vérifier si les cadets ont bien compris la matière et permettra aux cadets de mettre en pratique les connaissances acquises dans la composante apprentissage direct. Les cadets doivent effectuer l'exercice sous la direction et la supervision de l'instructeur.

**7. Documents de référence :**

- a. A1-007 A-CR-CCP-004/PT-002 D Cad (1983). Manuel des cadets de la Marine royale canadienne, Volume 2. Ottawa, Ontario.
- b. A1-013 La Marine. [www.navy.gc.ca](http://www.navy.gc.ca).
- c. C1-002 ISBN 0-7858-1446-9 Pawson, D. (2001). *Pocket Guide to Knots and Splices*. Edison, New Jersey, Charwell Books, Inc.
- d. C1-003 ISBN 11-770973-5 (1972). *Admiralty Manual of Seamanship 1964 Volume 1*. Londres, Angleterre, Her Majesty's Stationery Office.
- e. C1-005 ISBN 0-07-134984-7 West, E. (1999). *The Big Book of Icebreakers: Quick, fun activities for energizing meetings and workshops*. New York, New York, McGraw-Hill, Inc.
- f. C1-006 ISBN 0-8403-5682-X Rohnke, K. (1984). *A Guide to Initiative Problems, Adventure Games and Trust Activities: Silver Bullets*. Iowa, Kendall/Hunt Publishing Company.

**8. Matériel d'instruction :**

- a. Le lance-amarre :
  - (1) un lance-amarre ;
  - (2) deux cibles ;
  - (3) un sifflet ;
  - (4) une feuille de pointage ;
  - (5) un crayon.
- b. Les surliures et les épissures :
  - (1) un sifflet ;
  - (2) une feuille de pointage ;
  - (3) un crayon ;
- c. Fait anecdotique :
  - (1) OPTION UN :
    - (a) une table de 6 pieds de long ou des places appropriées ;
    - (b) des chaises ou des places appropriées ;
    - (c) un sifflet ;
    - (d) une liste de questions ;
    - (e) une feuille de pointage ;

- (f) un crayon.
- (2) OPTION DEUX :
  - (a) deux tables de 6 pieds de long ou des places appropriées ;
  - (b) des chaises ou des places appropriées ;
  - (c) un avertisseur sonore ;
  - (d) un tableau de questions ;
  - (e) une liste de questions ;
  - (f) un sifflet ;
  - (g) une feuille de pointage ;
  - (h) un crayon.
- d. Le sifflet de manœuvre :
  - (1) des cartes d'instruction de sifflet de manœuvrier ;
  - (2) un sac ou un chapeau ;
  - (3) un sifflet ;
  - (4) une feuille de pointage ;
  - (5) un crayon.
- e. Les nœuds, ajuts et demi-clés :
  - (1) une table de 6 pieds de long ;
  - (2) un sac ou un chapeau ;
  - (3) des cartes de tâches ;
  - (4) un sifflet ;
  - (5) une feuille de pointage ;
  - (6) un crayon.
- f. La chèvre à haubans :
  - (1) une feuille de pointage ;
  - (2) un crayon.
- g. La maquette de navire :
  - (1) une feuille de pointage ;
  - (2) un crayon.

- h. Les activités de promotion de travail d'équipe :
  - (1) deux morceaux de corde (4 m) ;
  - (2) des bandeaux (un par cadet).
- i. L'événement final :
  - (1) un sifflet de manœuvrier (nombre égal à celui des divisions) ;
  - (2) une corde d'un mètre (nombre égal à celui des divisions) ;
  - (3) des fiches de tâches (nombre de jeux égal à celui des divisions) ;
  - (4) un lance-amarre (nombre égal à celui des divisions) ;
  - (5) des poulies simples (nombre égal à celui des divisions) ;
  - (6) des poulies doubles (nombre égal à celui des divisions) ;
  - (7) un cordage en manille de 12 mm d'une longueur de 17 m (nombre égal à celui des divisions) ;
  - (8) une petite boîte (nombre égal à celui des divisions) ;
  - (9) une cible (nombre égal à celui des divisions) ;
  - (10) des fiches de messages secrets (nombre de jeux égal à celui des divisions) ;
  - (11) un membre du personnel ou un cadet sénior par station et par équipe.

9. **Matériel d'apprentissage :**

- a. Le lance-amarre :
  - (1) un lance-amarre.
- b. Les surliures et les épissures :
  - (1) un mètre de corde par cadet de phase un et de phase deux ;
  - (2) un rouleau de fil à surlier ;
  - (3) un couteau ;
  - (4) un mètre de corde à trois brins par cadet de phase un et de phase deux.
- c. Le sifflet de manœuvre :
  - (1) un sifflet de manœuvrier ;
  - (2) des cartes d'instruction de sifflet de manœuvrier.
- d. Les nœuds, ajuts et demi-clés :
  - (1) un mètre de corde ;
  - (2) un petit espar ou une petite tige.

## e. La bigue :

- (1) un casque de sécurité (un par cadet) ;
- (2) deux espars de bois (4 à 4.5 m) ;
- (3) une manille de 12 mm (9 m);
- (4) cinq tiges d'aciers dotés d'œillelets à cinq cm du haut (1 m) ;
- (5) un rouleau de corde à surlier ;
- (6) une charge adéquate (minimum de 18 kg) ;
- (7) une tige d'acier dotée de deux œillelets (1.2 m) ;
- (8) un membre du personnel ou un cadet sénior ;
- (9) deux poulies simples (12.5 cm) ;
- (10) une manille de 16 mm (68 m) ;
- (11) une estrope de cordage en manille de 12 mm (12 m) ;
- (12) une poulie double (10 cm) ;
- (13) une poulie simple munie de ringot (10 cm) ;
- (14) une manille de 12 mm (17 m) ;
- (15) deux estropes en manille de 12 mm (0.5 m) ;
- (16) quatre poulies doubles (10 cm) ;
- (17) quatre poulies simples (12.5 cm) ;
- (18) quatre estropes en manille de 12 mm ;
- (19) deux poulies doubles (12.5 cm) ;
- (20) une poulie simple munie de ringot (12.5 cm) ;
- (21) une manille de 12 mm (30 m) ;
- (22) „une estrope en manille de 12 mm (0.5 m).

## f. La maquette de navire :

- (1) une feuille de carton bristol noir ;
- (2) une feuille de carton bristol gris ;
- (3) une paire de ciseaux ;
- (4) un rouleau de ruban à coller ;
- (5) des trombones ;
- (6) des photos de navires ;

(7) un paquet de marqueurs permanents ;

(8) un bâton de colle pour papier.

g. Les activités de promotion de travail d'équipe :

(1) une feuille d'activité de ressemblance (une par cadet) ;

(2) un crayon (un par cadet) ;

(3) deux morceaux de corde (4m) ;

(4) des bandeaux (un par cadet).

h. L'événement final :

(1) un sifflet de manœuvrier (nombre égal à celui des divisions) ;

(2) une corde d'un mètre (nombre égal à celui des divisions) ;

(3) des fiches de tâches (nombre de jeux égal à celui des divisions) ;

(4) un lance-amarre (nombre égal à celui des divisions) ;

(5) des poulies simples (nombre égal à celui des divisions) ;

(6) des poulies doubles (nombre égal à celui des divisions) ;

(7) un cordage en manille de 12 mm d'une longueur de 17 m (nombre égal à celui des divisions) ;

(8) une petite boîte (nombre égal à celui des divisions) ;

(9) une cible (nombre égal à celui des divisions) ;

(10) des fiches de messages secrets (nombre de jeux égal à celui des divisions) ;

(11) un membre du personnel ou un cadet sénior par station et par équipe.

10. **Modalités de contrôle** : S.O.

11. **Remarques** : Les sites Web suivants ont été consultés pour élaborer la présente leçon :

a. C1-025 JCOMMOPS (2001-2005). Extrait le 12 mai 2006. [http://www.jcommops.org/graph\\_ref/cargo\\_ship-3.jpg](http://www.jcommops.org/graph_ref/cargo_ship-3.jpg).

b. C1-030 CBS News. Extrait le 12 mai 2006. <http://www.cbsnews.com/images/2006/03/24/imageSJU10103232114.jpg>.

c. C1-043 Galerie de photos de Terre-Neuve. *Page 1 – Images miniatures et descriptions*. Extrait le 12 mai 2006. <http://www.geocities.com/Heartland/Pointe/5181/nfld/smallwood.jpg>.

d. C1-044 CMGmbH Consulting Measurement Technology. Extrait le 12 mai 2006. <http://www.cmt-gmbh.de/tanker%20ship.jpg>.

e. C1-040 Port of Cork. *Galerie de photos*. Extrait le 12 mai 2006 du site [http://www.portofcork.ie/web\\_images/archive/Gerry\\_o\\_sullivan.gif](http://www.portofcork.ie/web_images/archive/Gerry_o_sullivan.gif).

## MÉTHODOLOGIES D'INSTRUCTION ET LEURS UTILISATIONS

Les diverses méthodes d'instruction les plus couramment considérées comme appropriées pour l'instruction des cadets sont énumérées ci-dessous.

MÉTHODE	PERIODE DE DEVELOPPEMENT UN ÂGE 12 À 14 BASÉ SUR L'EXPÉRIENCE	PERIODE DE DEVELOPPEMENT DEUX ÂGE 15 À 16 PERFECTIONNEMENT	PERIODE DE DEVELOPPEMENT TROIS ÂGE 17 À 18 COMPÉTENCE
Étude de cas	Sans objet	Applicable	Applicable
Démonstration et exécution	Applicable	Applicable	Applicable
Apprentissage expérientiel	Applicable	Applicable	Applicable
Sortie éducative	Applicable	Applicable	Applicable
Jeu	Applicable	Applicable	Applicable
Discussion de groupe	Applicable	Applicable	Applicable
Discussion dirigée	Sans objet	Sans objet	Applicable
Activité en classe	Applicable	Applicable	Applicable
Exposé interactif	Applicable	Applicable	Applicable
Exposé	Applicable	Applicable	Applicable
Formation en cours d'emploi (FCE)	Sans objet	Sans objet	Applicable
Apprentissage entre pairs	Sans objet	Sans objet	Applicable
Activité pratique	Applicable	Applicable	Applicable
Jeu de rôles	Sans objet	Applicable	Applicable
Autoformation	Sans objet	Sans objet	Applicable
Simulation	Sans objet	Sans objet	Applicable
Tutorat	Sans objet	Sans objet	Applicable

Voici de l'information générale relative à l'âge approprié, la définition, l'utilisation, les avantages et les désavantages qui s'appliquent à chaque méthode.

MÉTHODE(S)	UTILISATION	AVANTAGES	DÉSAVANTAGES
<p><b>DÉMONSTRATION ET EXÉCUTION</b></p> <p>Les cadets observent l'instructeur exécuter la tâche qu'il démontre, et ils pratiquent cette tâche sous la supervision de l'instructeur.</p> <p><b>Méthode par démonstration</b> Une méthode d'instruction où l'instructeur, en exécutant lui-même une opération ou une tâche, montre au cadet quoi faire, comment le faire et, avec des explications, pourquoi, où et quand le faire.</p> <p><b>Méthode par exécution</b> Une méthode où le cadet doit exécuter, dans des conditions contrôlées, l'opération, la compétence ou le mouvement enseignés.</p>	<p><b>Méthode par démonstration</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Enseigner les opérations ou les procédures d'ordre pratique.</li> <li>2. Enseigner le dépannage.</li> <li>3. Illustrer les principes.</li> <li>4. Enseigner l'opération ou le fonctionnement d'une pièce d'équipement.</li> <li>5. Établir des normes pour l'exécution du travail.</li> <li>6. Enseigner les consignes de sécurité.</li> </ol> <p><b>Méthode par exécution</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Enseigner les opérations ou les procédures d'ordre pratique.</li> <li>2. Enseigner l'opération ou le fonctionnement d'une pièce d'équipement.</li> <li>3. Enseigner des compétences d'équipe.</li> <li>4. Enseigner les consignes de sécurité.</li> </ol>	<p><b>Méthode par démonstration</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Minimise les dommages et le gaspillage.</li> <li>2. Permet de gagner du temps.</li> <li>3. Peut être présentée devant de grands groupes.</li> </ol> <p><b>Méthode par exécution</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Augmente la confiance en soi.</li> <li>2. Permet l'évaluation de l'apprentissage.</li> <li>3. Réduit les dommages et le gaspillage.</li> <li>4. Fait la promotion de la sécurité.</li> </ol>	<p><b>Méthode par démonstration</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Nécessite une préparation soignée et de la répétition.</li> <li>2. Nécessite des dispositions particulières de la salle de classe.</li> <li>3. Nécessite de l'équipement et du matériel.</li> </ol> <p><b>Méthode par exécution</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Nécessite des outils et de l'équipement.</li> <li>2. Nécessite de longues périodes d'instruction.</li> <li>3. Nécessite plus d'instructeurs.</li> </ol>

MÉTHODE(S)	UTILISATION	AVANTAGES	DÉSAVANTAGES
<p><b>APPRENTISSAGE EXPÉRIENTIEL</b></p> <p>L'apprentissage au sein du programme des cadets se concentre sur l'apprentissage expérientiel. Cela implique l'apprentissage des connaissances et des compétences à partir d'une expérience directe. Les personnes apprennent mieux en expérimentant et peuvent ensuite mettre leurs connaissances et compétences en pratique dans de nouvelles situations. Les quatre étapes du cycle peuvent être considérées et appliquées à toutes les activités du programme des cadets, peu importe la méthode choisie.</p> <p><b>Étape 1 : Expérience concrète :</b> Les cadets font l'expérience de quelque chose et prennent le temps d'identifier et de définir cette expérience. Des exemples d'activités : observations directes, simulations, sorties éducatives et lecture.</p> <p><b>Étape 2 : Réflexion :</b> Les cadets doivent réfléchir sur ce qu'ils ont vu, ressenti et pensé lors de cette expérience et en faire un examen. Des exemples d'activités : discussion, journaux et graphiques.</p> <p><b>Étape 3 : Conceptualisation abstraite :</b> Les cadets tentent de comprendre et de faire des connexions entre l'expérience et de nouvelles ou différentes situations. Des exemples d'activités : entrevue, discussion, fabrication de modèles, analogies et planification.</p>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Enseigner des compétences pratiques.</li> <li>2. Apprendre à apprendre.</li> <li>3. Enseigner des compétences polyvalentes.</li> <li>4. Enseigner un processus ou un principe.</li> <li>5. Enseigner la résolution de problème.</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Partage et développement des connaissances de façon collective par tous les participants</li> <li>2. Tout le monde s'implique activement dans le processus d'enseignement et d'apprentissage.</li> <li>3. Plaît à de nombreux styles d'apprentissage.</li> <li>4. Centré sur l'étudiant.</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Exige de nombreuses ressources.</li> <li>2. Nécessite une importante étape de planification, de préparation et d'organisation avant l'activité.</li> <li>3. L'instructeur doit maîtriser le sujet élaboré.</li> <li>4. L'instructeur doit être un bon pédagogue.</li> <li>5. Peut s'avérer ne pas être une bonne méthode d'apprentissage pour les détails.</li> <li>6. L'instructeur doit être un bon animateur afin de donner une séance de réflexion efficace aux étapes 2 et 3 de cette méthode.</li> </ol>

MÉTHODE(S)	UTILISATION	AVANTAGES	DÉSAVANTAGES
<p><b>Étape 4 : Expérience active :</b> Les cadets projettent et planifient la mise en pratique des compétences et connaissances acquises lors d'expériences futures. Des exemples d'activités : simulation et étude sur le terrain.</p> <p>Nota : Le cycle est continu puisque chaque expérience d'apprentissage repose sur une autre.</p>			
<p><b>EXCURSIONS</b></p> <p>Les connaissances théoriques sont renforcées grâce à une participation à une activité qui se déroule dans un environnement réel. La planification permet de s'assurer que toutes les normes de sécurité et les normes pertinentes sont atteintes. Les activités de sortie éducative sont planifiées et dirigées de façon à atteindre des objectifs d'instruction clairs que les cadets comprennent. On compte parmi les exemples des visites à des endroits d'intérêt local, le vol et le vol à voile, la randonnée pédestre et la voile.</p>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Présenter, démontrer et confirmer les sujets.</li> <li>2. Permettre des activités de familiarisation.</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Immerge les cadets dans un environnement spécifique.</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Peut nécessiter du personnel supplémentaire afin d'assurer une supervision adéquate.</li> <li>2. Nécessite une importante étape de planification, de préparation et d'organisation avant l'activité.</li> <li>3. Peut générer des coûts.</li> </ol>
<p><b>JEU</b></p> <p>Les jeux comportent un participant ou plus et visent à pratiquer des compétences, mettre en pratique des stratégies et améliorer les équipes. Il est essentiel que le jeu contribue à l'apprentissage grâce à des activités stimulantes qui permettent de pratiquer les compétences ou de confirmer les connaissances.</p>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Présenter un sujet.</li> <li>2. Découvrir des concepts et des principes.</li> <li>3. Réviser et confirmer.</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Amusant et intéressant.</li> <li>2. Créer un sens d'appartenance.</li> <li>3. Niveau de participation élevé.</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Peut séparer le groupe en créant un gagnant et un perdant.</li> <li>2. Peut s'avérer difficile de donner des rétroactions à l'instructeur.</li> </ol>

MÉTHODE(S)	UTILISATION	AVANTAGES	DÉSAVANTAGES
<p><b>DISCUSSION DE GROUPE</b></p> <p>Les cadets discutent des enjeux et partagent leurs connaissances, leurs opinions et leurs sentiments sur un sujet dans de petits groupes afin d'atteindre un but spécifique. Les questions de l'instructeur sont flexibles et minimales et visent à encourager les cadets à explorer leurs expériences et leurs opinions grâce à l'interaction avec les pairs.</p>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Élaborer des solutions imaginatives à des problèmes.</li> <li>2. Stimuler la pensée et l'intérêt et s'assurer de la participation du cadet.</li> <li>3. Insister sur les points d'enseignement principaux.</li> <li>4. Compléter les exposés et les séminaires.</li> <li>5. Déterminer jusqu'à quel point les cadets comprennent les concepts et les principes.</li> <li>6. Préparer les cadets à la mise en pratique de la théorie ou de la procédure.</li> <li>7. Résumer, clarifier, renforcer et réviser la matière.</li> <li>8. Préparer les cadets aux instructions qui suivront.</li> <li>9. Déterminer le progrès du cadet et l'efficacité de l'instruction précédente.</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Augmente l'intérêt du cadet.</li> <li>2. Augmente l'acceptation et l'engagement du cadet.</li> <li>3. Emploie les connaissances et les expériences du cadet.</li> <li>4. Résulte en un apprentissage plus permanent à cause du degré de participation élevé et de l'engagement cognitif du cadet.</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Nécessite des instructeurs très compétents.</li> <li>2. Coûteux en temps.</li> <li>3. Restreint la taille du groupe.</li> <li>4. Nécessite une composition de groupes sélective.</li> </ol>
<p><b>ACTIVITÉ EN CLASSE</b></p> <p>Les activités en classe comprennent un large éventail d'occasions d'apprentissage fondées sur les activités qui peuvent servir à renforcer les sujets d'instruction ou présenter aux cadets de nouvelles expériences. Les activités en classe doivent stimuler l'esprit et l'intérêt des cadets, tout en demeurant pertinentes aux objectifs de rendement.</p>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Renforcer les sujets d'instruction.</li> <li>2. Initier les cadets aux sujets.</li> <li>3. Donner des directives concernant les procédures.</li> <li>4. Démontrer la mise en application des règlements, des principes ou des concepts.</li> <li>5. Réviser, clarifier et résumer la matière.</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Stimule l'esprit et l'intérêt des cadets.</li> <li>2. Plaît aux apprenants kinesthésiques.</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Difficulté à évaluer la réaction des cadets.</li> <li>2. Nécessite du temps pour la préparation.</li> </ol>

MÉTHODE(S)	UTILISATION	AVANTAGES	DÉSAVANTAGES
<p><b>EXPOSÉ INTERACTIF</b></p> <p>La méthodologie donnée par l'instructeur combine l'exposé et l'interaction dans le but d'atteindre les objectifs de la leçon. Les parties « exposé » de la leçon sont entrecoupées par des vidéos suivies de discussion, de jeux à déterminer et des documents à remplir.</p>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Initier les cadets aux sujets.</li> <li>2. Donner des directives concernant les procédures.</li> <li>3. Démontrer la mise en application des règlements, des principes ou des concepts.</li> <li>4. Réviser, clarifier et résumer la matière.</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Permet de gagner du temps.</li> <li>2. Permet une flexibilité dans la taille du groupe.</li> <li>3. Nécessite des besoins en espace moins rigoureux.</li> <li>4. Permet un meilleur contrôle sur le contenu et sur l'ordre.</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Difficulté à évaluer la réaction des cadets.</li> </ol>
<p><b>EXPOSÉ</b></p> <p>Un exposé est un discours formel ou semi-formel durant lequel l'instructeur présente une série d'événements, de faits ou de principes, explore un problème ou explique une relation.</p>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Initier les cadets aux sujets.</li> <li>2. Donner des directives concernant les procédures.</li> <li>3. Démontrer la mise en application des règlements, des principes ou des concepts.</li> <li>4. Réviser, clarifier et résumer la matière.</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Nécessite des habiletés d'expression verbale.</li> <li>2. Pratique pour les grands groupes.</li> <li>3. Permet de gagner du temps à cause des interruptions mineures.</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Nécessite de la préparation et du dynamisme de la part du conférencier.</li> <li>2. Les cadets peuvent être passifs et ne pas s'impliquer.</li> </ol>
<p><b>ACTIVITÉ PRATIQUE</b></p> <p>Les activités pratique comprennent un large éventail d'occasions d'apprentissage fondées sur les activités qui peut servir à renforcer et mettre en pratique les sujets d'instruction ou présenter aux cadets de nouvelles expériences. Les activités pratiques doivent stimuler l'intérêt des cadets et les encourager à participer, tout en demeurant pertinentes aux objectifs de rendement.</p>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Présenter un sujet.</li> <li>2. Pratiquer les compétences.</li> <li>3. Réviser ou renforcer.</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Encourage la participation.</li> <li>2. Stimule un intérêt envers le sujet.</li> <li>3. Amusant et intéressant.</li> <li>4. Créer un sens d'appartenance.</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Nécessite une quantité significative de planification, de préparation et d'organisation.</li> <li>2. Peut nécessiter du personnel supplémentaire afin d'assurer une supervision adéquate.</li> </ol>